



admm

Les Acteurs Du Nouveau Monde

## L'économie du Nouveau Monde

Rapport remis à Madame Ségolène ROYAL  
Ministre de l'Environnement du  
développement durable et de l'Energie

Groupe de travail dirigé par Corinne LEPAGE

vendredi, 12 juin 2015

“

Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose

Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer”

— Saint Exupéry



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

Paris, le 13 NOV. 2014

Chère Madame,

Le succès de la loi sur la transition énergétique dépend pour une large part de la mobilisation des acteurs de l'économie verte. En effet, nous sommes entrés dans une période de transition économique et industrielle, dont la transition énergétique constitue un élément majeur mais pas unique. De profonds changements se font jour et une nouvelle économie se développe notamment dans des start-up, des coopératives et de jeunes entreprises de pointe.

Ce Nouveau Monde irrigue la société française mais reste très éparpillé, peu structuré et finalement assez à l'écart des débats et négociations menées à l'échelle nationale, a fortiori européenne et internationale. Ces entreprises pourraient beaucoup gagner à créer entre elles des synergies. Il est indispensable qu'elles puissent mutualiser leurs efforts pour avoir une réelle influence qui ne peut être que bénéfique pour pousser dans la bonne direction, celle de l'essor de la nouvelle économie. Certes, les acteurs des énergies renouvelables sont demandeurs mais les secteurs économiques concernés vont bien au-delà.

Je souhaiterais que vous me fassiez des propositions dans trois directions :

- répertorier dans tous les secteurs concernés, c'est-à-dire ceux de la transition économique, les entreprises innovantes et dynamiques afin de permettre la création d'un réseau, de répertorier et mettre en cohérence les réseaux qui existent ;
- déterminer les blocages spécifiques auxquels ces secteurs sont confrontés pour pouvoir davantage les développer, créer de l'activité et des emplois et exporter ;

Madame Corinne LEPAGE

- déterminer l'utilité et les conditions d'une mise en synergie globale afin de, le cas échéant, jeter les bases d'une force commune.

Cette mission pourrait s'appuyer sur un groupe de travail dont vous me proposerez la constitution et un rapport me sera remis pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Pour l'accomplissement de cette mission, vous pourrez faire appel aux services du Ministère et le Commissariat général au développement durable est chargé de vous accompagner pour en faciliter le déroulement.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Ségolène ROYAL

## COMPOSITION DE LA MISSION

PRÉNOM	NOM	RÉSEAU
Gilles	Babinet	Digital champion
Christophe	Courousse	Terrena
Nathalie	Croisé	BFM
Isabelle	Delanoy	environnementaliste
Stanislas	Duprés	2° initiative
Romain	Ferrari	Fondation 2019
Victor	Feireira	Newmanity
Antoine	Heron	ICDD
Charles	Kloboukoff	Léa Nature
Mathias	Lahiani	on passe à l'acte
Catherine	Le Tyrant	Conseillère générale de la Somme
Thierry	Lepercq	solaire direct
Myriam	Maestroni	e5t
Louis	Massias	Maire de Fosseuse
Anne-Sophie	Novel	Le monde
Serge	Orru	Paris
Thomas	Porcher	Economiste
Jean	Rapenne	Green Research
Marc	Roquette	Roquette
François	Siegel	WeDemain
Joel	Spiroux	Médecin
Nicolas	Tenzer	spécialiste des questions export
Benjamin	Tincq	OuiShare
Helene	Tropper	ecoloTLC
Daniel	Zimmer	Climate KIC
François	Damerval	Secrétariat
Nicolas	Krabal	Secrétariat

Mission de soutien : Arnaud Berger (Banquier)



# TABLE DES MATIÈRES

<b>COMPOSITION DE LA MISSION</b> .....	<b>6</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>8</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>10</b>
<b>EXECUTIVE SUMMARY</b> .....	<b>12</b>
<b>LES PROPOSITIONS</b> .....	<b>14</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>16</b>
<b>L'ÉCONOMIE DU NOUVEAU MONDE : UNE UTOPIE EN VOIE DE RÉALISATION</b> .....	<b>16</b>
<b>I - QU'EST-CE QUE LE NOUVEAU MONDE ?</b> .....	<b>18</b>
<b>1.1. QUE SIGNIFIE L'ÉCONOMIE DU NOUVEAU MONDE PAR RAPPORT À L'ÉCONOMIE ACTUELLE</b> .....	<b>18</b>
1.1.1. <i>Comment peut-on définir le monde issu du XXème Siècle ?</i> .....	18
1.1.2. <i>Qu'en est-il de l'économie du Nouveau Monde ?</i> .....	19
<b>1.2. CE NOUVEAU MONDE EST DÉJÀ LÀ.</b> .....	<b>25</b>
1.2.1. <i>Déjà la transition s'installe dans le monde</i> .....	25
1.2.2. <i>En France, tout existe déjà</i> .....	26
1.2.3. <i>Mais un manque de succès global</i> .....	32
<b>1.3 PENSER ET ORGANISER LA TRANSITION</b> .....	<b>34</b>
<b>II - LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU NOUVEAU MONDE</b> .....	<b>35</b>
<b>2.1. LES OBSTACLES SYSTÉMIQUES</b> .....	<b>35</b>
2.1.1. <i>La société de méfiance et de défiance</i> .....	35
2.1.2. <i>Une conception pervertie du progrès scientifique</i> .....	36
2.1.3. <i>Une approche trop frileuse de l'innovation</i> .....	36
2.1.4. <i>Un modèle entrepreneurial dominant qui n'évolue pas</i> .....	37
2.1.5. <i>Des soucis dans l'organisation de la recherche</i> .....	38
<b>2.2. LES OBSTACLES SPÉCIFIQUES</b> .....	<b>39</b>
2.2.1. <i>Des emplois en mutation</i> .....	39
2.2.2. <i>La comptabilité publique</i> .....	42
2.2.3. <i>Les blocages au niveau du financement</i> .....	42
2.2.4. <i>Une révolution plus que nécessaire dans les normes</i> .....	44
2.2.5. <i>Les grands groupes en situation de monopole</i> .....	46
2.2.6. <i>Le refus du passage aux ENR</i> .....	48
2.2.7. <i>Les difficultés propres au secteur des PME de la nouvelle économie et l'accès aux marchés publics</i> .....	49
<b>III - ENGAGEONS-NOUS POUR CE NOUVEAU MONDE</b> .....	<b>51</b>
<b>3.1. LES GRANDES ORIENTATIONS</b> .....	<b>51</b>
3.1.1. <i>Changer les grilles de lecture</i> .....	51
3.1.2. <i>Changer les règles du jeu</i> .....	67
<b>3.2. RÉFLÉCHIR EN TERME DE SYSTÈME GLOBAL</b> .....	<b>86</b>
3.2.1. <i>Les secteurs clés</i> .....	87
3.2.3. <i>La révolution s'étend</i> .....	106

<b>IV - CRÉER DE NOUVEAUX OUTILS POUR PERMETTRE DE NOUVELLES SYNERGIES.....</b>	<b>110</b>
<b>4.1. LA MARQUE : METTRE EN PLACE UNE MARQUE POUR FÉDÉRER UNE COMMUNAUTÉ AUTOUR DES NOUVELLES SYNERGIES .....</b>	<b>110</b>
<b>4.2. ACCÉLÉRATEUR NUMÉRIQUE DE MISE EN SYNERGIE ENTRE ACTEURS .....</b>	<b>111</b>
<b>4.3. LE MOUVEMENT DES ENTREPRISES POUR LA NOUVELLE ÉCONOMIE MENE .....</b>	<b>113</b>
<b>4.4. UN INSTITUT DE LA TRANSITION .....</b>	<b>113</b>
<b>4.5. LE FONDS DE REMÉDIATION .....</b>	<b>114</b>
<b>V - LE PLAN D'ACTION PAR ACTEURS : PARTIR DU LOCAL ET DES ACTEURS PRIVÉS .....</b>	<b>115</b>
<b>5.1. LA MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>115</b>
5.1.1. <i>Partir des succès pour les comprendre.....</i>	115
5.1.2. <i>Diffuser massivement les succès pour donner envie et convaincre.....</i>	116
5.1.3. <i>Proposer des solutions viables, accessibles et rentables.....</i>	116
5.1.4. <i>Donner des perspectives et des objectifs à court, moyen et long terme avec un programme step by step.....</i>	117
<b>5.2. LES ACTEURS. ....</b>	<b>117</b>
5.2.1. <i>Les citoyens.....</i>	117
5.2.2. <i>Les entreprises.....</i>	121
5.2.4. <i>Le secteur financier privé.....</i>	124
<b>5.3. LES COLLECTIVITÉS LOCALES.....</b>	<b>124</b>
5.3.1. <i>Les régions.....</i>	124
5.3.2. <i>Les Départements.....</i>	127
5.3.3. <i>Villes et communautés de communes.....</i>	128
5.3.4. <i>Médias.....</i>	129
5.3.5. <i>L'Etat.....</i>	129
<b>CONCLUSION :</b>	
<b>FAIRE RÊVER LES FRANÇAIS ET CRÉER UN NOUVEAU DÉSIR.....</b>	<b>136</b>

## RÉSUMÉ

L'économie du Nouveau Monde est déjà là. Une économie libérée des énergies fossiles et fissiles, connectée, relocalisée et au service de l'humain. Partout dans le monde, la transition énergétique est en marche. Les réussites citoyennes, entrepreneuriales, territoriales, se multiplient. Et la France n'est pas en reste ! Nous avons sous nos yeux la preuve vivante qu'une économie efficace, pourvoyeuse d'emplois, au service du bien commun et inscrite dans la durée est non seulement possible, mais capable de créer l'enthousiasme et la confiance. En regroupant ces réalisations, en les transposant à grande échelle, un nouveau modèle économique est possible. Des synergies se développent en ce sens en France. Mais malheureusement la bascule n'a pas encore eu lieu.  
*(1ère partie)*

Pourquoi ce blocage ? Certaines causes sont diffuses : méfiance, crainte du progrès, modèle entrepreneurial figé, frilosité face à l'innovation et dysfonctionnement de la recherche. D'autres sont plus spécifiques : emplois en mutation, comptabilité publique inadaptée, blocages au niveau du financement des petites entreprises innovantes et des startups, normes obsolètes et favorisant les rentes, refus de l'État de passer aux énergies renouvelables. L'État reste bloqué sur une économie du XXe siècle et ne croit pas vraiment à la troisième révolution industrielle.  
*(2ème partie)*

Nous pouvons et devons pourtant nous engager pour cette nouvelle économie. Mieux, nous avons tous les atouts pour en être des leaders. Ce qu'il manque ? Tout simplement les bonnes lunettes pour regarder ce Nouveau Monde et les réformes indispensables pour en tirer les bénéfices. D'autant que les leviers à actionner sont établis : mettre la santé et le bien-être en priorité, reconnaître les externalités, mieux valoriser l'immatériel, innover localement, prendre en compte la demande. Il s'agit aussi de favoriser la transformation déjà engagée de l'entrepreneuriat, d'introduire l'équité dans l'économie en acceptant de poser la question de la répartition de la marge et enfin de proposer aux médias de remplacer la peur par l'engagement.

À partir de ces révolutions, qui sont autant d'ordre économique que culturel, les règles du jeu peuvent changer dans le domaine fiscal, financier, législatif, normatif et de la formation professionnelle. Le rapport propose de très nombreuses réformes : la création de systèmes de certificats d'externalités permettant de financer la transition, la TVA circulaire et une TVA incitative pour le bio et les produits issus de l'économie circulaire, le développement massif des monnaies complémentaires, des financements alternatifs et des fonds citoyens. Le rapport pointe aussi la nécessaire simplification des règles du jeu applicables aux startups et aux petites entreprises innovantes, l'instauration de Greens Deals et le développement de l'expérimentation, la suppression des normes qui soutiennent les rentes, ou encore la garantie des acteurs publics qui font des choix innovants en matière de marchés publics. Nous en appelons à un green business Act qui puisse mettre en forme ces transformations.

Pour les accomplir, il est indispensable que les secteurs économiques eux-mêmes, qu'ils soient moteurs de la troisième révolution industrielle ou en voie de mutation, puissent se transformer. À commencer par le secteur de l'énergie, qui est le point de blocage majeur de l'accès au Nouveau Monde. Il est plus que temps d'y faire la révolution numérique, de décentraliser, d'accepter la vérité des prix et l'égalité des armes entre tous les acteurs de l'énergie. Le secteur clé de l'agriculture, déjà, a modestement entamé une transformation, qui

doit s'accélérer. Ses perspectives d'avenir ? L'agriculture biologique, la deuxième révolution verte qui est celle du digital, l'agro-écologie, le binôme énergie-agriculture et l'essor de l'agriculture urbaine. Nos atouts essentiels que sont le bois, la mer, l'outre-mer et les matières issues de l'économie circulaire doivent être les bases de cette nouvelle économie. Quant à des secteurs plus traditionnels comme le textile ou la santé, ils commencent tout juste leur mutation, mais fourmillent déjà d'exemples de nouveaux modèles industriels pouvant être dupliqués. *(3ème partie)*

Pour engager toutes ces révolutions, auxquelles s'opposent un Etat frileux et des intérêts économiques arc-boutés sur l'ancien monde, de nouvelles synergies sont indispensables. Le rapport propose la création d'une marque, dont le nom pourrait être France Terre d'Avenir, qui, à l'instar du succès de la French Tech permettrait à tous les acteurs du Nouveau Monde de s'identifier. Cette marque doit s'accompagner de la création d'un outil numérique de mise en synergies de ces acteurs citoyens, entrepreneuriaux et territoriaux, leur permettant à la fois de s'identifier, de mutualiser leurs efforts et de créer une dynamique. Parmi eux, les chefs des entreprises du Nouveau Monde occupent une place toute particulière. Nous proposons la création du Mouvement des Entreprises pour la Nouvelle Economie, qui pourrait regrouper des mouvements déjà existants et toutes les entreprises qui se retrouvent dans cette logique. L'objectif de ce mouvement serait de porter des plaidoyers en faveur de la modification des règles du jeu et d'assurer la défense des intérêts collectifs et particuliers. Un Institut de la transition pourrait permettre la mutualisation des savoirs, l'assistance et le règlement des conflits entre Ancien et Nouveau Monde. Enfin, la création d'un fonds de remédiation - disposant de fonds bloqués sur 30 ans en échange d'une fiscalité calquée sur celle de la forêt - permettrait de financer les investissements non rentables à court terme mais indispensables pour le long terme, en particulier dans le cas de l'adaptation changement climatique. *(4ème partie)*

Ces créations peuvent être l'oeuvre de la société civile pour une large part. Car l'entrée dans le Nouveau Monde est l'affaire de tous et l'expérience prouve que les citoyens, les entreprises et les collectivités locales sont infiniment plus actifs et efficaces que l'Etat dans cette métamorphose. C'est la raison pour laquelle le rapport propose un plan d'action par acteurs (citoyens, entreprises, médias et collectivités locales) en insistant tout particulièrement sur le rôle actif des régions. Le Master plan lancé en Nord-Pas-de-Calais pour parvenir à l'autonomie énergétique devrait être généralisé. De même que la création d'outils financiers et d'actionnariat local à l'échelle des régions et qu'un nouvel accompagnement des TPE et PME à l'échelle régionale, notamment grâce à des clusters.

L'Etat, de son côté, est à la croisée des chemins. A minima, il pourrait choisir, avant d'y être contraint par la transformation du monde, de ne plus constituer un obstacle sur la voie du Nouveau Monde. Mais il pourrait aussi décider d'en devenir un moteur, en proposant une véritable stratégie pour le Nouveau Monde, en faisant évoluer les institutions de la République, en acceptant de changer les règles du jeu et d'utiliser les moyens de l'Etat actionnaire. *(5ème partie)*

La COP21 est une occasion historique unique de changer notre fusil d'épaule et d'endosser l'habit d'un leader européen et mondial dans la construction du Nouveau Monde. Ce faisant, l'Etat pourrait à nouveau faire rêver les Français.

## EXECUTIVE SUMMARY

The New World economy is already here. An economy at the service of mankind, free of fossil and fissile energies, connected and relocated. Everywhere in the world, energy transition is taking place. Civil, entrepreneurial, local achievements are proliferating. France is no exception! We have in front of us living proof that an efficient, long-term economy serving the common good and creating employment is not only possible, but also capable to generate enthusiasm and confidence. By consolidating these achievements and transposing them to a larger scale, a newer economic model becomes possible. Synergies are developing in France along this direction... Though, unfortunately, the tipping point has not yet been reached.

How to explain such an impasse? Some of the causes are vague: distrust and fear of progress, a rigid entrepreneurial model, reluctance to spearhead innovation and finally, a dysfunction within the research system. Other causes are more specific: evolving jobs, outdated public accounting, difficulties in financing innovative small businesses and startups, obsolete standards favoring entrenched privileges, and the refusal of the State to switch to renewable energies. The State remains stuck in a twentieth century economy, and does not yet believe in the third industrial revolution.

Still, we have the capacity and it is our duty to commit ourselves to this new economy. Even further, we have within our grasp all the assets to become leaders. What is missing? Simply put, the proper lenses to see this New World unfurl and the implementation of reforms needed to reap its benefits. The levers to be put in place are now clearly known: giving priority to health and well-being, acknowledging external factors, promoting intangible assets, innovating at the local level, and properly taking demand into account. It is also about bolstering the transformation of entrepreneurship already under way, introducing fairness in the economy by agreeing to address the question of profit distribution, and finally encouraging the media to replace fear with commitment.

Such economic - as well as cultural - revolutions imply that the rules of the game will change in the taxation, financial, legislative, and normative fields as well as in the area of vocational training. A number of reforms are recommended in the report: creation of certificates relating to systems of externality to finance the transition, a circular VAT as well as an incentive VAT for organic products and products of the circular economy, and massive development of complementary currencies, alternative financing and civic funds. The report also points to the necessary simplification of rules applicable to startups and small innovative companies, the promotion of Green Deals and the development of experimentation, the abolition of standards which favor entrenched privileges, as well as the support for state actors making innovative choices in terms of procurement in the public sector. We thus call for a Green Business Act that can put together such transformations.

In order to accomplish this, it is essential for the economic sectors themselves to have the capacity to transform, whether they are the drivers of the third industrial revolution or are only in the process of adapting to it. This is especially true of the energy sector, which has proven to be the major sticking point for accessing the New World. It is high time for this sector to finally adopt the digital revolution, decentralize, and accept prices reflecting true

costs and to acknowledge the equality of arms between all the various energy players. The key sector of agriculture has already undertaken a modest transformation, which needs to continue to accelerate. Its future prospects consist of organic farming, the second green revolution into the digital age, enhancing the energy/agriculture partnership and finally, the rise of urban agriculture. Our key assets such as wood, the ocean, overseas territories and materials from the circular economy, should be the foundation for this new economy. More traditional sectors - such as textiles or health - are just beginning their mutation, but they also provide numerous examples of new industrial models that can be replicated elsewhere.

New synergies are essential to embark on all these revolutions, against the backdrop of a reluctant State and entrenched economic interests hell bent on maintaining the old world. The report recommends launching a brand: “France, the Land of the Future” which, in the footsteps of the success of “French Tech”, would push to shine a light on all the actors of the New World. This brand would be accompanied by the emergence of digital tools which would enhance the synergies between civic actors, entrepreneurial as well as territorial. This would allow them to clearly identify themselves, to pool their efforts and build momentum. Among them, the CEOs of New World companies would occupy a special place. We are proposing the creation of a “Business Movement for the New Economy”, which would bring together already existing models as well as all companies fitting this logic. The purpose of this movement would be an attempt at changing the rules of the game, as well as defending collective and individual interests. An institute for the transition could foster knowledge sharing, and provide assistance and conflict resolution between Old and New World actors. Finally, the creation of a compensation fund - with funds entered into an escrow account for a duration of thirty years, in exchange for a taxation based on the existing forest model - would allow the funding of investments deemed unprofitable over the short-term, but essential for the long term. This is particularly true in the case of adapting to climate change.

These creations can to a great extent be the work of civil society. Entrance into the New World is indeed of concern to all: experience shows that citizens, businesses and local authorities are much more active and efficient than the State could be in this metamorphosis. This is the reason why the report proposes an action plan for stakeholders (citizens, businesses, media and local authorities), with particular emphasis on the active role of the regions. The Master Plan which was launched in the Nord-Pas-de-Calais region to achieve energy autonomy there should be generalized, as well as should the creation at the regional level of appropriate financial tools and local shareholding; renewed support for very small and small businesses, particularly through clusters, also needs to take place.

The State, meanwhile, is at a crossroads. At the very least it could choose - before being forced to by a world in transformation -, to cease to be an obstacle on the path towards the New World. But it could also choose to become the driver by proposing a real strategy for implementing the New World, by changing and adapting the institutions of the Republic, and by changing the rules of the game by using the resources of the State as a shareholder.

COP21 offers France a unique and historic opportunity to have a change of heart, and to take up the mantle of a European and World leader in the construction of the New World. In doing so, the State could again allow the French people to dream of new possibilities.

## Les 5 révolutions à mener

**1** Mettre l'Economie au service du bien-être et de l'environnement



**2** Mieux intégrer les externalités

**3** Donner la priorité au local et au citoyen



**4** Construire un nouveau modèle entrepreneurial

**5** Faire le choix en acte du passage aux EnR



## Les 100 mesures

### L'État

#### I. RÉFORMER LA GOUVERNANCE DE L'ÉTAT

1. Elaborer la vision française du Nouveau monde: faire rêver les Français et créer un nouveau désir
2. Changer les grilles de lecture, en définissant et promouvant des indicateurs appropriés (bien-être/ environnement)
3. Tirer les leçons des expériences ratées
4. Repenser l'architecture gouvernementale et administrative et insuffler un profond changement de culture
5. Fusionner Sénat et CESE
6. Intégrer l'évaluation des externalités négatives dans les missions de la Cour des Comptes

#### II. ASSUMER LE RÔLE D'ÉTAT ACTEUR

7. Mettre en place des politiques de prévention afin de réduire les externalités en matière sanitaire & environnementale
8. Elaborer un « green business Act »
9. Utiliser les moyens de l'Etat actionnaire
10. Offrir un meilleur accès aux marchés publics
  - Elargir les critères de choix : entreprises de proximité, externalités positives
  - Garantir les acteurs publics
  - Mieux valoriser les choix innovants
11. Changer le braquet de la formation professionnelle
12. Mettre en place un plan de télémédecine

#### III. LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET NORMES

13. Mettre un terme aux non-sens législatifs et réglementaires
14. Instaurer les greens deals
15. Limiter la loi aux principes et laisser une marge de manoeuvre aux acteurs pour l'application
16. Mettre en place, en amont des lois, l'obligation de réaliser des études d'impact sur les externalités positives ou négatives
17. Rendre effective la loi sur l'expérimentation législative
18. Supprimer les normes qui soutiennent les rentes

19. Revenir au bon usage des normes sanitaires
20. Intégrer dans la comptabilité publique et privée la prise en compte du capital naturel et humain
21. Insérer les entreprises du Nouveau Monde dans la nomenclature INSEE
22. Reconnaître le service social et environnemental rendu
23. Créer des zones franches écologiques

#### IV. FISCALITÉ, FINANCES ET PRIX : INTÉGRER LES EXTERNALITÉS

24. Subordonner les subventions aux externalités produites, ce qui implique l'interdiction de subventions pour les externalités les plus négatives
25. Intégrer les externalités dans les prix :
  - Internaliser les externalités dans le prix de l'énergie
  - Instaurer une TVA favorisant les offres à faible externalité : produits bio, éco-conçus et issus de l'économie circulaire
26. Instaurer la TVA circulaire
27. Défisicaliser les fonds d'énergie partagée et les matières premières issues du recyclage
28. Mettre en place des Certificats d'externalités et de réduction de la pollution.
29. Organiser un « Grenelle de la finance »
30. Alléger et faciliter les règles des SCIC

### Les Acteurs

#### V METTRE EN OEUVRE L'ACTION LOCALE & CITOYENNE

31. Rassembler les forces vives
32. Changer d'échelle :
  - a. Veille et sélection des initiatives remarquables à fort potentiel sociétal
  - b. Dispositif d'accompagnement opérationnel: financement, marketing & communication, commercialisation
33. Créer un « service civique » des experts seniors Diffuser massivement les succès pour donner envie et convaincre
34. Multiplier les coopératives d'habitants
35. Favoriser le crowdfunding en réduisant les barrières
36. Développer les monnaies complémentaires locales

#### VI TRANSFORMER LE MONDE DE L'ENTREPRISE

37. Créer le réseau des « entreprises libérées »
38. Valoriser et promouvoir les acquis de l'Economie Sociale et Solidaire
39. Introduire plus d'équité dans la répartition de la marge et les chaînes de valeur
40. Développer l'affichage environnemental
41. Relier les forces innovantes au sein des grands groupes
42. Valoriser le nouveau modèle industriel
43. Favoriser les innovations participatives
44. Banaliser les coopérations sur le modèle des réussites
45. Renforcer le PEXE

#### VII FINANCER LES PROJETS INNOVANTS

46. Assurer la continuité des sources de financement ADEME/BPI pour les projets à fort impact sociétal
47. Développer les services d'aide au montage des dossiers de financement
48. Simplifier les conditions et procédures pour l'accès au financement des petits projets
  - a. Supprimer les conditions de durée d'existence des entreprises
  - b. Supprimer les critères de montant minimal de projet
  - c. Assouplir la règle de financement max de 50% du projet
  - d. Passer d'un mode appel à projet limité dans le temps à un appel à projet continu
  - e. Supprimer les critères trop restrictifs qui évincent les



## Les 5 mesures structurelles

**1** Créer une marque pour fédérer : France Terre d'Avenir



**3** Construire ensemble le Mouvement des Entreprises pour la Nouvelle Economie (MENE)



**5** Mettre en place un fonds de remédiation



**2** Développer un accélérateur numérique de mise en synergies



**4** Créer l'Institut de la Transition



### à appliquer pour...

## Les Secteurs

innovations n'entrant pas dans le cadre fixé

49. Disposer d'un site regroupant l'ensemble des possibilités de financement

50. Stimuler les innovations systémiques

51. Revoir les règles d'appel à l'épargne publique pour les TPE innovantes

52. Mettre en place un système de pooling pour permettre aux PME de se regrouper pour accéder aux grands prêts

53. Mettre en place un dispositif de garantie pour les produits financiers « énergies renouvelables ».

54. Assurer le tiers financement avec un accès BEI

55. Développer et encourager les monnaies complémentaires et financements alternatifs

56. Mettre en place un fonds de garantie public pour les investissements, en particulier de production citoyenne d'ENR

### VIII. LES COLLECTIVITÉS LOCALES AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

57. Généraliser le principe du master plan du NPDC à toutes les régions

58. Instaurer des contrats pluriannuels avec les acteurs régionaux pour assurer une pérennité dans les investissements

59. Mettre en place des garanties publiques régionales pour sécuriser le financement de projets innovants

60. Favoriser la finance locale par la mise en œuvre de Plateformes d'intérêt coopératif au plan local

61. Impliquer les CCI dans l'accompagnement des TPE et PME dans la nouvelle économie

62. Permettre aux collectivités locales de revenir à la région pour l'électricité

### IX MÉDIAS : UNE VISION POSITIVE ET CONSTRUCTIVE

63. Assurer une formation spécifique des journalistes politiques et économique

64. Sensibiliser patrons de presse et rédacteurs

65. Créer des passerelles entre le monde

journalistique et le MENE et l'Institut de la Transition

66. Impliquer le CSA : pour plus d'espace donné à la nouvelle économie et contrôle des conflits d'intérêt

### X. ÉNERGIES

67. Prendre le virage du solaire

68. Mettre en place la révolution numérique dans l'énergie

69. Faire de la décentralisation énergétique un impératif

70. Assurer la vérité des prix de l'énergie

71. Rééquilibrer le financement en faveur du renouvelable

72. Assurer une réelle indépendance de la CRE (commission de régulation de l'électricité) et des gestionnaires des réseaux

73. Engager une autre politique pour EDF Energie nouvelle

74. Outre-mer : en faire la vitrine d'un modèle de développement du sud

- Faire de l'autonomie énergétique un exemple

- Assurer la visibilité de nos entreprises auprès de nos voisins du Sud

### XI. RÉNOVATION DANS L'IMMOBILIER

75. Mettre en place un certificat de garantie

76. Supprimer les obstacles à l'utilisation des matériaux innovants

77. Faire émerger le marché de la rénovation énergétique

### XII. AGRICULTURE, FORÊT & MER

78. Renforcer l'agriculture biologique pour en faire un secteur puissant

- Créer un fonds national structurel participatif bio/vert

- Augmenter les aides vertes nationales

- Soutenir la création d'emplois verts

- Promouvoir la consommation bio dans la restauration collective

- Maintenir les primes à la conversion

- Préserver la qualité de l'eau par le développement de l'agriculture bio

79. Mettre en route la 2ème révolution verte digitale

80. Booster l'agriculture écologiquement intensive

81. Développer une vision globale des filières

82. Conforter la filière protéinique française

83. Rétablir une équité dans le partage de la valeur

84. Développer le binôme agriculture/énergie

85. Faire de l'agriculture urbaine une évidence

86. Donner toute sa valeur au végétal

87. Faire de la forêt une activité valorisée

88. Devenir un acteur majeur des énergies marines

89. Faire de l'alimentation à partir de la mer une grande filière

90. Mieux valoriser le potentiel des algues

91. Mettre en valeur notre patrimoine marin, notamment en outre-mer

### XIII. INDUSTRIE & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

92. Changer le système de prix et la fiscalité

93. Systématiser l'économie circulaire

94. Intégrer les acteurs de la réparation dans la filière

95. Instaurer une économie de la réparation et de la renaturation

96. Faire du textile, du secteur de la construction et des biens d'équipements des acteurs majeurs de l'économie circulaire

97. Déboucher sur une véritable filière grâce au recyclage

98. Essaimer un nouveau modèle industriel à partir des entreprises textiles porteuses/

99. Faire de la Silver économie un grand secteur

100. Mettre en place la révolution de l'e-médecine

### L'économie du Nouveau Monde : une utopie en voie de réalisation

Parler de l'économie du Nouveau Monde dans un pays en proie au pessimisme, à un chômage qui ne cesse de croître, à un manque de confiance en lui-même, qui doute de son avenir comme de ses institutions pourrait apparaître comme un dérivatif, une utopie dont il n'est même pas sûr qu'elle soit souhaitable et qui, en tout cas, apparaît irréalizable.

Il n'en est rien. La transformation accélérée dans laquelle nous nous sentons emportés est le fruit de la mondialisation, de la révolution digitale et des défis planétaires dont le changement climatique est le plus emblématique. Ce que nous ne percevons pas ou ne voyons pas assez, c'est l'aspect positif de cette transformation dont la France peut devenir un acteur majeur **si elle le décide**. Le XXIème siècle voit en effet émerger une nouvelle économie qui repose sur un changement complet de paradigme dans lequel le numérique rend le marché plus productif, plus compétitif, davantage basé sur de nouvelles valeurs d'échange et de partage, de réappropriation de l'environnement et de l'économie locale. Dans cette nouvelle économie, « le capital social est aussi vital que le capital financier, l'accès est aussi important que la propriété, la durabilité remplace le consumérisme, la coopération est aussi cruciale que la concurrence et la valeur partageable sur les communaux collaboratifs vient de plus en plus souvent compléter la valeur d'échange sur le marché capitaliste » (Jérémy Rifkin). Il ne s'agit pas du tout d'un rêve idéaliste qui serait totalement déconnecté des exigences de compétitivité et d'insertion dans une économie mondialisée. Il s'agit tout simplement de la description du monde qui vient et qui constitue un formidable projet de société pour autant que les valeurs humanistes et l'économie de bien-être soient au cœur de ce projet.

C'est une économie beaucoup plus efficace en ce qu'elle améliore le rapport coût-bénéfice, très économe des ressources, créatrice d'activités et donc d'emplois, relocalisée puisque les consommateurs peuvent redevenir des producteurs.

Certes, nos générations subissent de plein fouet ce changement érodant, voire ravageant le monde depuis la fin de la deuxième révolution industrielle. Mais ce sont également celles qui peuvent profondément innover et investir pour assurer la transformation complète de nos économies et nos sociétés afin qu'elles puissent devenir durables, connectées, décentralisées, faisant sens et donc porteuses d'espoir. Et c'est là où précisément notre pays, au sein de l'Union européenne, dispose d'atouts considérables. La nature a en effet doté la France d'un patrimoine exceptionnel en terme de sources d'énergies renouvelables et d'espaces naturels (sols, forêts, espaces maritimes) et nous sommes bénéficiaires d'un capital culturel remarquable, tant par les valeurs et l'histoire que nous portons que par le talent de nos innovateurs. Ces atouts se situent au sein du continent européen, zone qui porte encore un certain leadership dans les domaines énergétiques, agricoles, industriels et culturels même si les grands émergents voient chaque jour, leur part croître dans la transition économique.

**Nous avons tout pour réussir.** Notre pays peut faire état de centaines de réussites à son actif, menées par des citoyens, des entreprises (surtout petites et moyennes) et des territoires qui ont parfaitement analysé ce qu'est le Nouveau Monde et la manière de s'y insérer, quel que soit le territoire considéré.

**Nous pouvons faire beaucoup mieux, c'est à dire changer d'échelle et faire de la transition vers cette nouvelle économie un projet de société à part entière, capable de réunir, bien au-delà des divisions partisans, et dans le sillage de tous les pionniers, de très nombreux acteurs qui ne demandent qu'à le soutenir.**

Pour y parvenir, il convient de neutraliser les obstacles considérables que les acteurs de l'Ancien Monde ont su créer dans notre pays pour maintenir leur pouvoir et leurs rentes en s'opposant à de nouvelles règles du jeu, établies pourtant dans le souci de l'intérêt général. Cet objectif appelle à créer de nouvelles synergies entre tous les acteurs de la transition vers le Nouveau Monde et à mettre en place une feuille de route pour y parvenir.



## I - QU'EST-CE QUE LE NOUVEAU MONDE ?

Nous vivons en ce moment le déclin d'un système fondé sur l'extraction des ressources, l'organisation pyramidale et patriarcale. Ce système touche à sa fin. Il s'effondre sous les pressions écologiques et celles résultant de l'inégalité. Il fait exploser les mécanismes à la base de l'équilibre de la vie, et qui fondent les structures de la société, des familles, et des identités culturelles et indigènes.

Un autre monde émerge, fondé sur la régénération des ressources, sur une organisation horizontale, sur la recherche de l'équité entre les êtres humains et sur la perception d'une espèce humaine intégrée à la communauté du vivant. Ce nouveau monde est tourné vers le paradigme de la symbiose, dans une nouvelle idée du progrès, où l'Homme et le reste du monde vivant se nourrissent mutuellement, et où l'intérêt individuel se marie à l'intérêt sociétal. Dans ce paradigme, la technologie s'allie à l'écologie, l'architecture aux jardins, la production à la création, le commerce au partage et à la transmission.<sup>1</sup>C'est une nouvelle efficacité qui apparaît dans une optique triplement gagnante, sur le plan économique, sociétal et environnemental.

Cette première partie s'attache donc à définir ce qu'il faut entendre par Ancien monde, Nouveau Monde et transition (1.1). Elle se propose également de dresser un état des lieux et de circonscrire les nouvelles tendances, les signaux faibles mais néanmoins émergents qui témoignent finalement des profonds changements en cours (1.2)

### 1.1. Que signifie l'économie du nouveau monde par rapport à l'économie actuelle

Partir des synergies pour créer une économie du Nouveau Monde implique évidemment de s'interroger sur ce qu'est la transition vers ce Nouveau Monde et, par opposition définir l'Ancien Monde (1.1.1) par opposition au Nouveau (1.1.2) ainsi que la transition pour aller de l'un vers l'autre, du passé vers l'avenir (1.1.3).

#### 1.1.1. Comment peut-on définir le monde issu du XXème Siècle ?

Les caractéristiques du monde ancien sont pour partie, celles de toutes les économies industrialisées, pour partie plus propres à notre pays.

Font parties des caractéristiques communes le fait qu'il s'agisse d'un monde fondé sur les énergies fossiles et fissiles (pétrole, gaz et nucléaire), la déplétion des autres ressources minérales et la surexploitation des ressources naturelles, avec une industrie et un aménagement du territoire correspondants. C'est une société verticale dans laquelle le modèle financier, a fini par imposer sa loi à l'ensemble de l'économie réelle et ses acteurs, où le court terme prévaut sur le moyen et le long terme, où les intérêts d'une minorité prennent le pas sur l'intérêt général et conduisent à la destruction et à la délocalisation de millions d'emplois et à la paupérisation d'une part croissante de la population.

C'est une société, celle de l'économie ancienne qui ne sait plus créer d'emplois décents respectant des équilibres sociaux malgré les récentes incitations à l'investissement. C'est une économie qui se caractérise également par le fait qu'elle ne prend pas en compte les externalités, positives ou négatives, qui pèsent sur le système économique et la société dans son ensemble, ce qui signifie qu'elle ne les intègre nulle part et en particulier pas dans la comptabilité publique. Or, que ce soit dans le domaine de l'énergie, de l'environnement ou dans celui de la santé, les coûts des externalités négatives atteignent un niveau insupportable.

---

1 Voir annexe

**S'agissant plus précisément de la situation française**, c'est une économie centralisée, à la verticale, très figée, très codée où tout ce qui sort de la norme est mal reçu. C'est une société très administrée puisqu'un cinquième des emplois appartient au secteur public d'où des prélèvements obligatoires très au-dessus de la moyenne des pays industrialisés sans pour autant toujours rendre le service attendu. C'est une société dans laquelle les services, dont la part est très importante, sont lourds, rigides, traditionnels, avec souvent des modèles en conformité avec des standards venus d'ailleurs.

C'est également une société reposant sur de très grandes entités industrielles et une multitude de PME faibles, dont on se préoccupe davantage verbalement que dans la réalité financière et juridique. À l'opposé du modèle américain, les sociétés du CAC40 sont quasiment quinquagénaires voire plus âgées encore. Ce qui signifie qu'il est pratiquement impossible pour une nouvelle société d'accéder au sommet de la hiérarchie économique. L'exemple de Iliad (Free) est rarissime.

Enfin, c'est une société dans laquelle le consommateur a très peu de pouvoirs et où le citoyen n'est pas reconnu pour ce qu'il est. Il est avant tout un administré.

Comme le note Dominique Rousseau (cité par Laure Belot dans *«la déconnexion des élites»* Editions les Arènes) : *« le problème en France n'est pas tant la déconnexion des élites que la nature même de l'élite recroquevillée sur les énarques que l'on retrouve partout. Autant l'énarchie a été très utile pour construire l'Etat/Nation, autant actuellement compte tenu de cette révolution numérique elle devient un obstacle , elle a été formée à l'idée que la volonté générale ne peut être produite que par elle et non par la société où il y a trop d'intérêts, de passions. C'est une culture de méfiance à l'égard de la société mais la déconnexion n'est pas à sens unique. En bas la société fonctionne sur elle-même en réseau, elle pense, communique sans ses élites avec ses propres règles et se moque de les faire passer « en haut » le peuple se déconnecte aussi de l'élite ».*

L'ancien monde revêt donc une connotation particulière en France.

### **1.1.2. Qu'en est-il de l'économie du Nouveau Monde ?**

L'économie du Nouveau Monde nous ramène à l'étymologie même du mot économie «*oikos nomos*», signifiant «gestion de la maison et de la maisonnée».

Cette maison étant la Terre, force est de constater que ce sens est perdu!

**L'économie de l'ancien monde a perdu son objectif primordial d'accompagner le développement du Bien-Être dans la Société. Il s'agit, avec l'économie du nouveau monde, de redonner du sens à l'économie, d'en retrouver le sens premier. Cette économie vise à la fois à améliorer le bien-être de l'ensemble des individus qui composent la société et à la fois à préserver la qualité des écosystèmes. Elle prend en compte les externalités sociales et environnementales, et veillant à la conservation des actifs naturels et humains. C'est une condition fondamentale de la transition écologique.**

Les ferments de cette nouvelle économie, qui est une « économie réelle », sont déjà présents largement de notre société. Et cette économie s'avère particulièrement efficace et rentable sur la durée au sein des Nations qui ont su intégrer cette dimension de bien-être. Ce sont aujourd'hui celles qui présentent à la fois un fort dynamisme économique et une résilience indispensable dans un monde en pleine évolution.

Comment appréhender ce nouveau monde qui est en cours de construction ? En ayant bien entendu présent à l'esprit que l'économie du Nouveau Monde va avec une société du Nouveau Monde organisée de manière différente et avec des structures de gouvernance totalement renouvelées (1.1.2.1.), avec des systèmes d'évaluation pertinents (1.1.2.2) et une priorisation des secteurs économiques majeurs (1.1.2.3).

### 1.1.2.1. Comment définir le Nouveau Monde?

Il se définit par un nouveau modèle économique (1.1.2.1.1) qui génère une nouvelle Société (1.1.2.1.2.)

#### 1.1.2.1.1. Un nouveau modèle économique

On peut résumer la transformation en cours en disant qu'elle conduit à une économie efficace, verte, connectée, décentralisée, soucieuse de son environnement et de la qualité de vie. C'est le mariage du digital et de l'environnemental au service d'une société efficiente qui sait préserver le bien-être.

#### Une économie en réseau

Tout d'abord, c'est une économie en réseau qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels. Elle met en valeur le bio mimétisme dans l'évolution industrielle. Un institut, le CEBIOS a ouvert ses portes à Senlis pour promouvoir les innovations de rupture et le développement de l'économie bleue définie comme une ré-industrialisation à partir des écosystèmes permettant de développer de nouveaux modèles compétitifs sur le plan local comme sur le plan international. Gunther Pauli (auteur de « *L'économie bleue* » aux éditions Caillade) propose 100 innovations, 100 modèles d'affaires pour créer en 10 ans 100 millions d'emplois et les exemples sont tout à fait illustratifs.

Elle repose sur l'économie circulaire, popularisée par la fondation [Ellen MacArthur](http://www.ellenmacarthurfoundation.org/)<sup>2</sup> et plus récemment par [l'Institut d'Economie Circulaire](http://www.institut-economie-circulaire.fr/)<sup>3</sup>. Dans un modèle de développement classique, 2 points de croissance de PIB exigent 4 à 6 points de consommation matières ([annexe audition François-Michel Lambert](#)). Ce modèle n'est plus viable. De manière générale on produit différemment, ce qui place les ressources au centre du modèle de développement ; on consomme différemment (économie du partage et de la fonctionnalité) et on développe de nouveaux outils financiers, sociétaux, politiques qui redonnent toute leur place aux citoyens acteurs locaux.

Dans cette logique, l'éco-conception doit également être prise en compte car l'économie circulaire ne peut pas se limiter simplement au recyclage. Il faut passer d'une éco conception qui prend en compte la durabilité et la gestion de fin de vie des produits à une éco conception qui anticipe la prochaine vie du produit et/ou des matières qui le composent. Par exemple, construire des bâtiments avec des produits prévus pour être déconstruits plutôt que détruits, conçus sans risque de toxicité pour ne pas la circulariser (exemple Park 20/20 aux Pays-Bas). C'est le modèle de type "cradle to cradle"<sup>4</sup> (sans nécessairement s'inscrire dans le système lui-même) c'est-à-dire celui d'une économie circulaire à impact positif (exemple DESSO qui fabrique des moquettes non seulement recyclables, non seulement moins polluées, mais qui « purifient l'air intérieur », et dont la mise à disposition des clients (économie de fonctionnalité) est intégrée le processus de fabrication ([annexe audition de Matthieu Orphelin et Anne de Béthencourt pour la Fondation Nicolas Hulot](#)<sup>5</sup>))

L'économie circulaire renvoie également à une économie de fonctionnalité qui consiste à vendre des services plus que des produits. C'est « l'âge de l'accès » pour reprendre l'expression de Jérémy Rifkin. S'appuyant sur les territoires et les circuits courts, cette économie est symbiotique, c'est-à-dire qu'elle repose sur des « services écosystémiques » fondés sur les énergies renouvelables, impliquant la restauration écosystémique, la collaboration sous forme d'une « mise en abîme » et une éthique de la biodiversité alliant anthropo- et éco-centrisme.. Elle est donc le fruit du mariage entre l'économie verte et Internet, dans un objectif d'économie du bien-être.

2 <http://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr>

3 <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>

4 Traduction littérale « du berceau au berceau », voir William McDonough et Michael Braungart, « Cradle to Cradle ». Créer et recycler à l'infini, Éditions Alternatives, 2011

5 <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/>

Il s'agit d'une économie qui ne repose plus sur les matières fossiles et fissiles mais sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie et l'utilisation précautionneuse et responsable des services rendus par les écosystèmes. Et, la santé au sens du bien-être et de l'épanouissement des humains est un objectif prioritaire.

### Une nouvelle efficacité

Le nouveau paradigme éco énergétique est issu d'une division du monde en deux grands blocs, celui des économies d'équipements qui restent en croissance et celui des économies de renouvellement et d'amélioration qui reposent sur des plates-formes d'innovation et un nouveau cycle de croissance. Celui-ci passe par l'intégration des meilleures pratiques, d'idées et de technologies disponibles pour faire mieux avec moins et pour le plus grand nombre. Cette nouvelle organisation devrait être triplement gagnante, en termes d'efficacité économique (doubler l'efficience) en termes de Bien Commun et en termes d'emplois.

C'est une économie qui change les marqueurs fondamentaux du capitalisme actuel. D'une part, elle se donne comme objectif de réduire les externalités négatives et de favoriser, lorsqu'elles existent, les externalités positives. Elle vise donc à une réelle efficacité dans la mesure où on fait mieux avec moins et où l'objectif n'est plus de vendre des produits mais des services économisant les matières premières et l'énergie, ce qui ne dispense évidemment pas d'avoir initialement produit les objets nécessaires.

D'autre part, elle est dans une perspective de régénération créatrice, que l'on peut opposer la destruction créatrice de Schumpeter. En effet, non seulement, elle génère de nouvelles activités (*voir la cartographie de Daniel Zimmer*) en particulier autour de l'internet des objets, mais aussi et peut être surtout, de nouvelles manières de travailler. On assiste non seulement au développement de l'Economie Sociale et Solidaire et du *social business*, mais aussi à l'émergence d'une nouvelle manière de gérer les entreprises, la production, la distribution et la consommation, l'innovation et l'investissement : c'est une économie reposant largement sur le pair à pair.

### Penser environnemental et digital

Le profond bouleversement auquel nous assistons est bien entendu permis par les nouvelles technologies, de l'information et de la communication qui révolutionne les uns après les autres tous les secteurs d'activité économique. Ce qui est arrivé à l'hôtellerie, aux transports, s'étend progressivement à tous les secteurs économiques les obligeant à repenser complètement leurs modèles économiques

La grande innovation du nouveau monde, c'est le mariage entre ces nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'économie verte, l'un n'allant pas sans l'autre et l'économie verte trouvant, comme on le verra tout au long de ce rapport, un axe extrêmement important de développement dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication et dans leur organisation. Comme le dit Gilles Babinet<sup>6</sup>, il faut « *penser environnemental et digital* ».

#### 1.1.2.1.2. Une nouvelle Société pour un Nouveau Monde

Cette économie du Nouveau Monde génère une société du Nouveau Monde. Tout d'abord dans la manière de penser le monde et d'appréhender les sujets dans une approche interdisciplinaire, favorisant l'apparition de nouveaux acteurs hybrides notamment Think et Do Tank (voir sur ce point Laure Belot, op. cit.). Ensuite et surtout cette économie du Nouveau Monde s'appuie évidemment sur une société du Nouveau Monde organisée de manière différente avec des structures nécessairement innovantes.

---

6 Membre de cette mission

La problématique se situe en premier lieu, au niveau de la société civile. C'est le cas d'élite 3.0 décrite par Gilles Babinet qui représente un Nouveau Monde rassemblant des innovateurs qui font que des entreprises ou des projets se rassemblent dans des communautés en ligne. Les clubs se multiplient, dans lesquels ce sont les membres eux-mêmes des réseaux qui font le recrutement ce qui apporte le plus de démocratie et le plus de brassage. Par exemple, la [Kirios Society](#), société à but non lucratif, réseau d'entraide dans une quarantaine d'universités dans le monde notamment en Chine, en Inde et en Amérique du Sud. C'est un creuset des entrepreneurs de l'humain, une sorte de label donné à des personnalités d'exception qui n'ont pas forcément de diplôme. On peut citer également « [Hello Tomorrow](#) »<sup>7</sup> créé par Xavier Duportet, un Français qui vient de recevoir le prix MIT de l'innovation pour une méthode révolutionnaire de substitution aux antibiotiques

Mais au-delà, c'est la démocratie elle-même qui est interpellée. Le développement d'actions politiques non conventionnelles, difficilement dissociables de l'univers du numérique est très constitutif, consubstantiel, de l'identité de la jeune génération (voir sur ce point Laure Belot, op. cit.).

Pour Dominique Cardon, (auteur de « [La démocratie internet, promesses et limites](#) » aux éditions Seuil, « République des idées »): « *passer par la politique ne devient plus nécessaire pour s'engager, cela fait que même les constructeurs associés, ces nouvelles formes d'expressivité peuvent se manifester en étant grandement déconnectées de la représentation politique classique laquelle n'a plus vraiment de base. L'idée selon laquelle la politique ferait changer les choses est de moins en moins présente dans les esprits alors que les usages numériques permettent de réinventer l'Europe dans les réseaux, d'exprimer une volonté de changer la société sans pour autant vouloir prendre le pouvoir* ».

Les exemples se multiplient : des mouvements comme [See click fix](#)<sup>8</sup> aux Etats-Unis qui permet aux citoyens de dire et de montrer quand quelque chose dysfonctionne, comme [Govstat](#)<sup>9</sup> qui permet aux équipes au pouvoir en place d'afficher des objectifs publics et de mesurer les résultats obtenus, de [Parlement et citoyens](#)<sup>10</sup> ouvert en France, le lancement des programmes [territoires hautement citoyens](#)<sup>11</sup> ou le programme [D-CENTI](#)<sup>12</sup> qui donne à la nouvelle génération des interfaces pour pouvoir agir. Nous ne sommes qu'au début de cette révolution démocratique.

### 1.1.2.2. L'impérative nécessité d'indicateurs clairs et partagés par les citoyens

Pour prendre toute sa place, cette nouvelle économie nécessite que soient déterminés les indicateurs de réussite, qu'ils soient partagés par la population et qu'au final les responsables politiques les intègrent dans leur cadre d'action politique et économique.

Ces dernières années de nombreux travaux ont été réalisés pour déterminer des nouveaux indicateurs les plus pertinents. On peut citer en particulier, les travaux de la commission Stiglitz, ou plus précisément la « [Commission sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social](#)<sup>13</sup> » qui a remis son rapport fin 2009. Son but était « *d'identifier les limites du PIB comme indicateur de performance économique et de progrès social, d'examiner quel supplément d'information est nécessaire pour produire une image plus pertinente, de discuter quelle en serait la présentation la plus appropriée, et de vérifier la faisabilité des instruments de mesure proposés* ».

En 2011, l'OCDE a présenté pour la première fois son baromètre annuel intitulé [L'indicateur du vivre mieux](#)<sup>14</sup> étudié sur 34 pays membres. Il comporte 11 critères : Logement, Revenus, Emploi, liens sociaux, Éducation, Environnement, Engagement civique, santé, Satisfaction à l'égard de la vie, Sécurité, Équilibre travail vie.

7 <http://hello-tomorrow.org/>

8 <http://fr.seeclifix.com/>

9 <http://www.socrata.com/products/open-performance-govstat/>

10 <https://www.parlement-et-citoyens.fr/>

11 <http://democratieouverte.org/projets/territoires-hautement-citoyens>

12 <http://dcentproject.eu/>

13 [http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

14 <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/>

Divers pays se sont déjà engagés dans une politique du bien-être, ou sont en cours d'étude. On citera en autres le Bhoutan, les USA, la Bolivie, l'Allemagne, le Royaume Uni, l'Espagne, la Chine, l'Equateur et le Brésil.

En France, le projet de loi relatif aux nouveaux indicateurs de richesse a été adopté par le Parlement en avril dernier. Il prévoit que chaque année, le gouvernement remettra au parlement, un rapport présentant l'évolution, à moyen terme, d'indicateurs de qualité de vie et de développement durable. Il présentera également une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et envisagées pour l'année suivante au regard de ces indicateurs.

Un travail sur la définition des indicateurs, que le gouvernement doit maintenant mettre en place, a déjà commencé dans une commission conjointe du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et de France Stratégie. Celle-ci présentera en juin 2015 une dizaine d'indicateurs. Sont envisagés les critères suivants : qualité de vie et du vivre ensemble, santé, inégalités des revenus, sécurité, accès à l'emploi, accès au logement, accès à la culture, accès à l'éducation, accès au numérique, recyclage des déchets, biodiversité, investissement productif, situation financière du pays.

La [fabrique Spinoza](http://fabriquespinoza.fr)<sup>15</sup> (think-tank du bonheur citoyen), de son côté, ayant constaté que [la France est classée 28ème pays « le plus heureux](#)<sup>16</sup> », derrière l'Arabie Saoudite, et qu'elle consomme deux fois plus de psychotropes que la moyenne des européens, promeut le «bonheur citoyen» comme principe d'action politique fondamental. Elle prépare également un baromètre du «bien-être citoyen» permettant d'apporter un éclairage complémentaire face aux indicateurs largement promus que sont le chômage et le PIB.

Parmi l'ensemble des indicateurs retenus dans les diverses approches, l'un d'entre eux occupe une place majeure. Il s'agit de la santé. Celle-ci est à prendre au sens large selon la définition de l'OMS : état de complet bien-être physique, mental et social, et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

En effet la santé se retrouve au carrefour des enjeux sociaux et environnementaux. Au plan social, la santé est souvent la résultante d'autres facteurs tels que le bien-être, la pauvreté, le stress au travail, la satisfaction dans la vie, l'équilibre travail/vie personnelle. Au plan environnemental, la santé est directement impactée par les pollutions, qu'elles concernent les sols, l'air, la nourriture ou l'eau.

A ce sujet, on notera deux études qui viennent d'être publiées. La première, intitulée [Environnement et santé en Europe : où en sommes-nous ?](#)<sup>17</sup>, publiée conjointement par l'OMS et la CEEONU, indique que 1 européen sur 4 tombe encore malade ou décède prématurément à cause de la pollution de l'environnement. La [deuxième réalisée par l'OMS et l'OCDE](#), présentée le 28 avril 2015, estime à 7 millions le nombre de morts prématurés liés à la pollution de l'air dans le monde, soit 13 % de l'ensemble des morts sur la planète. Ce rapport estime également, qu'en Europe (50 pays), le coût économique des quelques 600 000 décès prématurés et maladies provoqués par la pollution de l'air atteignait, en 2010, le chiffre étourdissant de 1 600 milliards de dollars soit 10% du PIB de l'ensemble de l'Union Européenne !<sup>18</sup>

C'est une économie écologique, (une écolonomie<sup>19</sup>) et collaborative qui repose sur la qualité des écosystèmes et la qualité de la cohésion sociale. Mais concrètement quels secteurs économiques et quels acteurs sont-ils concernés ?

15 <http://fabriquespinoza.fr/>

16 <http://fabriquespinoza.fr/france-28eme-pays-le-plus-heureux/>

17 <http://www.euro.who.int/fr/media-centre/events/events/2015/04/ehp-mid-term-review/publications/improving-environment-and-health-in-europe-how-far-have-we-gotten>

18 [http://www.euro.who.int/en/media-centre/sections/press-releases/2015/air-pollution-costs-european-economies-us\\$-1.6-trillion-a-year-in-diseases-and-deaths,-new-who-study-says](http://www.euro.who.int/en/media-centre/sections/press-releases/2015/air-pollution-costs-european-economies-us$-1.6-trillion-a-year-in-diseases-and-deaths,-new-who-study-says)

19 Corinne Lepage *Vivre autrement* Grasset 2008

### 1.1.2.3 Quels sont les acteurs et secteurs de l'économie du Nouveau monde ?

L'économie du Nouveau monde ne se confond pas avec l'économie verte laquelle, d'une part, n'épuise de loin pas toute l'activité économique du Nouveau Monde et, d'autre part, couvre des secteurs qui sont en réalité encore totalement dans l'ancien monde. En effet, lorsqu'en France, on parle d'éco-entreprises ou d'économie verte, on ne parle pas obligatoirement du Nouveau Monde. De plus, certains distinguent aujourd'hui les emplois et secteurs verts strictement dédiés à l'économie verte des emplois et secteurs verdissants qui concernent une partie de l'activité des hommes ou des activités économiques concernés.

#### Qui sont les secteurs du Nouveau Monde ?

[Do Green et l'atelier symbiotique](#)<sup>20</sup> proposent le schéma des modèles durables émergents qui produisent précisément l'économie symbiotique, une porte d'entrée sur l'économie du Nouveau Monde

On retrouve les secteurs qui mettent les services éco systémiques au coeur de leur moteur de production : ingénierie écologique, éco habitat, chimie verte et matériaux biosourcés, agro-écologie, permaculture, bio mimétisme auquel il faut ajouter les énergies renouvelables.

Viennent ensuite les secteurs qui mettent la collaboration au coeur de leur génération de la rentabilité : économie circulaire, économie du partage de la fonctionnalité, économie de la contribution et de l'open source, économie sociale et solidaire, acteurs numériques associés à ces modèles, acteurs des circuits courts, acteurs des monnaies complémentaires ou autres services d'échanges locaux.

Enfin, les secteurs qui mettent l'éthique au coeur de leur modèle : commerce équitable, acteurs pionniers de l'agriculture biologique, AMAP et mouvement corollaire dans d'autres secteurs.

#### La différenciation avec l'économie verte.

Il existe bien entendu des croisements avec l'économie verte, mais les deux approches ne se recoupent pas.

Le PEXE qui regroupe des éco entreprises de France est centré sur le marché de l'environnement qui représente 2 % du PIB mondial (1.400 milliards de dollars soit près de deux fois le secteur des médicaments -855 milliards de dollars-). Au niveau des exportations, la France exporte pour 10,9 milliards de dollars ce qui représente 5,7 % du marché mondial.

Mais, encore faut-il déterminer ce qui est classé dans les éco-activités. Aujourd'hui ce sont essentiellement les domaines de l'eau et des déchets qui représentent l'essentiel de l'exportation. Les éco activités sont classées en 3 catégories :

- protection de l'environnement (pollution de l'air, eaux usées, déchets, déchets radioactifs, réhabilitation des sols et eaux, bruit, nature, paysage, biodiversité),
- gestion des ressources (gestion de l'eau, récupération, maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable)
- les activités transverses, services généraux publics, R&D et ingénierie.

Pour le COSEI (Comité Stratégique des Eco Industries) (Annexe audition COSEI), neuf filières vertes ont été identifiées conformément à l'étude du Commissariat Général au Développement Durable, dont les domaines énergie, environnement, bâtiment et transport.

---

20 <http://www.economie-symbiotique.fr/>, conçu par Isabelle Delannoy, membre de cette mission

Un certain nombre de domaines sont exclus de ce périmètre alors même qu'ils interviennent pour l'économie du Nouveau Monde comme l'écoconception, le textile, l'agriculture, la ville durable et l'adaptation aux risques ([Les 19 filières vertes](#)<sup>21</sup>).

Ainsi, on le voit, il y a une très grande variété dans la définition même du secteur. Une partie de ces activités est incontestablement à classer dans les activités du Nouveau Monde mais ce n'est pas la totalité des activités, par exemple une grande partie des activités déchets, dès lors qu'elles ne s'inscrivent pas dans l'économie circulaire et la réutilisation.

En revanche, de très nombreuses activités non classées éco-entreprises dans le domaine de l'agriculture, dans le domaine du BTP, dans celui des transports, dans celui de l'habitat durable, dans celui de la chimie, du textile, appartiennent bien au Nouveau Monde sans être répertoriées dans la catégorie des éco industries.

S'agissant, par exemple, du périmètre utilisé par le Conseil National de la Formation Professionnelle tout au Long de la Vie pour les formations liées à la transition énergétique et écologique, 10 filières ont été retenues : agriculture, agroalimentaire, gestion, recyclage, valorisation des déchets, énergie renouvelable, réseau électrique intelligent, automobile, bâtiment, chimie, plasturgie et forêts /bois.

## Quels sont les acteurs du Nouveau Monde ?

Tous ces acteurs font partie du Nouveau Monde, qu'il s'agisse d'entreprises, d'instituts, d'unités de recherche, d'associations, de coopératives ou de simples chercheurs et innovateurs citoyens.

Ainsi, la définition du périmètre de l'économie du Nouveau monde doit-elle être précisée et affinée. Mais, d'ores et déjà, il est évident que c'est en réalité toute l'activité économique qui est concernée à court ou moyen terme par l'entrée dans le nouveau Monde. Il ne s'agit pas de quelques secteurs, même si certains sont pionniers soit qu'ils soient porteurs d'innovations de rupture, soit qu'ils soient très directement et plus rapidement que d'autres impactés par le changement climatique et la rareté des matières premières. Il s'agit de l'ensemble du modèle économique et sociétal.

## 1.2. Ce Nouveau Monde est déjà là.

La transition s'accélère dans le monde (1.2.1) et en France, tout existe déjà pour assurer la transition (1.2.2). Le malheur c'est, qu'en France, cela ne fonctionne pas à grande échelle (1.2.3).

### 1.2.1. Déjà la transition s'installe dans le monde

La transition a déjà largement commencé dans le monde avec la transition énergétique, mouvement de bascule qui s'est opéré au tournant de la deuxième décennie du XXIème Siècle.

La baisse drastique de la rentabilité des énergies fossiles et fissiles comparée à l'accroissement de la rentabilité et la baisse des coûts des énergies renouvelables, pose à très court terme la question de la rentabilité des énergies du XXème siècle. De plus, dès lors que la question du stockage de l'électricité progresse de manière très rapide, le bouleversement est en route. La progression exponentielle du solaire dans le monde au cours des deux dernières années en témoigne

21 [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Ref\\_-\\_Filières.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Ref_-_Filières.pdf)

Ainsi, en 2014, l'énergie solaire représente 10 % de l'électricité du monde et devrait en représenter 20 % d'ici 2030. Les grands énergéticiens revoient leur modèle. Il faut ajouter bien sûr, la question des matières premières de plus en plus rares et donc coûteuses.

Même la finance est concernée. La nouvelle économie touche aussi le monde de la finance. Comme l'expliquent Laure Belot (la déconnexion des élites) et même la revue anglo-saxonne *the Economist*, les nouveaux modes de financement, par crowdfunding ou par prêts entre particuliers se développent rapidement. Selon *The Economist*, cette nouvelle finance qui a cru de 3 à 12 milliards de dollars (dont 9 pour les seuls Etats Unis) entre 2011 et 2014 ne devrait pas se substituer aux banques et aux mécanismes traditionnels mais la compléter et rendre l'ensemble du système plus stable. Le récent événement qui s'est déroulé à Paris sous le titre *Finance Climate Day* a démontré une réelle prise de conscience par la finance de son propre impact sur le changement climatique. Le fait que cette question fasse désormais partie des éléments fournis par les entreprises pour obtenir des financements est un pas très important en avant ; de la même manière l'annonce faite par un certain nombre de grands établissements financiers de ne plus financer les installations de charbon dans le monde est une très bonne nouvelle. Mais il ne s'agit que d'un premier pas. C'est en réalité tous les investissements fossiles et fissiles qui devraient progressivement être concernés ; de plus, les défis planétaires ne se limitent pas à la question climatique même si elle est majeure ; la question de la biodiversité (50 % des colonies d'abeilles américaines ont disparu en un an) et de l'explosion des pathologies sont tout aussi préoccupantes.

### **1.2.2. En France, tout existe déjà**

#### **La bonne nouvelle est que tout existe pour réussir rapidement la transition.**

Il existe sur nos territoires une multitude de bonnes réalisations du Nouveau Monde et des entreprises potentiellement leaders se développent (1.2.2.1). De plus, des synergies se sont déjà mises en place (1.2.2.2).

#### **1.2.2.1 Des réussites à valoriser**

#### **La clé du succès de la transition tient à son caractère désirable et reproductible.**

Autrement dit, plus les succès seront connus, avec leurs conséquences positives dans de nombreux domaines, plus nos concitoyens auront envie de s'inscrire dans cette démarche non pas parce que l'ancien modèle a échoué et qu'ils ne savent que faire, mais parce que le Nouveau Monde est possible et porteur d'espoir réel.

*Or, les réussites sont multiples.*

#### **• Les réussites entrepreneuriales**

Nous avons connu le stade des entreprises pionnières mais aujourd'hui il existe incontestablement des entreprises qui constituent de véritables succès pérennes.

On peut citer dans le domaine de l'économie circulaire [Interface](http://www.interfaceflor.fr/)<sup>22</sup> pour la moquette, [Schindler](http://www.ascenseur-eco.com/)<sup>23</sup> pour les ascenseurs, le [groupe Serge Ferrari](http://www.sergeferrari.com/)<sup>24</sup> pour les Toiles Composites ou [Xerox](http://www.xerox.fr/about-xerox/environment/frfr.html)<sup>25</sup> pour les photocopieurs qui sont des entreprises inscrites dans l'économie fonctionnelle et qui visent à atteindre la valeur d'usage la plus élevée possible, le plus longtemps possible tout en consommant le moins de ressources matérielles et

22 [www.interfaceflor.fr/](http://www.interfaceflor.fr/)

23 <http://www.ascenseur-eco.com/>

24 [www.sergeferrari.com/](http://www.sergeferrari.com/) dont le DG Romain Ferrari est membre de la mission

25 <http://www.xerox.fr/about-xerox/environment/frfr.html>

d'énergie possible et ce, avec la meilleure compétitivité possible. L'entreprise [Pocheco](#)<sup>26</sup>, située près de Lille, qui fabrique quelques milliards d'enveloppes par an, est un exemple d'une entreprise rentable, dans laquelle les bénéfices sont totalement réinvestis chaque année, qui est entrée dans un cycle d'économie circulaire et de recyclage et qui est partiellement autonome sur le plan énergétique. Et bien sûr [BlaBlaCar](#)<sup>27</sup>, qui connaît aujourd'hui un succès mondial, rejoint désormais par Drivy dans la voie de la réussite.

On peut citer également des plus petites sociétés innovantes et dynamiques : [Green Research](#)<sup>28</sup> établi à Caen avec 18 projets en cours de réalisation. Cette jeune entreprise est spécialisée dans la recherche la mise au point procède permettant de transformer de valoriser la biomasse d'origine agricole granulée biocombustibles.

[Olmix](#)<sup>29</sup> il s'agit d'une entreprise créée en 1995 qui devenue l'un des grands spécialistes des biotechnologies marines de chimie verte. Spécialiste des biotechnologies marines, cette société apporte des sources naturelles de nutrition et de santé aux animaux, plantes et aux hommes pour construire une chaîne complète et cohérente d'alimentation-santé. Elle emploie aujourd'hui 320 collaborateurs, produit un chiffre d'affaires de 65 millions d'euro dont 80 % à l'exportation. Elle s'appuie sur un réseau de 20 implantations mondiales qui couvrent 70 pays. Elle a son siège à Bréhat en Bretagne

[Drivy](#)<sup>30</sup> qui gère une plateforme de location de voitures entre particuliers. En décembre 2014, Drivy rassemble 500 000 membres et propose 2000 voitures de particuliers à louer dans toute la France. Elle a prévu d'étendre le service à d'autres pays européens et obtenu une levée de fonds de 6 millions d'euro.

Les exemples dans le monde sont nombreux. Le réseau [BALLE](#)<sup>31</sup> aux Etats-Unis fédère des initiatives. 12 exemples dans le monde sont cités par Frédéric Laloux (McKinsey) «[Reinventing organisations](#)» dont Burtzorg en Hollande.

Dans le domaine énergétique, un certain nombre d'entreprises ont innové que ce soit par leur produit, leur service ou leur façon de travailler pour bénéficier directement ou indirectement à l'environnement:

- [McPhy](#)<sup>32</sup> qui développe des technologies de l'hydrogène et du stockage d'électricité sur de magnésium
- [BoostHeat](#)<sup>33</sup> qui fabrique des chaudières à ultra haute efficacité énergétique
- [Albioma](#)<sup>34</sup> qui fabrique de l'électricité à partir de la biomasse notamment de la bagasse et qui s'inscrit dans une logique avec l'industrie sucrière
- [Economie d'énergie SAS](#)<sup>35</sup>, startup devenue une grosse PME : intégrateur numérique de la chaîne de service énergétique dont la présidente Myriam Maestroni<sup>36</sup> a été élue femme en or de l'année 2014
- [Solaire direct](#)<sup>37</sup> premier opérateur français dédié à la production d'électricité solaire
- [Réuniwatt](#)<sup>38</sup> qui grâce à des techniques de prévision de la production photovoltaïque permet une insertion massive et sécurité de cette énergie sur le réseau.

---

26 [www.pocheco.com/lentreprise](http://www.pocheco.com/lentreprise)

27 <http://blablacar.fr/>

28 <http://www.greenresearch.fr>

29 <http://www.olmix.com/fr>

30 <http://www.drivy.com>

31 <http://bealocalist.org/> Business Alliance for Local Living Economies

32 [www.mcphy.com/fr/](http://www.mcphy.com/fr/)

33 [www.boostheat.com/accueil.html](http://www.boostheat.com/accueil.html)

34 [www.albioma.com/](http://www.albioma.com/)

35 <http://www.economiedenergie.com/>

36 Membre du groupe de travail

37 [www.solardirect.com/](http://www.solardirect.com/) dont le Président Directeur Général est membre de la mission

38 [reuniwatt.com/fr/](http://reuniwatt.com/fr/)

- Inneovox qui a mis au point une technologie innovante détruisant les déchets dangereux à 99%

Et bien qu'il ne s'agisse pas d'entreprises même si c'est une pépinière remarquable d'innovations, il faut citer l'[INES](http://www.ines-solaire.org/)<sup>39</sup>, filiale du CEA à Chambéry qui est à l'avant-garde des nouvelles technologies. Le CEA Tech va du reste créer un site recherche-développement à Lille<sup>40</sup> centré sur les énergies renouvelables. C'est une preuve supplémentaire s'il en fallait de la dynamique créée par la troisième révolution industrielle.

Dans le domaine de l'innovation sociale, on peut citer [France Barter](https://www.francebarter.coop/)<sup>41</sup> qui développe des échanges interentreprises en monnaies complémentaires locales ou [Akuo Energy](http://www.akuoenergy.com/accueil.html)<sup>42</sup>, centrale solaire photovoltaïque à La Réunion qui combine stockage, maraîchage et un projet de réinsertion sociale

Certaines entreprises qui appartiennent pourtant à des secteurs traditionnels démontrent que ces secteurs aussi peuvent appartenir au Nouveau Monde. Ainsi, [Tela Botanica](http://www.tela-botanica.org/site/accueil)<sup>43</sup> est une coopérative particulièrement innovante qui crée des liens entre les botanistes francophones, collecte des données pour les mettre à disposition des botanistes et regroupe les initiatives qui concourent au développement de la botanique. De même, [Botanic](https://www.botanic.com)<sup>44</sup> s'est fait une spécialité de développer un jardinage écologique avec un concept global.

On peut citer également comme réussites les exemples de l'ESS: [la NEF](http://www.lanef.com/)<sup>45</sup>, [les Jardins de Cocagne](http://www.reseaucocagne.asso.fr/)<sup>46</sup> qui rassemblent 150 000 citoyens pour dynamiser l'agro écologie, [Enercoop](http://www.enercoop.fr)<sup>47</sup>...

Il ne s'agit là que de quelques exemples. Mais, figure en annexe du rapport une liste secteur par secteur des entreprises innovantes et leaders dans leur domaine. (**voir le tableau en annexe 1**)

#### • Les réussites territoriales

Elles sont très nombreuses car c'est incontestablement au niveau territorial aujourd'hui que l'on trouve des exemples les plus intéressants et les plus réussis de synergies entre les différents acteurs et de dynamiques locales. On se contentera donc de citer quelques exemples pris à l'étranger et en France. A commencer par l'exemple de Barcelone qui est remarquable. Le premier fablab a été réalisé en 2007.

L'objectif de la ville est de disposer d'un fablab par quartier d'ici 2020 afin qu'à cette date, Barcelone soit une fabcity. L'objectif à long terme est de permettre de disposer grâce à un écosystème local d'une ville autosuffisante sur le plan énergétique, autonome à hauteur de 50 % pour l'alimentation et pour la production industrielle d'ici 30 ans. On peut également citer le modèle de Genève où le syndic fait une offre de fonctionnement d'hébergement. Il s'agit d'un loyer avec tous les services compris. Ou encore, les coopératives [Evergreen](http://www.evergreencooperatives.com/)<sup>48</sup>, nées à Cleveland, lorsque la ville était quasiment faillite, constituent un réseau d'entreprises qui appartiennent aux salariés, sont basées localement et embauchent localement. L'exemple la société [Mondragon](http://www.mondragon-corporation.com/fr/)<sup>49</sup> en Espagne est remarquable avec 120 coopératives 10 000 employés propriétaire et un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars.

En France, l'exemple le plus achevé est celui du [Master plan de la région Nord-Pas-de-Calais](http://www.latroisiemerevolutionindustriellenordpasdecalsais.fr/)<sup>50</sup> (voir Vème partie), les expériences locales de [Montdidier](http://www.regiecommunaledemontdidier.fr/tpl/std_rubrique.php?docid=5648)<sup>51</sup>, de la [Communauté de Communes du Mené](http://www.ccmene.fr/accueil/pole_energies/la_route_des_energies)<sup>52</sup> et la

39 <http://www.ines-solaire.org/>

40 <http://www.lillemetropole.fr/mel/actualites-metropole-lille/economie-emploi/cea-tech.html>

41 <https://www.francebarter.coop/>

42 <http://www.akuoenergy.com/accueil.html>

43 <http://www.tela-botanica.org/site/accueil>

44 <https://www.botanic.com>

45 <http://www.lanef.com/>

46 <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

47 [www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr)

48 [evergreencooperatives.com/](http://www.evergreencooperatives.com/)

49 [www.mondragon-corporation.com/fr/](http://www.mondragon-corporation.com/fr/)

50 <http://www.latroisiemerevolutionindustriellenordpasdecalsais.fr/>

51 [http://www.regiecommunaledemontdidier.fr/tpl/std\\_rubrique.php?docid=5648](http://www.regiecommunaledemontdidier.fr/tpl/std_rubrique.php?docid=5648)

52 [http://www.ccmene.fr/accueil/pole\\_energies/la\\_route\\_des\\_energies](http://www.ccmene.fr/accueil/pole_energies/la_route_des_energies)

[coopérative énergie partagée en Alsace](#)<sup>53</sup>. Mais il faut également citer les écosystèmes locaux qui se mettent en place comme dans la Drôme avec la [Biovallée](#)<sup>54</sup> qui couple un projet Territoire à Energies Positives (TEPOS) et un projet d'économie circulaire et où deux opérations particulières sont actuellement menées : d'une part un système de mutualisation pour l'usage des véhicules et d'autre part un réseau intelligent pour traiter l'épuration. La réalisation du Tarn et des portes du Tarn (lien) qui couvre un parc de 200 ha planifié sur 20 à 30 ans, développé par une société publique locale. L'originalité de ce projet est son approche systémique autour de la sobriété énergétique et de matières premières mais aussi une mutualisation dans la satisfaction des besoins. Ou encore l'exemple des [fermes de Figeac](#)<sup>55</sup>. À l'origine, il s'agissait d'une coopérative agricole fondée sur les circuits courts qui s'est adjointe une coopérative des toits pour favoriser les toits photovoltaïques puis qui est à l'origine d'un parc citoyen éolien. 1,6 millions d'euro ont été levés qui ont été réinvestis sur le territoire

On ajoutera la proposition territoriale du plan ESS : Créer des maisons cantonales de L'ESS qui accompagnent et informent les citoyens. Les 16 structures du mouvement « [transition citoyenne](#) »<sup>56</sup> proposent des solutions ESS de terrain (finance éthique, Energie verte, économie locale, installations agricoles) et proposent d'organiser une diffusion de proximité.

Mais ce projet n'a pas encore abouti.

Il faut également citer le projet de Dijon de créer une cité de l'autre économie dont, Jacques Nodin, président d'[Envie](#)<sup>57</sup> une entreprise spécialisée dans le recyclage de produits électroménagers est à l'origine. Il s'agit d'un projet autour de l'économie circulaire qui devrait voir le jour en 2017. Une surface de 4.500 m<sup>2</sup> dédiée aux commerces et services de proximité sur la base des circuits courts pour permettre la commercialisation des produits agricoles et viticoles locaux mais aussi pour développer le e-commerce.

Dans un autre ordre d'idées, le [plan régional d'économie circulaire d'Aquitaine](#)<sup>58</sup> sur impulsion du président du conseil régional s'appuie sur le club d'entreprises Aquitaine croissance verte. Ce plan repose sur un partenariat conclu avec la fondation Ellen MacArthur.

Et cette liste n'est évidemment pas du tout exhaustive...Une cinquantaine de projets autour de l'économie circulaire sont en cours ou très avancés avec des périmètres et des ambitions variables. On peut comprendre cet engouement à la lecture du très récent rapport du Club de Rome<sup>59</sup> fondé sur le cas d'étude de l'économie suédoise qui évalue le bénéfice du passage à l'économie circulaire à 100 000 emplois nouveaux, soit 2 à 3% de la population active suédoise, une augmentation du PIB de 10 Mds d'euro par an !

#### • Les réussites agricoles

Le monde agricole est un monde en difficulté mais en pleine transition (voir ci-dessous 3.2.1.4)).

Pourtant, il connaît des succès indéniables dans la transition vers le Nouveau Monde. C'est tout d'abord le cas des circuits courts avec la réussite des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et celle des paysans boulangers. Le mouvement *slow Food*, né en Italie sous l'impulsion de Carlo Petrini fait des émules en France et dans le monde. L'intérêt de ce mouvement est sa diversification : promotion de la biodiversité, partage de semences traditionnelles, achats de nourriture dans les épiceries locales et les marchés producteurs, création d'un marché en ligne avec un guichet unique pour les produits locaux au Michigan, jonction avec les cantines et les restaurants, avec l'université du Michigan et même **des hôpitaux et cliniques ont inventé les ordonnances de santé qui prescrivent des patients démunis, des fruits et des légumes frais** qu'ils se procurent gratuitement sur les marchés producteur partenaires.

53 [www.energies-partagees-alsace.coop/](http://www.energies-partagees-alsace.coop/)

54 [www.biovallee.fr/](http://www.biovallee.fr/)

55 [sicaseli.fr/](http://sicaseli.fr/)

56 [www.transitioncitoyenne.org/](http://www.transitioncitoyenne.org/)

57 <http://www.enviedijon.fr/>

58 <http://www.aquitaine.fr/actions/territoire-durable-et-solidaire/environnement/economie-circulaire#.VVdMf-eRg2s>

59 The circular Economy and Benefits for the Society April 2015 <http://www.clubofrome.org/cms/wp-content/uploads/2015/04/Final-version-Swedish-Study-13-04-15-till-tryck-ny.pdf>

En France, la filière bio s'organise autour de [Synabio](#)<sup>60</sup> avec des réussites comme [Léa Nature](#)<sup>61</sup> mais, les petites entreprises de transformation de la filière peinent.

Des coopératives comme [Terrena](#)<sup>62</sup> ont opté pour une agriculture écologiquement intensive, rentable, très connectée qui constitue la jonction entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique.

Il faut également citer [les fermes d'avenir](#)<sup>63</sup>, projet mené par Maxime de Rostolan ; il s'agit d'une expérimentation qui a démontré que sur 1,4 ha, un projet de permaculture a permis avec 100 000 € d'investissements de créer en trois ans ,trois emplois et d'atteindre l'équilibre économique. Sur cette base, a été lancé le concours fermes d'avenir destiné à récompenser des initiatives qui s'inscrivent dans cette logique. L'objectif est de prouver que l'on peut recréer 200 à 300 000 emplois dans l'agriculture sur de petites exploitations, en garantissant une agriculture saine et durable. L'idée est également de créer une fonction de « manager de ferme » capable d'organiser la mutualisation entre ces petites exploitations pour pouvoir partager un certain nombre de fonctions comme le marketing et/ou des outils que chacune des exploitations n'aurait pas les moyens de financer.

### • Les réussites citoyennes

Il est plus que temps de s'intéresser aux initiatives citoyennes. Celles-ci sont très nombreuses, dans tous les domaines et très peu valorisées voire méprisées. On citera les [Colibris](#)<sup>64</sup>, les actions menées par [les zèbres](#)<sup>65</sup>, ou les réseaux actuels comme l'[ICDD](#)<sup>66</sup> (référence), [Imagination for people](#)<sup>67</sup>, [Call for team](#)<sup>68</sup>, [On passe à l'acte](#)<sup>69</sup> ou encore [Ashoka](#).

Dans le cadre de la préparation de la COP 21 on peut citer [l'initiative Paris Climat 2015](#)<sup>70</sup> ou celle des [acteurs de la transition énergétique](#)<sup>71</sup>.

Enfin, des réalisations comme celle de Louis Massias avec [ERCISOL](#)<sup>72</sup>, une des premières coopératives d'habitants ayant financé des projets d'énergies renouvelables non seulement sur leur territoire mais également sur d'autres territoires.

Toutes ces initiatives décrivent un nouvel univers dans lequel les acteurs ont su nouer les premières synergies.

### 1.2.2.2 Les synergies existantes

Il existe aujourd'hui de très nombreux systèmes tentant de créer des synergies sur différentes bases. La difficulté est qu'il n'existe aucune coordination, collaboration ni coopération entre ces différentes organisations. Pour raisonner par analogie avec un jeu de Lego, tout se passe comme si on était en présence d'une multiplication de pièces détachées qui permettraient, si elles étaient rassemblées de constituer un objet parfaitement opérationnel mais qui, malheureusement restent éparées, par manque de moyen(s) et de volonté pour les rassembler. La quatrième partie de ce rapport traitera précisément de ce sujet.

60 [www.synabio.com/](http://www.synabio.com/)

61 <http://www.leanature.com>

62 [www.terrena.fr/](http://www.terrena.fr/) dont le directeur du développement est membre de cette mission

63 <http://www.fermesdavenir.org>

64 [www.colibris-lemouvement.org/](http://www.colibris-lemouvement.org/)

65 <http://www.bleublanczebre.fr/>

66 <http://icdd.fr>

67 [imaginationforpeople.org/fr/](http://imaginationforpeople.org/fr/)

68 [www.callforteam.com/](http://www.callforteam.com/)

69 <http://onpassealacte.fr/>

70 <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid87498/appele-a-initiative-climat-et-developpement-durable-les-327-propositions-des-universites-ecoles-et-grands-etablissements.html>

71 <http://transitionenergetique.org/>

72 [ercisol.com/](http://ercisol.com/) dont le Président est membre de cette mission

Pour autant, quelques synergies se sont déjà mises en place.

### Les synergies par métier

Il existe tout d'abord des synergies par métier... au niveau des chambres syndicales et professionnelles axées sur l'économie verte et/ou l'économie du Nouveau Monde (En annexe, cartographie des types d'activités de la nouvelle économie et organisation de références). Les clubs métier regroupent également des entreprises innovantes, comme la valorisation des mousses et des textiles, le sort des véhicules en fin de vie, (recyclium avec l'Unicem<sup>73</sup>), etc....

Le réseau construction bio ressources pour les entreprises intéressées par ce sujet. Altertex<sup>74</sup> est un organisme qui s'est donné pour objectif de stimuler le développement durable dans le textile. Cette association représente aujourd'hui 45 entreprises et 1200 salariés...

Dans le domaine de l'énergie, on peut citer également le syndicat des énergies renouvelables<sup>75</sup>, France énergie éolienne<sup>76</sup>, le Gimelec<sup>77</sup> qui est un groupement d'industriels dans le secteur de l'intelligence énergétique. Et les exemples de regroupement professionnel pourraient être multipliés car ils existent dans tous les secteurs.

### Il existe aussi des organisations transversales.

Des organisations transversales ont été mises en œuvre comme le PEXE<sup>78</sup> (à l'origine Plan Export des co-entreprises) pour l'export, le Comité stratégique des éco-industries<sup>79</sup> (COSEI) qui regroupe les filières stratégiques de l'économie verte, les domaines liés à la transition énergétique, le domaine de gestion de des ressources et la protection de l'environnement. Il agit dans le cadre de quatre thématiques eaux, énergie renouvelable, valorisation industrielle des déchets, efficacité énergétique. Il possède également des thématiques transversales. 3 contrats de filière ont été validés et celui de l'efficacité énergétique vient d'être signé.

Plusieurs instituts ont été créés, l'Institut de l'Economie Circulaire<sup>80</sup>, l'Institut Européen de l'Economie, de la Fonctionnalité et de la Coopération<sup>81</sup>, l'Institut INSPIRE<sup>82</sup>.

Des mouvements plus proches des chefs d'entreprise centrés sur les questions sociales et environnementales se sont également constitués : le Mouves<sup>83</sup>, le réseau entreprendre<sup>84</sup>, le comptoir de l'innovation<sup>85</sup>, entrepreneurs d'avenir<sup>86</sup>, CJD<sup>87</sup>, CJDES, association progrès et management<sup>88</sup> (APM), innov'acteur, INOVECO<sup>89</sup>,...

Des associations plus centrées sur un sujet particulier se sont également constituées : Financement

73 <http://www.unicem.fr/recherche?query=Recyclage>

74 [altertex.fr/](http://altertex.fr/)

75 <http://www.enr.fr/>

76 [fee.asso.fr/](http://fee.asso.fr/)

77 [www.gimelec.fr/](http://www.gimelec.fr/)

78 [www.pexe.fr/](http://www.pexe.fr/)

79 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-comite-strategique-des-eco.html>

80 <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>

81 <http://www.crepe-efc.com/>

82 <http://www.inspire-institut.org/>

83 [mouves.org/](http://mouves.org/)

84 [www.reseau-entreprendre.org/](http://www.reseau-entreprendre.org/)

85 [www.lecomptoirdelinnovation.com/](http://www.lecomptoirdelinnovation.com/)

86 [www.entrepreneursdavenir.com/](http://www.entrepreneursdavenir.com/)

87 [www.cjd.net/](http://www.cjd.net/)

88 <https://www.apm.fr/>

89 [www.inoveco-innovation.fr/](http://www.inoveco-innovation.fr/)

[Participatif France](#)<sup>90</sup>), [Biomimicry Europa](#)<sup>91</sup>.

Enfin, des associations regroupent des acteurs qui s'intéressent au sujet du développement durable : [comité 21](#)<sup>92</sup>, [Orée](#)<sup>93</sup> auxquelles il faut ajouter les O.N.G. qui ont décidé de créer des synergies avec les entreprises qui acceptent a minima de faire des efforts : FNH ou WWF.

### Les synergies territoriales

De plus en plus, les collectivités qui s'inscrivent dans la nouvelle logique cherchent à se créer en réseaux. C'est le cas des villes pour le climat, du réseau des TEPOS en plein essor, mais aussi des synergies régionales. Le [R20](#)<sup>94</sup> créé par le gouverneur Schwarzenegger s'inscrit dans cette logique. Plus modestement, la Bretagne a décidé de s'associer avec des régions européennes et américaines pour travailler avec la startup sur 3 thématiques: l'émergence, l'accompagnement et le fonctionnement en cluster. [Le Réseau AMORCE](#)<sup>95</sup> créé voici près de 30 ans regroupe plusieurs centaines de collectivités locales et de professionnels pour échanger les bonnes politiques sur la transition énergétique Enfin, le « Gouvernement of majors » regroupent plus de 6000 villes en Europe qui sont mobilisées contre le changement climatique.

Reste à imaginer comment on peut changer d'échelle et trouver des solutions de synergie globale.

Les solutions seront examinées ci-dessous. Elles s'appuient sur les réseaux existants, qu'il s'agisse des réseaux de coopération, du numérique ou du bien commun. Ces réseaux ont été décrits en première partie. Il est indispensable de les répertorier et de les utiliser comme vecteurs de la cartographie dont il sera question ci-dessous.

### 1.2.3. Mais un manque de succès global

Si l'on met bout à bout ces synergies, la multiplicité des innovations qui marchent, et dans tous les domaines, la question que l'on peut se poser est celle de savoir pourquoi cela ne marche pas au niveau global ou tout au moins pas suffisamment bien ni suffisamment vite.

Car au niveau national, cela ne marche pas et quand cela marche, cela ne décolle pas assez vite. Le problème est celui de la massification et de la bascule en termes de poids. Les acteurs sont ignorés (1.2.3.1.) et la France jusqu'à présent n'est pas rentrée effectivement dans la transition énergétique (1.2.3.2).

#### 1.2.3.1 Des acteurs ignorés

Tous les acteurs souffrent parce qu'ils manquent d'accès aux ressources existantes et aux marchés, que la demande n'y est pas. Les appels d'offre et appels à projets ne sont pas structurés pour qu'ils puissent y répondre. Ils se retrouvent hors case ou souffrent de spécificités opposées à ce qui fait leur plus-value dans la nouvelle économie (locale, coopérative ou mutualisée). Mises à part pour les constructions d'infrastructures lourdes (énergies renouvelables par exemple), les acteurs de la nouvelle économie sont en dehors du radar des investisseurs : les sommes dont ils ont besoin ne sont pas assez élevées. Les entreprises, notamment spécialisées en ingénierie écologique, à fort pouvoir de restauration écologique, plus-value sociale et économique par la création de nouvelles filières, n'arrivent pas se développer en France. Plusieurs d'entre elles doivent fermer leur agence française alors qu'elles développent des filiales à l'étranger : elles font état d'un problème culturel comme réglementaire.

90 [financeparticipative.org](http://financeparticipative.org)

91 <http://www.biomimicry.eu/>

92 [www.comite21.org](http://www.comite21.org)

93 [www.oree.org/](http://www.oree.org/)

94 <http://regions20.org/>

95 <http://www.amorce.asso.fr/fr/>



La situation est parfois ubuesque et nombreux sont les chefs d'entreprise qui se plaignent à juste titre de se heurter à des murs permanents. Les jeunes et les autres partent déposer leurs brevets ailleurs. Les organismes existants n'ont aucun soutien et ne disposent que de peu ou pas de moyens.

La situation du PEXE est une illustration à la limite de l'absurde des efforts que peut fournir un tout petit nombre de personnes pour créer un outil qui pourrait être infiniment plus utile s'il disposait de moyens puisqu'il regroupe aujourd'hui 6.000 entreprises. C'est à lui seul un paradoxe Cette organisation ne dispose d'aucun moyen financier alors qu'elle fait un travail essentiel en particulier à l'international. Mais il ne lui est prodigué que de bonnes paroles comme si elle était destinée à ne rester qu'une vitrine de ce que la France pourrait faire ... et ne fait pas. Les entreprises, en particulier du secteur et de l'énergie et du bâtiment, se plaignent d'obstacles considérables auxquels elles se heurtent rendant très difficile le développement d'une véritable offre française à l'export comme sur le marché intérieur.

Dans le même ordre d'idées, l'initiative remarquable que constitue celle des acteurs de la transition énergétique (200 organisations représentant 1 million d'emplois, 1,2 millions de syndiqués, 700 000 adhérents d'associations, 600 collectivités locales) n'est en rien aidée ni soutenue.

Cette situation a des causes qu'il convient de rechercher. Elle contribue évidemment à la stagnation de l'économie et au chômage en même temps qu'à la perte de moral et de volonté d'entreprendre de nos concitoyens, due à l'absence totale de visibilité sur l'avenir.

Malgré les très nombreux succès dont il a été question ci-dessus, ces initiatives restent l'affaire de quelques-uns ou tout au moins sont traitées comme telles par les politiques et les médias, et restent donc largement inconnues du grand public. La pensée économique dominante les cantonne à des exemples anecdotiques....Quand elle ne les ignore pas.

### **1.2.3.2 Le refus français d'entrer effectivement dans la transition énergétique**

La mutation énergétique est déjà avancée dans de nombreux pays mais pas en France où elle n'est ni appuyée, ni soutenue. Elle est en réalité, combattue dans les actes. Certes en paroles voire même en dispositions législatives, les engagements ne manquent pas mais dans la réalité, dans l'application et dans les choix d'investissements, c'est bien l'économie du XXème Siècle qui continue à être aidée et soutenue ainsi que les grands groupes qui la supporte. Il conviendra de voir si les espoirs que porte la loi sur la transition énergétique se traduisent dans les faits et dans la durée. La loi contient des avancées indéniables dans l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, l'évolution du bouquet énergétique. Mais ses ennemis n'ont pas désarmé et jouent sur le temps. L'expérience prouve en effet qu'une loi ne suffit pas et que le diable se cache dans les détails .

L'enjeu est donc celui d'un changement d'échelle et de changement de paradigme.

Pour cela, il faut d'abord réfléchir sur la transition.

### 1.3 Penser et organiser la transition

Le plus vite sera le mieux. Il faut en effet comprendre que tous les secteurs et entreprises sont menacés de destruction à court ou moyen terme. Dans la transition, les enjeux de travail et les conséquences pour les acteurs économiques du XXème siècle sont considérables. C'est un des enjeux majeurs de la transition.

Pour cette raison et de manière plus générale pour répondre aux innombrables conséquences de la transformation, il faut investir sur le travail de la transition elle-même identifiant les fractures, en imaginant les passerelles géographiques, sociales, générationnelles (voir 3.1.2.7), en imaginant les opérations pilotes qui peuvent donner confiance, en définissant un processus de management, un processus *step by step* avec un management approprié. (Voir Vème partie)

La transition dont il s'agit n'est pas seulement la transition écologique. La transition écologique implique une utilisation rationnelle et efficace des ressources notamment au regard du changement climatique et de leur déplétion, de l'évolution des écosystèmes et de résilience pour les territoires, les procédés industriels et agricoles, les biens et les services.

La transition dont il est ici question nécessite un renversement de paradigme dans notre façon de voir les écosystèmes : dans la nouvelle économie, ils sont utilisés en premier lieu pour les fonctions qu'ils produisent (épuration, infiltration, temporisation des températures et évènement hydro climatiques extrêmes, nourriture) et non exploités en eux-mêmes. La nouvelle économie conduit donc à régénérer des écosystèmes de qualité, afin qu'ils expriment au mieux leur fonction et non à les détruire. La qualité des écosystèmes est ainsi un des moteurs de la nouvelle économie.

La transition dont il s'agit conduit à générer un nouveau modèle qui touche à tous les domaines de la vie en société : consommer, produire, travailler et vivre ensemble (y compris notre relation avec la nature). Dès lors, plutôt que de parler de transition écologique, laquelle intègre la transition énergétique, il vaut mieux parler de transition économique et sociétale en même temps qu'écologique et énergétique de manière à ne pas donner l'impression que c'est l'écologie seule qui en définitive est à l'origine de cette transition.

Elle en est cependant un des vecteurs essentiels avec la révolution numérique. Ce sont ces deux vecteurs qui sont précisément ceux de la transition majeure à laquelle nos sociétés sont aujourd'hui confrontées pour le meilleur et espérons non pour le pire. Malheureusement dans notre pays, les obstacles à l'entrée dans le Nouveau Monde sont nombreux et pesants.

## II LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU NOUVEAU MONDE

Malgré les réussites décrites précédemment (121), les acteurs français de la nouvelle économie peinent à développer leurs nouvelles activités et à assurer la mutation des activités plus traditionnelles

Cette partie décrit les obstacles rencontrés et leurs principales causes sans entrer dans trop de détails.

L'objet de ce rapport est en effet d'être avant tout force de propositions. Les différentes causes, ne seront donc abordées que de manière succincte et des renvois seront opérés soit vers des ouvrages soit vers une documentation supplémentaire.

Les obstacles identifiés par cette mission peuvent être classés en deux catégories : Les obstacles systémiques (2.1) et les obstacles spécifiques (2.2).

### 2.1. Les obstacles systémiques

Cinq obstacles qualifiés de systémiques en ce qu'ils touchent à la nature et à l'organisation de l'ensemble de notre société ont été identifiés : une société de méfiance et de défiance (2.1.1), une conception pervertie du progrès scientifique (2.1.2), une approche trop frileuse de l'innovation (2.1.3), un modèle entrepreneurial dominant trop figé (2.1.4.) et des soucis dans l'organisation de la recherche (2.1.5) sans que cette liste ne prétende avoir épuisé le sujet.

#### 2.1.1. La société de méfiance et de défiance

L'obstacle premier est sans doute celui de l'organisation de la société française, société de castes, très verticale, hermétique à la transformation du monde et en particulier à la société de réseaux. Il existe une méfiance historique de l'Etat et donc du pouvoir à l'égard de la Société. L'Etat n'attend pas du citoyen qu'il soit actif et responsable de quelque politique que ce soit *à fortiori* de la transition. Il attend de lui qu'il contribue, vienne toucher ses primes et réponde aux injonctions qui lui sont adressées.

Or, le Nouveau Monde appelle un citoyen très actif et responsable. Ce problème, particulièrement bien décrit par Laure Belot dans « La déconnexion des élites » op.cit., se traduit par une double défiance réciproque : une défiance des élites à l'égard de la société mais également une défiance citoyenne à l'égard du pouvoir qui s'accompagne d'une véritable crise de la culture citoyenne. Qui se soucie aujourd'hui du bien commun et de l'intérêt général ?

Il faut cesser de trouver normal que chacun ne cherche qu'à sauver sa carrière au détriment de l'intérêt général. Dans la nouvelle économie, la démarche citoyenne est au coeur des enjeux et ce n'est que dans le collectif et le partage que l'on peut progresser. On peut éviter les drames des biens communs à la condition d'admettre de raisonner en termes de système, d'avantages collectifs, ce raisonnement s'appliquant à tous, Etat comme Société, entreprises comme citoyens.

### 2.1.2. Une conception pervertie du progrès scientifique

La France est attachée à une idée du progrès scientifique qui date du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette conception indispensable à relever des défis, même si elle ne suffit pas à tout régler, est liée aux prix Nobel obtenus au début du XX<sup>ème</sup> Siècle, en particulier dans les filières scientifiques et notamment en physique. Cette idée du progrès scientifique, nécessairement positif, qui peut conduire au scientisme s'accompagne d'une confiance dans toutes les réalisations industrielles massives, dans la technologie qui est appelée à sauver le monde. Cette particularité franco-française se traduit par la crainte obsessionnelle du prétendu blocage que constituerait le principe de précaution que la France a pourtant inscrit dans sa Constitution après qu'il ait été écrit dans les Traités communautaires. Il est paradoxal de constater que le principe de précaution est d'autant plus dénigré, voire détesté en France qu'il est plutôt moins appliqué qu'ailleurs, puisque c'est bien en France que se sont produits la plupart des grands scandales sanitaires : médiateur, prothèses PIP, sang contaminé, hormone de croissance (même si certains de ces cas relèvent de la fraude-) etc....

Or, le principe de précaution et plus généralement toutes les questions touchant à la santé et à l'environnement sont aujourd'hui très clivantes. Elles font même l'objet d'une véritable détestation, voire d'une haine de la part d'un certain nombre de d'intérêts économiques. Une forme de revanche post-Grenelle est enclenchée, totalement contreproductive, mais qui s'explique par la politisation du sujet alors qu'il devrait s'agir, dans une société mature, d'un sujet économique-social central, certes ouvert au débat, mais non idéologique. Dans d'autres pays, comme la Chine ou l'Allemagne, le sujet est traité de manière totalement différente. En fait, la mise en oeuvre du principe de précaution est une autre manière de nommer la prise de décision en situation d'incertitude, compte tenu des connaissances du moment, ce qui sera la condition *sine qua non* d'un choix éclairé, face à l'accroissement des connaissances scientifiques au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle et des siècles suivants, dont on ne connaîtra pas, à priori, les conséquences des applications technologiques, notamment sur la santé humaine. C'est donc un principe qui prône une démarche de décision intelligente, et non une attitude inhibitrice.

La résultante est un clivage autour du progrès, comme si le progrès notamment scientifique, pouvait être combattu par principe et toute innovation technologique admise comme bénéfique, également par principe. Voilà une attitude absurde, dogmatique. Le progrès des connaissances est toujours bon à prendre et le progrès technologique l'est quand il sert le progrès humain. Malheureusement, l'histoire enseigne que certaines applications technologiques ont souvent servi davantage les intérêts des responsables politiques qui les autorisent et des entreprises qui les mettent en oeuvre, plutôt que celle de la population du ou des pays concernés. L'essentiel est donc de connaître et d'apprécier l'objectif de la nouvelle technologie et de disposer d'un rapport coût /avantage sociétal objectif.

### 2.1.3. Une approche trop frileuse de l'innovation

Le profil des innovateurs en particulier citoyens ne correspond pas à celui qui est pris en compte en France.

De manière totalement paradoxale alors que nous sommes une Nation créative, dont les pays étrangers se disputent les meilleurs éléments, notre pays développe une méfiance à l'égard des innovations atypiques et donc des innovations de rupture. Nous sommes figés dans une approche classique de type R&D et donc de méfiance à l'égard de ces innovations de rupture qui entraînent la peur des autorités... Une innovation disruptive ou de rupture est une innovation qui introduit un changement de comportement « profond », qui induit de nouvelles manières de percevoir le monde. Les innovations disruptives proposées ci-dessous cherchent de plus à résoudre des problèmes sociétaux et/ou environnementaux contribuant aux blocages de nos sociétés.

Ce n'est guère étonnant dans la mesure où ceux qui sont chargés d'examiner les innovations sont tout sauf des innovateurs de telle sorte qu'un tel système est par nature contre-productif pour les innovations de rupture. Ce sont pourtant elles qui, par argument de probabilité, ont le plus de chances de changer le monde et par voie de conséquence de créer de nouvelles valeurs économiques.

En France pour bénéficier d'un soutien ou d'une autorisation de quelque nature que ce soit, il faut « entrer dans une case ». Or, par définition, une innovation de rupture n'entre dans aucune case. Elle est donc a priori exclue de tout système d'autorisation et de tout système de financement d'autant que face à l'incertitude, la décision ne sera pas prise en détournant le principe de précaution !

A fortiori, les ruptures économiques et managériales sont encore bien plus difficiles que les ruptures technologiques. Par exemple, une maison en bois qui revient à 700 € le m<sup>2</sup> alors qu'une maison habituelle coûte 1500 € le m<sup>2</sup> ne va pas pouvoir s'insérer sur le marché parce que la rupture est trop importante au regard des habitudes ancrées et surtout des intérêts économiques en place. Et c'est encore pire pour les innovations sociales

Beaucoup de projets d'individus ou de petites PME n'aboutissent pas. Par exemple, l'ADEME finance 1 % des projets qui lui sont présentés par les acteurs de cette économie du Nouveau Monde. (Voir ci-dessous 2.2.3).

**Or, lorsqu'il s'agit d'inventions avec un réel potentiel sociétal et écologique, c'est un bien collectif qui est dilapidé par la société parce que celle-ci n'a pas su accompagner les individus porteurs d'une innovation utile à l'intérêt général.** Pour être parfaitement concret, le lecteur trouvera en annexe (contribution de Victor Ferreira) quatre exemples vécus d'entreprises qui ont été confrontées précisément à ce type de difficultés, d'innovation, de rupture pourtant bien intéressantes. On peut encore citer le cas d'Oxalor qui a mis au point un système simple et performant, peu coûteux, «révolutionnaire» effectivement, permettant de traiter et de valoriser 95% des déchets...Ce système permettait notamment de produire de nouveaux engrais riches en calcium pour régénérer les terres agricoles ; il a reçu du Ministère de l'agriculture tous les feux verts...après avoir été inaugurée en grande pompe, cette usine a été liquidée et avec elle toute la filière qui est touchée du fait de nouvelles règles .....Pour contraindre en réalité à brûler ou enfouir les déchets<sup>96</sup>....

Qui veut innover ?

#### **2.1.4. Un modèle entrepreneurial dominant qui n'évolue pas**

A ces trois premières questions systémiques s'en ajoute une quatrième liée aux particularités du système économique et entrepreneurial français. En effet, si on retrouve dans le monde une tendance à maintenir ce modèle entrepreneurial dominant, la France « bénéficie » d'une situation particulière qui tient à l'alliance entre un État central qui se considère comme seul garant du bien public et d'entreprises de grande taille au développement consubstantiel à celui de l'État.

Ce modèle encourage les effets de rente et les entreprises qui se constituent sur une rente. C'est la raison pour laquelle les entreprises du XX<sup>ème</sup> Siècle qui sont les mêmes à occuper la tête du CAC 40 depuis des décennies, parviennent à bloquer le développement de toute entreprise possiblement concurrente.

La question qui se pose est donc celle de savoir s'il faut supprimer le système de rente ou au contraire en modifier les règles de calcul. **Mais dans tous les cas, le système de rente actuelle lèse notre économie et la fossilise sur le XX<sup>ème</sup> siècle.**

96 [http://www.courrierdelouest.fr/actualite/lezay-l-usine-oxalor-liquidee-25-02-2015-209573?utm\\_source=rss\\_co&utm\\_medium=rss&utm\\_campaign=deux-sevres](http://www.courrierdelouest.fr/actualite/lezay-l-usine-oxalor-liquidee-25-02-2015-209573?utm_source=rss_co&utm_medium=rss&utm_campaign=deux-sevres)

De plus, le système monopole/oligopole est focalisé sur les savoir-faire de telle sorte que, dans les dispositifs d'accompagnement, **les projets organisationnels ne sont pas pris en compte pas plus que l'innovation d'usage**. Seuls comptent les projets technologiques et plus ces projets sont gros, plus ils sont soutenus, moins ils le sont, moins ils sont soutenus. Le système favorise les entreprises rentables plutôt que les entreprises viables sur un modèle qui penche de plus en plus pour un capitalisme à l'anglo-saxonne plutôt qu'un modèle de capitalisme rhénan.

Ces particularités, qui vont directement à l'opposé des besoins d'une économie innovante, décentralisée, où le sociétal peut être aussi important que le technologique, sont un blocage majeur dans la voie de l'économie du Nouveau Monde.

### **2.1.5. Des soucis dans l'organisation de la recherche**

Les connaissances sont aujourd'hui compartimentées, elles sont en silos et nous ne parvenons pas à créer des chaînes de valeur pourtant indispensables par exemple dans le domaine climatique ou dans le domaine alimentaire. Or, l'économie du Nouveau Monde est systémique et ne peut se développer que dans une organisation horizontale, interdisciplinaire, d'échange. La France rencontre de très grandes difficultés à aller dans cette direction.

L'évaluation économique est erronée pour les raisons exposées précédemment (renvoi) et tenant à l'absence de prise en compte des externalités. de même que l'est, l'évaluation de la chaîne de valeur (voir ci-dessous 3.1.1.7.).

Ce problème de l'organisation de la science est un souci majeur et ce d'autant plus que nous n'investissons pas dans les domaines où nous sommes les meilleurs comme, par exemple, les secteurs du bien commun. De plus, le crédit impôt recherche qui est une excellente initiative a été bien davantage utilisé comme niche fiscale que comme outil de progression de la recherche<sup>97</sup> (de 2006 à 2013, les non-rentées fiscales dues au CIR ont explosé, avec 244% d'augmentation en euros constants par contre l'emploi de chercheurs représente 5 % en moyenne des cadres recrutés sur dix ans sans grande variation sur la période)

S'ajoute à cela, l'approche du digital souvent mal utilisée par les quadras et les problèmes d'intergénéralité qui en découlent.

Toutes les questions systémiques sont assez propres à la France, notre système économique centralisé largement fondé sur le monopole et la rente contrariant une très large partie de l'innovation, privilégiant les comportements normés qui empêchent la France de tirer pleinement partie de ses ressources exceptionnelles de création et de dynamisme.

C'est ce système qui fait fuir nos talents et qui les entrave. C'est un compromis socio-économique entre une partie de la base et des groupes au sommet qui ne craignent rien tant que le changement qui freine une flexibilité qui rime avec créativité et habilité. C'est la société enfin qui, pour une partie d'elle-même, privilégie un système rigide, hiérarchique par rapport à un monde ouvert changeant, plus libre et dont les positions ne sont pas fixées d'avance. D'autres pays ne sont pas forcément plus écologiques que nous, ils ont aussi des groupes d'intérêts qui contrarient les changements.

Mais leur fonctionnement économique et leur compromis social favorisent la transformation de leur mise en valeur. Ils ne sont pas dans le refus de la concurrence et dans la décroissance. Ils sont moins focalisés sur la grande entreprise, moins défenseurs des monopoles, ils connaissent moins les freins à l'évolution des formes d'emplois, plus aptes à reconnaître l'innovation et en même temps plus tolérants envers les diversités de parcours et des qualités, en somme plus flexibles, plus ouverts et moins normés.

A ces questions qui sont d'ordre systémique, s'ajoutent des questions d'ordre spécifique dont certaines découlent directement de ce qui précède.

97 Voir le rapport de la Cour des Comptes « L'évolution et les conditions de maîtrise du crédit d'impôt en faveur de la recherche » - Juillet 2013

## 2.2. Les obstacles spécifiques

Les obstacles spécifiques que la mission a identifiés concernent la question de l'emploi (2.2.1) les modes de comptabilité publique (2.2.2.), le financement (2.2.3.), les normes (2.2.4), les grands groupes en situation de monopole (2.2.5.), le refus passage aux EnR (2.2.6) et des difficultés propres aux PME de la nouvelle économie (2.2.7.)

### 2.2.1. Des emplois en mutation

Ce sujet est prioritaire compte tenu du niveau sans précédent de chômage que connaît notre pays. Notre système reste destructeur d'emplois faute de poser les questions de l'emploi dans la société (2.2.1.1) des blocages culturels (2.2.1.2) et de formation professionnelle (2.2.1.3).

#### 2.2.1.1. Des destructions d'emplois inhérentes à l'ancien Monde sans vision des compensations possibles du Nouveau Monde

##### Les Investissements de l'ancien monde détruisent des emplois

Il est tout à fait clair que le passage de l'ancien au nouveau monde conduit à des destructions d'emplois.

Une des causes premières du chômage structurel est le **chômage technologique**. Toute entreprise industrielle de production (ou agricole) qui veut rester dans le peloton de tête sur des marchés concurrentiels est condamnée à réaliser des gains de productivité : mécaniser, automatiser puis robotiser les tâches afin de diminuer les coûts de production. Or, *l'économie à haute productivité découvre des moyens d'économiser du travail à un rythme bien supérieur à celui qui permet aux nouvelles économies d'offrir du travail*. Par exemple, les entreprises qui développent et commercialisent des robots sont incapables de créer des emplois intelligents pour les travailleurs « déplacés » qui font ainsi les frais du déploiement de ces mêmes technologies. Ce *différentiel* est communément appelé « *chômage technologique* ». Après la « machinisation » du XXème Siècle, s'annonce une période très brutale et rapide dans laquelle les emplois du tertiaire vont être laminés par l'arrivée d'internet et donc une autre forme de robotisation.

La solution qui consiste réorienter les entreprises sur des offres d'excellence permet de conserver des effectifs de plus en plus qualifiés, mais *in fine* elle repousse la course à la productivité sur d'autres agents économiques. Seuls les pays qui exportent des activités « high Tech » peuvent obtenir un différentiel nul, mais en fait elles exportent le chômage sur les territoires de leurs clients...

Certains économistes ont cru voir dans le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) la solution radicale au problème du chômage technologique. Certains ont ainsi prôné l'accélération de la désindustrialisation et l'encouragement sous toutes ses formes des NTIC. C'est oublier que ces secteurs, tout comme ceux de l'industrie manufacturière sont aussi condamnés à réaliser continuellement des gains de productivité pour survivre et rester dans le peloton de tête. Une ère « d'ordinisation » a succédé à celle de la « mécanisation » tout simplement, avec pour conséquence une accélération des pertes d'emploi. Dans les biotechnologies, des entreprises font des milliards de chiffre d'affaire avec des effectifs réduits. Dans ces entreprises, mais aussi dans celles des services, de la communication, d'excellents

logiciels remplacent des effectifs qualifiés, et, de nouveau, les entreprises qui conçoivent ces logiciels sont incapables d'employer les travailleurs qui font les frais du déploiement de ces mêmes logiciels ! De la même façon les pays qui exportent massivement ces « High Tech »,... exportent aussi du chômage technologique...

L'étude de deux chercheurs d'Oxford fin 2013 prévoit une réduction de 47 % des emplois en deux décennies aux Etats-Unis, il y a là, la révolution technologique du XXIème Siècle. Une étude similaire réalisée en France par le cabinet Roland Berger en octobre 2014 estime à 3 millions le nombre d'emplois perdus en France au cours des 10 prochaines années <sup>98</sup> du fait de la révolution digitale.

Mais, l'essentiel est de s'inscrire dans une **régénération créatrice**.

### **Créer de nouveaux emplois : la régénération créatrice**

La question est donc évidemment celle de la création des nouveaux emplois avec des compétences nouvelles, et dès lors de la formation actualisée de tous ceux qui appartenaient à l'ancien monde, de manière à ce qu'il n'y ait pas, ou le moins possible, de laissés pour compte.

Compte tenu de la transformation que nous vivons et que nous ne pouvons éviter, nous n'avons pas le choix. La déstructuration de l'Ancien Monde est un fait et être dans le déni n'y change rien si ce n'est d'aggraver le problème.

Le blocage persistant sur l'économie du Nouveau Monde conduit précisément à renforcer un chômage persistant et croissant.

Ainsi, si l'emploi dans les marchés de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables a fortement augmenté entre 2006 et 2009 (+9,4 % il a fortement ralenti entre 2009 et 2012 (+2,9 %). De manière quasiment unique dans le monde, l'emploi dans les activités de développement des énergies renouvelables a baissé de 22 % entre 2010 et 2012 pour se retrouver en 2012 un niveau légèrement inférieur à celui de 2009. 14 000 emplois ont été perdus dans le photovoltaïque (en attendant de voir le sort honteux que fera EDF de sa filiale Nexcis), du fait de l'arrêt de la filière. Pourtant, de nombreux projets ont été montés en 2011 et 2012 mais la systématisation des appels d'offres a favorisé la course à la taille, l'approche sur le seul critère de la rentabilité des projets. Privilégier ce critère au détriment des objectifs d'emplois et d'activités a eu pour effet de favoriser les grands investisseurs étrangers acteurs de 40 % du marché en 2012. (Voir note Arnaud Berger en annexe).

Aujourd'hui, c'est l'immobilier, dans la transition énergétique qui est le secteur le plus dynamique en termes d'offres d'emplois en France ce qui explique l'orientation de la loi sur la transition énergétique. Mais cela ne suffira évidemment pas.

### **Réfléchir sur la place de l'emploi dans la société**

Ces mutations profondes renvoient donc à la place de l'emploi dans la société, le travail autre que salarié se développe y compris dans des formes non financiarisées (bénévolat, accompagnement de personnes âgées, éducation des enfants etc ) Le temps disponible grâce aux progrès technologiques alors qu'il pourrait être une source de satisfaction est considéré comme un défaut à combattre (chômage parce que la société n'a pas pris le temps d'adapter son organisation).

Autant que la question du chômage, c'est donc la question de la place des individus dans la société qui est posée quelles que soient les formes d'activités, la question de dissocier emploi et non-activité se pose. De nouveaux systèmes de société et de protection sociale doivent voir le jour mais cela dépasse le cadre du présent rapport...

**Quoiqu'il en soit, la crainte de voir disparaître des emplois - ce qui est inéluctable pour les activités de l'ancien Monde - conduit à investir dans le maintien de l'emploi existant au détriment de l'investissement dans les nouveaux secteurs, nouveaux marchés, nouvelles entreprises qui paraissent plus fragiles et plus aléatoires mais qui sur le long terme sont beaucoup plus sûrs et pérennes.**

### **2.2.1.2. Les blocages d'ordre culturel et les changements dans le travail**

Les blocages sont également culturels quand on voit par exemple la manière dont le blocage du télétravail constitue un véritable frein en France. Pourtant, celui-ci offre de multiples avantages tant pour le salarié que pour l'entreprise (baisse des charges considérables) et la collectivité (réduction des déplacements). Dans certains pays, le phénomène est banalisé. La France reste réticente. Une nouvelle société entraîne des changements majeurs en termes d'organisation de la vie des citoyens, du financement de l'Etat et de la protection sociale. Elle conduit, d'une part, à la fin du salariat classique c'est-à-dire d'une vie de travail dans la même entreprise pendant des décennies voire toute sa vie. Ce mode d'organisation stable et hiérarchisé datant du XIX<sup>ème</sup> Siècle, à l'époque de l'industrialisation, a vécu.

Aujourd'hui, entre la nécessité d'aider les entreprises, les aspirations des individus à plus d'indépendance, la recherche du sens au travail, l'explosion d'internet et du fonctionnement en réseau se développent des parcours professionnels irréguliers considérés hier comme atypiques qui deviennent la norme : des phases professionnelles d'emploi salarié, de chômage, de freelance, de CDD, d'intérim, de temps partiel choisi ou non, de précarité se succèdent. Le déclassement est une menace permanente. C'est la raison pour laquelle la protection sociale est à réinventer.

### **2.2.1.3. Changer le braquet de la formation professionnelle**

Rappelons que selon une étude américaine récente, 65 % des métiers de demain sont à inventer.

Il y a donc un énorme enjeu de formation professionnelle, le passage de l'Ancien au Nouveau Monde crée un énorme enjeu de reconversion professionnelle pour des centaines de milliers d'emplois d'où des moyens particuliers de formation et d'aides à la reconversion avec très probablement un droit à un revenu minimal d'existence.

Ceci devrait conduire à une réflexion autour d'un nouveau contrat social dans une logique de coresponsabilité de telle sorte que personne ne reste face à son problème d'emploi. A cet égard, le Conseil National de la Formation Professionnelle tout au Long de la Vie et le Conseil National pour la Formation Professionnelle viennent de publier des propositions de priorité nationale de formation liées à la transition écologique (op. cit.). Filière par filière, ils détaillent les orientations à prendre qui vont naturellement dans la très bonne direction.

Ce sujet de la formation professionnelle est absolument majeur et la formation professionnelle doit être complètement revue pour s'adapter aux besoins du Nouveau Monde. (voir 3.1.2.7.)

## 2.2.2. La comptabilité publique

La comptabilité publique apparaît comme un sujet majeur de blocage. La première barrière est comptable. Aujourd'hui les modes de calcul favorisent les offres à externalités négatives et a fortiori disqualifient celles à très forte externalité positive.

De plus, la dépense est conçue comme une charge et non comme un investissement amortissable. Il faut bien comprendre que c'est un choix et non une nécessité, une convention qui est en parfaite contradiction avec ce qui s'est nécessaire pour transformer notre économie et la redynamiser<sup>99</sup>.

**L'absence de prise en compte des externalités positives comme des externalités négatives ne permet pas de mesurer l'écart qu'il y a entre rendement privé et rendement social d'un investissement ce qui nuit évidemment à la rentabilité des investissements et à la capacité de faire des choix publics corrects. Lorsqu'on mesure les externalités positives que présentent les activités du Nouveau Monde (voir note d'Isabelle Delannoy en annexe) et que l'on sait le coût des externalités négatives que ce soit en terme de vie humaine ou en terme de coût financier pour la collectivité, on perçoit l'absurdité de notre système, son caractère suicidaire puisqu'il nous conduit nécessairement à faire les mauvais choix en favorisant ce qui coûte et en défavorisant ce qui rapporte.**

Les verrous viennent aussi des cloisonnements avec des murs de Chine, des effets en silos et des logiques belliqueuses.

Pour toutes ces raisons, la réforme de la comptabilité publique et la prise en compte des externalités positives et négatives est essentielle

## 2.2.3. Les blocages au niveau du financement

L'accès au financement public est difficile (2.2.3.1), très peu praticable pour les PME et les TPE (2.2.3.2), les petits prêts sont introuvables (2.2.3.3) et le capital-risque très faible.

La question de l'accès au financement est une question majeure qui bloque incontestablement le développement de l'économie du Nouveau Monde.

### 2.2.3.1. L'accès difficile au financement public

Les accès aux financements de l'ADEME sont très difficiles car ils sont concentrés sur les grandes entreprises ou les grandes PME (Voir pièce jointe ADEME). Certes, l'ADEME consacre des fonds pour les thèses (5 millions d'euro) la recherche-développement (25 millions d'euro). Mais les programmes d'investissement d'avenir (350 millions d'euro) concernent des projets pour lesquels le financement de

<sup>99</sup> Il est aussi intéressant de noter le peu de mobilisation des pouvoirs publics pour créer les indicateurs adéquates. Deux exemples sont à ce titre parlant :

1) Pour les programmes d'investissements d'avenir dans certains domaines (exemple : aménagement urbain) l'Etat est supposé mesurer l'effet positif sur les émissions de gaz à effet de serre. De même, il est maintenant demandé aux investisseurs institutionnels de mesurer l'impact de leurs investissements sur le climat. Or les pouvoirs publics n'ont jamais investis en recherche pour développer les indicateurs correspondants. Résultat : il n'existe pas d'indicateur au moment de mettre en place les mesures.

2) Le même problème se rencontre au niveau des investissements dis « de long terme » ou « productifs », concept que l'on retrouve dans de nombreuses politiques publiques (« ex : fiscalité de l'épargne - Cf rapport à venir CGSP/2° investing) mais qui n'est pas mesurable et pour lequel il n'y a pas de programme de recherche permettant de développer une méthode d'évaluation.

l'ADEME est supérieur à 1 million d'euro. Dès lors, si le programme d'investissement d'avenir va pour 50 % à des PME et des ETI pour des innovations technologiques ou des innovations en termes de démonstration, d'amorçage ou de déploiement, l'essentiel ne va pas aux petites entreprises. Au contraire, 63 % des fonds d'écotechnologies à la fin de l'année 2013 sont allés à des grandes entreprises et seulement 22 % à des TPE, PME et ETI. Il semblerait que le plus gros versement ait été fait à Alstom pour la construction d'une filière française de l'éolienne offshore. Entretemps, Alstom a été vendu à General Electric. Y-aura-t-il donc une filière française ? Le soutien aux grands groupes a aussi ce type d'inconvénient<sup>100</sup>

Cependant, en 2015, devrait être mis en place un nouveau système dédié aux PME (décision rapide, subventions jusqu'à 200 000 € maximum) mais rien n'est indiqué en ce sens sur le site de l'ADEME. Il existe des discontinuités entre les organismes notamment entre l'ADEME et la BPI, qui ne visent pas les mêmes acteurs et laissent des trous qui concernent de nombreuses entreprises.

Enfin, il est très difficile d'accéder aux financements européens en raison de la difficulté, de la longueur ou de la complexité de monter des dossiers. C'est la raison pour laquelle il faut saluer des initiatives comme le Projet d'Appui au Développement Local, une initiative régionale permettant précisément d'aider des PME à monter des projets.

### **2.2.3.2. Les difficultés pratiques de l'accès au financement**

D'une façon générale, la recherche de financement constitue un travail en soi et nécessite une bonne connaissance des dispositifs. En réalité, beaucoup d'innovateurs n'ont pas ou difficilement accès au financement public. Les dispositifs sont nombreux. Il y a une multitude d'offres mais qui complique encore davantage le travail de l'entrepreneur : vers qui se diriger, comment s'y retrouver ?

Au final un certain nombre d'entrepreneurs ne bénéficient pas des dispositifs censés les aider. Si l'invention nécessite des investissements lourds, rechercher des investisseurs devient rapidement incontournable. La multiplication des offres, les critères sont très complexes et il est très difficile d'entrer dans les cases. Certains dispositifs censés aider l'innovation ne sont pas accessibles aux petits entrepreneurs. C'est le cas par exemple du JEI (Jeune Entreprise Innovante) ou du CIR (Crédit d'Impôt Recherche). Certains autres dispositifs sont trop complexes et nécessitent d'embaucher des personnes pour pouvoir répondre ce qui n'est pas rentable.

Or, rechercher des investisseurs demande des mois de travail : clarification du business plan, repérage des institutions potentielles en fonction des innombrables critères, prises de contact, négociations etc, sans aucune certitude de résultat.

Qui plus est, lorsque l'entrepreneur n'a pas encore fait la preuve de ses capacités commerciales, les chances de succès sont faibles voire inexistantes.

Or, la réalité du quotidien oblige l'inventeur à se centrer sur l'essentiel : le développement à court terme de son activité.

---

100 L'amorçage (BPI) est souvent jugé en fonction de l'attractivité des projets pour les grands groupes (ce qui crée une boucle) et il n'existe pas de planification thématique partant de l'analyse des besoins de R&D issus des scénarios climatiques (e.g. zéro euro investi pour développer du ciment zéro carbone alors que 5% des émissions devront être évitées grâce à ça)

### **2.2.3.3. Le problème des petits prêts**

L'essentiel de l'économie verte vient de la création, or, quand les demandes de prêts sont trop modestes, entre 50.000 et 100.000 €, il est strictement impossible de trouver auprès des organismes financiers un prêt.

Et, pour les grands financiers ce n'est pas le projet qui compte mais l'entreprise chef de file. Du reste les fléchages financiers vont majoritairement sur les très grandes entreprises. L'efficacité énergétique est un excellent exemple. Comme le note Arnaud BERGER (contribution Arnaud Berger) « Le lancement de l'accompagnement des PME et PMI diffère selon la typologie des projets diffus dits de « retail » ou des grands projets dits « corporate » ; ces projets requièrent une approche et des solutions différenciées en ligne avec un modèle économique viable de transition énergétique. A-t-on prioritairement un objectif de rentabilité ou un objectif d'activité privilégiant l'emploi ? Souhaite-t-on permettre à nos entreprises locales de prendre en main la transition énergétique ? »

### **2.2.3.4. L'offre de capital-risque très insuffisante**

De plus, en France l'offre de capital risque est très inférieure aux besoins. Il n'y a pas de structure publique pour porter réellement la phase de capital risque.

## **2.2.4. Une révolution plus que nécessaire dans les normes**

La législation et la réglementation sont de formidables outils de blocage de la transition que ce soit du fait de l'absence de visibilité et de sécurité juridique (2.2.4.1), de l'existence de dispositions contre-productives (2.2.4.2) de la perversion dans l'usage des normes techniques (2.2.4.3) ou encore des contrôles à géométrie variable (2.2.4.4).

### **2.2.4.1. L'absence de visibilité**

En premier lieu, dans ce domaine comme dans d'autres mais particulièrement dans celui-là, il est absolument indispensable de disposer d'objectifs lisibles sur 10 ans qui protègent de changement brutal de législation. L'exemple de la filière photovoltaïque, détruite sur place par le moratoire de 2011 avec la perte de 14 000 emplois est encore dans toutes les mémoires et a profondément traumatisé la filière et plus généralement l'univers de l'énergie propre .

Dans le domaine de l'économie du Nouveau Monde, qui est par définition un monde extrêmement mouvant, il est très difficile de s'engager sur la très longue durée.

Mais, les objectifs à long terme devraient rester intangibles sur une période prédéterminée et, en cas de changement de règles, le temps d'adaptation indispensable doit être conservé et permettre une égalité des armes, là encore dans le domaine du photovoltaïque c'est tout le contraire qui a été fait puisque EDF Energies Nouvelles a bénéficié de la possibilité de déposer tous ses dossiers avant le moratoire, possibilité dont ses concurrents n'ont pu de facto bénéficier.

#### **2.2.4.2. Des dispositions législatives contre-productives pour la transition énergétique**

Les exemples sont légions de dispositions soit prévues initialement soit introduites par des cavaliers législatifs pour bloquer la transition énergétique qu'il se soit agi d'imposer des objectifs d'efficacité énergétique ou de développement des énergies renouvelables. Il ne faut pas oublier en effet que ce sont les dispositifs législatifs et réglementaires qui sont les meilleurs instruments pour développer de nouveaux secteurs économiques. Par exemple, le solaire s'est développé en Espagne le jour où il a été décidé qu'aucun permis de construire ne pourrait être délivré sans qu'une source d'énergie renouvelable ne soit prévue dans le bâtiment. En France, depuis 10 ans, pour ne prendre que la dernière décennie, les exemples ont été innombrables : exclure les bâtiments à chauffage électrique d'une obligation d'efficacité énergétique, rendre la construction d'éoliennes quasi impossible, règles très sévères et restrictives pour les champs photovoltaïques afin d'empêcher un développement d'ampleur (voir le projet CESTAS divisé en 20 petits projets pour contourner la réglementation etc...

La loi sur la transition énergétique contient un certain nombre de dispositions très positives, mais elles trouvent leur limite dans les exigences de l'industrie nucléaire et tout se jouera dans l'application et dans la durée.

#### **2.2.4.3. L'utilisation des normes techniques pour bloquer l'accès au marché**

Dans ce domaine plus que dans d'autres, l'utilisation des normes à des fins de distorsion de concurrence et pour empêcher l'accès au marché des procédés innovants est une pratique plus que courante. Ainsi, par exemple, dans le domaine de l'isolation des bâtiments, les normes fixées par le CSTB n'ont cessé de rendre quasi impossible l'accès au marché de produits naturels pour préserver le marché des produits industriels artificiels.

Les normes sanitaires sont évidemment indispensables, elles sont très souvent totalement inappropriées et surtout bien plus régulées par les intérêts économiques que par les intérêts de la santé publique.

Ainsi, pendant des années il a été interdit d'utiliser l'eau de pluie pour les toilettes ou l'arrosage pour de prétendues normes sanitaires qui n'étaient, en réalité, là que pour protéger les marchés de l'eau potable. Et très récemment, une réglementation est venue rendre quasi impossible l'utilisation des eaux grises pour les toilettes !

De la même manière, certaines entreprises des secteurs innovants comme la restauration végétale se voient en réalité dans l'impossibilité de travailler en France et sont obligées de s'installer à l'étranger. Le cas de PHYTORESTORE est à cet égard particulièrement éclairant. (Voir note Victor Ferreira en annexe)

#### **2.2.4.4. Les dysfonctionnements dans le contrôle**

On assiste dans un certain nombre de domaines et en particulier dans celui des déchets, à des dysfonctionnements manifestes. Certains domaines font l'objet d'une sur-réglementation et d'un sur-contrôle tandis que d'autres sont laissés en jachère soit que la réglementation comporte des trous béants (volontaires ou non) soit qu'ils ne fassent l'objet d'aucun contrôle.

Il est évident que ces blocages de la législation, de la réglementation et de la normalisation ne sont pas l'effet du hasard. Ils résultent le plus souvent, du poids des grands groupes en situation de monopole.

## 2.2.5. Les grands groupes en situation de monopole

Il n'est pas surprenant que le blocage trouve très souvent sa source dans le comportement des grands groupes français dont certains sont extrêmement liés à l'Etat. Ils gardent une approche très verticale du monde et défendent des marchés qui sont malheureusement ceux des secteurs industriels du XXème siècle beaucoup plus que ceux du XXIème au moins en France où ils restent surprotégés. Ils sont très souvent hostiles aux innovations (2.2.5.1) bénéficient d'une protection particulière (2.2.5.2) et sont des lobbies très puissants (2.2.5.3).

### 2.2.5.1. L'hostilité habituelle des grands groupes à l'égard des innovations des TPE et des chercheurs

Les grandes entreprises en situation de monopole ou d'oligopole sont le plus souvent dans une attitude hostile à l'égard des innovations des petites entreprises, attitude qui les conduit soit à les racheter soit à les combattre.

Ceci s'explique par les menaces sur le *business model* que fait peser l'innovation de rupture. L'essentiel est de garder les parts de marché, les grandes entreprises veulent donc dominer soit en rachetant, soit en bloquant les innovations.

A cet égard, les témoignages de l'entreprise TALLAND ou de l'entreprise [OXIALIVE](http://www.oxialive.fr/)<sup>101</sup> sont tout à fait éclairants.

Les projets techniques innovants sont « traqués » par les grands groupes qui adoptent à l'égard des projets innovants des attitudes de défiance qui peuvent se manifester selon différentes manières (voir note ICDD en annexe) :

- dénigrer des projets dont ils ne sont pas l'auteur
- considérer que le projet ne marche pas s'il est nouveau parce qu'ils y ont déjà pensé
- faire en sorte que celui qui s'entête soit enfermé et ne puisse trouver de clients et de débouchés
- tenter de se réappropriier l'innovation pour son propre profit, sans laisser une chance à l'innovateur dans garder la maîtrise
- tenter de s'appropriier l'innovation pour empêcher purement et simplement sa réalisation

Reste aussi la possibilité d'exiger une mise en concurrence des innovations issues des startups avec des grands groupes, alors que les moyens n'ont strictement rien à voir (voir contribution Reuniwatt).

Ceci explique la raison pour laquelle nombre d'innovateurs choisissent de s'expatrier où ils se trouvent dans des terrains d'accueil nettement plus favorables et avec des clients prêts à tenter l'expérience.

La situation est encore plus dramatique dans le secteur de l'énergie où EDF bloque de manière quasi systématique et volontaire l'essentiel des innovations en matière d'énergies renouvelables de même qu'en matière d'efficacité énergétique en France. Elle est du reste parfaitement parvenue à son objectif consistant à ce que sa filière énergie renouvelable soit effectivement un acteur important du renouvelable

101 <http://www.oxialive.fr/>

mais seulement à l'étranger, pratiquant la politique de la terre brûlée en France sur les filières industrielles du renouvelable.

Il faut ajouter à cela que la tentative d'AREVA dans le secteur du solaire s'est révélée comme un échec cuisant. Quant à l'INES, filière remarquable du CEA dédiée au solaire, malgré des prouesses de technologies et un leadership incontestable en terme de recherche, elle ne dispose que de très peu de moyens pour nourrir les pépinières d'entreprises qu'elle génère alors qu'elle pourrait faire de notre pays un grand leader industriel du solaire.

Il n'y a guère que l'éolien en mer qui est favorisé parce que son coût est très élevé et ne risque pas, de remettre en cause la filière nucléaire, de surcroît compte tenu de l'importance des investissements, c'est par définition un secteur qui est réservé aux très grandes entreprises.

De manière plus générale, les grandes entreprises ne sont souvent pas structurées pour pouvoir s'adapter sauf quelques exceptions notables.

C'est la raison pour laquelle il faut attendre les innovations les plus importantes et en particulier les innovations de rupture de la part des startups et des PME et certainement pas des grands groupes.

### **2.2.5.2 la protection particulière des grands groupes en France**

En France, on ne voit pas une grande entreprise disparaître même lorsqu'elle est en état de mort clinique. L'attitude à l'étranger est différente surtout lorsque cette entreprise pourrait être remplacée par une multitude de petites entreprises.

Sans doute, cette situation peut s'expliquer par le nombre d'emplois concernés. Le chantage à l'emploi est évidemment beaucoup plus facile lorsqu'on est un grand groupe, même si ce sont les mêmes qui sont les premiers à externaliser leur production, à optimiser leur fiscalité et à parvenir obtenir les aides les plus importantes de l'État.

Mais, elle s'explique surtout par la nature du capitalisme français et la consanguinité grâce aux grands corps entre la direction des grandes entreprises françaises et le système politico-administratif que nourrit le pantouflage contrôlé dans des conditions particulièrement laxistes.

### **2.2.5.3 Les trafics d'influence et les lobbys**

Il faut ajouter à cela malheureusement, mais c'est une conséquence, les conflits d'intérêts qui peuvent aller jusqu'au trafic d'influence et le poids des lobbys.

Les renvois d'ascenseurs sont monnaie courante, tout comme, les portes tournantes (système anglo-saxon permettant à une même personne de passer de la direction d'une administration ou des cabinets ministériels à la tête d'une grande entreprise quitte à revenir ensuite dans l'administration vice et versa).

De manière paradoxale le manque de libéralisme profite précisément à ceux qui s'en plaignent le plus ! En tout cas, ce système est une plaie pour les PME, les TPE et les ETI qui n'en font pas partie. C'est notamment le cas dans la vente dans un même contrat de la fourniture d'énergies et des services d'économies d'énergies. Il est urgent de stopper l'emprise des entreprises publiques sur toute la chaîne de valeur énergétique, car leur survie est corrélée à une vente en volume qui ne décroît pas, ce que les consommateurs subissent de plein fouet en France avec une hausse des tarifs et des consommations, et des émissions de CO<sub>2</sub>.

La liberté contractuelle des fournisseurs d'énergie devrait pourtant se heurter aux abus de position dominante et l'entente généralisée des acteurs. Il n'en est rien parce que c'est sans doute dans les domaines émergents que ces lobbies sont les plus puissants.

## 2.2.6. Le refus du passage aux ENR

Le problème majeur est la question des choix énergétiques de la France.

Le blocage politique sur la massification du recours aux énergies renouvelables et plus généralement sur l'économie verte est une réalité, d'autant plus difficile à admettre que les discours vont très largement en sens contraire. A titre d'exemple, le refus de laisser l'ADEME publier un scénario 2050 fondé uniquement sur les énergies renouvelables, témoigne de la volonté politique de ne pas donner aux énergies renouvelables en France la part qui devrait être la leur.

Il est clair que tant qu'il n'y aura pas une action politique différente sur ce sujet, les blocages substitueront et la France laissera passer le train du bouleversement énergétique mondial auquel nous sommes en train d'assister. Il est trop tôt pour juger de l'impact de la loi sur la transition énergétique sur le mix énergétique car tout dépendra des décrets d'application, des dates d'entrée en vigueur et surtout des financements. Le plus probable sera une inflexion dans la bonne direction, mais aucun changement de cap profond.

Ce blocage est naturellement lié au nucléaire et à l'industrie nucléaire qui prétend à garder la spécificité qui fait de la France le pays le plus nucléarisé du monde. Mais de manière sous-jacente, l'industrie nucléaire impose une vision très particulière du monde à l'égard de tout le problème énergétique. C'est la mentalité du meilleur des mondes : on vend le nucléaire pour garantir l'indépendance énergétique, laquelle est, en réalité, un leurre puisque qu'il faut importer le combustible. Mais dans le même temps on ferme tout l'espace aux énergies renouvelables qui sont les seules à garantir cette indépendance puisque le vent, le soleil et l'eau sont indéniablement disponibles localement. C'est la raison pour laquelle nos malheureuses filières des énergies renouvelables ont tant de mal à se faire connaître à l'exportation.

Telles sont les raisons pour lesquelles les solutions envisagées en France sont souvent coûteuses et bien peu satisfaisantes. Par exemple, la rénovation intégrale qui repose sur un discours idéologique et pas du tout sur la pratique. Le poids du nucléaire condamne les innovateurs dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à quitter la France (voir note Victor Ferreira et les exemples cités en annexe). La société ENERTIME, par exemple, déclare qu'il est impossible pour les ENR de travailler en France y comprise en outremer sauf à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie où EDF n'est pas majoritaire. L'industrie nucléaire n'a aucun intérêt à l'efficacité énergétique ni aux énergies renouvelables puisque cette activité joue pour notre champion national dans l'épaisseur du trait.

Pourtant, le nucléaire est condamné par son prix comme le sera à moyen terme, le pétrole. Sans doute le prix du baril est-il aujourd'hui particulièrement bas pour des raisons politiques et géopolitiques qui lient l'Arabie Saoudite aux Etats-Unis. Mais il n'en demeure pas moins que la rentabilité de l'extraction pétrolière ne cesse de baisser. Cette baisse existait déjà avant les conflits géopolitiques et n'a fait que s'amplifier ! Le niveau de prix actuel n'est pas durable.

De plus, du fait de la position très conservatrice de l'Etat, il y a un manque d'information sur les énergies renouvelables et un manque de connaissances qui explique le manque de consensus politique, la frilosité des investisseurs et parfois les problèmes d'acceptation au niveau local en particulier dans le cas des éoliennes. Ce point doit toutefois être nuancé puisque 76 % des personnes se trouvant à proximité d'un parc éolien estiment qu'elles ne font pas de bruit. Sur les 24% restantes, seules 31% se disent gênées.<sup>102</sup>

Mais surtout, le secteur des énergies renouvelables est caractérisé par une multitude d'acteurs dans différentes filières qui font face à de très grandes entreprises dites opérateurs historiques qui se sont développés dans un environnement non concurrentiel. Leur développement est avant tout le fruit de choix politique et non le résultat de mécanismes de marché. Et, que l'État soit majoritaire ou minoritaire, ces grandes entreprises continuent à bénéficier du soutien absolu de l'État face à de petits acteurs, disséminés, qui non seulement n'ont pas de soutien, mais ne peuvent même pas bénéficier d'un système de concurrence digne de ce nom. (Note Porcher). Ceci explique cela !

### **2.2.7. Les difficultés propres au secteur des PME de la nouvelle économie et l'accès aux marchés publics**

Le secteur des PME de la nouvelle économie, est confronté à des difficultés supérieures à celles de toutes les PME qui sont malheureusement bien connues, l'absence ou l'insuffisance des filières (2.2.7.1), un accès difficile à la demande (2.2.7.2), des offres vertes non valorisées (2.2.7.3).

#### **2.2.7.1. Quid des filières ?**

Tout d'abord, l'absence très fréquente d'organisation en filière en amont comme en aval est catastrophique et ne permet pas de présenter une offre globale dans laquelle les petites entreprises peuvent être tirées par les grandes. Sans doute, des progrès sont-ils accomplis et, notamment dans le domaine des énergies renouvelables un contrat de filière a été élaboré en 2013 (et en 2015 pour la filière efficacité énergétique). Il se donne un calendrier pour 2020 pour l'essentiel sauf en ce qui concerne l'innovation, la formation et le financement dont l'échéance 2014. Mais, il ne s'agit que d'objectifs extrêmement généraux sans aucun élément précis à l'exclusion d'un objectif de 125 000 emplois pour 2020. Malgré ce plan, il semble qu'aucune des demandes des industriels pour l'efficacité énergétique n'ait été prise en compte par le COSEI.

#### **2.2.7.2. L'accès difficile à la demande**

En second lieu, les petites entreprises ont les plus grandes difficultés pour accéder à la demande. D'abord, celle-ci est très faible en France dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique de telle sorte que les entreprises se tournent vers les pays voisins quand elles le peuvent.

Ensuite, dans les secteurs de l'innovation verte, la question de l'évaluation est une question centrale que l'on retrouve également à propos des marchés publics. Or, tests, évaluation ou contrôle des évaluations ont des coûts extrêmement importants que des PME ne peuvent pas supporter et du reste un certain nombre d'organismes comme le CSTB jouent de cette situation en faisant évoluer les normes rendant ainsi indispensable, de manière fréquente, de nouvelles évaluations. Dès lors, les difficultés et le temps nécessaire pour monter les dossiers qui sont déjà assez insurmontables pour l'immense majorité des PME deviennent un obstacle inaccessible pour les PME du Nouveau Monde dans lesquelles les nouvelles technologies demandent toujours plus d'évaluations et de contrôles.

### 2.2.7.3. Des offres vertes non valorisées

A ceci s'ajoute le fait que les offres vertes ne sont pas toujours rentables en raison en particulier de l'écart entre le rendement privé et le rendement social. Et, les acteurs publics ne disposent généralement pas des moyens d'apprécier l'intérêt et le sérieux des offres qui leur sont proposées quand elles sont très novatrices. Ce sujet est lié à la question des marchés publics qui sont globalement extrêmement défavorables aux acteurs du Nouveau Monde.

En effet, dans le contexte actuel du Code des Marchés Publics, l'acheteur public veut avant tout être rassuré sur le choix qu'il fait. Cela le conduit bien évidemment à choisir l'offre la moins disante plutôt que la mieux disante et celle dont la technique est assurée et bien connue, de telle sorte qu'en cas d'échec rien ne pourra lui être reproché.

Tout cela conduit, évidemment, à exclure les solutions trop innovantes et les nouvelles technologies et ce, d'autant que, comme on le rappelait ci-dessus, les obstacles à l'évaluation sont considérables. Les offres vertes ne sont donc pas favorisées et sont, au contraire, considérées comme rendant l'acte d'achat juridiquement risqué.

Même lorsqu'un avis technique n'est pas, sur le plan réglementaire, indispensable, le coût des sociétés de contrôle et d'assurance est tel que les PME ne peuvent davantage accéder.

Cette liste d'obstacles mériterait certainement d'être complétée et renforcée. Mais elle illustre suffisamment les raisons pour lesquelles nous ne parvenons pas à transformer l'essai. Trop d'intérêts économiques et politiques s'y opposent et pourtant ! La société française est prête, les activités ne demandent qu'à croître et la France a tout à y gagner.

### III ENGAGEONS-NOUS POUR CE NOUVEAU MONDE

Nous allons ensemble écrire une nouvelle histoire. L'économie du Nouveau Monde reprend très largement les propositions de Jérémy Rifkin qui repose effectivement sur la convergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'énergie renouvelable c'est-à-dire sans fossile, ni fissile, avec ses applications sur le transport et la production industrielle et enfin un nouveau mode de production et d'organisation de la société autour de la territorialisation.

Il s'agit donc d'avoir une prise de parole positive, enthousiaste sur les capacités de résolution des problèmes d'emploi, de pauvreté, de limitation des ressources, de mode de vie, de pollution grâce à cette transformation. Nous ne subissons pas. Nous devons utiliser comme une opportunité cette révolution, car nous avons tout pour réussir.

La France dispose de très nombreux atouts pour entrer dans ce concert, même s'il est incontestable que les décisions prises depuis une vingtaine d'années nous ont fait prendre un retard tout à fait considérable dans un grand nombre de domaines et en particulier celui de l'énergie et de l'informatique. La contrepartie est que nous pouvons bénéficier de l'expérience des autres, gagner du temps et bénéficier des bonnes pratiques qui fonctionnent.

Nous disposons également de territoires et filières à succès qui doivent être mis en lumière pour servir d'exemples et surtout démontrer la viabilité, le sérieux et l'intérêt de cette transformation.

Pour gagner ce pari, il faut à la fois changer les grandes orientations (3.1) et réfléchir en termes de système global (3.2).

#### 3.1. Les grandes orientations

Le sujet est avant tout culturel et psychologique. Culturel en ce qu'il traduit une vision du monde. Mais aussi psychologique en ce qu'il exige projection dans l'avenir et donc un esprit positif. Nous avons besoin de lier un l'autre. Par exemple la manifestation « Osons le France » qui avait un volet « osons la Révolution » sur le nouveau Monde permet de sortir de l'auto-flagellation et d'être fier de nos réalisations à condition de les connaître et de les mettre en valeur en s'inspirant de *Korean Sustainable Doves* qui regroupe toutes les initiatives positives dans le monde. Ces grandes orientations doivent non seulement nous redonner confiance et optimisme mais également le sentiment partagé que l'économie se fait au service des humains, c'est-à-dire de leur bien-être et de leur santé au sens que l'OMS donne à ces termes.

Pour changer le paradigme, il faut d'abord changer les grilles de lecture (3.1.1) avant de changer les règles du jeu (3.1.2).

##### 3.1.1 Changer les grilles de lecture

Avant tout pour aller vers le Nouveau Monde, il faut changer de lunettes. Cela signifie très clairement que l'objectif ne peut pas et ne doit pas être de mettre des rustines sur un modèle en perdition mais bien de mettre toute son énergie et sa dynamique à la création d'un nouveau modèle qui nous permettra d'embrasser le monde est en train de naître.

Nous l'avons vu : la nouvelle économie se caractérise par le fait de mettre au coeur des enjeux, les besoins de la personne et par conséquent de favoriser une économie du bien-être.

Cette approche est radicalement novatrice dans la mesure où les objectifs de rentabilité sociale et écologique deviennent en réalité des facteurs de production. Elle nécessite de modifier en profondeur nos logiciels internes, nos systèmes de pensées issus des siècles passés, que ce soit au plan individuel, comme au plan des institutions et des organisations. Au-delà des indicateurs qui peuvent déjà exister et qui structurent le débat public (PIB, taux de chômage,...), il convient donc d'en inventer d'autres pour mesurer les progrès accomplis par rapport à l'objectif global mais également disposer d'outils intermédiaires et mesurables. La plupart de ces indicateurs existent déjà (voir 1.1.2.2°), mais ils ne sont pas mis sur la place publique, et restent confinés à des cercles d'experts. Et surtout, ils ne structurent en aucun cas le débat public. La loi sur les nouveaux indicateurs de richesse est un pas positif, mais le plus difficile reste à faire : l'appliquer et faire en sorte que l'ensemble des acteurs économiques et médiatiques utilise ces nouveaux indicateurs comme ils le font pour le PIB ou le taux de chômage.

On peut ainsi souhaiter qu'au minimum chaque trimestre, les indicateurs de qualité de vie et d'environnement soient systématiquement diffusés le même jour que ceux du chômage ou de la croissance.

Le succès de l'économie du nouveau Monde passe par de vraies révolutions tant conceptuelles que pratiques.

C'est un changement de paradigme qui repose sur le sens de l'économie (3.1.1.1), une reconnaissance des externalités (3.1.1.2), une valorisation de l'innovation et de l'immatériel (3.1.1.3), l'innovation locale (3.1.1.4), la prise en compte de la demande (3.1.1.5), la transformation des entreprises (3.1.1.6), le développement massif des monnaies alternatives (3.1.1.7.) l'introduction de l'équité dans la répartition de la marge (3.1.1.8) et un changement de système de fonctionnement des médias (3.1.1.9).

### **3.1.1.1 l'économie au service du bien être humain et de la durabilité : reconnaître le service social et environnemental rendu**

Voici un point très original et innovant de l'économie du nouveau monde : « l'économie au service du bien être humain » ! Force est de constater que le système économique actuel est à bout de souffle car c'est un système qui s'auto entretient ignorant les externalités, en particulier négatives, des produits mis sur le marché. Les pensées technoscientifiques et économiques, sont basées sur le profit financier plutôt que sur l'intérêt de l'humain et le respect des écosystèmes dont nous dépendons. Elles ignorent bien souvent le vivant, les êtres et les cultures N'oublions pas que la réalité humaine, c'est le réalisme trivial mais aussi l'imaginaire, le mythologique, l'affectif L'économie est une science trop belle, car elle mathématise la réalité à l'aide de pourcentages et de chiffres, (10% de chômeurs, 1 million de déplacés au Moyen Orient, 2000 morts en Méditerranée, augmentation de 1,5% des cancers de l'enfant/an ), on fait disparaître la chair, le sang, les souffrances, les passions, les bonheurs, les cultures Bref nous faisons fi de tout ce qui fait que l'homme, à la fois « naturel » voire plus, s'enracine dans la nature vivante, physique, biologique et qu'il en émerge et s'en distingue par la culture, la pensée et la conscience. L'économie actuelle, repose sur une vision réductionniste du monde qui nous conduit à la catastrophe que nous vivons. Réductionniste, car *l'humain et les écosystèmes* dont on tire les richesses, n'ont pas été pris en compte... Une vision éco systémique, donc complexe des interrelations entre l'humain, les écosystèmes et l'économie est nécessaire si nous voulons mettre en place une nouvelle économie pertinente et originale.

Dans ce cadre, le but réel est l'amélioration de nos conditions de vie, de notre santé et donc du respect de nos environnements biologiques, chimiques, physiques et socio anthropologiques Comme

d'ailleurs cela est déjà précisé dans les définitions de la santé<sup>103</sup> (OMS 1948), de la santé environnementale<sup>104</sup> (OMS, Conférence d'Helsinki, 1994), et acté dans Charte de l'Environnement promulguée le 28 février 2005 sous forme de loi constitutionnelle, laquelle énonce dans son article premier que « *chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé* ». Elle fonde l'ensemble des politiques environnementales et la jurisprudence française dans ce domaine.

L'économie du Nouveau Monde sera au service de la population et des écosystèmes dont elle dépend. La finance et l'économie deviendront des outils pour promouvoir le bien-être de la population, plutôt qu'un moyen très efficace pour enrichir quelques uns. **Un nouveau concept doit naître : « le service social et environnemental rendu », c'est-à-dire l'évaluation des services rendu avant mise sur le marché ou en exploitation.** Ce concept existe d'ailleurs déjà dans le domaine médical au sujet des médicaments pour lesquels le « service médical rendu » est évalué et c'est sur cette base qu'est proposé le remboursement ou non du produit par l'assurance Maladie. Cela a pour corollaire que lorsque le « service rendu » est faible, le produit n'est pas remboursé et donc pénalisé par rapport aux concurrents « à service médical rendu » élevé, qui, eux, sont remboursés.

### 3.1.1.2. La reconnaissance nécessaire des externalités

La priorité va à la reconnaissance des externalités qui est absolument fondamentale pour le changement. Cette révolution conceptuelle dans la **comptabilité** permet notamment d'inventer une grille de définitions des acteurs à fortes externalités positives.

C'est en effet à partir des externalités positives et négatives que se déterminent les priorités, les financements, la sélection des projets et la révolution de la fiscalité. Elle implique une révolution de la comptabilité tant publique que privée et la prise en compte du capital naturel et humain dans la comptabilité universelle. Il faut sortir d'un système dans lequel « l'économie vertueuse n'a aucune valeur » (Jacques Boël lien avec audition)

#### Une révolution dans la comptabilité

Il convient de rappeler les travaux de Joseph Stiglitz et les propositions formulées avec Jean-Paul Fitoussi pour changer le PIB et adopter une autre approche.

Malheureusement, ces propositions sont restées lettre morte et il conviendra de voir le sort effectif réservé aux nouveaux indicateurs votés récemment par le Parlement. Mais l'objectif est de parvenir à une nouvelle comptabilité.

Par définition, la comptabilité environnementale s'applique à des systèmes comptables, qu'ils soient publics (systèmes macroéconomiques concernant des Etats, voire des zones économiques mondiales) ou privés (systèmes microéconomiques concernant des entreprises). La comptabilité environnementale vise à intégrer les externalités environnementales dans les bilans des activités économiques. Ce faisant, l'objectif final est **la protection de l'ensemble des trois capitaux, piliers du développement durable, que sont le capital humain (social), le capital naturel (environnemental), et le capital financier (économique).**

103 La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité. (Déf. de l'OMS)

104 Définition de la santé environnementale (OMS, Conférence d'Helsinki, 1994): La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

La comptabilité environnementale repose sur une connaissance des bilans comptables doublée d'une connaissance des bilans des flux physiques de l'activité. Dans le cas d'un objectif de durabilité forte, elle requiert, en plus, la connaissance des seuils de durabilité des différentes ressources ou écosystèmes.

Les initiatives et exemples de comptabilité environnementale concernent tant la comptabilité publique que la comptabilité privée. On peut citer :

« L'épargne véritable » (*Genuine Saving*) de la Banque Mondiale, visant à mesurer la richesse d'une nation.

Puma : « Puma profit and loss values » [2010]. On peut classer l'exemple de Puma dans le modèle générique de la Banque Mondiale car « ces comptes relèvent, semble-t-il, de la même philosophie : donner une valeur à des externalités et pouvoir compenser les dégâts environnementaux de la firme dans une perspective néoclassique. »

Citons les propos du directeur de la filiale française de Puma : « l'idée est de s'inscrire dans une logique actionnariale, tout en donnant une valeur aux externalités comme l'eau ou le gaz à effet de serre, pour les inscrire dans le raisonnement économique. ». Il s'agit d'une monétarisation de deux indicateurs « empreinte carbone » et « empreinte eau » réalisée sur la base des bilans d'émissions (bilan carbone) et de consommation. Ainsi, Puma annonce, pour l'année 2010, respectivement une valeur de 47 M€ pour la valeur économique totale des émissions de GES de l'activité étendue (périmètres 1, 2, et 3 du *GHG Protocol*), et une valeur de 47,7 M€ pour la valeur économique totale des prélèvements d'eau de l'activité étendue.

La méthode IDEA24 pour les exploitations agricoles. Cette méthode « a pour objectif de proposer aux exploitations agricoles un guide de mesure de leur durabilité, c'est à dire de vérifier si leur agriculture est économiquement viable, écologiquement saine, et socialement équitable ».

La méthode **CARE** (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement) de Jacques Richard, cette méthode de comptabilité en coûts historiques (CH) intègre les capitaux naturel et humain dans l'exercice comptable dans un objectif de durabilité forte. Cette méthode pourrait s'appliquer à tout type d'entreprise. Toutefois, l'auteur ne développe qu'un exemple sur une entreprise de l'industrie agroalimentaire.

Jacques Richard a dressé un historique des méthodes comptables pour en arriver à l'émergence de la comptabilité environnementale et aux différentes écoles que le courant a engendrées (Il convient d'indiquer ici que, dans la lignée de R. Huetting, J. Richard est promoteur d'une durabilité forte). Il introduit notamment la notion d'amortissement, propre aux méthodes de comptabilité en coûts historique (CCH). Il rappelle sa conception selon laquelle la comptabilité environnementale devrait avoir pour objectif premier, la conservation du capital naturel, et propose d'inventer l'équivalent du concept d'amortissement du capital de la comptabilité d'entreprise pour assurer la conservation de l'environnement. Partant du constat historique de la dualité des écoles comptables, d'une part les « fundistes » (dont le modèle est le comptable d'entreprise), et d'autre part les néoclassiques (les économistes), il montre qu'il existe également deux écoles de comptabilité environnementale : les écologistes écologiques, généralement opposés à la monétarisation, et les écologistes environnementaux qui constituent la grande majorité des économistes travaillant sur les sujets de monétarisation, et notamment sur la valorisation de la biodiversité et des « services éco systémiques ».

Pour Jacques Richard, les méthodes de durabilité faible visent à internaliser les dommages (via le calcul des externalités) tandis que les méthodes de durabilité forte visent à internaliser les coûts de conservation (qui doivent apparaître dans le bilan comptable).



### **En termes de santé, nous sommes dans un système qui privilégie le soin et non la santé.**

Nous soignons très bien mais ne faisons pas de réelle prévention ! Un seul exemple : depuis des années, nous subventionnons l'agriculture intensive qui, augmente certes les rendements mais qui met sur le marché des produits pauvres en nutriments, riches en résidus de pesticides et autres polluants et qui entraîne un appauvrissement et une désertification des sols. Cela se traduit par une augmentation croissante des intrants. Ainsi, les externalités négatives sont immenses : aliments favorisant les maladies chroniques et productions appauvrissant les sols. Il n'est pas pensable de continuer à subventionner ou à privilégier de telles productions. La nouvelle économie mettra donc en place les indicateurs « positifs » et « négatifs » des actions humaines agricoles, industrielles, financières et commerciales. Bref, des indicateurs permettant d'évaluer « l'agir et le produire propre et sain ». Cela concernera donc les modes de production, les procédés de fabrication ainsi que la qualité des produits finaux. Pour développer une économie de transition « saine et durable », il faudra donner un avantage aux « producteurs propres et soucieux de la qualité environnementale » pour qu'ils puissent se développer sur les marchés. C'est-à-dire qu'il faudra taxer les produits à externalités négatives de telle façon qu'ils soient de moins en moins compétitifs sur le marché. Une sorte de principe pollueur/payeur, dont les sommes récoltées seraient mises dans un fonds national pour aider à l'innovation et à la transition, soutenir les industries « propres » ainsi que la dépollution des écosystèmes.

On peut néanmoins regretter que, mise à part la question de la pollution de l'air, les études d'impact sanitaires restent quasiment inexistantes sur d'autres types de pollution (ex. Roundup, perturbateurs endocriniens). Certains organismes de recherche indépendants peinent à trouver des financements pour mener leurs recherches en toute indépendance.

**Il s'agit donc de comptabiliser les externalités, ce qui demande une réelle volonté politique face aux divers lobbies, mais aussi, et surtout, d'en tirer les conséquences au niveau des choix politiques et des investissements, en matière de comptabilité publique comme en matière de comptabilité privée. Une série d'effets en cascade sont à attendre au niveau des prix, de la fiscalité, des choix publics, du financement des déficits et de leur réduction.**

Comme première étape, on peut utiliser pleinement la loi qui vient d'être votée sur les nouveaux indicateurs pour en faire une réalité tant en termes d'évaluation qu'en termes de contrôle. Ainsi, en amont le pilotage des choix peut se faire à partir de la méthode coût avantage puisqu'on internalise dans les effets externes. **A cet égard, l'obligation de réaliser des études d'impact en amont des lois devrait être complétée par une évaluation des coûts externes positifs et négatifs. En aval, c'est le contrôle des choix publics qui peut être réalisés avec une traduction institutionnelle dans le contrôle. (Voir 5.2.5.3)**

Au niveau public, les politiques de prévention devraient totalement changer dans le but de réduire les coûts externes notamment en matière sanitaire et environnementale. Le récent rapport qui a été fait sur « *le coût pour le système de soins français de cinq maladies respiratoires et des hospitalisations attribuables à la pollution de l'air* »<sup>107</sup> est à cet égard une excellente illustration.

A noter également la mise en place, le 19 mars 2015, d'une la commission d'enquête du Sénat sur le coût de la pollution de l'air.

Mais rien ne sera possible sans la traduction économique. Il peut s'agir de transformer les externalités en marchandises et de créer un marché. Mais l'exemple du marché du carbone en Europe est le contre-exemple puisque le signal- prix a fonctionné à rebours (voir note Porcher lien). Il peut s'agir d'une internalisation dans les prix notamment par la fiscalité (voir ci-dessous 3.1.3.)

## Au niveau privé

Il faut citer les propositions d'acteurs comme [Greenflex](#)<sup>108</sup> qui permettent à des entreprises de comptabiliser l'ensemble des externalités de leurs équipements pendant la durée du service. Un éco guide intègre la performance énergétique, l'utilisation des matières premières, le volet social etc. Le pilotage grâce au numérique du matériel électrique permet un tableau de bord de l'ensemble de l'entreprise et un pilotage de toutes les factures. D'où des économies substantielles et une amélioration du Bien Commun. (Pour un exemple concret sur le transport à vide, annexe audition Maximilien [Rouer](#))

Cette révolution conceptuelle permet d'inventer une grille de définitions des acteurs à fortes externalités positives.

Elle permet également de donner une place au « **slow business** » c'est à dire de favoriser certaines activités même si elles créent peu d'argent dans un premier temps. Une grande partie des nouvelles activités ne sont pas reconnues comme viables à court terme mais elles peuvent l'être à long terme. Et leur apport au bien commun doit être un critère de sélection.

**Il faut également comprendre que la prise en compte des externalités est un facteur de développement économique.** Ainsi, l'exemple des activités du paysage et de l'horticulture participe très clairement de la création d'externalités positives - le paysage est en effet créateur de richesse économique environnementale et patrimoniale sans parler d'une amélioration de la santé dans l'utilisation des plans dans la lutte contre la pollution. Or, la filière souffre (recul de l'ordre de 20 % du chiffre d'affaire horticole moyen du nombre d'entreprises et des effectifs entre 2006 et 2012) (audition Valhor lien). Il est tout à fait clair que la valorisation des externalités positives pourrait dynamiser ce secteur et bien d'autres utiles à la collectivité.

Ainsi, ce changement de comptabilité implique t'il une transformation majeure dans les priorités et dans la manière de juger des projets, de leur utilité, et donc de leur financement. D'autre part, en remettant de la valeur sur ce qui en a, elle conduit à des produits et des services plus responsables et généralement relocalisée.

Mais, si les citoyens sont de plus en plus attirés par des produits sains et les économies d'énergie, ils sont souvent contraints d'y renoncer pour des raisons de prix. Cela signifie très clairement que le signal prix doit traduire les externalités. Il en va de même des offres vertes souvent peu rentables dans la mesure où l'écart entre le rendement privé et le rendement social reste trop important. Dès lors, dans la mesure où le consommateur n'est pas prêt à payer plus cher un produit vertueux, le signal prix est un impératif (voir ci-dessous 3.1.1.4.).

### 3.1.1.3 Mieux valoriser l'immatériel

Ici le monde anglo-saxon est en avance : Il sait valoriser l'immatériel. La qualité d'une équipe, ses échecs qui sont en réalité des atouts, sa capacité de coopération, sa maturité, ses capacités à trouver de nouvelles idées autant de valeurs qui chez nous ne sont pas prises en compte. L'innovation est un sujet à la mode qui commence à déboucher.

L'innovation est un sujet à la mode qui commence à déboucher

Mais les propositions doivent être concrètes : créer un statut de porteur de projet « bien commun », sortir des seules innovations technologiques, assurer la formation et la valorisation pour enfin changer d'échelle.

108 <http://www.greenflex.com/>

## L'innovation, un sujet de plus à la mode

Lors de la table ronde consacrée par la chambre de commerce de Paris en décembre 2014 dans le cadre des entretiens de Friedland sur le thème : débrider l'innovation : enjeux pour les entreprises défi pour les politiques, un certain nombre de freins avaient été identifiés qui figurent dans ce rapport avec quelques autres (voir contribution Antoine Héron-ICDD) :

- Une innovation trop dominée par les ingénieurs et les financeurs de l'innovation trop centrée sur la R&D
- Le cloisonnement et le manque de contact entre les acteurs
- La volonté hégémonique d'un CAC 40 qui ne veut pas se renouveler qui bloque la croissance des PME innovantes
- Le manque de financement pour les startups à fort potentiel de développement
- Le manque d'accompagnement des innovateurs qui n'ont pas la fibre entrepreneuriale
- Le manque de financement pour soutenir l'innovation technique
- Un corps professoral très difficile à faire évoluer manque de coordination dans la gestion d'innovations complexes.

Un certain nombre de réponses pourraient arriver dans le courant de l'année 2015 :

- La BPI a proposé en janvier 2015 un nouveau référentiel pour l'innovation permettant une mutation profonde des dispositifs d'aide aux innovateurs. Le nouveau référentiel identifie de nouvelles typologies de l'innovation, qui n'est plus essentiellement technique, mais qui peut être aussi innovation d'usage, innovation dans les modèles d'affaire, ou encore innovation sociale : c'est la première institution financière qui prend en compte le fait que le cœur de l'innovation créatrice de valeurs et d'emplois n'est pas seulement technique.

- La BPI devait proposer en janvier 2015 de nouveaux financements.

Des bourses pour l'innovation non technologique (bourses "French Tech") sont désormais disponibles certes à un petit montant (maximum 30 K€), mais c'est un changement d'état d'esprit notable.

- Anne Lauvergeon a lancé un concours mondial de l'innovation 2030 pour que soit à la fin sélectionnés 40 projets. Les domaines retenus concernent le stockage de l'énergie, le recyclage des métaux, la valorisation des richesses marines, les protéines végétales et la chimie du végétal, la médecine individualisée, la *Silver* économie, la valorisation des données massives (*Big Data*)

- Il faut également citer le rapport innovation croissance et emploi de Daniel Schaeffer<sup>109</sup> et le rapport du comité Richelieu en partenariat avec Sciences-po<sup>110</sup> sur l'observatoire des actions et engagements du gouvernement au service de l'innovation de la croissance.

On sent donc un frémissement mais nous proposons d'aller plus loin.

### Créer un statut pour les porteurs de projet « bien commun »

Il faudrait envisager la création d'un statut pour les porteurs de projet « bien commun ». Tous les acteurs interviewés ne se retrouvent pas dans leur statut, quel que soit celui qu'ils ont choisi. Ils ne sont pas une association, pas une coopérative, pas des artistes, pas des entrepreneurs, pas des politiques. Le problème qu'ils rencontrent vient de ce que la voie la plus simple les pousse à constituer des associations avec un collègue

109 <http://www.cci-paris-idf.fr/sites/default/files/etudes/pdf/documents/debrider-innovation.pdf>

110 <http://www.comite-richelieu.org/rapport-2014-lobservatoire-actions-du-gouvernement-en-faveur-linnovation/>

décisionnel, encombrant, sans lequel les demandes de subventions leur sont refusées. Ou bien ils créent des entreprises et sont vite confrontés à la pression des responsabilités financières et de salaires incompatibles avec leurs pratiques d'innovation de sorte qu'ils s'éloignent de leur but premier. Certains ferment leur très jeune entreprise pour cette raison. Pire : ils sont au RSA et dépités de leur situation alors qu'ils sont de grands contributeurs au progrès collectif. (Ex : l'inventeur du véhicule solaire léger<sup>111</sup>). On peut imaginer un statut individuel qui leur donne un accès « moral » auprès des institutions. En perspective l'investissement de ces acteurs peut être valorisé par une monnaie virtuelle « investissement pour le bien commun ». Cette cagnotte de monnaie complémentaire pourrait ensuite être valorisée par une prime « bien commun ». On imagine l'effet dynamiseur sur ces contributeurs mais aussi l'inspiration que ça donnerait à une foule de gens qui ne demandent qu'à être utiles plutôt qu'être « par nécessité » chômeurs. On pourrait aussi imaginer qu'il puisse bénéficier du statut de l'intérêt général qui sur le plan fiscal présente un très grand intérêt.

### **Sortir des seules innovations technologiques**

Il est impératif de changer notre regard sur l'innovation en particulier de rupture et de l'encourager autrement que par des mots. Le temps est venu de rechercher au lieu d'éviter les innovations radicales et de changer d'échelle dans les innovations sociétales.

Cela ne signifie évidemment pas prendre n'importe quelle invention comme la pierre philosophale ni se poser la question de son évaluation en termes d'effets positifs et négatifs.

Cela ne signifie pas davantage se limiter aux innovations technologiques mais faire une grande place aux autres innovations de type managérial et sociétal généralement très mal vues par les institutions en place. L'innovation sociale, organisationnelle, globale est indispensable (annexe audition Mathieu Orphelin FNH). Il est désormais urgent de sortir de la vision de l'ingénieur seul !

### **Souhaiter l'innovation : un changement de culture**

Les inventions et les idées ne manquent pas dans notre pays car nous sommes un peuple inventif et reconnu comme tel. Il est donc indispensable de travailler sur le plan culturel en essayant de nous débarrasser du plafond de verre qui rend les innovations de rupture ni désirables ni désirées.

La formation doit impliquer une culture d'innovation qui devrait être une formation en elle-même autant qu'un état d'esprit.

### **La valorisation**

Il faut reprendre l'idée de gratification des idées les plus intéressantes (audition Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes et président de la commission du Développement Durable et Environnement à l'Association des Régions de France. Le concept consiste à lancer un appel à projets auprès des inventeurs puis à procéder à 3 tamisages qui permettent à la fin de sélectionner une idée sur 3000. L'expérience prouve, selon le Président Queyranne, que cette idée garantit un chiffre d'affaires d'au moins 20M sur 3 ans.

---

111 <http://www.onpassealacte.fr/initiative.uneresolutionpourremplacerlesvoitures.consommerautrement.91303169024.html>

## Changer d'échelle

Cela commence **par la veille et la sélection des innovations remarquables à fort potentiel** françaises et étrangères en lien avec les associations spécialisées qui font déjà ce travail (ICDD, Shamengo, On passe à l'acte..), les «capital-risqueurs» spécialisés dans le social business et les organisations d'appui aux entrepreneurs sociaux (Ashoka, entreprendre autrement..)

Cela continue avec **la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de services opérationnels aux personnes en appui aux innovations remarquables** à fort potentiel. (Voir note Ferreira). Il faudrait disposer de **référénts technologiques** qui ne soient pas dans une logique de défense des grands groupes ou d'intérêts pré constitués. L'Académie des technologies pourrait trouver un nouveau souffle et une raison d'être pour fournir des spécialistes référents, ouverts aux techniques nouvelles et qui puisse garantir objectivement l'intérêt de l'approche nouvelle auprès des investisseurs et notamment des investisseurs éthiques.

Pourraient également être sollicités **des réseaux de spécialistes seniors**, agissant bénévolement ou comme les auto-entrepreneurs pour qu'ils développent une sorte de service civique apportant leur expérience et leur soutien ces nouvelles approches (voir contribution Antoine Héron-ICDD)

Enfin, il ne faut jamais oublier que la plupart des emplois des prochaines années n'existent pas encore !

### Assurer une meilleure connexion des seniors avec les autres générations.

Nos sociétés (et tout particulièrement la France) accordent peu de valeur aux seniors qui pourtant ont accumulé de l'expérience, des compétences qui pourraient être très utiles à des plus jeunes et à la société dans son ensemble. A l'âge de la retraite et quelquefois bien avant, nombre d'entre eux quittent « la vie active » de manière abrupte, une situation perdant-perdant pour eux (souvent dévalorisés, sans rôle social) et pour la société (qui perd leurs compétences et leur expérience).

Comment changer cela et passer à des solutions gagnant-gagnant ?

En proposant un système incitant les seniors à valoriser beaucoup mieux leur expérience au service du bien commun. Le système pourrait prendre la forme d'une « bourse » où une offre de la part de seniors rencontrerait une demande de la part de services publics (incluant des services permettant la réinsertion, l'aide aux chômeurs ), d'associations d'utilité publique, de petites entreprises ou de startups ayant besoin de compétences.

La contribution serait de nature bénévole et n'engagerait pas de compensation *salariale* pour les structures bénéficiaires. Différentes formes de « récompense » et d'incitation pour les seniors seraient mises en place. On pourrait imaginer :

- la mise en place de crédits « sociaux » permettant à un senior de bénéficier d'aides en nature (par exemple d'aide à domicile le jour où leur état de santé le demanderait) en proportion des services apportés
- la possibilité de bénéficier de parts de la startup soutenue, voire d'une prime en argent en cas de succès économique
- un crédit d'impôt, ...

Le type de « récompense » allouée serait fonction du type de service rendu.

Cette « bourse » pourrait soit être financée par des entreprises, soit par la collectivité. Elle pourrait être gérée comme une mutuelle par des représentants des parties prenantes.

### 3.1.1.4. Innover localement

Le Nouveau Monde a démarré au niveau local et il ne peut se développer qu'à partir du terrain dans la mesure où les multinationales d'une part, les Etats pour l'essentiel d'autre part, sont encore englués dans l'ancien Monde.

La démonstration faite par Raphaël Souchier (Made in local) et Michael Schuman est tout à fait convaincante. La prospérité économique peut et doit venir aujourd'hui des communautés locales avec trois clés : l'effet multiplicateur puisque l'achat local est trois fois plus avantageux en termes d'emplois, de revenus et de richesse que l'achat à l'extérieur, la diversification de l'économie locale, et des entreprises qui s'intègrent dans des pratiques de performance intégrant la dimension sociale, environnementale et économique. La démonstration est administrée que bien qu'aux États-Unis l'immense majorité des programmes de développement économique aillent vers les entreprises non locales, la part de marché des petites entreprises locales reste la même depuis 20 ans.

Tous les réseaux locaux ont le même fil directeur :

- développer la propriété locale des entreprises pour que celle-ci contribue durablement à la prospérité du territoire
- réparer la nature et s'inspirer des solutions inventées par la nature
- mesurer ce qui compte vraiment en remettant l'économie à sa place et aussi au service du bien-être de tous
- renforcer les relations entre acteurs

L'objectif est ensuite d'assurer la coordination pour « créer en une génération, un mouvement mondial d'économie locale interconnectée qui travaille en harmonie avec la nature afin de rendre possible une vie saine, prospère et joyeuse pour tous et partout ».

### 3.1.1.5. Prendre en compte la demande pour avoir une vision systémique

La prise en compte de la demande c'est-à-dire du consommateur est doublement nécessaire. D'une part, la localisation exige une parfaite synergie avec les consommateurs /habitants. D'autre part, la demande doit être un point de départ et être intégrée dans une vision systémique. Cela signifie ne pas raisonner en séparant le producteur du consommateur mais en terme de système. Il convient de réfléchir sur la demande et d'imaginer un bénéfice global réparti entre entreprises et consommateurs. La consommation collaborative est un atout majeur de la Nouvelle Economie.

C'est à partir de la demande qu'il est possible de revoir complètement le business model comme c'est déjà le cas pour l'énergie lorsque le consommateur devient le producteur de sa propre énergie. À cet égard, les exemples danois ou allemands doivent être utilisés pour développer massivement « le renouvelable « sous une forme décentralisée (voir 3.2.1.1.3.)

### 3.1.1.6. Une transformation nécessaire et déjà engagée des entreprises

Changer de granularité : il nous faut considérer avec le même intérêt les petites entreprises que les grands groupes pour dynamiser les territoires et responsabiliser tous les « étages ». Cette évolution s'impose d'autant plus que le monde de l'entreprise se transforme rapidement et profondément : entreprises libérées, responsables et monde de l'ESS.

#### Créer le réseau des entreprises «libérées»

L'opposition entre « entreprises du pourquoi » et « entreprises du comment » fait son chemin en valorisant les entreprises dites « libérées ». Il s'agit des entreprises qui ont fait le choix de ne plus réfléchir au comment qui implique une hiérarchie et une réglementation multiforme, en optant pour une entreprise du pourquoi qui fixe des objectifs mais laisse la liberté aux salariés de s'organiser au mieux pour les atteindre. Les résultats en termes d'efficacité et de rentabilité de ces entreprises qui donnent du sens à l'action collective comme à l'action individuelle sont sans commune mesure (voir Isaac Getz et Brian M. Carney « Liberté et compagnie » aux Editions Fayard 2012). Un certain nombre d'entreprises de taille diverse sont entrées dans cette logique comme Michelin, Favi en Picardie, Harley Davidson, Poult à Montauban, Chrono Flex à Nantes. Ce qui est intéressant, c'est que les activités de ces entreprises appartiennent toutes à l'Ancien Monde mais qu'elles sont en train de se réinventer dans leurs produits, dans leur système de conception, production et commercialisation mais aussi dans leur propre mode de gouvernance. Ces organisations nouvelles sont en ligne avec les enjeux de l'économie circulaire et la nécessité de tout mettre en œuvre pour assumer pleinement les responsabilités sociétales de l'entreprise. Elles participent au même combat qu'un certain nombre de startups et annoncent une nouvelle économie compétitive, responsable et solidaire (voir note ICDD). En effet, cette gouvernance horizontale et non plus verticale se rapproche de nouvelles techniques comme la sociocratie, l'holocratie, des propositions d'organisation comme le MOP21, mouvement pour l'organisation et le management du XXIème siècle .

Il conviendrait qu'un réseau de ces entreprises d'un nouveau type puisse se constituer. Il pourrait convaincre davantage d'entreprises d'entrer dans cette logique, qui est aussi celle d'une nouvelle efficacité. Il pourrait également constituer un appui au décollage des startups de la nouvelle économie

#### Les nouveaux modèles d'entreprises responsables : mieux faire connaître les modèles français

L'exemple des États-Unis est à cet égard très intéressant. Un nouveau type d'entreprise, les entreprises B-Corp. qui signifient *Benefit corporation* décident d'utiliser leurs capacités d'action pour agir sur le plan social et environnemental. Elles représentent 580 sociétés dans 72 secteurs d'activité et pèsent à la fin de l'année 2012 3,35 milliards de dollars. Ce réseau a mis en place un système de *rating* permettant de comparer les performances dans les différents domaines. Un lien a été créé avec pour objectif d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'amélioration et des publics à faire le tri pour éviter le *greenwashing*, valoriser auprès des investisseurs institutionnels des démarches entrepreneuriales d'avenir, promouvoir l'adoption d'une législation favorisant de nouvelles formes entrepreneuriales avec des responsabilités transparentes plus élevées. Cette préoccupation devrait être reprise en France de telle sorte que les entreprises réellement responsables puissent bénéficier de leur effort et que le *greenwashing* devienne sans effet.

À l'appui de ces développements, des études récentes démontrent clairement que les entreprises résilientes sont les plus durables alors même qu'elles reposent sur des critères apparemment plus faible rentabilité.

Des études mettent en lumière (Marjorie Kelly « Owning our Future » parue aux éditions Berret Koehler en 2012 cité par Raphaël Souchier op. cit.) les différences entre les entreprises résilientes dites génératrices par opposition aux entreprises extractrices qui sont aujourd'hui les propriétés dominantes. À partir de cinq composantes, elle les oppose les unes aux autres :

- L'intention : intention financière qui vise à maximiser les profits à court terme pour les uns contre intention de vie qui vise à créer les conditions favorables à la vie sur le long terme pour les autres,
- La gouvernance : gouvernance par les marchés de capitaux en pilotage automatique pour les uns contre gouvernance soumise à la mission de l'entreprise pour les autres,
- La composition : propriété absente et déconnectée de la vie de l'entreprise pour les uns contre propriété enracinée et réellement impliquée pour les autres,
- Le capital : capital comme seul maître avec les finances de casino contre finance par les parties prenantes et le capital comme allié,
- Les réseaux : réseau de marchandises échangées sur la seule base du profit et du prix pour les uns contre réseaux éthiques et appui collectif aux normes écologiques et sociales.

Or, ce sont les entreprises qui visent à améliorer l'environnement naturel et humain qui sont les plus résistantes.

En France, nous sommes très en avance sur ce sujet. Malheureusement, la focalisation sur les très grandes entreprises, les difficultés de survivre pour les PME, la faiblesse en nombre et en moyens de nos ETI cachent les innovations très nombreuses du monde des entreprises dans l'économie sociale et solidaire mais pas seulement. Ainsi, des réseaux d'entreprises se sont créés pour assurer une autre vision de l'entreprise. Le CJD avec l'objectif Oikos, présenté en 2012 qui vise à remettre l'économie à sa vraie place - Entrepreneurs d'avenir, France innovations, APM, etc.

Les réseaux d'entreprises sociales comme Entreprise et progrès, entreprises humaines, BGE qui aide les créateurs d'entreprise à lancer leur projet, Ashoka qui se donne pour objectif de faciliter l'émergence d'entrepreneurs sociaux et qui représente aujourd'hui 3000 entrepreneurs dans 70 pays, le Mouves (mouvement des entrepreneurs sociaux) qui a réalisé en 2013 son premier tour des régions d'entrepreneuriat social. Enfin, il faut souligner le travail du laboratoire de l'économie sociale et solidaire. Tout ce monde doit être relié (voir 4<sup>ème</sup> partie)

### **Valoriser les acquis du monde de l'économie sociale et solidaire et innover**

Notre pays, avec le développement d'économie sociale et solidaire, dispose d'un réseau de coopératives, de mutuelles et de sociétés dont le profit n'est pas la finalité même si la rentabilité est une nécessité. Cette nouvelle philosophie se développe massivement dans le monde et la France dispose d'atouts qu'elle pourrait valoriser beaucoup mieux.

Mais, d'ores et déjà ce secteur économique représente 10 % de PNB et ne cesse de croître.

Il est essentiel de souligner que si une partie de ce secteur est une économie aidée, une très grande partie est une économie parfaitement rentable mais dont les chefs d'entreprises ont décidé de réinvestir au sein de l'entreprise et de fonctionner sur une base coopérative ou mutualiste

Or, le monde de l'ESS pourrait être un formidable innovateur dans l'économie du partage et d'accès. Il doit oser sortir de ses domaines de prédilection pour aller davantage vers le Nouveau Monde.

En définitive, se dessine un panorama des entreprises en fonction de leur accès ou non au capital lequel conditionne largement l'accès ou non au financement externe. Pour les entreprises dont les investissements ne suffisent pas en termes de rentabilité, la question est de leur permettre d'accéder au capital et l'ESS est effectivement une solution. D'autres solutions sont envisageables comme le financement participatif, mais c'est l'idée du bien commun qui doit permettre d'établir des priorités

### 3.1.1.7 Développer massivement les monnaies complémentaires

Lorsque les acteurs développent leurs propres structures de financement et ré-irriguent leur économie avec de nouvelles monnaies, les choses changent.

Le monde de la nouvelle économie est peu irrigué monétairement. Les investissements font défaut, la confiance des banques également. Plus de 5000 monnaies complémentaires ont ainsi vu le jour ces dernières décennies. Elles peuvent prendre l'aspect:

- de monnaies citoyennes d'échange de temps, de services et de biens,
- de monnaies structurées avec les collectivités territoriales qui favorisent les échanges commerciaux locaux entre entreprises, entre entreprises et citoyens, entre citoyens ou entre collectivités et citoyens
- de monnaies inter-entreprises qui ouvrent des places de marché où elles se font crédit mutuel au sein de cette place de marché (communément appelé «*barter*», ce qui est un faux ami puisque il ne s'agit pas de troc mais bien d'un échange multi-acteurs soutenu par une infrastructure monétaire complémentaire) : les entreprises y trouvent le moyen de transformer leurs actifs inutilisés en trésorerie valorisable dans le *barter* auquel elles adhèrent. Leurs échanges sont déclarés et soumis à la TVA comme n'importe quel échange économique, mais ils se font hors euros. Dans son rapport consacré à la question, le PIPAME (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques) évaluait à 10 % l'augmentation du chiffre d'affaire ainsi généré par l'adhésion à une telle plateforme d'échange.

Outre leur valeur économique, ces monnaies apportent des plus-values sociales et de développement territorial lorsqu'elles sont locales. Elles peuvent et doivent jouer un rôle croissant dans le Nouveau Monde. Enfin peut-être et surtout enfin, ces monnaies sont un formidable instrument de sécurisation des territoires en cas de crise financière grave. Elles permettent en effet aux échanges de se poursuivre, dans l'hypothèse d'un Krach ou même moindrement d'un blocage du système financier comme on a pu le connaître en 2008.

### 3.1.1.8. Introduire plus d'équité dans la chaîne de valeur : la question de la marge

La répartition des marges est une question essentielle. Il s'agit en effet de savoir comment elle est rémunérée et à qui elle va.

Cette question n'a jamais abouti et elle est pourtant essentielle. Elle se pose au niveau de l'économie locale pour faire en sorte que la marge reste au territoire - il en va de même dans les rapports entre TPE et grands groupes où la marge est captée par les grands groupes au détriment des plus faibles. Tant que l'on restera dans ce système, il est tout à fait clair que le Nouveau Monde ne pourra pas se développer.

La question est d'autant plus centrale qu'avec l'énergie solaire d'une part et Internet d'autre part nous débouchons sur une nouvelle abondance. La question est bien entendu celle de savoir où iront les marges constituées sur ces richesses quasi infinies. Va-t-on aller vers un système de coût marginal zéro comme le propose Jérémy Rifkin ou au contraire vers un renforcement du GAFAM, qui priverait tous les autres acteurs des retombées réelles de ce nouvel eldorado.

Cette question de la marge rejoint celle de la création de la chaîne de valeur. En effet, les technologies innovantes ne peuvent pas se déployer sans la création de nouvelles chaînes de valeur. Par exemple, la voiture électrique nécessite de nouvelles infrastructures, la création de services d'entretien spécifique, le service de remplacement de gestion des batteries et si possible que les constructeurs mettent en place des mécanismes de reprise des anciens véhicules. Tant que l'ensemble de cette chaîne de valeur n'est pas en place le marché ne se développe pas. Le même raisonnement peut être appliqué à la chaîne de service de la rénovation énergétique issue de la conjugaison des nouvelles technologies d'un marché à faire émerger à savoir 15 millions de logements rénovés en France, 10 fois plus en Europe au travers de plateformes agréant notamment, sensibilisation, information, formation, outil d'aide à la décision, compétence, financement, suivi etc. Il s'agit donc d'avoir une approche transverse, systémique qui pose dès l'origine la question de la création de valeur et de la répartition de la marge.

### 3.1.1.9. Les médias : remplacer la peur par l'engagement

Le quotidien britannique The Guardian est associé depuis mars 2015 avec l'ONG 350.org dans la campagne « Laissez-le sous terre » pour maintenir une partie des énergies fossiles dans le sous-sol. Cette action vise aussi les actifs du groupe qui se retire progressivement des énergies fossiles. On ne peut que souhaiter des initiatives similaires en France ...à la condition que la solution ne soit pas le seul et unique nucléaire. Rappelons pour mémoire que le budget communication d'EDF est de l'ordre de 1,5 Mds par an!

Avec internet, la décentralisation de l'information nous oriente vers de nouvelles pratiques. Si l'information a été jusqu'à présent une propriété des grands groupes, aujourd'hui les citoyens s'emparent de la puissance médiatique individuelle. Cette force s'exerce à la fois par la transmission d'information dans les réseaux mais aussi par la production elle-même de contenus multimédia.

Cet état de fait est une aubaine pour qu'une information constructive circule. Or cette information constructive est un véritable levain capable de dynamiser les consciences et de responsabiliser chaque élément de notre société.

Un des moyens d'assurer la transition économique est précisément de véhiculer **une vision positive et constructive** par opposition à la peur et l'anxiété qui sont largement utilisées par les grands médias pour faire de l'audience et alimenter une information 24/24. Cette vision positive existe déjà dans certaines revues de la presse écrite (WE demain, Valeurs Vertes, Environnement Magazine..) internet (Green univers) et dans ces émissions de la radio ou de la télévision (Green Business sur BFM Business<sup>112</sup>) l'objectif est de sortir des niches ou de la presse spécialisée pour aller vers la presse grand public.

#### Un journalisme plus positif

Il est nécessaire d'être présent sur ce pont du **journalisme plus positif**, en essayant d'ouvrir le **champ de l'information aux démarches constructives**, efficaces et qui servent le bien commun. Ainsi, nous nous réjouissons de vendre des Rafales en raison de la pérennité des emplois nécessaires pour les construire. Nous pourrions tout autant se réjouir des succès certes plus modestes mais démultipliés que nos collectivités locales ou nos petites entreprises peuvent remporter et de l'accompagner avec bienveillance. Dans cet objectif, le rôle des journalistes reste majeur. Mais, beaucoup d'entre eux (à commencer par les

112 dont la formidable rédactrice en cheffe et présentatrice est membre de cette mission

commentateurs politiques) ne comprennent pas ce Nouveau Monde, ils ne le connaissent pas et ne peuvent donc en parler ni en mesurer l'impact. **Il convient donc de travailler avec eux sur la prise de conscience de cette évolution humaine majeure.**

Comme pour le monde politique, celui des médias manque de connaissance sur cette nouvelle économie. Il fonctionne en observant les anciens modèles. Dans l'esprit de beaucoup de rédacteurs en chefs les sujets abordés comme l'efficacité énergétique ou l'économie circulaire sont liés à des sujets environnementaux purs et simples qui intéressent de moins en moins. Des journalistes spécialisés du secteur dans des grands médias en témoignent: il est de plus en plus difficile de «vendre» ces sujets. On citera juste cette réflexion: «c'est bien ton émission, ce n'est pas trop écolo». L'écologie souffre d'une image trop politique et le sujet est tabou.

Quelques entreprises s'en sortent mieux car elles abordent la question de façon plus ludique. Elles sont parfois mises en avant. Mais globalement il faut suivre les émissions dédiées ou les magazines spécialisés pour être informés. **Une évolution se fait jour actuellement sur le service public avec des émissions régulières centrées sur les moyens de protéger la planète.**

Or toute cette dynamique est positive et pourrait témoigner de la force de la France en la matière. Il faudrait donc changer la vision et se tourner vers un journalisme plus positif. Reporters d'espoir est dans cette logique

### **Assurer une formation spécifique des journalistes du monde politique et économique**

Pourquoi ne pas faire des formations spécifiques pour mieux comprendre la transition et ce qu'elle peut apporter en termes de bien-être et d'emplois?

Nous proposons des **iconoclastes du Nouveau Monde** dans les médias pour poser d'autres questions et interpeller.

Les journalistes ont un rôle extrêmement important à jouer pour la transition □ la séparation des spécialités journalistes économiques, journalistes environnementaux, journalistes politiques, fait que les sujets transverses sont très souvent mal connus et a fortiori très mal traités..

Si les politiques s'emparent du sujet et valorisent des entreprises du secteur, la thématique prendra aussi de l'ampleur.

### **Sensibiliser les grands patrons de presse et les rédacteurs en chef**

Des grands patrons porteurs de ces idées seraient aussi emblématiques pour les médias.

Il est également très important que les rédacteurs en chef notamment responsables des questions économiques puissent prendre conscience de l'importance du sujet avec des critères économiques classiques.

Il reviendra aux outils qui sont proposés, que ce soit le MENE(4.3) ou l'institut la transition (4.4) de créer des passerelles avec le monde journalistique en commençant par les associations de journalistes spécialisés que ce soit dans le domaine environnemental ou dans le domaine économique.

### **Parier sur la presse locale**

Par ailleurs, chacun sait les difficultés que rencontrent la presse régionale et même les médias Internet locaux. Pourtant, la réflexion autour d'une presse locale, à l'instar de ce qui est en train de se mettre en place aux Etats-Unis, est nécessaire. À la synergie des territoires doit répondre un intérêt des citoyens pour une information purement locale qui pourrait commencer assez facilement avec un Facebook local.

## **Donner leur place aux médias citoyens**

Les médias citoyens ne sont ni accueillis ni encouragés, sauf dans les cités. Or, tous les types de public méritent de s'exprimer.

Par ailleurs, certaines chaînes comme Arte pourraient faciliter l'accès aux médias citoyens par un allègement de leur cahier des charges techniques.

## **Impliquer le CSA**

Le CSA a un rôle à jouer en guidant les grands médias vers ces thématiques. Un département spécifique pourrait y être consacré.

Nous proposons également **au niveau du CSA - au même titre que la diversité et la parité-**, que le suivi soit organisé sur les émissions qui traitent d'économies de telle sorte que progressivement une part soit donnée à l'économie du Nouveau Monde.

Enfin, nous proposons que la CSA puisse contrôler que les conflits d'intérêts des invités des émissions de débat soient bien indiqués.

Le CSA devrait aussi pouvoir contrôler les budgets annonceurs dans les périodes où le législateur influe sur le secteur concerné.

Il va de soi que si ces transformations très profondes, mais très accessibles, en définitive peu coûteuses à court terme pour les finances publiques mais très rentables à long terme se mettaient en place, l'économie française comme la Société connaîtraient un nouveau souffle. Les règles du jeu pourraient alors changer.

### **3.2.1. Changer les règles du jeu**

Ainsi changer nos lunettes pour voir autrement le monde induit *ipso facto* une série de bouleversements qui tout sens et cohérence et débouchent sur des propositions très concrètes. Il faut aller plus loin en changeant les règles du jeu.

Changer les règles du jeu signifie toucher à nos tabous fiscaux et de fixation des prix (3.1.2.1), de financement (3.1.2.2), d'accès au financement des PME (3.1.2.3), de faire de la loi et du règlement un outil et non un obstacle (3.1.2.4), de revoir la normalisation (3.1.2.5), de revoir les règles des marchés publics (3.1.2.6) et de la formation professionnelle (3.2.1.7).

#### **3.2.1.1. La nouvelle Fiscalité et le signal - prix**

##### *3.2.1.1.1. Les prix*

### **Aller vers une vérité globale des prix**

Qu'il s'agisse du système de prix ou du système fiscal, les externalités négatives sont systématiquement favorisées. Ce qui fait que le patrimoine collectif paye deux fois, une fois en moins rentrée fiscale et une fois en coût financier et sociétal puisque le patrimoine collectif s'appauvrit.

Nous sommes dans un système de prix à rebours. En effet, aujourd'hui un produit satisfaisant pour le bien commun, économe en carbone ou bio est beaucoup plus cher qu'un produit qui nuit au bien commun. Aujourd'hui, un consommateur qui utilise une voiture écologique peut encore payer plus cher que pour une voiture classique (même avec un bonus), celui qui achète un kilo de viande bio paye plus cher qu'un kilo de viande conventionnelle. Idem pour l'énergie où en Europe, le charbon est moins cher que le gaz alors même qu'il est plus émetteur de CO<sub>2</sub>. Dans le cas des énergies fossiles, alors que l'AIE préconise que 2/3 des réserves prouvées doivent rester sous terre pour lutter contre le réchauffement climatique, le prix du pétrole a perdu 50% au deuxième semestre 2014. Le constat est qu'il n'existe pas réellement de sanctions pour les énergies qui engendrent des externalités négatives.

Les tarifs trop élevés constituent à la fois une des raisons du décollage difficile des marchés verts et de la difficulté de les financer.

En réalité, il y a une double pénalisation d'une part, par le prix et, d'autre part, par l'impossibilité de trouver un financement pour les entreprises qui se positionnent dans le Nouveau Monde.

Ce système est absurde à la fois pour le budget national, pour la santé publique et pour le développement économique.

Il est donc absolument indispensable d'aller vers un système qui répercute les externalités négatives comme du reste les externalités positives, c'est à dire d'étendre le système bonus/malus. Cela devrait conduire à revoir totalement la question des subventions pour les subordonner aux externalités qu'elles produisent, ce qui signifie cesser progressivement les subventions aux industries à forte externalités négatives et au contraire diriger les subventions vers les activités à externalités positives. Mais il n'est pas interdit que les mêmes entreprises puissent changer d'activités et garder des subventions pour des activités à externalités positives.

### **Intégrer les externalités**

Pour intégrer ces externalités négatives, plusieurs pistes ont été mises en place. La première est de transformer ces externalités en marchandises et de créer un marché dans la lignée du système d'achat-vente du droit à polluer. Il consiste, dans les limites d'un montant de pollution autorisé, à donner un quota de pollution aux entreprises ou aux pays et permettre en cas de dépassement d'acheter des droits à ceux qui sont en deçà de leurs quotas. Cette méthode peut être efficace sous certaines conditions. Comme il s'agit pour l'Etat de fixer la limite dans le niveau de pollution, il convient encore une fois d'avoir une vision claire (consensus politique). L'exemple du marché carbone montre exactement ce qu'il ne faut pas faire. Alors que le principe de ce marché avait pour but d'inciter les entreprises les plus polluantes à réduire leurs émissions, il n'a été qu'un outil pour les encourager à ne pas changer. Le projet consistait à définir par pays des plafonds d'émissions de carbone pour les entreprises et secteurs polluants mais ensuite, par le jeu du marché, il était possible pour les entreprises les plus polluantes d'acheter les quotas d'une entreprise qui émet moins que son plafond autorisé. Et comme les quotas d'émissions avaient été sur-alloués (probablement dû au lobbying intense des grands groupes), le prix du carbone a fortement chuté. Le signal-prix, ayant pour but de désinciter à polluer, a eu l'effet inverse.

La deuxième piste consiste à internaliser ces externalités dans le prix de l'énergie.

Cette méthode est également complexe comment évaluer le coût financier du changement climatique ou de l'impact sur la santé du diesel Les dégradations de la nature ou de la santé n'ont pas de prix pour ceux qui la subissent. Et comment prendre en compte ces externalités ? Où s'arrêtent-elles ? Doit-on prendre en compte les 32 millions de réfugiés climatiques chaque année dans le prix du pétrole, du gaz et du charbon ? L'évaluation de ces externalités semble très complexe et sujet à de nombreux débats. Mais elles peuvent se faire au moins pour classer les énergies entre elles en fonction des coûts qu'elles causent à l'environnement par l'émission de polluant (non associé au réchauffement climatique) et de gaz à effet de serre. Une internalisation de ces coûts propres à chaque énergie donnerait un prix différent aux énergies. Les

énergies renouvelables qui produisent moins d'externalités que les autres deviendraient plus rentables. Le manque de prise en compte de ces externalités constitue donc un obstacle supplémentaire (mais pas le seul) pour permettre aux énergies renouvelables de s'imposer.

Dès lors, il faut aller vers une vérité des prix, non seulement une vérité écologique mais une vérité sociale et sociétale.

### 3.1.1.2. Fiscalité : intégrer les externalités

Sur le plan fiscal, le fait de faire payer les externalités négatives sous une forme ou sous une autre, avec une application au regard bien entendu des produits importés, permet de financer la transition énergétique. De toute façon une réflexion générale sur la fiscalité est indispensable.

Plusieurs propositions figurent dans le rapport dont celle d'un impôt sur l'énergie remplaçant partiellement la fiscalité existante et donnant implicitement mais nécessairement un bonus aux énergies renouvelables (voir contribution Marc Roquette). L'important est que l'impôt sur l'énergie soit fortement augmenté par rapport à son niveau actuel pour qu'il facilite la transition énergétique, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, la sobriété énergétique, la valorisation énergétique des déchets. Le choix des impôts à faire disparaître ou réduire en contrepartie revient à l'Etat avec la meilleure optimisation possible. L'idée d'une TAN, taxe sur l'actif net remplaçant l'IRPP, l'ISF et l'impôt sur les sociétés mérite également d'être creusée (renvoi aux documents du comité Bastille).

#### 3.1.2.1.1. Mettre en place une TVA circulaire

Plusieurs propositions concernent explicitement la TVA. La Fondation 2019 propose une TVA circulaire, qui serait adaptée en fonction des effets externes des produits. Cette TVA circulaire permettrait de satisfaire l'ensemble des parties : producteurs, consommateurs et pouvoirs publics. En effet le permettrait :

- De ne pas reporter systématiquement le surcoût d'une offre responsable sur le consommateur. Celui-ci payerait in fine quasiment le même prix, voire moins,
- De permettre à une offre responsable d'échapper à la concurrence déloyale des offres « responsables », de faire supporter l'ensemble des coûts d'évaluation par les producteurs
- De diminuer les dépenses publiques ouvrant ainsi la voie à une diminution de la pression fiscale sur cette transaction. Ce serait permettre aux institutions de prendre la maîtrise des règles du processus.

La TVA circulaire doit être basée sur un système d'évaluation robuste couvrant l'ensemble du cycle de vie du produit ou du service (voir le programme dédié pour développer cette approche intégrée du calcul des externalités par la fondation 2019 in note Ferrari<sup>113</sup>).

Cette proposition a été retenue dans le dernier rapport FUTURIBLES « Produire et consommer à l'ère de la transition écologique »<sup>114</sup>. Ce rapport recense 100 initiatives dans le domaine de la consommation et de la production, dont la TVA circulaire<sup>115</sup>. Puis il analyse le potentiel de développement de 10 familles d'initiatives (et leur impact sur la consommation de ressources) avant d'imaginer 4 scénarios pour la consommation et la production en France à l'horizon 2030.

113 <http://www.fondation2019.fr/wpcontent/uploads/2013/03/MISSIONTVAIRCULAIREV20110216.pdf>

114 <https://www.futuribles.com/fr/groupe/produireetconsommerenfranceen2030/>

115 Voir page 270 : Innovation 99 : TVA Circulaire

Compte tenu de l'intérêt et du potentiel de la TVA circulaire, elle a été utilisée dans le scénario 3<sup>116</sup>, afin d'en faire un levier de développement de l'économie de fonctionnalité.

Le député François Michel Lambert souligne la nécessité que la TVA fasse des différences selon l'origine des ressources et que l'on puisse disposer d'une TVA différenciée. La même proposition est également formulée dans le récent rapport du Club de Rome.

#### 3.1.2.1.2. Défisiscaliser les fonds d'énergie partagée les matières premières issues du recyclage

De manière générale, la fiscalité n'est pas du tout incitative en faveur des entreprises du Nouveau Monde, y compris lorsqu'elles sont créatrices d'économies externes substantielles pour la comptabilité publique. Or, comme le souligne le député François Michel Lambert (audition Lambert) la comptabilité de valeur n'est pas directement intégrée dans la comptabilité financière habituelle ; or, nous avons besoin pour l'économie de la fonctionnalité d'une comptabilité consolidée. Celle-ci permettrait d'apprécier de manière exacte les gains collectifs. En attendant, trois mesures peu coûteuses en termes de moins-value fiscale mais très avantageuses en terme d'économies budgétaires sont proposées

- une fiscalité incitative pour l'écoconception
- une défiscalisation des fonds d'énergie partagée au niveau local comme cela existe dans d'autres pays européens. Une TVA réduite à 5,5 pour les produits bio et pour les produits issus de l'économie circulaire et une TVA à 10% pour les autres produits bio (textile, cosmétique etc ) Cette proposition s'inspire de la réforme suédoise fiscale qui a réduit les taxes sur le travail pour le remplacer par des taxes matières premières ce qui bien entendu une incitation à s'orienter vers l'économie circulaire

#### 3.1.2.1.3 Intégrer des objectifs de réduction des externalités dans la fiscalité de l'épargne

Les besoins d'investissements risqués et de long terme ne sont pas satisfaits en Europe et en France. La prise en compte insuffisante des risques environnementaux explique pour partie ce biais court-termiste des investissements. Mais le rôle de la chaîne des intermédiaires financiers ne peut être non plus négligé. L'épargne abondante des ménages est ainsi préférentiellement investie dans des actifs liquides et peu risqués quand le manque de demande identifié concernerait plutôt des actifs de long terme, ayant des qualités inverses.

Or, un important dispositif de dépense fiscale existe aujourd'hui en France, avec pour objectif d'orienter l'épargne des ménages vers des investissements productifs. Une étude (à paraître en juillet 2015) de 2<sup>o</sup> Investing Initiative et de France Stratégie (ancien commissariat au plan), montrera qu'il serait possible, à dépense fiscale constante, d'améliorer le fléchage vers les secteurs en mal de financement comme les investissements de long terme ou de la transition énergétique.

Pour cela, il est tout d'abord nécessaire d'analyser la contribution de l'épargne des Français au financement de l'économie :

L'épargne investie des ménages (composée de l'épargne financière et de l'immobilier locatif) finance principalement les grandes entreprises puis l'Etat; elle est largement investie en titres de dette (obligations, crédits bancaires) ;

- La fiscalité favorise la détention de titres sur les marchés financiers. Elle favorise notamment les actions cotées, dont la contribution au financement de long terme est actuellement nettement plus faible que celle de la détention de titres de dette;
- les actions non cotées ne sont pas favorisées par le système actuel d'intermédiation, et la fiscalité est peu employée pour compenser ce désavantage;
- la complexité du dispositif fiscal et la volonté de fléchage en l'absence de traçabilité rendent les incitations souvent inefficaces au regard des objectifs visés.

116 <https://www.futuribles.com/fr/base/document/rapportfinaldeletudeproduireetconsommerale/> (Voir page 175 : Scénario 3, TVA Circulaire)

Pour répondre à ces problèmes, deux pistes d'évolution de la fiscalité de l'épargne en faveur de l'investissement à long terme et de la transition énergétique ont été explorées par

- la première propose le verdissement des niches fiscales existantes comme solution la plus simple à mettre en oeuvre;

- la seconde recommande une incitation fiscale déconnectée du support et associée à la performance environnementale des actifs détenus, une solution permise par l'exploitation des potentialités des nouvelles technologies de l'information et les nouvelles obligations d'information introduites par la loi sur la transition énergétique.

#### 3.1.2.1.4 Mettre en place des certificats de réduction de pollution

Une autre piste à étudier serait la mise en place de certificats de réduction de pollution qui fonctionneraient sur un principe équivalent à celui des certificats d'économie d'énergie (CEE) qui ont montré leur efficacité. C'est la traduction du principe proposé ci-dessous.

### 3.1.2.2. Innover dans le financement

La question du financement est bien entendu la question clé pour le monde économique et plus particulièrement encore pour les innovateurs les TPE et les PME, ce qui est parfaitement complémentaire de ce qui précède en ce qui concerne l'intégration des externalités.

Il s'agit d'une question générale qui ne concerne évidemment pas seulement les entreprises du Nouveau Monde, mais, les innovateurs sont particulièrement lésés et gênés dans leur développement par le système actuel. En effet, l'argent ne manque pas en particulier grâce à la politique de la BCE, mais cet argent ne va pas, ou trop peu, au financement du Nouveau Monde.

L'innovation doit permettre de prendre en compte des externalités dans le financement (3.1.2.2.1), créer des certificats d'externalité (3.1.2.2.2), créer une garantie spécifique (3.1.2.2.3), assurer **un tiers financement effectif et massif** (3.1.2.2.4), favoriser la finance locale (2.1.2.2.5), faire des citoyens des acteurs du financement (3.1.2.2.6), garantir les fonds citoyens (3.1.2.2.8), encourager l'investissement coopératif notamment dans le cadre des SCIC (3.1.2.2.8.), encourager et diffuser les monnaies complémentaires (3.1.2.2.9).

#### 3.1.2.2.1 Organiser un Grenelle de la finance

Le système financier et bancaire actuel est aveugle sur les externalités négatives et en cela, il les cautionne. Contribuer à un Nouveau Monde doit s'accompagner d'un profond changement du système financier lui-même et de nouveaux rapports entre finance et Société. D. Un Grenelle de la finance accompagné d'un dispositif participatif national pourrait être organisé. Il aurait un rôle pédagogique et servirait à construire des alternatives. Il permettrait de définir à la fois des règles sur la finance en elle-même et des règles sur le financement de projets. Il serait particulièrement opérationnel et nécessaire dans le cadre du financement de la transition énergétique.

#### 3.1.2.2.1 Organiser un Grenelle de la finance

Le Finance Climate day a montré une nette ouverture la part du monde de la finance vers la prise en compte des questions climatiques. Cette manifestation a été l'occasion de noter des annonces concordantes vers l'abandon du financement d'installations de charbon ..

Un Grenelle de la finance accompagné d'un dispositif participatif national pourrait être organisé. Il aurait un rôle pédagogique - essentiel pour permettre l'appropriation de ces questions par les citoyens - et servirait à construire des alternatives.

Ce *Grenelle de la finance* aurait un deuxième objectif : favoriser le financement de la transition vers la nouvelle économie. Nous le savons : même si des plans nationaux ou européens sont mis en oeuvre, ils devront être complétés par le secteur privé qui draine la très grande majorité des flux financiers. **Il s'agit donc de réorienter l'utilisation de ces fonds. Dans ce sens, le secteur financier a un rôle majeur à jouer.**

Les expériences d'ISR (Investissement Socialement Responsables) sont intéressantes. Elles doivent également changer d'échelle, ce qui suppose l'information du grand public et la mobilisation du milieu bancaire.

Notons l'engagement de la *Caisse des dépôts et Consignations* qui a fait de la prise en compte du risque climatique dans ses décisions d'investissement, une priorité. Ainsi, elle oriente une partie de ses fonds vers des projets bas carbone (production d'ENR, économie d'énergie, financement d'entreprises de la transition écologique et énergétique) et fait le choix de décarboner ses portefeuilles actions en se fixant un objectif de réduction de leur empreinte carbone. En outre, elle affirme vouloir utiliser son influence dans les décisions prises par les entreprises dont elle est actionnaire, afin de les orienter vers une plus grande transparence et performance environnementale.

Au plan international, l'événement « *Climate Finance day* », qui a réuni à Paris investisseurs, banques et assureurs, a démontré qu'une évolution rapide est en marche. De nombreux pays ont pris de l'avance (Brésil, Singapour, Afrique du Sud, USA..) : ils considèrent que l'intégration des facteurs sociaux et environnementaux dans la gestion des risques permet de renforcer l'efficacité du marché. La réorientation de la finance vers l'économie réelle - et d'avenir - devient une priorité.

Un processus international de négociation se met en place, et pourrait aboutir en 2015 à un accord pour financer une nouvelle économie. Un des points clefs est la mise sur le marché « d'obligations vertes » dont il faudra déterminer les normes et les process d'incitation.

La standardisation des informations à intégrer dans les rapports annuels des entreprises s'avère être un élément fondamental pour constituer un cadre commun d'analyse.

Face aux risques climatiques qui commencent à être mesurés de plus en plus précisément (Ex. au Kenya, la variabilité climatique coûterait chaque année 2,4 % de PIB), - et également aux opportunités que représente la Nouvelle économie -, une unanimité des acteurs se dessine pour une tarification effective du carbone, la suppression des subventions aux industries carbonées, la mise en place d'incitations pour une énergie propre, et une plus grande transparence des entreprises et des institutions financières.

La France, s'engagera-t-elle sérieusement dans la voie d'une finance au service de la Nouvelle Economie ? Il lui faudra notamment se libérer de sa dépendance vis-à-vis des certains acteurs bancaires dont la puissance est devenue un handicap majeur pour le changement.

### 3.1.2.2.2. Créer un système de certificats d'externalités

Le système qui est envisagé par le Commissariat Général au Développement Durable<sup>117</sup> pour

117 Études et documents Numéro 121 Mars 2015

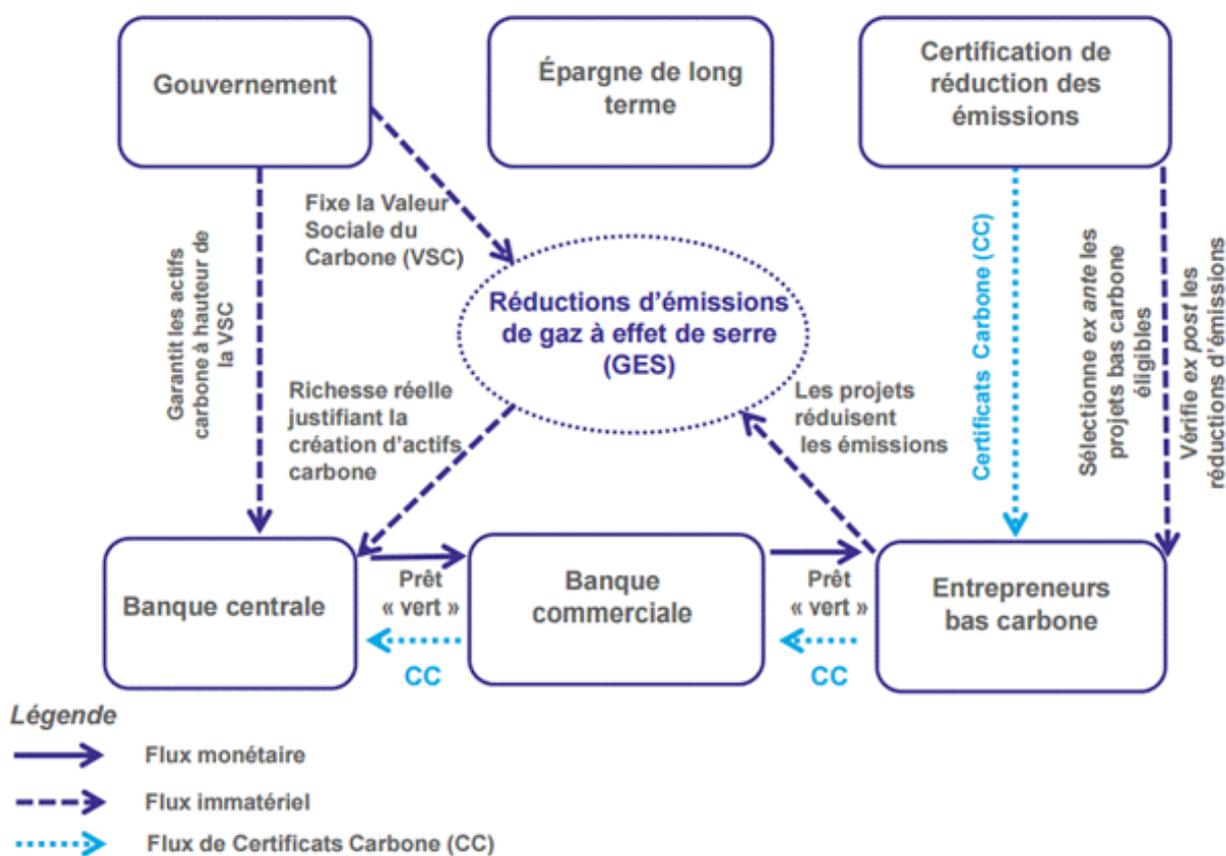
La politique climatique se concentre essentiellement sur la mise en place d'un prix du carbone qui reste aujourd'hui à un niveau insuffisant pour déclencher spontanément le financement de la transition bas carbone. Le levier du crédit bancaire et de l'épargne cibles du programme d'achat de titres de la BCE est en revanche peu mobilisé contre le changement climatique.

Cet « Études & Documents » propose de rendre éligible à la politique de rachat d'actifs par la BCE des titres privés dont l'impact bas carbone avéré serait garanti par la puissance publique. Ce dispositif permettrait de valoriser l'externalité carbone à un niveau satisfaisant en l'absence (temporaire) d'un prix du carbone adéquat. Cela jouerait ainsi immédiatement sur les décisions d'investissement des acteurs privés avec un effet positif sur la croissance. Il inciterait aussi fortement les États à mettre en place des mécanismes de tarification du carbone afin que la garantie qu'ils apportent sur la valeur des actifs carbone soit neutre pour le budget public.

le crédit carbone pourrait être largement étendu au-delà du système des certificats d'économie d'énergie. Il s'agit d'un système dans lequel des certificats de réduction des émissions de carbone sont émis par les entrepreneurs « bas carbone », remis à leur intermédiaire financier qui les remet à la Banque Centrale. Ces certificats donnent lieu à un prêt vert remis par la Banque Centrale à l'intermédiaire financier qui le remet à l'entrepreneur « bas carbone ». cette solution offre un **Financement alternatif des Investissements Privés de la Transition**

Toutes choses étant égales par ailleurs, un agent économique investit trop souvent à pertes sur des nouvelles technologies propres pour une raison très simple : l'écart entre le rendement social et le rendement privé. Si le mode de financement d'un projet tenait compte des réductions d'externalités négatives cet agent pourrait se voir attribuer des « **points de réduction des externalités** », commercialisables auprès des intermédiaires financiers. La rentabilité totale du projet pourrait ainsi redevenir acceptable. La proposition du CGDD et de France Stratégie sur le volet Climat pourrait être étendue à d'autres aspects : pollution, eau, air, sols, etc. comme le suggérait Fondation 2019.

### Dispositif d'intermédiation financière gagée sur le carbone



Dans ce schéma, le flux de Certificats Carbone joue le rôle d'une monnaie complémentaire de financement des investissements et de transaction de la réduction des externalités.

Ainsi, le système rend éligible à la politique de rachat d'actifs par la BCE, des titres privés dont l'impact bas carbone avéré est garantie par la Puissance Publique. Selon France Stratégie : « ce dispositif permettrait de valoriser l'externalité carbone à un niveau satisfaisant en l'absence d'un prix du carbone adéquat. Cela jouerait ainsi immédiatement sur les décisions d'investissements des acteurs privés avec un effet positif sur la croissance. Les Etats seraient aussi fortement invités à mettre en place des mécanismes de tarification du carbone afin que la garantie qu'ils apportent sur la valeur des actifs carbone soit neutre pour le budget public ». Ce système recommandé par la Fondation 2019 pourrait être étendu à d'autres secteurs.

Ainsi, on a vu très récemment combien le coût de la pollution atmosphérique était élevé. Financer la réduction de la pollution atmosphérique par des investissements adéquats permettrait donc de réduire la charge des comptes publics. Comme on le voit, ce système peut être généralisé à toutes les externalités négatives dès lors qu'un système public permet de vérifier le bien-fondé de l'économie ainsi réalisée. Si le mode de financement d'un projet tenait compte des réductions d'externalités négatives, cet acteur pourrait se voir attribuer des « points de réduction des externalités » commercialisables auprès des intermédiaires financiers la rentabilité du projet pourrait ainsi devenir acceptable (proposition Fondation 2019).

#### 3.1.2.2.3. Une garantie spécifique

Les marchés aujourd'hui s'intéressent plus à la viabilité financière qu'à la rentabilité financière. Il faut donc sécuriser les investissements pour répondre à la demande et augmenter la rentabilité pour déclencher l'offre. Mais aujourd'hui les outils de finance de marché ont un horizon de rentabilité à très court terme ; il est donc nécessaire de disposer d'outils spécifiques.

Des prêts bonifiés comme source de refinancement pour faciliter les financements, les initiatives de livrets d'épargne verts et de prêts bonifiés ont été reprises mais il n'y a pas de dispositif de garantie accompagnant ces produits. Or, le mécanisme de garantie est essentiel au financement d'équipements d'efficacité énergétique diffus. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de disposer d'un fonds de garantie public pour couvrir les risques liés aux investissements et d'efficacité énergétique. Le dispositif devrait se focaliser sur des financements diffus et locaux pour traiter l'essentiel du marché de la rénovation thermique du logement privé individuel et groupé. (En attente d'une note Arnaud Berger)

Cette garantie permettrait de faciliter l'accès aux énergies renouvelables et de supprimer progressivement le système de la subvention tarifaire. L'État, par son intervention sur le marché des panneaux photovoltaïques (appels d'offres et demandes de garantie financière) a évincé les PME du secteur au profit d'une logique de marché qui est celle des grands groupes. Pour remonter la pente, il faut faciliter l'accès aux projets photovoltaïques à travers une simplification de la réglementation et une garantie de financement.

#### 3.1.2.2.4 Assurer le tiers financement

Ce sujet a été un de ceux qui a fait l'objet de discussions acharnées dans le cadre du débat sur la loi sur la transition énergétique. En effet, l'opposition du système bancaire a été très active pour éviter que des sociétés de tiers financement puissent se mettre en place. Il semblerait qu'en définitive la loi ait retenu le système mais reste bien entendu à savoir dans quelles conditions pourra s'appliquer et notamment auprès de quels organismes les tiers financeurs pourront se refinancer et à quel taux. La force du système allemand a été précisément la force de la KfW qui a très largement financé les projets particuliers de rénovation énergétique et d'énergies renouvelables. En Belgique, le tiers financeur peut être le fournisseur d'énergie ou de services lui-même. Cette solution n'est pas choquante à la condition qu'il y ait effectivement un système concurrentiel et que l'objectif à atteindre soit le plus élevé possible.

En France, la nouvelle orientation de la caisse des dépôts pourrait peut-être la conduire à reproduire le modèle allemand de la B KW qui a fait le succès et la rapidité du changement.

#### 3.1.2.2.5. Favoriser la finance locale.

Dans le cadre de la localisation et des synergies territoriales, il paraît particulièrement intéressant de développer un partenariat entre les banques coopératives locales et le fonds européen d'investissement. Un fonds de garantie croissance et environnement existait en France de 1996 à 2002 et il garantissait les prêts à 50 % sans frais. L'avantage était d'être géré directement par les banques locales avec un audit a posteriori des financements consentis. C'est l'outil qui manque.

On pourrait imaginer une plateforme d'intérêt coopératif, avec une forte dimension locale.

Le recours aux banques locales sur le modèle rhénan est une piste très intéressante.

#### 3.1.2.2.6. Faire des citoyens des acteurs du financement

Certains ont décidé de changer les comportements à défaut de voir les lois changer. Arianna Huffington a lancé en 2010 le mouvement « move your Money ». A la fin de l'année 2012, 17 millions de personnes avaient retiré leur argent de Wall Street.

Ce mouvement pourrait parfaitement être imité en France pour favoriser les banques régionales et les banques éthiques ainsi que les actions de crowdfunding. (Voir ci-dessous pour les réussites françaises). De même, la France pourrait s'inspirer de deux lois américaines récentes : une loi qui autorise une exemption fiscale pour les investissements inférieurs à 10 000 dollars, ou 10 % du revenu de l'investisseur et une autre loi dite JOBS (*Jumpstart Our Business Startups*) qui autorise outre le crowdfunding déjà possible en France, les mini offres publiques d'appel à l'épargne et la création de l'introduction en bourse simplifiée pour les PME à fort potentiel.

L'utilisation du livret spécifique comme livret ISR permet également de flécher le financement. Il n'en demeure pas moins que le succès croissant que rencontre le crowdfunding, qui se développe très rapidement en France puisque elle la plus grosse plateforme est française : il s'agit de Ulule qui fait aujourd'hui l'objet d'une âpre compétition.

#### 3.1.2.2.7. Développer et garantir les fonds citoyens

Dans le domaine de la finance de nombreuses initiatives méritent d'être encouragées et développées : les Cigales mais aussi Garrigues qui sont une société de capital-risque solidaire de 800 sociétaires qui investit plus de 3 millions d'euro et a contribué à consolider 3600 emplois. Terre de liens est une société en commandite par actions pour rendre le foncier accessible aux paysans - elle avait collecté grâce à l'appui de la NEF en 2013, 31 millions d'euro. Au niveau international le mouvement slow Money lancé en 2009 aux États-Unis s'est largement développé avec une série d'outils opérationnels. Il s'agit de réseaux d'acteurs régionaux qui évaluent les stratégies d'investissement dans les systèmes locaux de nourriture, qui créent des fonds communs locaux et enfin qui reçoivent de petits dons.

Le succès foudroyant du crowdfunding conduit un certain nombre de grands acteurs, énergéticiens ou financiers à monter leur propre fonds. Il est indispensable de bien distinguer, dans un cadre réglementaire, les fonds participatifs des fonds citoyens afin qu'il n'y ait aucun risque de confusion pour les prêteurs et en particulier qu'on assiste pas à de grandes opérations de greenwashing montées par les grands acteurs de l'énergie via des fonds participatifs.

#### 3.1.2.2.8 Encourager l'investissement coopératif notamment dans le cadre des SCIC

Les freins à l'investissement coopératif notamment dans le cadre des SCIC sont puissants. Comme l'a très bien souligné l'IDDRI dans son étude des facteurs de succès du financement citoyen des énergies renouvelables en Allemagne, (Noémie Poize (RAEE), Andreas Rüdinger (Iddri), « Projets citoyens pour la production d'énergie renouvelable : une comparaison France-Allemagne »<sup>118</sup>, IDDRI, working paper, janvier 2014.), le retour sur investissements permis par les formes juridiques allemandes, associés à une souplesse juridique, apparaît comme une raison clé de ce succès. « La rentabilité des sociétés coopératives ne constitue pas un tabou, mais représente au contraire un élément clé du déploiement massif des projets renouvelables citoyens. Profitant d'un cadre réglementaire relativement favorable et d'un accès aux prêts préférentiels de la KfW, ces coopératives affichent un retour sur investissement de 4 % en moyenne ».

118 [http://dans le domaine de ce mais aussi à la demande se déduit de demander la www.iddri.org/Publications/Collections/Idees-pour-le-debat/WP0114\\_NP%20AR\\_projets%20citoyens.pdf](http://dans%20le%20domaine%20de%20ce%20mais%20aussi%20la%20demande%20se%20d%C3%A9duit%20de%20demander%20la%20www.iddri.org/Publications/Collections/Idees-pour-le-debat/WP0114_NP%20AR_projets%20citoyens.pdf)

En outre, cette tendance s'élargit à d'autres secteurs que la production d'électricité pure « comme en témoigne le nombre croissant d'initiatives citoyennes visant à développer des réseaux de chaleur ou encore à devenir distributeur d'énergie à l'échelle locale, souvent en s'associant avec une régie municipale existante ». Ainsi organisée, l'initiative citoyenne est capable d'initier et d'entreprendre des infrastructures lourdes, traditionnellement réservées aux seuls investissements étatiques ou de grandes entreprises multinationales. Réalisées de façon décentralisée, par propagation virale, quartier par quartier, territoire par territoire, ces initiatives ont permis aux citoyens de devenir des investisseurs de leurs infrastructures essentielles.

En France, les structures coopératives sont lourdes à monter, davantage que les structures juridiques traditionnelles de l'entreprise. En outre, les retours sur investissement pour les actionnaires des coopératives, notamment des SCIC sont limités. Pour les SCIC par exemple, plus de la moitié des bénéfices doit être alloué au capital de la coopérative. La distribution des bénéfices restants ne peut dépasser le taux moyens des obligations (TMO), ce qui est particulièrement inintéressant par rapport à d'autres investissements. Pour exemple, le TMO était de 0,86 % en février 2015, et à son niveau le plus élevé de ces 4 dernières années, il n'a pas dépassé 3,95% (avril 2011). Cette limitation rend l'investissement actionnaire particulièrement inintéressant pour un public autre que pur philanthrope. Si un retour sur investissement de 4% serait loin de satisfaire les actionnaires traditionnels des grosses entreprises, pour les particuliers, ce taux de 4% est souvent supérieur aux rendements de l'épargne proposés par les banques.

Il est donc aisé de changer les règles pour rendre cet investissement si ce n'est attractif du moins tout à fait compétitif avec les propositions bancaires.

#### 3.1.2.2.9. Monnaies complémentaires et financements alternatifs : des expériences à analyser et des succès à encourager !

Payer son ticket de Metro avec des bouteilles usagées ! C'est l'initiative prise récemment par Pékin : en apportant 20 bouteilles PET dans le Distributeur on crédite son titre de transport de l'équivalent d'un voyage. La mesure pourrait être étendue à d'autres gisements à recycler : canettes, etc.

Cette initiative rappelle celle prise il y a une trentaine d'années par Jaime Lerner, Maire de **Curitiba** au Brésil. Afin d'enrayer la spirale infernale démographie - pauvreté - déchet, il avait mis en place des containers métalliques à proximité des favelas (un par classe de déchet : métal, plastique, verre) et commença à distribuer des titres de transport et des cahiers d'écolier en échange de déchets collectés et triés.

Elle est reconnue aujourd'hui comme une des actions clé ayant permis le « Miracle de Curitiba », le taux de participation des ménages ayant atteint 70%.

Au-delà de la simple rémunération pour service (écologique) rendu, **il faut analyser ces expériences dans la pleine dimension des monnaies complémentaires**. Si la bouteille à recycler ou la poignée de déchets métalliques permet d'acheter un service, c'est donc une monnaie dans sa définition d'Intermédiaire d'Echanges.

La fascinante expérience du *Chiemgauer* en Bavière (et du *Sternaler*) ainsi que d'autres exemples qui perdurent de par le monde devraient attirer notre attention.

Le *Chiemgauer* favorise les échanges locaux en redonnant un avantage de pouvoir d'achat aux consommateurs (Pour 100€ on obtient 103 *Chiemgauer*. C'est une monnaie adossée à l'Euro). Le différentiel de coûts est assumé par le commerçant qui en échange bénéficie de la promotion publicitaire que lui réalise l'émetteur de la monnaie (un intermédiaire financier traditionnel du territoire). Un système de « démurage » empêche cette monnaie d'être stockée à des fins de spéculation.

A Japon, le système *FureaiKippu* permet notamment de fédérer l'aide à la personne âgée. Une gratification en échange de services est comptabilisée en fonction du temps et de la tâche et est créditée sur un compte électronique supervisé par les autorités publiques (C'est une monnaie non adossée sur la monnaie officielle, elle s'exprime en heures. On ne parle pas de « prix » *stricto sensu*). A l'âge de la retraite, le détenteur de ce compte peut en bénéficier ou bien transférer toute ou partie de ce compte à une autre personne de son choix.

Plusieurs expériences sont menées en France notamment à Toulouse et Montpellier, ce système du Chiemgauer a été proscrit et de manière globale les Pouvoirs Publics restent très réticents.

Un projet en cours pour la réduction des externalités par émission de monnaie complémentaire : Ars Civis, l'intelligence citoyenne pour la transition énergétique et circulaire des territoires

Ars civis réunit citoyens, entreprises et collectivités locales dans de nouveaux réseaux d'échanges locaux qui sont monétisés au moyen de monnaies digitales locales de contribution. Ces réseaux d'échanges ont pour objectif de mettre les citoyens en capacité de devenir les coproducteurs de la transition, en les intéressant économiquement et socialement à la mise en oeuvre d'un nouveau modèle de développement local. Dans une 1ère étape, Ars civis vise le climat et l'énergie.

Pour fluidifier les échanges et accélérer la mobilisation citoyenne, Ars civis a fait le choix d'adopter un fonctionnement de place de marché digitale, en s'adaptant aux spécificités de chaque territoire. Concrètement :

Le citoyen inscrit sur la plateforme se voit proposer des éco-pratiques personnalisées et géolocalisées, dans les domaines de l'habitat, la mobilité et la consommation courante ;

Il est rétribué en monnaie locale à hauteur des externalités négatives évitées ;

Avec la monnaie, il peut payer les produits et services écoresponsables, proposés par les entreprises engagées localement, les services publics ou les citoyens eux-mêmes ;

Il peut modifier individuellement et collectivement les tendances grâce aux indicateurs de contribution qui lui sont délivrés.

Fournie en marque blanche aux collectivités locales, Ars civis est déployée dans une logique à la fois descendante (inscription dans les politiques locales) et ascendante (participation des parties prenantes locales aux modalités de fonctionnement de la monnaie, proposition de nouvelles marges de manoeuvre sous la forme de projets et services citoyens), avec l'ambition de devenir un des catalyseurs de la concertation locale.

Une expérimentation est en cours de développement avec le soutien de la Région Rhône Alpes, ainsi que celui du Crédit Coopératif. Cette expérimentation donnera lieu au bêta test d'une application digitale dans une 1ère ville pilote, Annecy.

Parmi les objectifs fixés à l'expérimentation figure l'étude d'un financement de la monnaie locale au moyen des budgets publics d'évitement induits par la mobilisation. Fondé sur une valeur locale du carbone, ce financement pourrait aussi s'inscrire comme un outil de financement de la transition bas carbone du système productif local.

Ars civis est portée par ses deux cofondatrices : Caroline Alazard, entrepreneuse experte en innovation au service de la transition, affichage environnemental et RSE - Sophie Labrousse, ancienne élue de terrain, experte en p de ne pas apparaître de la semaine dernière m'avait indiqué m'envoyer un ilotage et animation de projets socio-environnementaux.

Or, ces monnaies pourraient constituer des leviers économiques intéressants afin de prendre en compte les externalités dans nos échanges et favoriser les transactions à faibles externalités.

### **3.1.2.3. Un accès au financement simplifié pour les petites entreprises innovantes**

De très nombreuses initiatives pourraient être prises dans ce domaine.

### 3.1.2.3.1. Revoir les règles d'appel public à l'épargne

Il est évident que les petites entreprises sont les premières victimes de la crise financière. Les grandes banques ont été largement refinancées par les Etats mais elles ont dans le même temps réduit les prêts aux PME tout en continuant à financer les grandes entreprises.

La spéculation a remplacé l'investissement. En 1941 les investisseurs conservaient les actions en moyenne sept ans, en 2007 sept mois et aujourd'hui avec le trading automatisé 11 secondes. Les banques éthiques sont rares mais le résultat d'après une étude commandée par l'alliance mondiale pour une banque fondée sur les valeurs (Souchier, op. cit.) est de 50 % supérieur à celui des banques mondiales les plus importantes avec des prêts qui ont augmenté entre 2007 et 2010 de 80 % contre seulement 20 % pour les banques classiques.

Aux États-Unis comme en France, l'essentiel de l'épargne à long terme en action, les obligations des fonds mutuels, des fonds de pension, des fonds d'assurance vont aux grandes entreprises. L'accès à l'épargne des petites entreprises doit incontestablement être changé.

En réalité, il convient de régler la question de l'adéquation de l'offre à la demande.

En définitive, la question posée est celle de l'intermédiation. Il existe des modèles intermédiés et des modèles désintermédiés. Pour le modèle désintermédié, se pose la question du risque et de la protection de l'épargne. Mais, le modèle intermédié présente d'autres inconvénients, et en particulier ceux qui ont été relevés précédemment dans le choix de financement. La solution est probablement dans une refonte des règles d'appel public à l'épargne de manière à assurer la protection des épargnants. Mais, il est tout à fait clair que le monde bancaire est très actif pour garder son monopole.

### 3.1.2.3.2. Assurer la continuité des sources de financement

Il existe aujourd'hui un trou dans le financement des projets à vocation sociétale ou environnementale portés par les TPE. En effet l'ADEME ne s'intéresse pas aux TPE, et BPI France ne s'intéresse pas aux critères de l'intérêt général/ bien commun comme critère de financement. Il n'y a donc pas de financement des TPE dont l'intérêt sociétal et général est pourtant patent. Il faut donc garantir un financement national de la transition pour faire en sorte que les financements de l'ADEME aillent au moins à hauteur de 10 % à des TPE de ce type. Une coordination ADEME/BPI s'impose pour faciliter le financement des innovations de transition portées par des petites structures. Elle intégrera des modalités de gestion (conditions et procédures) simplifiées décrites dans les paragraphes suivants.

Lorsque les projets ont de toute évidence un réel potentiel sociétal, le non aboutissement du business plan ne peut être un motif de refus de financement, si par ailleurs, il n'est pas proposé au porteur de projet un accompagnement ad hoc.

### 3.1.2.3.3. Assurer un appui spécifique au montage des dossiers de financement

Nos entreprises perdent énormément de financements possibles en particulier communautaires. De manière plus large, beaucoup de financements sont inaccessibles aux TPE voire même aux PME raison des difficultés à monter les dossiers. À l'instar de ce qui a été fait par le PADEL ou ce qui est fait par certaines chambres de Commerce et d'industrie, il est indispensable de mettre à la disposition de tous les acteurs économiques, des innovateurs seuls aux PME, un service d'aide au montage des dossiers de financement

Il faut donc aider les créateurs. Comment ? En multipliant les incubateurs de créativité, les boosters d'activité. Le projet de Xavier Niel à la Halle Freyssinet,<sup>119</sup> au coeur du 13e arrondissement de Paris baptisé «1.000 startups» ou «le plus grand incubateur du monde» devrait être un des plus grands incubateurs du monde. Il est destiné au monde du virtuel. Le même effort devrait effectivement pouvoir être développé pour des start-ups dans d'autres domaines.

119 [http://ww691.smartadserver.com/call/pubjumpi/42296/287334/18317/S/\[timestamp\]/?](http://ww691.smartadserver.com/call/pubjumpi/42296/287334/18317/S/[timestamp]/?) <img alt="Placeholder for an image or logo."/>

Les méthodes de valorisation des externalités positives (voir ci-dessus), le parrainage et la duplication, le partage libre des données, les outils de gestion de projet, la formation, les liens directs avec les besoins de porteurs de projets permettant un suivi personnalisé à distance sont autant d'outils à utiliser.

#### 3.1.2.3.4. Simplifier les conditions et procédures

La simplification des procédures (ADEME, BPI France, Conseils régionaux), notamment pour les TPE est possible. En particulier :

- Supprimer les critères de durée d'existence (souvent un an) : Un bon projet doit pouvoir être financé, même si la structure porteuse vient d'être créée ou est en cours de création. Cette règle bloque en effet le lancement d'un bon nombre d'innovations citoyennes.
- Supprimer les critères de montant minimal de projet (en particulier ceux du dispositif investissements d'avenir géré par l'ADEME): un projet au coût de 50 ou 100 K€ peut-être plus pertinent et efficace qu'un projet de 1 ou 3 M€.
- Assouplir la règle générale d'un financement maximal de 50 % du projet, ou de fonds propres supérieurs au montant demandé. En particulier lorsqu'il s'agit de validation d'innovations, de fabrication de prototype, ou de vérification officielle de performance d'un nouveau dispositif.
- Passer d'un mode «appel à projet» limité dans le temps, à des appels à projet continus. Ceci éviterait l'abandon de projets qui, parce que n'ayant pas connaissance du dispositif suffisamment tôt il suffit d'un jour de retard, doivent attendre le lancement éventuel d'un nouvel appel à projet.
- Supprimer les critères trop restrictifs qui évincent de fait les innovations n'entrant pas dans le « cadre » (exemple : l'appel à projet de l'ADEME «nouvelles énergies renouvelables» exclut les énergies liées à l'hydroélectricité ou tout dispositif sortant des sentiers battus comme les générateurs magnétiques).
- Disposer d'un site regroupant l'ensemble des possibilités de financement et leurs spécificités à l'image de celui de la BPI mais qui intègre l'ensemble des dispositifs qu'ils soient nationaux, locaux ou européens.
- Mettre en place un système de pooling permettant à des PME d'atteindre une demande d'emprunt d'un niveau significatif ouvrant l'accès aux financements BEI notamment, et modifier en conséquence les règles qui aujourd'hui pourraient empêcher la distribution des fonds obtenus à tous les acteurs.

#### 3.1.2.3.5. Adapter le capital-risque

On ajoutera que la phase du capital/risque n'est pas gérée parce qu'il n'y a pas de structure publique pour la porter, pour les grands financiers, ce n'est pas le projet qui compte mais l'entreprise chef de file, du reste, les fléchages financiers vont majoritaires vers les très grandes entreprises alors que la majeure partie des innovations provient des individus TPE et PME.

Inversement les TPE n'arrivent pas à financer le développement de leurs innovations. par conséquent, beaucoup d'innovations ne voient pas le jour, Il n'y a pas de guichet en particulier dédié aux, subventions, à la nouvelle économie, à l'intérêt sociétal qui réfléchisse en dehors du simple critère business plan. C'est ce guichet qu'il faut créer.

Il conviendrait d'adapter positivement le CIR pour les jeunes entreprises innovantes disposant des salariés en CDI et aider les entreprises bénéficiant du CIR lorsque ces dernières créent des emplois industriels issus de la recherche & développement. En effet, le niveau universitaire requis des chercheurs pour bénéficier des aides est souvent trop élevé pour les dirigeants- innovateurs. De plus, la sous-traitance à des organismes non reconnus comme organismes de recherche n'est pas prise en compte. De surcroît, la présentation n'est pas toujours adéquate. En bref, il faut « entrer dans le cadre » ce qui n'est pas toujours le cas.

Il conviendrait de permettre aux jeunes entreprises de pouvoir accéder à ce dispositif dont elles sont aujourd'hui privées.

Il est clair que l'adoption de l'ensemble et même d'une partie des propositions qui précèdent aurait pour effet de changer radicalement la donne pour des milliers d'entreprises et de permettre un réel décollage pour nombre d'entre elles.

#### **3.1.2.4. Faire de la loi et du règlement un outil et non un obstacle**

On a vu précédemment les raisons et l'étendue des blocages législatifs et réglementaires au développement de l'économie du Nouveau Monde. Et si la loi au lieu d'être un outil de blocage et un obstacle à l'évolution vers le Nouveau Monde devenait un allié et un instrument de dynamique !

Rien ne s'y oppose et les outils sont là.

##### *3.1.2.4.1. Offrir une plus grande liberté aux acteurs*

Des systèmes plus souples que le système législatif classique deviennent utiles. Tout d'abord, il est indispensable de revenir au sens premier de la loi qui est définir des objectifs. En revanche, il faudrait envisager de ne pas utiliser l'article 37 et les règlements qui en découlent. Dans certains domaines, ils aboutissent à des systèmes technocratiques, lourds qui finalement rendent toute évolution si ce n'est impossible, du moins très difficile.

La proposition consiste à appliquer aux procédés législatifs le même principe que celui qui sépare les entreprises « du pourquoi » de celles « du comment » ou encore d'introduire en droit interne la différence qui existe en droit communautaire entre le règlement et les directives. De même que la directive laisse libres les Etats membres quant aux manières de faire, dans le développement du Nouveau Monde, nous devrions disposer de textes généraux fixant des objectifs et laissant une très grande liberté aux différents acteurs dans les moyens d'y parvenir, en maintenant le principe de responsabilité de base et le contrôle dans la satisfaction des objectifs.

Un système proche existe déjà. En effet, une des techniques, qui a le mérite de l'existence actuelle, est celle selon laquelle il est possible de valider une technologie plutôt que d'attendre une norme dans l'esprit dit ETV dont la première application vient d'être validée en France. Le programme ETV (Environmental Technology Verification) permet une vérification des allégations de performance des écotechnologies innovantes par un organisme ad hoc qui accompagne le développeur et valide le projet.

Il est bien entendu indispensable que le système de validation de la technologie s'effectue dans les conditions d'une expertise ouverte aux différentes parties prenantes, sans parti pris en faveur de l'industrie du vieux monde. Mais, si ce système peut être mis en place, il permettra de valider beaucoup plus rapidement des nouvelles technologies. Ce système, à la condition bien sûr, qu'il réponde à un certain nombre de critères dont évidemment ceux du bien commun, de la qualité, du respect de la santé et de l'environnement, permet de gagner du temps et d'expérimenter, sans perdre l'objectif de vue comme c'est malheureusement trop souvent le cas avec le système normatif que nous avons choisi.

#### 3.1.2.4.2. Instaurer les greens deals

En second lieu, la logique du green deal dans l'élaboration des normes pourrait être utilisée dès lors qu'il s'agit non pas de protéger le marché ou de tirer le système vers le bas mais au contraire d'encourager de nouveaux marchés et d'être plus exigeants sur les objectifs. L'exemple des Pays-Bas est à cet égard extrêmement intéressant et pourrait servir de modèle. L'État devient alors un facilitateur d'initiatives innovantes et non plus un apporteur de fonds publics a fortiori un obstacle au développement de l'économie verte. En trois ans 160 greens deals ont été lancés aux Pays-Bas. Le député Lambert cite l'exemple du [Dutch Green deal](#)<sup>20</sup> sur la commande publique circulaire.

C'est la raison pour laquelle qu'il s'agisse de l'esprit ETV ou du deal dans l'élaboration des normes, il est indispensable de disposer de critères très bien définis qui sont les critères du Nouveau Monde : traçabilité, externalité positive, bien-être, création d'emplois, etc...

#### 3.1.2.4.3. Rendre effective l'expérimentation

En troisième lieu, la loi de 2003 qui permet l'expérimentation n'a quasiment pas fait l'objet d'applications. Il conviendrait de reprendre ce texte pour vérifier si cette inapplication résulte d'une inadaptation aux besoins ou si elle résulte tout simplement d'une absence de pratique. Mais dans les deux cas, il paraît indispensable de développer l'expérimentation, notamment au niveau régional (5.3.1.2.)), au niveau d'une filière, d'une disposition fiscale ou légale.

#### 3.1.2.4.4. Elaborer un Green Business Act

Ces possibilités ainsi que de nouvelles modalités de financement et de comptabilité pourraient faire l'objet d'un Green Business Act dont l'objectif serait précisément de définir ces critères, c'est-à-dire un système normatif alternatif, expérimental et de mettre un terme à toute une série de normes n'ayant d'autres objectifs que de mettre des obstacles aux nouveaux entrants. Le même objectif doit du reste être poursuivi au niveau européen.

#### 3.1.2.4.5. Mettre un terme aux "non-sens législatifs et réglementaires

Parallèlement, il est temps de mettre fin à toutes les dispositions législatives et réglementaires qui n'ont d'autres objectifs que de maintenir les monopoles existants des entreprises de l'ancien monde et de maintenir la France à l'écart des transformations extrêmement rapides et profondes du monde de l'énergie.

À partir du moment où le choix politique serait fait d'une véritable transition, il est indispensable de procéder à un peignage extrêmement fin de toute la législation et de la réglementation incohérentes avec cet objectif et d'y mettre un terme.

Sans attendre, un certain nombre d'anomalies flagrantes ont été observées par les membres du groupe de travail lors des auditions, anomalies qui vont dans le sens exactement contraire de celui de l'économie du Nouveau Monde et au contraire du maintien de l'ancien monde. Il en va ainsi, par exemple, de l'interdiction faite aux taxis de détaxer l'essence ce qui les conduit à maintenir des systèmes diesel y compris pour les véhicules hybrides ; il en va de même pour la règle stupide qui interdit aux îles (Corse, Ile de Sein) et aux territoires d'Outre-Mer qui pourraient acquérir très vite une autonomie énergétique de disposer de plus de 30 % d'énergie renouvelable.

On pourra classer dans la même catégorie les normes prétendument sanitaires qui n'ont d'autre objectif que de favoriser des produits chimiques et artificiels au détriment de produits naturels. Il en va ainsi, par exemple, dans le domaine de l'isolation des bâtiments où les produits naturels sont systématiquement sacrifiés au bénéfice des produits artificiels, ou encore les interdictions faites d'utiliser les produits de restauration des plantes qui entraînent les entreprises à fermer boutique les unes après les autres et à se

contenter uniquement d'exporter (2 .2.4.3)).

On peut également ajouter au rayon des absurdités la politique française sur les graines anciennes qui a été poussée au niveau communautaire et qui interdit d'utiliser les semences anciennes ou encore la soumission de pratiques naturelles et très anciennes comme l'utilisation du purin d'ortie à des procédures aberrantes.

En fin, dans une autre gamme, la suppression de la formation de biologiste du sol ou d'herboriste. La même politique avait été suivie voici 30 ans avec l'éco-toxicologie et nous a conduit à la catastrophe.

#### *3.1.2.4.6. Mettre en place un système de pérennité dans les grands choix*

En sixième lieu, il est indispensable dès lors que le choix sera effectué de manière claire en faveur de la troisième révolution industrielle, de définir des objectifs lisibles sur 10 ans pour permettre aux acteurs économiques d'investir avec une visibilité suffisante. Le renouvellement du drame solaire doit être évité..

Les engagements pris par l'État devront donc l'être sur la durée et surtout apporter aux investisseurs, une certaine garantie au regard des évolutions partisanes éventuelles. Dans tous les cas, un temps minimal, en cas de changement de règles devrait être garanti pour l'adaptation, afin de permettre aux entreprises et aux acteurs économiques généraux d'être à la fois dans la légalité et dans la capacité d'anticiper leurs investissements et leurs comportements.

#### *3.1.2.4.7. Les nomenclatures*

Même si c'est un sujet qui peut paraître mineur, il est absolument indispensable que l'INSEE revoie ses nomenclatures de manière à permettre d'une part l'émergence d'une cohérence entre toutes les activités de l'économie du Nouveau Monde, d'autre part à créer un espace pour de nouveaux secteurs transverses afin de répondre aux finalités de nouvelles entreprises.

#### *3.1.2.4.8. Développer l'affichage environnemental*

Certains secteurs se réjouissent manifestement de l'affichage environnemental considéré comme un « formidable outil de valorisation des produits français, « Une opportunité historique de valoriser les produits made in France». Ainsi, Monsieur Boël (annexe audition Eric Boël) souligne que les normes sociales et environnementales en France dans le secteur du textile sont parmi les meilleurs du monde. La division des impacts environnementaux est de l'ordre d'un facteur deux à trois jusqu'à maintenant personne ne le sait Pouvoir procéder à un affichage environnemental donne donc ipso facto aux produits français un avantage visible que le consommateur peut repérer et encourager. Toutefois, il peut y avoir des effets pervers à multiplier les critères. Ainsi un produit bio importé peut avoir un plus mauvais classement qu'un produit conventionnel et polluant produit en France. Dès lors, les pondérations dans les critères sont un sujet très important.

### **3.1.2.5. La normalisation**

Le poids des normes est un enjeu aussi considérable que celui de la législation.

Beaucoup de normes sont totalement obsolètes et leur explosion devient totalement insupportable. Les critiques les plus nombreuses pleuvent sur ce système parfois à juste titre, mais parfois avec une très mauvaise foi de la part des critiques qui sont en réalité à l'origine de la complexification. En effet, dans le domaine énergétique, sanitaire, environnemental, il est vrai que nombre de normes ont une source communautaire mais notre administration, aidée par certains lobbys prennent un malin plaisir à

multiplier les dérogations, exemptions, particularités au lieu de rester dans un cadre simple. Les normes sont nécessaires mais, leur profusion fait perdre de vue leur objectif affiché (3.1.2.5.2) et surtout, trop souvent les objectifs réels sont peu avouables lorsqu'elles soutiennent des rentes (3.1.2.5.1).

#### *3.1.2.5.1. Supprimer les normes qui soutiennent les rentes et modifier la conception des organismes qui les créent*

Au lieu de faire une application simple, notre administration se plaît à démultiplier les dispositions, à la fois pour garder un pouvoir d'appréciation et pour satisfaire les demandes faites par un certain nombre de groupes industriels qui veulent conserver leur marché et s'ingénient donc à introduire des spécificités qui sont autant d'entraves à la concurrence et à l'entrée de nouveaux venus sur les marchés.

Ce système de normalisation est partagé avec un certain nombre d'organismes publics dont le mode de fonctionnement laisse une part à minima majoritaire aux grands groupes et aux industries de l'ancien monde.

C'est particulièrement le cas du CSTB dont l'Assemblée nationale elle-même s'est offusquée du fonctionnement. Sur le marché de l'éco construction et des matériaux bio sourcés, les PME innovantes et les producteurs de nouveaux matériaux souffrent de ne pouvoir accéder normalement au marché en raison du mode de fonctionnement et des règles fixées par le CSTB.

Il est donc indispensable que le système de normalisation soit remis à plat afin qu'une égalité de traitement puisse être réservée aux acteurs et que les critères qui sont ceux du Nouveau Monde puissent être pris en considération à minima à égalité avec les critères conventionnels. Cela implique de revoir la composition de ces organismes et de faire en sorte que des spécialistes des nouvelles technologies, neutres en ce qui concerne les différents intérêts économiques en présence, puissent imposer le meilleur choix possible pour le bien commun en tenant compte notamment de toutes les externalités.

#### *3.1.2.5.2. Revenir au bon usage des normes sanitaires*

Reste à traiter la question des normes sanitaires fréquemment utilisées en France pour écarter des produits et singulièrement des produits naturels, ce qui est un comble. (Voir contribution Joël Spiroux). Or, force est de constater que les normes malgré leur nombre n'assurent de surcroît pas une bonne protection des humains et de l'environnement. L'augmentation dramatique des maladies chroniques en 70 ans et la perte de 50 % de la biodiversité en sont le marqueur. En réalité, les normes sanitaires telles qu'elles sont actuellement fixées ne répondent manifestement pas à l'objectif de santé publique (absence de prise en compte des effets de bioaccumulation, des effets combinés, des effets de faibles doses etc.). Des dogmes comme «c'est la dose qui fait le poison» ou encore «des effets doivent être identiques chez les mâles et les femelles pour être pris en compte» sont remis en cause. Même si ces cahiers des charges et ces critères proviennent souvent de sources internationales, rien n'interdit bien au contraire à notre pays d'être particulièrement vigilant, ce qui n'est manifestement pas le cas lorsque l'on constate le nombre de scandales sanitaires en France par rapport à nos voisins Enfin, la multiplication des conflits d'intérêts dans les comités d'experts -même si les efforts faits par l'ANSES sont indéniables, et au-delà rend le système opaque, inadéquat et souvent injuste.

Il est donc indispensable de revenir aux objectifs de santé environnementale définie par l'OMS en 1994 et de rappeler ce que doivent être les objectifs de normes qui doivent non seulement ne pas être des freins à l'innovation et au progrès mais qui doivent en être des outils efficaces à la condition bien sûr que l'on définisse au préalable ce qu'est le progrès au sens du Nouveau Monde.

Car, pour réduire les externalités, un certain nombre de normes peuvent se révéler indispensables. Il en est ainsi par exemple dans le domaine des polluants de l'air et de l'eau, les innovations technologiques qui permettent de mesurer de nouveaux polluants, d'apprécier l'impact des effets cocktails (Annexe audition Watch Frog qui propose de mesurer l'effet cocktail dans l'eau grâce à des larves d'amphibiens ou de poisson) ne peuvent avoir des chances de trouver leur marché que pour autant que des normes viennent déterminer le niveau acceptable pour la santé humaine.

C'est dans l'expertise contradictoire, intégrant toutes les parties prenantes et notamment les représentants de l'économie du Nouveau Monde, chargée de définir les normes à respecter, et en ayant le souci constant de l'objectif à atteindre pour ne pas se perdre dans le dédale des détails qu'il est possible de déterminer la juste norme et de la faire évoluer. Ceci permettrait d'éviter que l'on continue avec des absurdités comme celle qui a consisté pendant 20 ans, sous prétexte d'un intérêt de santé publique mais en réalité dans l'intérêt des grandes sociétés de production d'eau, à interdire que les eaux pluviales puissent être utilisées pour l'arrosage des jardins et l'eau des toilettes !

C'est ce système qui permettrait, compte tenu du temps qu'il faut pour changer une norme soit environ 10 ans, de disposer d'un contrôle permanent sur le bien-fondé et l'effectivité de la norme afin de pouvoir la modifier, mais aussi rendre possible les innovations puisque par définition une norme a toujours un temps de retard sur le changement.

On pourrait alors imaginer que l'appareil législatif, réglementaire et normatif change d'objectifs et par voie de conséquences d'effets.

### **3.1.2.6. Offrir un meilleur accès aux marchés publics.**

L'accès aux marchés publics et particulièrement aux marchés publics locaux dans le cadre d'une politique de localisation est un impératif. Or, malgré la modification des règles du code des marchés publics pour ouvrir les contrats aux propositions positives en termes de développement durable, les propositions innovantes et les PME ont toujours de grandes difficultés à accéder aux marchés publics.

D'un autre côté, il est essentiel de pouvoir sécuriser les élus à la fois dans le cas de l'application des règles de concurrence et dans celle de leurs responsabilités potentielles en cas d'échec de la technologie choisie. Plusieurs pistes peuvent être utilisées pour améliorer la situation, étendre les critères de choix (3.1.2.6.1), garantir les acteurs publics (3.1.2.6.2), valoriser les choix innovants (3.1.2.6.3).

#### *3.1.2.6.1. Étendre les critères de choix*

Tout d'abord, un bouquet de critères qui sont en réalité des moyens de favoriser les entreprises de proximité devrait être mis en place précisément à partir de la prise en compte des externalités positives que peuvent être la réduction des émissions de CO2 et du transport, la réutilisation de matières premières, l'emploi par exemple. Cet élargissement des critères à prendre en considération permettrait en réalité au couperet de la concurrence d'être moins violent d'autant plus qu'au niveau communautaire, le montant auquel les marchés publics sont soumis aux règles européennes est très élevé par rapport à la majorité des marchés publics locaux.

La loi sur la transition énergétique innove à cet égard en favorisant la commande publique en faveur de l'économie circulaire. Dès lors que la voie est ouverte, le même effort pourrait être étendu à d'autres secteurs de l'innovation.

Par ailleurs, la concurrence dans les marchés publics reste parfois un leurre, en particulier pour les entreprises du nouveau monde.

Ainsi, le cas de la société Oxyalive (Annexe audition Oxyalive) qui propose la communication sur mobilier urbain entièrement connecté en capacité d'offrir des communications et services d'intérêt général comme la mise à disposition des défibrillateurs cardiaques est très intéressant. En effet, cette offre repose sur l'abandon complet du papier le mariage entre la publicité locale et des prestations de services d'intérêt général.

Elle entre donc complètement dans les objectifs du Nouveau Monde en terme de mariage du digital et de l'environnemental, de localisation, et de service d'intérêt général et de bien commun. Mais, cette

entreprise se heurte à des règlements locaux de publicité draconiens sur la base de modèles standardisés avec une réglementation datant du début des années 80 et totalement inadaptée aux technologies poste 2010. Son produit n'entre pas dans la liste limitative du mobilier urbain puisqu'il n'est aujourd'hui qu'une sous-catégorie du lumineux. Voilà un exemple dans lequel la concurrence ne joue absolument pas puisque c'est un assemblage duopolistique qui a cannibalisé le marché.

#### 3.1.2.6.2. Garantir les acteurs publics

Par ailleurs, en ce qui concerne les technologies innovantes, il est possible d'aider les acheteurs publics dans le cadre d'une expertise centrée sur le caractère innovant, l'apport à l'intérêt général qu'il constitue et le sérieux technique de la proposition.

Pour garantir la question de la responsabilité, qui ne peut aujourd'hui conduire qu'à une attitude très frileuse à l'égard des innovations, un fonds de garantie pourrait être créé assurant la responsabilité civile du décideur public en cas d'échec

#### 3.1.2.6.3. Valoriser mieux encore les choix innovants

Enfin, les collectivités pionnières devraient pouvoir être valorisées et, des prix devraient pouvoir être décernés annuellement pour mettre en lumière les collectivités les plus innovantes. Une opération du style ruban bleu du développement durable appliquée aux innovations technologiques pourrait facilement et à moindre coût être mise en place ce serait formidable instrument d'innovation et d'émulation. Sans doute existe-t-il déjà des prix comme celui des énergies citoyennes. Mais le sponsoring peut laisser dubitatif et c'est la raison pour laquelle une organisation neutre et officielle paraît souhaitable.

### 3.1.2.7. La formation professionnelle : généraliser le système des passerelles

La question de la formation professionnelle est un sujet majeur. Nous assistons aujourd'hui à la destruction du monde ancien et à la destruction des emplois qu'il avait suscités et ce d'autant plus que la mondialisation a entraîné une course sans fin vers la production des pays les moins-disant sur le plan social et environnemental. A l'économie du Nouveau Monde correspond de nouveaux emplois et, pour les raisons qui ont été indiquées ci-dessus une reterritorialisation. La question de la formation professionnelle initiale et surtout continue est donc un sujet majeur puisque l'essentiel des emplois qui devront être pourvus dans 10 ans n'existent pas encore aujourd'hui.

Le récent rapport « [Évolution de l'emploi et de la situation sociale](#) »<sup>121</sup> de la commission européenne de 2015 rappelle que la formation tout au long de la vie est un rempart majeur contre la crise, plus un pays investit dans le développement de son capital humain, plus il est compétitif et mieux il résiste à la crise. Cette formation permet des transitions professionnelles surtout lorsque le marché n'est pas trop segmenté comme au Danemark, en Autriche, en Suède et aux Pays-Bas.

En France, une nouvelle instance, Le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP) résulte de la fusion du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV) et du Conseil national de l'emploi (CNE). Il se décline au niveau régional dans des CREFOP. Cette instance a rendu en février 2015 un rapport (op. cit.) sur les emplois de la transition écologique qui détaille secteur par secteur les évolutions. Il convient de voir ce que deviendra ce rapport et s'il sera mis en oeuvre.

La question de la formation professionnelle est devenue l'affaire de tous. Elle doit sortir des cadres extrêmement coûteux et souvent totalement inefficaces dans lesquels elle a été enfermée souvent pour de très mauvaises raisons. Il est indispensable que les acteurs du Nouveau Monde soient pleinement

121 [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-15-3321\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-3321_fr.htm)

impliqués dans la définition des nouveaux besoins en termes d'emploi de telle sorte que nous entrions dans un système créateur.

Pour y parvenir, il faut penser à des passerelles au titre de formation pour aller de l'ancien monde vers le nouveau, en particulier du nucléaire et du fossile vers le renouvelable et l'efficacité énergétique. À cet égard, il existe un système de formation au niveau régional avec un indice passerelle pour identifier les liens entre les métiers pour permettre précisément de trouver dans la transition énergétique des métiers équivalents.

Ce changement dans les règles du jeu général constituerait un formidable appel d'air et un outil de confiance sans précédent dans notre capacité à nous rénover. Il générerait évidemment de l'activité et des emplois correspondants en agissant non pas sur les grands ensembles mais sur la multiplication des petites unités. Il devrait être complété par des mesures plus ciblées sur certains secteurs mais qui possèdent entre elles une cohérence globale.

### 3.2. Réfléchir en terme de système global

Dans son dernier ouvrage, Jérémy Rifkin décrit parfaitement la révolution que constitue la convergence des nouvelles technologies dans le domaine de la communication, de l'énergie et du transport pour conduire à l'internet des objets. Cette révolution fait qu'il n'est pas possible de parler de transition écologique ou énergétique sans parler de transition technologique liée. C'est cette interconnexion qui change le monde et qui le change probablement beaucoup plus rapidement que ce que certains pouvaient imaginer.

En effet, ce sont non seulement les domaines liés à l'énergie, à la construction, au transport qui sont bouleversés mais en réalité tous les domaines économiques, les uns après les autres. Il n'en demeure pas moins qu'il existe un certain nombre de secteurs clés pour la transformation.

L'énergie, le bâtiment et les transports, joints à la révolution digitale, clé de la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle, et l'agriculture, sont les domaines économiques majeurs pour l'économie du Nouveau monde. Or, compte tenu du blocage très spécifique auquel la France est confrontée dans le secteur énergétique, c'est en réalité toute la transition qui est mise en cause et qui est retardée par rapport aux politiques très volontaristes et très organisées qui sont mises en place dans un certain nombre de pays du monde, l'Allemagne bien sûr mais aussi la Chine ou les États-Unis.

Ainsi, Jérémy Rifkin explique qu'à la suite des rencontres qu'il a eues au sommet de l'État chinois, le gouvernement a annoncé, en septembre 2013, que 82 milliards de dollars seraient dépensés en quatre ans pour mettre en place un Internet de l'énergie de telle sorte que des millions de Chinois et des milliers d'entreprises puissent produire leur propre électricité solaire et éolienne et puisse vendre le surplus les uns aux autres. Aux États-Unis où le prix du solaire s'est réduit de 80 % entre 2007 et 2012, cette énergie représentait en 2012, 7200 MW: 119 000 emplois ont été créés dans ce secteur. 1,2 millions de maisons sont bénéficiaires d'électricité solaire et 7,6 milliards ont été investis dans des projets solaires. Avec l'annonce qui vient d'être faite par Tesla de la mise au point d'une pile à alimentation solaire destinée aux particuliers, certes pour un prix qui reste important (3000 \$), une nouvelle révolution s'annonce permettant effectivement la décentralisation énergétique par le stockage de l'électricité à l'échelle individuelle (les annonces faites par le groupe sont mirobolantes: 40 000 réservations en 15 jours, la moitié de la production 2016 déjà pré-vendue !

Or, sans débloquer la question énergétique en France, nous ne pourrions pas prendre en temps et en heure - il est déjà très tard - au niveau national le tournant de la troisième révolution industrielle. Heureusement, des régions, des collectivités locales, des entreprises contournent intelligemment le blocage national. Mais, la décentralisation énergétique, la participation de tous nos concitoyens à des projets communs d'énergie financés et portés, comme en Allemagne ou au Danemark par des centaines de milliers de citoyens, de petites entreprises et collectivités locales et de banques locales resteront très difficiles et limités tant qu'ils se feront si ce n'est contre la volonté de l'État et de ses grandes entreprises publiques, du moins sans aucun appui.

Et pourtant, de nouvelles politiques à l'échelle nationale dans de très nombreux secteurs d'activité pourraient être un accélérateur des changements déjà à l'oeuvre, mais qui se font trop souvent contre des conservatismes très puissants. Les propositions qui suivent ne concernent pas tous les secteurs, mais les secteurs clés (3.2.1), quelques secteurs qui sont des atouts à mieux valoriser (3.2.2) et enfin des exemples de secteurs en mutation (3.2.3)

### **3.2.1. Les secteurs clés**

Parmi les secteurs clés pour l'Economie du nouveau Monde, on retiendra ceux de la 3ème révolution industrielle, énergie (3.2.1.1) bâtiment (3.2.1.2) transport (3.2.1.3) et agriculture (3.2.1.4).

#### **3.2.1.1. L'Energie**

Ce secteur est le noeud du problème et pourtant le coeur de la solution. Nous devons aller étape par étape avec 5 impératifs : Prendre le virage du solaire (3.2.1.1.1.) Mettre en oeuvre la révolution numérique (3.2.1.1.2) Prendre la mesure de la révolution de l'efficacité énergétique (3.2.1.1.3) Assurer la décentralisation énergétique (3.2.1.1.4) Et établir l'égalité de traitement et des prix entre opérateurs historiques et nouveaux opérateurs (3.2.1.1.5)

##### *3.2.1.1.1 Prendre le virage du solaire*

La focalisation autour de l'énergie nucléaire, quelles que soient ses difficultés qui vont croissantes constitue un blocage qui est l'origine des faiblesses à répétition du secteur de la transition énergétique à savoir des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. La législation, le financement, la fiscalité, sont la cause du très faible développement du renouvelable en France qui a finalement assez peu progressé en 20 ans et qui aujourd'hui est dans l'incapacité d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre communautaire pour 2020. La loi sur la transition énergétique constitue un tournant mais elle reste encore pour partie au milieu du gué.

Les différents acteurs qui ont été rencontrés au cours de la mission, que ce soit dans le cadre de l'éolien, de la petite hydroélectricité, du solaire, du bois sont unanimes pour décrire les obstacles insurmontables auxquels ils se heurtent. Pourtant, nous devrions tous comprendre que ce combat mené par l'industrie nucléaire et ses soutiens est un combat perdu à terme pour la simple raison que le nucléaire est en passe de devenir l'énergie la plus chère du monde.

Le solaire (principalement photovoltaïque) devient la grande énergie du XXIème siècle. Le changement de paradigme est d'abord économique et stratégique. La ressource exploitable sur le territoire national excède 35 000 TWh/an, soit plus de 70 fois la consommation électrique du pays, ce qui en fait de très loin notre première ressource naturelle. Son coût est aujourd'hui égal ou inférieur à celui des autres sources d'énergie : des parcs solaires vont être construits en France en 2015 avec un tarif (T5) de 70 €/MWh, et la baisse se poursuit à un rythme supérieur à 5% par an. C'est déjà un niveau comparable à celui d'énergies conventionnelles, dont les coûts sont durablement orientés à la hausse, telles que le gaz naturel et le nucléaire (dont le coût a été estimé à 62 €/MWh en 2014 par la Cour des Comptes pour le parc existant, avec une approche minimaliste des coûts de stockage et de démantèlement).

La mutation est aussi technologique, sociale et territoriale. L'énergie solaire, qui peut être produite partout, est ainsi le vecteur idéal de l'autoproduction et s'inscrit parfaitement dans l'économie du Nouveau Monde. Produire localement et consommer intelligemment (modulation de la demande, stockage d'électricité sous forme de chaleur (ballon d'eau chaude) ou de froid, ou encore dans des batteries stationnaires ou embarquées), telle est la nouvelle logique des réseaux distribués.

Le numérique est en train de bouleverser complètement le système énergétique et de rendre le système de production décentralisée incontournable. Dès lors, c'est bien combat d'arrière-garde qui est mené mais qui, en attendant, interdit à une grande filière française du renouvelable de se constituer et cherche à créer des obstacles juridiques et financiers à une décentralisation énergétique que certains cherchent néanmoins à mettre en place.

De toutes façons, le numérique va, quelles que soient les réticences des uns ou des autres, bouleverser profondément les modes de consommation et de production. (Annexe contribution Gilles Babinet)

### **La consommation**

Le numérique est au coeur de l'efficacité énergétique.

Comme le démontre l'étude du Cabinet CAP GEMINI CONSULTING : penser énergies renouvelables c'est d'abord penser « système intelligent de gestion d'énergie » (SIGE), compteur intelligent qui pilote la consommation domestique, industrielle et urbaine associée à une bonne anticipation des besoins, une corrélation efficiente entre consommation et production. Gilles Babinet propose l'exemple du « Green IT pour comprendre le type de système à mettre en place. Il s'agit d'un concept développé par le Cluster Green Lab Center à Nantes qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication. En fait, il s'agit de réduire les nuisances des équipements informatiques sur toute leur durée de vie fabrication, utilisation, (consommation d'énergie), fin de vie (gestion récupération des déchets, pollution, épuisement des ressources non renouvelables). Le triptyque DATA CENTER, BIG DATA objets connectés peut être gourmand en énergie et en impact carbone, or, il faut des DATA CENTER de plus en plus grands, de plus en plus sécurisés, de plus en plus performants et donc de plus en plus énergivores.

La question est donc celle du rapport de l'énergie utile sur l'énergie consommée. Mais bien entendu, le sujet ne se limite pas aux Data center. Ce sont tous les consommateurs qui sont concernés par l'accès aux compteurs intelligents, c'est la raison pour laquelle le choix du compteur Linky ne peut qu'être contesté dans la mesure où il n'apporte absolument pas aux consommateurs des informations dont celui-ci peut avoir besoin. Il est fort à parier que dans les années qui viennent d'autres énergéticiens qu'EDF proposeront des compteurs intelligents beaucoup plus performants et favorables aux consommateurs qui remiseront le compteur Linky au rayon des accessoires dépassés.

### **La production**

Pour toutes les énergies renouvelables, le numérique joue bien entendu un rôle majeur. En effet, il permet déjà et le fera de manière croissante, d'utiliser les différentes sources d'énergies renouvelables à bon escient et de façon complémentaire. C'est ce qui permettra la mise en place de smart green efficient et intelligent pour harmoniser les offres et les besoins.

Malheureusement, dans la réalité nous en sommes loin. C'est pourtant une source d'activités et de création de valeur exceptionnelle. C'est la raison pour laquelle les actions doivent être menées pour qu'une industrie française puisse se développer sur le territoire.

La transition économique repose sur un nouveau paradigme exo-énergétique, qu'il convient de mieux caractériser, afin de tenir compte de ses nouveaux tenants et aboutissants, socles d'innovation et de croissance durables.

Ces dernières années se sont caractérisées par une transformation profonde du monde de l'énergie sous l'effet combiné de **4 forces** : la prise de conscience du changement climatique, l'accroissement de la réglementation environnementale, dont celle correspondant à l'efficacité énergétique (dont, en France, l'obligation de DPE-Diagnostic de Performance Energétique- au cas de vente/d'achat de logements et des CEE □ Certificats d'Economie d'Energie-), le développement de la RSE et la crise économique-financière post 2008, qui a acté la division du monde entre les économies d'équipement (*basées sur une logique de demande*) et de renouvellement (*logique d'offre*). Cela s'est traduit par l'émergence d'un nouveau paradigme exo-énergétique<sup>122</sup> porteur d'**innovation** et d'**opportunités de croissance durable** à condition de conjuguer **4 dimensions essentielles** :

1. Les **nouveaux rôles** et **missions** que doivent désormais jouer l'ensemble des acteurs existants de la filière mais également les **nouveaux acteurs** confrontés à ce nouvel état de fait
2.
  - a. *Les énergéticiens doivent continuer à faire leur métier historique, mais doivent en plus aider leurs clients à mieux gérer la mise en oeuvre efficace de leur énergie (tant pour répondre à des exigences réglementaires que pour répondre aux besoins et attentes de leurs clients soucieux de pouvoir maîtriser leur budget énergie et leur impact environnemental ou encore leur compétitivité dans le cas des entreprises*
  - a. *Les clients continuent à consommer mais deviennent en même temps des gisements d'économie d'énergie potentiels*
  - a. *Les metteurs en oeuvre de l'énergie (installateurs, fabricants de matériel, distributeurs) deviennent des facilitateurs d'économie d'énergie*
  - a. *Les entreprises ayant des activités B2C, notamment, sans affinité particulière avec le monde de l'énergie, deviennent des sensibilisateurs aux économies d'énergie (ou pour plus précisément à la rénovation énergétique). Il s'agit de la grande distribution (GSA/GSB), banques, assurances pour ne citer que les nouveaux acteurs représentatifs et en manque de relais de croissance ou à la recherche de parts de marché, dans un contexte économique en panne de demande interne et d'investissements.*

La trilogie énergies/efficacité énergétique/environnement doit désormais être intégrée dans les approches de marché puisqu' aucun des éléments ne peut plus être pris isolément. Cela recouvre les différents types d'énergies existantes (qu'elles soient d'origine fossile, nucléaire et bien sûr surtout renouvelables, appelées à voir leur part dans le mix s'accroître), avec pour chacune un positionnement spécifique fonction de différents paramètres : son prix et la volatilité de ce dernier, son niveau de sécurité en terme d'approvisionnement ou d'utilisation, sa stockabilité, etc. et bien sûr son impact environnemental (émission de GES dont émission de CO<sub>2</sub>), et sécuritaire (en cas d'accident majeur entraînant des dommages directs ou induits)

L'intégration des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications) et des apports de big data qui permettent de créer des solutions innovantes tout en facilitant la démarche de data sourcing et data management indispensable à la gestion dynamique d'un processus de rénovation énergétique. Ce point est un élément clé. En effet, il n'est même pas imaginable de penser faire émerger le marché pourtant significatif mais vraiment latent sans un recours à des plateformes structurées et fiables d'échanges et d'intégration de données (Cf. mobilité durable).

---

122 Cf Comprendre le nouveau monde de l'Energie 2.0, Editions Maxima

La dimension marketing et communication, a vocation à rendre accessible à tous, une information longtemps réservée à un public d'experts.

Cette approche holistique doit se décliner en différents marchés à potentiel de croissance significatifs, mais, qui ne parviennent pas aisément ni spontanément à émerger. Il est urgent de prendre acte des initiatives majeures sur ce sujet et de pouvoir définir ce que ces entreprises considèrent pour leurs activités respectives comme étant des FCS - Facteurs Clés de Succès- et des freins qui rejoignent ceux identifiés plus structurellement au niveau général, mais pas seulement, car il existe aussi des questions liées à la difficulté de la protection de la propriété intellectuelle, à un déséquilibre de forces en cas de conflits/copie par les grandes entreprises des petites, etc.)

### **Exploiter l'ensemble des leviers de l'efficacité énergétique**

Au-delà de la rénovation et de l'optimisation énergétique pensées en terme d'investissements -ENERGIE 2.0- il convient également de poser la question des comportements -ENERGIE 1.0-, et des technologies énergétiques -ENERGIE 3.0- La gestion des comportements et leur suivi dans la durée est un levier majeur d'économie d'énergie.

#### *3.2.1.1.4. Faire de la décentralisation énergétique un impératif*

La décentralisation énergétique est à la fois l'affaire des habitants et des collectivités qui doit pouvoir s'appuyer sur le tiers financement.

### **Multiplier les coopératives d'habitants**

Cette décentralisation énergétique est le point central tout simplement parce qu'il concentre les objectifs de localisation, d'efficacité énergétique, qu'il est rendu possible par le digital et le progrès technologique indéniable et qu'il correspond précisément à la société de réseaux qui celle du XXIe siècle. Dominique Bourg (audition en annexe) explique très clairement que pour juger de l'impact sur le changement climatique des différentes sources énergétiques, il convient de prendre en considération au regard de l'énergie produite, celle qui est nécessaire à la production. Ce ratio s'appelle le ROI (Ratio Energy Return and Energy Invest). Si on utilise ce ratio, pour le pétrole conventionnel, il est de un baril dépensé pour 30 barils produits, pour les sables bitumineux, le rapport n'est plus que de un à trois ou cinq ce qui signifie que si on ajoute le coût du transport, le ratio est nul. Pour les énergies renouvelables, le ratio est faible mais il devient tout à fait positif lorsque l'énergie est consommée sur place, les énergies renouvelables sont tout à fait rentables au regard de cet objectif si elles sont inscrites dans la décentralisation énergétique. Peut-être est-ce pour cette raison que les investisseurs sont parfois réticents à financer les projets de décentralisation énergétique, les activités étant considérées comme peu rentables. Cependant, des taux de 4 % sont fréquents et dans la Vienne, le réseau SOREGIE aboutit à des possibilités de rendement plus importants encore. De plus, l'exemple allemand danois démontre l'intérêt de ces investissements en raison du bénéfice local qui en est retiré.

Il est, tout d'abord, indispensable de favoriser à tout prix la décentralisation énergétique, c'est la condition même des synergies territoriales et de l'entrée effective dans la transition. À cet égard, les expériences comme celle d'Énergie partagée, d'ERCISOL et de Green Research devraient être très largement développées dans toute la France. Tous les citoyens qui le souhaitent devraient pouvoir se constituer en coopérative d'habitants pour réaliser sur leur territoire des projets d'énergie renouvelable dont ils seraient les acteurs et les bénéficiaires. Les banques locales devraient pouvoir financer ces projets, qui s'en sont sans aucun risque financier. Et, ce faisant, ces projets s'inscriraient dans la conception générale de localisation dont il a été question précédemment. La loi sur la transition énergétique constitue un progrès en prévoyant que le financement de projets de production d'EnR par des citoyens pourra être proposé via des prestataires de services d'investissement.

## **Permettre aux collectivités locales de revenir à la régie**

Les collectivités locales devraient pouvoir reprendre en main en régie non seulement la production mais la vente de l'électricité, comme à Montdidier. Cela implique une modification de la loi pour le permettre. Dans le même temps, et s'agissant des régies existantes, EDF devrait être contraint de s'en retirer.

Réussir la transition énergétique dans les territoires, c'est d'abord leur laisser le libre choix de la trajectoire et de leur mix énergétique sans avoir à réclamer l'accord préalable d'EDF. Or, le risque est grand de voir bloquer les choix des collectivités locales puisque la loi à venir envisage de soumettre à agrément c'est-à-dire à un droit de veto de ERDF les infrastructures locales.

De plus, la stratégie Linky ,outre le fait qu'elle est sans aucun intérêt pour les consommateurs, constitue en réalité un moyen détourné de prolonger les contrats de concession de distribution d'électricité sans respecter le droit de la concurrence et le droit d'autogestion des collectivités. En effet, les réseaux appartiennent aux collectivités locales et sont concédés. EDF cherche à justifier les prolongations de concession grâce à l'investissement Linky. On ajoutera enfin que Linky est un compteur franco-français sans aucune chance d'exportation, un peu le Minitel du smart-grid ou le Bi-Bop de la transition énergétique !

## **Assurer le développement du tiers financement.**

Le rôle joué par la KfW en Allemagne est majeur dans le succès de la transition et du développement des EnR.

Ces sociétés de financement doivent pouvoir bénéficier d'un refinancement à bas coûts. Sans doute, certains critiquer le fait que les fonds étrangers soient ceux de grandes entreprises qui sont précisément des fournisseurs d'énergie comme Siemens. Mais, l'essentiel est qu'il puisse y avoir une concurrence et que les solutions optimisées puissent être choisies.

### *3.2.1.1.4 La vérité des prix et l'égalité des armes*

## **Assurer la vérité des prix**

Les acteurs réclament une véritable concurrence dans les prix ce qui n'est évidemment pas le cas aujourd'hui.

La vérité des prix passe notamment par la clarification des chiffres et approches concernant le financement des infrastructures

- a. liés au nucléaire (démantèlement, amélioration des sites existants et construction de nouveaux sites)
- b. liés au développement des ENR que ce soit en promotion directe d'investissements ou en rachat d'électricité via des tarifs stabilisés dans la durée.

Cet effort est un préalable, mais il n'est pas suffisant.

EDF continue en réalité à bénéficier d'un monopole dans le domaine de l'électricité. Des acteurs essentiels comme Enercoop sont pénalisés comme le sont d'autres acteurs qui cherchent entrer sur le marché français y compris pour vendre de l'électricité verte. En réalité, bien peu de Français savent qu'ils peuvent acheter de l'électricité renouvelable et à cet égard, les distorsions de concurrence sont permanentes et jamais poursuivies.

En 2016, le système des prix réglementé devrait cesser et la question du vrai coût du nucléaire devrait alors se poser avec acuité.

## **Donner des crédits pour financer les investissements qui réduisent les pointes**

Puisqu'EDF est obligée de payer très cher les kilowatts-heure acquis lors des pointes, les investissements permettant de réduire la consommation de pointe et donc de rendre inutiles les investissements supplémentaires devraient faire l'objet de crédit finançant les investissements permettant d'atteindre cet objectif.

## **Rééquilibrer le financement en faveur du renouvelable**

Pour l'éolien, France Energie Eolienne estime que l'on pourrait passer à 2000 MWh par an ce qui permettrait d'atteindre 25 % du mix énergétique compensant la perte de 25 % de la part du nucléaire. Cela représenterait 50 000 GW dont 15 000 pour l'offshore. Pour y parvenir, il faudrait simplement le vouloir c'est-à-dire déverrouiller les territoires et en particulier réduire les contraintes militaires qui, brutalement sont venus geler 40 % du territoire ! Il est évident que le développement local, par les citoyens, de l'éolien permettrait également de débloquent les situations et d'éviter les contentieux illégitimes, c'est-à-dire motivés par des raisons qui n'ont rien à voir avec l'esthétique derrière laquelle les auteurs de recours se cachent. Sur le plan financier, cela représenterait un investissement de 3 milliards par an, soit 45 milliards sur 15 ans.

Quant au solaire, il est en passe de devenir la grande énergie du XXIème siècle (3.2.1.1.1).

Ces investissements doivent être financés Ce qui impliquera la question des modalités du financement et surtout du rééquilibrage entre les investissements en faveur du nucléaire (en séparant la question de la mise en sûreté des sites anciens et de la prolongation de leur durée de vie, de la question de la poursuite d'un nouveau programme nucléaire manifestement hors d'atteinte s'il s'agit de démultiplier les EPR et les investissements à destination de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

## **Assurer une réelle indépendance et diversité de la CRE**

L'indépendance de la CRE (Commission de régulation de l'électricité) extrêmement liée à l'industrie nucléaire est réclamée par les acteurs économiques, celle-ci devrait être composée des acteurs de l'ancien comme du Nouveau Monde.

## **Assurer l'indépendance des réseaux**

Réussir la transition énergétique, c'est assurer l'indépendance totale des gestionnaires de réseaux, et prioritairement modifier la gouvernance d'ERDF pour arrêter l'évaporation du TURPE qui refinance EDF dans ses activités de diversification (Secteur marchand, EnR, nucléaire à l'international) et empêche l'innovation et les PME de se développer. Le même raisonnement peut être appliqué à GRDF, mais les concurrents potentiels (les fournisseurs de canalisation gaz) ont quitté la France depuis bien longtemps.

Le TURPE doit être entièrement revu. Il n'est en effet pas acceptable que chaque consommateur, même celui qui a choisi un autre fournisseur qu'EDF, continue à financer EDF via le TURPE qui n'est pas dépensé pour l'entretien et le renouvellement des réseaux électriques, mais transféré vers EDF qui préfère faire pression sur ses fournisseurs industriels, au prix de l'emploi industriel et de la sous-traitance en France.

## **Rêver d'une autre politique pour EDF Energie nouvelle**

L'attitude d'EDF à l'égard des petits acteurs est extrêmement critiquée. Certes, EDF énergies nouvelles est un acteur très puissant des énergies renouvelables mais quasi uniquement à l'étranger. En France, sa politique consiste, alors que le marché est extrêmement étroit, à s'assurer de l'absence de filières françaises

grâce à l'absence de commandes publiques. Ainsi, au motif que les projets de moins de 100 millions d'euro n'ont aucun intérêt, les petits projets sont rejetés ou à l'abandon. En hydroélectricité 500 millions d'euro ont été dépensés pour la maintenance des installations EDF, mais en revanche huit petites installations sont arrêtées faute de financement. Pourtant, 156 installations potentielles de petite hydroélectricité permettraient de produire 3GW /h.

Nous disposons de tous les acteurs et de tous les outils pour faire de notre pays un grand acteur mondial du renouvelable. Il ne manque que la volonté et le plan permettant d'assurer le passage entre le modèle ancien et le Nouveau Monde.

Tant en ce qui concerne la production électrique (baisse du nucléaire annuelle compensée par hausse du renouvelable et de l'efficacité énergétique) que la formation permettant aux agents d'EDF de se former à d'autres métiers dans le domaine énergétique.

### 3.2.1.2. Le bâtiment

La rénovation énergétique des bâtiments constitue un des axes les mieux dotés de la loi sur la transition énergétique. On rappellera que le parc immobilier résidentiel et tertiaire consomme 44 % de l'énergie en France et concentre le gisement d'investissements les plus attractifs et d'emplois les plus importants. Les investissements dans ce seul secteur immobilier efficient sont estimés supérieurs à 10 milliards d'euro par an pour les seuls ménages.

Dans le secteur du logement privé, la Caisse des Dépôts estime à 7,2 milliards, les financements à mobiliser en complément des 29 % d'apport sur les 10 milliards d'euro d'investissements nécessaires pour atteindre les objectifs. Les opérations de rénovation devraient être comprises entre 400 000 (objectifs du Grenelle) et 500 000 (conférence environnementale) dont 380 000 financements de rénovation de logements privés. Or, seul 1 milliard d'euro de prêts immobiliers est actuellement mobilisé dans la rénovation thermique (annexe contribution Arnaud Berger). L'origine de la difficulté n'est pas seulement dans les sources de financement. Elle est aussi dans le fait qu'il s'agit d'un produit complexe dont le montage échappe aux artisans.

De plus, un certain nombre de critiques et propositions ont été formulées au cours de la mission. Tout d'abord, l'idée d'une rénovation globale est pernicieuse dans la mesure où elle est souvent irréalisable en termes financiers. Il est beaucoup plus efficace de travailler notamment grâce aux certificats d'économie d'énergie par étapes en commençant bien entendu par celles qui sont le plus rentables.

#### 3.2.1.2.1 Faire émerger le marché de la rénovation énergétique

Rénover le parc de logements anciens est le véritable enjeu dans la mesure où une norme pour les bâtiments à énergie passive voir à énergie positive s'applique pour les nouvelles constructions

Pour faire émerger réellement le marché de la rénovation énergétique, un certain nombre de conditions doivent être remplies :

- 1 Analyser plus précisément l'état du parc de logements français en situation de sous performance en matière d'efficacité énergétique par une analyse basée sur un échantillon suffisamment représentatif. On estime qu'un logement sur 2, soit plus de 15 millions de logements requièrent des travaux de rénovation énergétique. Ces derniers sont parfaitement recensés au travers de fiches travaux qui ont été confectionnées au cours de ces dernières années, et récemment révisées pour couvrir le champ des travaux éligibles
- 2 Veiller à une information de qualité pour expliquer au grand public le positionnement DPE (Diagnostic de Performance Energétique) d'un logement

- 3 Observer l'évolution de la valeur verte des logements à l'échelle nationale
- 4 Bien différencier la question du financement de la rénovation énergétique, de l'ensemble des financements nécessaires pour mener à bien la transition énergétique, et, bien différencier les financements et logiques d'investissements spécifiques en fonction des différents types de logements. Une segmentation opérationnelle pouvant consister à distinguer 3 différents types de logements, supposant des approches commerciales, techniques et de financement bien spécifiques:
  - a. Logements sociaux
  - b. Copropriétés
  - c. Maisons individuelles (54% du parc français)

Les financements de la rénovation énergétique doivent être à taux allégé versus le financement à la consommation traditionnel (taux de financement de l'amélioration de la performance énergétique de la maison). Des formules de renégociation à la hausse de prêts hypothécaires pourraient également être envisagées.<sup>123</sup>
- 5 Rééquilibrer l'effort entre la **lutte contre la précarité énergétique** « installée » et exigeant des aides/contributions de l'Etat plus lourdes que la prévention de la précarité énergétique exigeant de plus gros efforts de pédagogie, sensibilisation et information
- 6 Bien distinguer/approfondir la question de la PE installé vs les périodes de difficulté ponctuelles (divorce, veuvage, chômage) à traiter différemment (chèque énergie ?)
- 7 Mettre en place une démarche structurée pour former à de **nouvelles compétences voire à de nouveaux métiers** en s'assurant d'ouvrir des filières pour la formation des jeunes et les mettre en équivalence avec un système d'évolution individuel dans le cadre de la formation continue
- 8 Promouvoir ces nouveaux métiers et faire un travail de fond sur leur image (expérience type Master Chef) pour attirer des jeunes talents vers ces métiers (plombiers, )
- 9 Instaurer un cadre légal stable et suffisamment en amont pour permettre des investissements de moyen/long terme. Lever/alléger les obstacles de régulation pour se concentrer sur l'essentiel tout en promouvant une politique de contrôle rigoureuse.
- 10 Favoriser la réindustrialisation via des PMI innovantes spécialisées dans la conception et fabrication de produits éligibles au titre de l'efficacité énergétique, avec des effets induits, qui passe par l'identification de pratiques de nature à orienter le marché pour le meilleur et pour le pire : types de matériaux/construction/technologies particulières
- 11 Donner plus de visibilité à des PME susceptibles de se développer en ETI et/ou à l'international et inciter à des partenariats avec de grands groupes suffisamment incitatifs sans que cela suppose systématiquement une acquisition
- 12 Envisager le sujet dans un environnement relayé par les outils internet (e-life rénovation)

Ces propositions extrêmement concrètes permettraient de doper les avancées de la loi sur la transition énergétique.

#### 3.2.1.2.2. Le recours au certificat de garantie

Le fonds de garantie est un excellent système pour fluidifier le flux de crédit et sécuriser le financement. En particulier, il est indispensable de garantir le consommateur en cas de non obtention du label surtout, lorsque le label est accompagné d'un avantage fiscal.

Les déboires de ceux qui n'avaient finalement pas bénéficié d'un logement avec les qualités exigées au regard des avantages fiscaux prévus notamment dans le doublement du PTZ en 2009 ne doivent pas être réitérés.

<sup>123</sup> A noter : Le financement de la rénovation énergétique est pour certains une condition nécessaire et suffisante, pour d'autres une condition nécessaire mais pas suffisante: dans le secteur de la rénovation énergétique où on parle de 500.000 logements rénovés par an vs 1 mln qui devrait véritablement rester le vrai objectif après une montée en puissance de 3/5 ans

Pour cette raison, il est proposé d'accompagner les travaux d'efficacité énergétique de logements écologiques, de solutions de garantie et d'assurance ce qui de surcroît évitera de procurer un avantage concurrentiel aux constructeurs étrangers qui proposent une assurance spécifique.

### 3.2.1.2.3. La possibilité d'utiliser des matériaux innovants

En second lieu les innovateurs rencontrent les plus grandes difficultés. Par exemple, alors que la France est aujourd'hui leader dans le domaine du béton de chanvre qui est un matériau simple, durable et économe, son développement reste extrêmement faible en raison de l'opposition massive du CSTB à son développement un plan bâtisseur et bio ressources a été proposé pris aujourd'hui en considération par le conseil général de la Manche qui le finance. Ce plan repose sur une modélisation économique qui permet de définir les spécialistes à former à chaque niveau de développement d'outils. C'est donc une véritable filière qui pourrait créer 12 000 emplois directs.

Dans le même ordre d'idées, les matériaux d'isolation d'origine naturelle sur à la réglementation du CSTB qui vise à les exclure du marché. (Audition Belaud). L'exemple caractéristique est celui du sel de bore dont la présence a été quasi interdite isolant naturel alors que le niveau mesuré était très inférieur à la norme communautaire de 5 % et alors même que ce taux de 5 % est très largement dépassé dans la laine de verre qui -elle- est autorisée. Cet exemple montre très clairement l'étendue du problème.

### 3.2.1.2.4. Le transport

Sur le plan du transport, nous sommes à l'aube d'une révolution majeure que décrit Jérémy Rifkin dans son dernier ouvrage.

#### **Quels sont les sujets de transformation ?**

Il s'agit avant tout de bien différencier les différents sous sujets existants et de veiller à continuer à cultiver la R&D pour chacun d'entre eux :

#### **Voitures**

- i. Types de carburants alternatifs : électrique (verte - sur mix tracé base EnR ou pas, hydrogène, )
- ii. Types d'infrastructures : rechargeable vs batteries à changer

#### **Transport collectif**

- iii. infrastructures d'approvisionnements
- iv. de stockage

#### **Mobilité partagée et basée sur de nouveaux business models**

- v. Grand public
- vi. Spécialisée

Ces nouveaux business models, tout comme évoqué dans la question de la rénovation énergétique et donc les nouvelles entreprises qui les ont conçues ou développées n'auraient jamais existé sans le recours aux nouvelles technologies et aux plateformes spécialisées : blablacar, uber, etc)

## L'autopartage

Aujourd'hui, le réseau a bouleversé le covoiturage et s'attaque désormais au transport individuel avec l'émergence de Uber pop, le succès indéniable de Bla Bla Car qui en quelques années s'est imposé non seulement en France mais dans de très nombreux pays étrangers, est une formidable illustration non seulement de la capacité française à innover, mais encore de la possibilité de lier l'économique (la rentabilité du modèle et les économies réalisées par les acteurs) le social (création de lien) et l'environnemental (réduction de facteurs 3 ou 4 de la consommation de carburants, de l'emprise au sol et du nombre de véhicules nécessaires).

D'autres initiatives d'auto partage dans le domaine domicile/travail peinent à trouver leur place (Audition IDV Room). Pourtant, le système de covoiturage pour le travail représenterait le gain d'un 13e mois. Mais ce système n'est en aucune manière encouragé d'une part parce que l'administration fiscale, appliquant le système des frais réels, refuse de considérer la participation du contribuable à un système de covoiturage d'autre part parce qu'il n'existe aucune mesure incitative. La modification fiscale considérée devrait pourtant être reconnue.

On peut citer également l'initiative Mutajob qui permet à des entreprises, en accord avec leurs salariés d'échanger des emplois équivalents pour permettre à des salariés de se rapprocher de leur domicile

## Passer à la prestation

Jérémy Rifkin estime pour sa part que c'est tout le modèle de l'industrie automobile qui est désormais remis en cause. Notre pays a complètement manqué le virage de l'hybride à la fin du XXème siècle en raison de l'obsession du diesel. Il faudrait qu'il soit aux avant-gardes de cette nouvelle étape qui va conduire les constructeurs automobiles à réduire de manière drastique le nombre de voitures vendues mais à devoir compenser par la vente de services de mobilité. là aussi, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre avec également des véhicules spécifiques comme ceux conçus pour les seniors.

### 3.2.1.4. L'agriculture

Le sujet de l'agriculture est primordial il peut paraître de prime abord curieux de l'intégrer dans un rapport consacré à l'économie du Nouveau Monde. Mais précisément, l'agriculture est un sujet central de cette économie. Il est en effet indispensable d'entrer dans une nouvelle ère agricole, celle du Nouveau Monde

#### 3.2.1.4.1. L'ancien monde agricole s'effondre

Les années 80 à 90 ont été celles de l'âge d'or de l'agriculture française permettant à l'industrie agroalimentaire de devenir le premier secteur industriel du pays (165 milliards d'euro, 400 000 emplois directs) et de contribuer favorablement et fortement à la balance commerciale de la France au travers d'une position de premier exportateur européen et de second exportateur mondial derrière les Etats-Unis. A la fin des années 90, trois changements majeurs ont bouleversé le contexte agricole et agroalimentaire, 1/ les conséquences négatives de l'intensification agricole sur l'environnement et la difficulté des acteurs de se réguler eux-mêmes, 2/ l'évolution du rapport des consommateurs à leur alimentation notamment à la suite de crises sanitaires et le développement de l'agriculture biologique, 3/ les accords de l'OMC qui conduisent à un démantèlement progressif des outils de régulation des marchés agricoles (apparition de la volatilité des prix) et à une ouverture (inévitabile) à la concurrence internationale (forte augmentation des importations).



Ces changements, peu ou pas anticipés par les différentes parties prenantes, ont conduit non seulement à une très forte dégradation de la compétitivité de nos activités et une augmentation sensible des importations de produits alimentaires (en 2014 :40 % de la volaille consommée en France était importée), mais de surcroît à une dégradation des conditions de vie de nos agriculteurs et une dégradation de la qualité des ressources, sol et eau en particulier. Par voie de conséquence, l'utilisation massive des produits chimiques non seulement ne se réduit pas mais au contraire, augmente puisqu'entre 2013 et 2014 l'augmentation se situerait en fait entre +4 et +8 % si l'on prend en compte l'impact des pesticides informels non comptabilisés (stocks anciens, importations frauduleuses depuis l'Espagne etc ).

Les agriculteurs sont, pour l'essentiel d'entre eux, des exécutants de stratégies agroalimentaires, qu'ils n'ont pas décidées ; elles ont permis de maîtriser les aléas d'une production agricole qui n'a pas toujours été ni sécurisée, ni régulière et la mise en place de standards sanitaires de haut niveau. Mais elles ont généré, outre les dégâts environnementaux , des inégalités de revenus criantes entre agriculteurs et entre régions. La France a perdu des milliers de petites exploitations agricoles et surtout, le modèle est en fin de vie.

Ainsi, la productivité agricole ne croît plus, l'exigence des consommateurs pour des produits sains grandit et les externalités négatives sont indéniables, même si des progrès importants ont été réalisés en matière de mise aux normes des élevages,

Les acteurs agricoles se plaignent de contraintes réglementaires et de normes alors qu'ils restent soumis à une concurrence internationale effrénée et dictée par les prix tirés vers le bas .Le secteur s'est largement paupérisé et endetté par l'émergence d'un modèle qui lui a été imposé sans qu'il puisse réellement s'y adapter.

#### *3.2.1.4.2. Eriger ou faire grandir l'agriculture du Nouveau Monde*

C'est la raison pour laquelle il faut chercher d'autres solutions. La localisation et les synergies locales commencent évidemment avec l'agriculture c'est-à-dire l'alimentation de proximité ou pour reprendre l'expression de Michael Schuman, la définition de bassin d'alimentation. À partir de l'activité économique agricole, dans un autre rapport avec la terre comme avec les hommes, se crée une série d'activités qui intègrent la production énergétique, la production de matières premières végétales à usage industriel et donc la capacité de créer en dehors des grandes agglomérations des unités de production.

Mais cela exige de tourner la page de l'agriculture des années 70 à 2000.**Renforcer l'agriculture biologique pour en faire un secteur puissant**

Le marché biologique représente aujourd'hui 5 milliards de chiffre d'affaire, soit 2,9 % du marché alimentaire national. Il est organisé autour de 9000 préparateurs. Le secteur agroalimentaire dans son ensemble compte 80 000 entreprises développant un CA d'environ 170 milliards d'euro. Selon Coop de France, 550 coopératives sont impliquées en bio.

Il est difficile d'évaluer le nombre d'emplois bio alimentaires et non alimentaires dans les entreprises de transformation et de distribution pour 5 milliards de chiffre d'affaires, sans doute 20 000 emplois. Les exploitations agricoles bios représentent environ 60 000 emplois agricoles. Avec la distribution (2000 points de vente spécialisés), cela représente donc 100 000 emplois directs et indirects, en croissance régulière malgré un certain nombre de freins.

Le nombre d'emplois pourrait, selon les responsables de la filière (SYNABIO janvier 2015), augmenter de 50 % en 10 ans avec une forte augmentation du marché attendue basée sur un taux historique de croissance de 8 à 10 % bon an mal an , susceptible de s' amplifier de 3 à 5 % avec un soutien adapté. Les emplois agricoles bios pourraient croître de 50 % pour répondre à la demande, ceux de la transformation et de la distribution de 40 %. Ce

Ce potentiel est d'autant plus crédible qu'aujourd'hui 40% du bio consommé en France est importé. Ce qui représente une vraie opportunité de croissance de la production notamment en production végétale pour l'alimentation humaine mais également pour l'alimentation animale.

L'agriculture bio s'inscrit parfaitement dans la logique du Nouveau Monde puisque ce sont des filières locales, pourvoyeuses d'emplois sur le territoire, qui s'inscrivent dans l'économie du bien-être à fortes externalités positives. Elle doit donc se développer ce qui implique un certain nombre d'innovations proposées par la filière)

Le secteur s'est structuré, il doit l'être davantage.

Les propositions sont formulées par ce secteur et méritent d'être prises en considération. (Annexe contribution Charles Kloboukoff). On en retiendra quelques-unes qui paraissent essentielles.

La création d'un fonds national structurel participatif bio/vert d'aide à la transmission et au développement sur le territoire. Ce serait des placements à faible rendement mais fiscalement incités. Ces prêts à moyen terme à taux bonifié favoriseraient la reprise ou le développement des sociétés françaises bio par des sociétés françaises familiales ou indépendantes (PME et ETI), dans une enveloppe plafonnée à 50 % de l'investissement en capital avec remboursement à 7 ans et franchise de deux ans.

L'augmentation des aides vertes nationales en complément de subventions régionales à l'investissement industriel cumulable aux aides publiques avec un plafond de cumul d'aides à 50 % du montant de l'investissement et avec engagement de création d'emplois ouverte aux TPE, aux PME et aux ETI.

Le soutien à la création d'emplois verts, type ancien programme prime d'aménagement du territoire : 10 000 € par emploi créé dans des programmes sur 3 ans, 10 mini pour PME, 30 mini pour ETI.

L'intégration des externalités positives qui seraient évaluées et rémunérées sur la forme d'une TVA réduite pour les produits bio soit 2,5 % pour les produits alimentaires labellisés bio AB et 10 % pour la cosmébio.

Le soutien à la bio dans la restauration collective

Le maintien des primes à la conversion

Enfin, les exemples trop rares de Vittel ou la Société des eaux de Paris dans l'Yonne devraient être largement étendus. Il s'agit de la politique menée par des villes comme New York ou Munich consistant à aider les agriculteurs à se convertir à l'agriculture biologique de manière à préserver la qualité des eaux ce qui permet en aval d'en réduire de manière massive le coût de traitement

## Mettre en route la deuxième révolution verte

En dehors de l'agriculture biologique, il est tout à fait clair que le « big data » est un outil extrêmement important pour l'avenir de l'agriculture. Il permet d'envisager la deuxième révolution verte. Celle-ci a deux caractéristiques : 1/ elle est respectueuse des spécificités de l'exploitation et de son biotope ce qui signifie que les processus dynamiques sont privilégiés et les traitements ne sont ni systématiques ni préventifs. 2/elle s'appuie sur les nouvelles technologies au premier rang desquelles le numérique et la donnée informatisée. Aux Etats-Unis cela s'appelle le « micro planting » soit l'utilisation massive de datas au sein des exploitations agricoles, quelles qu'en soient leurs caractéristiques, pour en accroître la productivité.

Elle repose sur l'idée que, alors que les paramètres entrant en ligne de compte dans le biotope agricole sont extrêmement nombreux, les modèles n'en tiennent compte que de manière très limitée.

Or, l'exemple américain, et certains exemples des pays du Sud montrent qu'un traitement algorithmique des informations remontées par les capteurs que l'on trouve sur les exploitations agricoles, permettent une appréciation beaucoup plus fine du contexte réel dans lequel se trouvent les plantations considérées et du potentiel des fonctionnalités écosystémiques. Cela permet de limiter considérablement les besoins en intrants et en eau pour débiter. Cependant, les acteurs institutionnels ne jouent pas leur rôle et ces techniques sont le plus souvent méconnues par les agriculteurs. Mettre en oeuvre à grande échelle les techniques de « big data » permettrait d'accroître sensiblement la qualité de la production et de réduire

fortement les coûts d'exploitation. (Annexe contribution Gilles Babinet) Cela nécessiterait également que Météo France ouvre l'accès à ses données.

Les enjeux sont énormes. Comme le note Gilles BABINET « ils vont de l'émergence d'un écosystème national en matière de startup agricoles, de la formation de spécialistes du numérique agricole et de la diffusion des processus permettant la mise en oeuvre de ces techniques».

### **Booster l'agro-écologie**

Dans une logique comparable, l'agriculture écologiquement intensive utilise cette voie.

Certains acteurs proposent une stratégie collective offensive dans laquelle l'ensemble des acteurs se donnent comme objectif 1/ de faire de la France le leader mondial de l'agro écologie ou d'un modèle d'agriculture et d'agroalimentaire à taille humaine 2/ dans le même temps de faire émerger des acteurs économiques leaders de ces nouvelles techniques.

L'enjeu du bio contrôle est très important et nécessite l'investissement en prêts aidés, l'adaptation des processus d'homologation, l'utilisation du potentiel des nouveaux certificats d'économie phyto. Ces certificats pourraient jouer le même rôle que les certificats d'économie d'énergie en termes de refinancement.

Cela conduit à l'émergence d'un segment de marché intermédiaire entre le bio et le conventionnel et permet de valoriser une production locale rapprochant agriculteurs et consommateurs. C'est incontestablement une grande filière d'avenir. Mais il va de soi que cette dernière devra apporter la preuve de la qualité de son action (cahier des charges, indicateurs, etc.) et que la question de l'absence de toxicité des produits utilisés reste essentielle. On pense en particulier aux Round up devenu le premier polluant des rivières au moment même où l'organisation mondiale de la santé reconnaît que le glyphosate, principe actif du Round up est un produit cancérigène (catégorie B) Il faut également citer les expériences réussies du Bec Héloin et des fermes d'avenir qui valident le recours à la permaculture sur des micros exploitations et la création de nombreux emplois...

### **Avoir une vision de filière globale**

Lorsqu'on est en présence d'un secteur agricole en recomposition comme par exemple la filière porcine en Bretagne, il est indispensable de retravailler sur la filière dans son ensemble (y compris la question délicate des algues vertes dans l'exemple cité ci-dessous ci-dessous). Cela implique évidemment de travailler sur les filières aval. Le projet multi acteurs autour de Fleury Michon est à cet égard très intéressant. Il s'agit d'un mécanisme de démonstrateur écologique avec un prototypage placé des investissements faits par des mécènes. Le système fonctionne aujourd'hui chez quatre agriculteurs et 1200 animaux soient 1/10 000 de l'ensemble agricole considéré ce qui est très modeste. Il faudrait passer à 1/1000 mais, cet exemple pourrait d'ores et déjà être dupliqué (audition Nicolas Green Cross France)

### **Conforter la filière protéinique française**

Dans la même logique l'économie locale et verte, il est indispensable de financer massivement l'émergence d'une filière protéinique française pour l'alimentation animale en conventionnel mais également pour l'agriculture biologique

En effet, chaque année, la France importe 4 millions de tonnes de soja. L'objectif de production de 2 millions de tonnes de protéines françaises en 2025 est cohérent et conduirait à faire de la France le leader de la production d'aliments à base de protéine végétale.

## Développer le binôme énergie/agriculture

Il faut également revoir la question du rapport énergie/agriculture en permettant la production et la consommation d'énergie directement dans les exploitations agricoles. L'agriculture doit être un des piliers du smart green en milieu rural avec notamment l'aide au stockage de l'énergie.

Le dispositif de type AGRI CO2 pourrait être développé pour permettre la réduction effective des émissions des gaz à effet de serre en particulier par la méthanisation. France photovoltaïque méthanisation (voir l'audition) est un syndicat producteur d'électricité locale créé en 2014 qui regroupe essentiellement des agriculteurs. Son objectif est de défendre les intérêts des petits producteurs d'énergie photovoltaïque et de méthanisation, et de soutenir le développement des territoires. Ils s'inscrivent donc parfaitement dans la logique du Nouveau Monde. Ils représentent aujourd'hui 170 producteurs. Ils se plaignent de l'absence de vérité des prix dans un marché totalement administré, souvent de la non possibilité de raccorder et, des retards au raccordement dans l'éventualité la plus favorable. L'essentiel est de maintenir la valeur ajoutée *in situ* ce qui signifie que les entreprises locales doivent pouvoir mettre en place les projets et les entretenir. Ces entreprises doivent donc pouvoir être éligibles au dispositif FIP de financements locaux. Il faudrait un encouragement particulier pour les projets dans lesquels le porteur du projet est l'utilisateur du bâtiment.

S'agissant de la méthanisation, le système se heurte aux difficultés liées à la gestion des déchets et à l'absence totale de coordination territoriale. Ce sont les très gros projets qui sont favorisés au détriment de tous les autres. (Voir l'exemple désastreux de Gardanne financé de surcroît par l'ADEME). Il est donc indispensable de revenir à une politique qui favorise l'initiative local.

L'exemple de la Corse est très intéressant à ce sujet. Le stockage à l'échelle locale fonctionne et la Corse est déjà un niveau d'utilisation de 30 % d'énergies renouvelables -elle serait à un niveau beaucoup plus élevé si l'absurdité de la loi ne le lui interdisait pas. Le T4 est à 150 € le mégawatt heure, 120 bâtiments sont concernés. La chaleur dégagée permet d'assécher le foin et donc de le stocker et donc de ne plus acheter de tourteaux à l'étranger. De plus, le système permet la modernisation du réseau électrique - les contrats de délégation acceptés par EDF ont donné des résultats satisfaisants permettant une baisse d'un facteur 2,5 du prix de 50 à 20 €.

Cet exemple démontre l'intérêt qu'il y a à avoir une démarche systémique qui couvre à la fois la production d'énergie et sa consommation, la stratégie économique de l'exploitation agricole et la couverture des besoins locaux.

Dans ce contexte un grand plan de modernisation des bâtiments d'élevage autour d'un concept révolutionnaire pourrait être engagé, intégrant une logique d'énergie positive, y compris la capacité de fournir de l'énergie aux machines agricoles, une prise en compte systématique du bien-être animal et la sécurité alimentaire pourrait être engagée.

## Rétablir la chaîne de valeur et maintenir la marge à l'agriculteur

La question a déjà été abordée précédemment (voir 3.1.1.7.). Elle est particulièrement vitale pour l'agriculture. Il faudrait favoriser les outils d'une chaîne de valeur soutenable dans les filières agroalimentaires ainsi qu'un nouveau rapport économique entre les acteurs. Cela suppose une parfaite transparence de l'origine des matières agricoles et de leurs conditions de production pour sortir du modèle dominant des commodités. A ce titre, la France devrait défendre et mettre en place le projet d'étiquetage de l'origine des matières premières pour les produits transformés. L'objectif est très clairement de permettre au monde agricole de bénéficier de la valeur ajoutée créée en étendant la chaîne de valeur, que ce soit par la transformation (vente de produits fabriqués à la ferme), par la vente d'énergie ou même par la création de coopératives permettant de produire localement les produits dérivés de la chimie verte.

## **Faire de l'agriculture urbaine une évidence**

Enfin, il faut s'attaquer au sujet de l'agriculture urbaine et de la permaculture considérée comme anecdotique, de manière croissante, les espaces verts urbains, les terrasses, les balcons, les toitures, les jardins sont utilisés pour produire des fruits et des légumes. Aux États-Unis, dans les grandes villes de la côte est et ouest le mouvement est très avancé. En Europe, la ville de Barcelone s'est donnée comme objectif d'être capable de fournir 50 % de sa nourriture d'ici 2030. Cette nouvelle conception de la ville, qui conduit à la reconquête de friches (à la condition qu'elles aient été entièrement dépolluées) et à de nouveaux rapports entre l'urbain et la nature s'inscrit dans concept de vie durable et plus encore dans celui de relocalisation. Le mouvement est encore très modeste en France. Là aussi, les communes pionnières devraient être mises en avant et récompensées de telle sorte qu'elles puissent servir de modèle

## **Donner toute sa valeur au végétal**

L'interprofession VAL'HOR engage depuis plusieurs années un travail de fond au travers de la démarche Cité Verte, pour replacer le végétal au coeur des lieux de vie et répondre aux attentes concrètes des élus qui doivent intégrer la réflexion paysagère dans leurs projets d'aménagement. La valeur ajoutée en termes d'externalités positives est indéniable. Ces deux dernières années, une réflexion approfondie a été menée par l'interprofession en collaboration avec les professionnels et les acteurs locaux, pour cerner plus précisément les attentes des collectivités et lever les principaux freins à une plus grande intégration du végétal dans les politiques publiques. Ces travaux ont ainsi permis de faire émerger 7 champs d'actions prioritaires qui prennent corps autour de 15 propositions concrètes pour promouvoir le végétal et le Paysage au coeur de la cité (Annexe audition Comité National du Paysage).

Toutes ces propositions très concrètes nécessitent un autre usage des investissements mais pas nécessairement plus de fonds publics. En revanche, ils sont très créateurs d'emplois, de nouveaux métiers et d'externalités positives donc d'économies budgétaires. Ils sont surtout source de confiance dans l'avenir et de mobilisation à tous les niveaux de la société. Mais la transformation ne s'arrête pas à ces secteurs clés.

### **3.2.2. Mieux valoriser des atouts essentiels pour l'économie du nouveau monde**

Notre pays recèle des atouts considérables pour l'économie du Nouveau Monde. Ils sont pour partie en jachère pour partie sous-utilisés ou sous-valorisés. Ce sont pourtant des richesses considérables qui demeurent inexploitées sans que la liste soit exhaustive, Dans l'économie du Nouveau Monde, nous devons apprendre beaucoup mieux valoriser nos atouts. Quatre exemples peuvent être donnés des progrès à accomplir la forêt (3.2.2.1), les déchets devenus matières premières secondaires et clés de l'économie circulaire(3.2.2.2), la mer (3.2.2.3), l'Outre-Mer (3.2.2.4).

#### **3.2.2.1. Faire de la forêt une activité valorisée**

La France est la quatrième forêt d'Europe - elle dégage 60 milliards de chiffres d'affaires et emploie 400 000 personnes à comparer avec l'Allemagne qui dégage 130 milliards de chiffres d'affaires et emploie 900 000 personnes. La marge de progression est donc considérable d'autant que cette activité s'inscrit pleinement dans le développement local, les énergies renouvelables et l'économie circulaire.

Les débouchés du bois sont insuffisants de telle sorte qu'on ne plante plus en France en raison à la fois du morcellement de la propriété privée et du sous dimensionnement de la part économique dans la multi fonctionnalité de la forêt. Le bois construction est bien placé mais les constructions bois représentent

moins de 10 % de l'ensemble en raison en partie d'une réglementation qui a été faite pour l'acier et le béton et non pour le bois.

Dans l'énergie, le bois et les déchets représentent 40 % des énergies renouvelables dans les objectifs du Grenelle et 80 % de la chaleur. Mais, l'absence de coordination et le poids que représentent de très gros projets comme celui de Gardanne nuisent à l'équilibre économique et à la pérennité des petites chaufferies bois.

La filière a besoin d'articuler ses usages au sein de l'économie circulaire et de développer la bio économie. Elle a surtout besoin de garder la valeur ajoutée qui aujourd'hui quitte la France en particulier en raison de l'insuffisance des scieries. Là aussi, il faut penser en termes systémiques à la fois sur le plan local et sur le plan des filières.

Une mise en perspective est indispensable pour permettre la mutualisation des actions des propriétaires privés et les encourager à exploiter la forêt. Les quotas forestiers issus de REDD (convention sur le climat appliquée à la capture du carbone) pourraient les y encourager.

### **3.2.2.2. De la matière première secondaire à la généralisation de l'économie circulaire : le changement de statut du déchet.**

Le déchet devient une richesse et une matière première dite secondaire (3.2.2.2.1.), qui ouvre la voie à la généralisation de l'économie circulaire (3.2.2.2.2.) à l'extension à la filière de la réparation (3.2.2.2.3.) et à l'instauration d'une économie de la remédiation (3.2.2.4.)

#### *3.2.2.2.1. Pour passer du déchet à la matière première secondaire, changer le système de prix et la fiscalité*

La question du statut du déchet reste posée même si la législation communautaire a beaucoup évolué dans ce domaine. Par rapport aux politiques zéro déchet, nous accusons un retard considérable du en très large partie à la présence sur notre territoire de très gros installations d'incinération ou de stockage, anciennes mais auxquelles les collectivités locales restent contractuellement contraintes. Le système de la pesée embarquée, à l'instar de ce qui a été mis en place par le maire Dany Dietmann à Manspach n'est pas généralisé, tant s'en faut, de telle sorte qu'un continuum pourrait être réalisé en déchargeant l'incinérateur d'une quantité de déchets qui pourraient être ainsi recyclés ou réutilisés.

**S'agissant des déchets industriels toxiques** (annexe contribution inoveox) les règlements ne sont pas assez contraignants ce qui conduit les grandes entreprises polluantes à ne pas utiliser les innovations compétitives et sécurisées qui permettent le traitement et le recyclage de la plupart de ces déchets. Pour encourager cette voie, il faudrait **défiscaliser les matières premières issues du recyclage des DIS**.

**S'agissant des déchets non toxiques qui constituent une matière première secondaire valorisable**, notre système conduit à une exportation massive de ces matières premières au détriment de l'industrie française. Il est donc urgent de repenser le système de manière à **donner une véritable valeur à cette matière première secondaire** afin que l'intérêt des producteurs soit de le commercialiser sur le marché français et européen

La facilité et le faible prix d'accès des déchets aux centres de stockage (CSD) constituent une contrainte redoutable à l'émergence et au développement des filières de recyclage. Ces filières de recyclages émergentes sont très souvent en situation de concurrence déloyale avec les CSD au moment même où ces filières naissantes auraient besoin de pouvoir facturer un prix de prise en charge (supérieur à celui d'accès en CSD) permettant de compenser le déficit de chaîne que présente toute filière de production à son démarrage. La définition des déchets ultimes (L 541- 1du code de l'Environnement) ne règle pas le problème des déchets

non soumis à une exigence de responsabilité élargie du producteur qui pourraient malgré tout être recyclés à un coût raisonnable. Notons que toutes les études démontrent que le coût d'accès actuel en CSD ne couvre pas l'ensemble des externalités liées aux pollutions de l'air, de l'eau, et relatives à la privation des matières recyclées.

Notre régime d'accès aux décharges particulièrement favorable en France va devenir un cas unique dans les pays développés : voir "Comparaison internationale des politiques publiques en matière d'économie circulaire"<sup>124</sup>

#### 3.2.2.2.2. Systématiser l'économie circulaire

La loi sur l'économie circulaire dont les objectifs sont :

- Éviter le gaspillage de ressources et d'énergie
- Sécuriser l'approvisionnement de l'économie française en matières premières
- Diminuer les impacts environnementaux
- Réindustrialiser les territoires
- Limiter la production de déchets non réutilisés
- Augmenter la compétitivité des entreprises françaises

mérite d'être mis en application le plus rapidement possible avec les acteurs citoyens, entreprises et les collectivités. Elle constitue un progrès majeur, mais son effectivité dépendra évidemment de son application. Il est clair que les propositions qui figurent dans le présent rapport, sont parfaitement complémentaires et en harmonie avec la loi.

#### 3.2.2.2.3. Intégrer les acteurs de la réparation dans la filière

Les acteurs de la réparation sont nombreux cette activité s'étendant à de très nombreux domaines et jouant un rôle très important dans la réinsertion et l'économie sociale et solidaire.

La fédération Iacub réemploi réparation regroupe une centaine de membres de tous les secteurs en particulier du téléphone. Le chiffre d'affaires est évalué à 40 millions d'euro et occupe entre 5 et 10 000 emplois.

Ce secteur pourrait se développer beaucoup plus dans la mesure où beaucoup de produits sont exportés et pas réparés sur le territoire national. Pour améliorer la situation, il faudrait mettre un terme à la rétention de pièces par les grandes entreprises entre dans un système de pièces compatibles avec les différents appareils un peu à la manière des médicaments génériques.

C'est un secteur dans lequel il y a un grand besoin de formation de techniciens réparateurs.

Enfin il s'agit d'un secteur où la concurrence déloyale étrangère est considérable notamment sur Internet où les produits sont vendus avec des différences de prix pouvant aller jusqu'à 40 % sans aucune assurance sur la qualité.

**Les micropolluants et les perturbateurs endocriniens** représentent une menace à court terme pour la santé humaine et la biodiversité. L'approche actuelle de contrôle de ces polluants est basée sur une liste non exhaustive de substances, et n'intègre pas les effets cocktails pourtant les plus préjudiciables. Ceci tout en rappelant que la meilleure technologie est celle de la prévention et la suppression de l'usage des produits chimiques plus ou moins toxiques pour les remplacer par la chimie du végétal.

Les reconnaître et viser à les supprimer ou au moins à en réduire considérablement l'utilisation est un secteur d'activité qui ne demande qu'à se développer. Les industriels peuvent éradiquer cette pollution avec les technologies actuelles de traitement de l'eau (boues et charbons actifs, ozonation...) et requièrent donc des instruments de pilotage pour mieux maîtriser les coûts de leurs procédés. C'est ce que propose WatchFrog, startup française ayant franchi avec succès les étapes de la recherche, et du financement, qui commercialise des tests uniques au monde quantifiant l'effet de perturbateurs endocriniens présents dans l'eau. (Annexe audition WatchFrog). Le procédé utilisé, issu du CNRS et du Muséum National d'Histoire Naturelle, utilise des larves d'amphibiens ou de poissons qui s'allument en fluorescence proportionnellement à l'effet de l'ensemble des polluants qui se trouvent dans l'eau, mesurant ainsi un effet cocktail jusqu'alors non évalué.

Une jeune société telle que Watch Frog peut donc apporter une solution de rupture à un phénomène mondial en gagnant en visibilité auprès de l'administration et des collectivités territoriales. Avec un support des pouvoirs publics sur le territoire français, la solution de Watch Frog peut participer à la transition économique française, et à la promotion d'une technologie française exportable et génératrice de croissance et d'emplois qualifiés.

Watch Frog est un parfait exemple des acteurs du Nouveau Monde que la France peut et doit soutenir pour un développement durable.

### **3.2.2.3. La mer**

Bien que notre pays dispose de la deuxième façade maritime du monde comptant l'outremer, nous n'avons pas fait de la mer un atout économique majeur au XXème siècle et malheureusement, nous n'en percevons pas suffisamment les richesses en termes de biodiversité comme de ressources économiques.

Concernant la pêche, notre pays au niveau communautaire n'adopte pas des positions de protection de la ressource pourtant indispensables, alors même que nous disposons d'une technologie unique au monde mise en place par une société française en matière de pêche artisanale.

#### **Devenir un acteur majeur des énergies marines**

Nous avons un retard considérable dans le développement des énergies marines (il en existe 7 catégories différentes).

Certes, de grandes éoliennes offshore sont en projet, mais, elles sont très coûteuses alors que d'autres sources d'énergies marines, de plus petite envergure chacune sont très prometteuses : hydroliennes, énergie des marées, usines houlomotrices, éoliennes flottantes les technologies disponibles sont plus en plus nombreuses mais malheureusement, le penchant dominant en faveur des très grandes unités portées naturellement par les très grands groupes l'a emporté. Il est urgent de pousser la recherche-développement et par voie de conséquence les petites unités innovantes qui proposent de nouvelles solutions, afin de les expérimenter. C'est un marché économique immense, et on ne peut que déplorer que les îles écossaises soient en capacité d'être autonomes sur le plan énergétique alors que l'on interdise à nos îles d'en faire autant.

## **Faire de l'alimentation à partir de la mer (en dehors de la pêche) un atout majeur en complément du secteur agro-alimentaire**

La mer recèle des richesses indispensables dans tous les domaines à commencer par celui de l'alimentation. Les ressources en matière d'alimentation sont considérables. L'innovation de l'aquaculture est indispensable et les recherches de circularité devraient être aussi inventives pour la mer qu'elles le sont en agriculture (audition Patricia Ricard)

### **Mieux valoriser le potentiel des algues**

Les algues constituent un trésor et un certain nombre de startups françaises sont très innovantes sur leur utilisation à la fois dans le domaine médicamenteux et dans le domaine énergétique. Mais les investissements sont très insuffisants et le soutien très faible alors que la phase industrielle pourrait voir le jour en ce qui concerne, par exemple, les agro carburants de la troisième génération.

### **Mettre en valeur notre patrimoine marin en particulier en outre-mer.**

La France s'est enfin dotée d'un parc naturel marin en mer d'Iroise. C'est peu. Les efforts faits pour conserver la biodiversité, notamment les mangroves, sont dérisoires. Là encore, la prise en compte des économies externes générées par cette richesse marine et sous-marine est indispensable pour financer la remédiation et acquérir un savoir-faire qui pourrait être exporté.)

#### **3.2.2.4. L'outre-mer : en faire la vitrine d'un modèle de développement du sud**

Nous sommes le seul pays développé à disposer d'une forêt tropicale et de territoires situés dans des zones majeures de biodiversité. Malheureusement, nous n'en faisons pas un atout suffisant. Selon la Fedom (annexe auditions Fedom) l'éloignement de la métropole peut être considéré comme un atout dans la mesure où cette situation implique de mettre en place des politiques différentes et totalement assumées.

### **Faire un exemple de l'autonomie énergétique de nos outre-mers**

Il faut sortir enfin de la fin d'un cycle d'économie de comptoir fondée sur une politique de rattrapage, de paternalisme et clientélisme pour établir en fonction des territoires qui sont très hétérogènes, les politiques à mettre en œuvre. L'autonomie énergétique est un impératif d'indépendance énergétique et un pourvoyeur de vitrines pour l'exportation vers les pays voisins. En effet, les grands marchés régionaux sont très importants et c'est dans une perspective régionale qu'il convient de mettre en place ces nouvelles politiques. Pour changer, il est tout d'abord nécessaire de supprimer le plafond absurde de 30 % maximum d'énergies renouvelables. A contrario, le crédit d'impôt recherche qui est majoré outremer devrait s'étendre à la transition énergétique.

### **Assurer la visibilité de nos entreprises auprès de nos voisins du sud**

En second lieu, il faudrait disposer d'un label entreprise performance énergétique outremer pour disposer d'une visibilité extérieure.

## Valoriser nos innovations

Enfin, le projet Sea Water air condition qui est innovation française permettant la climatisation à partir des différences de température de l'eau devrait être développé et encouragé (annexe audition FEDOM)

Les exemples qui précèdent sont pris dans le domaine énergétique. Mais d'autres secteurs notamment agricoles peuvent faire l'objet de propositions similaires.

### 3.2.3. La révolution s'étend

Enfin, les secteurs les plus traditionnels sont également concernés par l'économie du Nouveau Monde. En effet, il existe, au sein de grands groupes, des divisions qui sont totalement ouvertes sur l'innovation y compris de rupture. Et, dans les secteurs économiques traditionnels, des entreprises innovantes s'inscrivent incontestablement dans le Nouveau Monde. On n'en donnera deux exemples, le textile (3.2.3.1.) et la santé (3.2.3.2.). Mais d'ores et déjà, des fleurons de l'industrie française comme l'aéronautique ou l'automobile ont engagé leur mutation avec la voiture électrique (on ne peut que pleurer sur les années perdues pour l'Hybride en raison de la fixation sur le diesel) ou l'avion du futur.

#### 3.2.3.1. Le textile

Si l'industrie du textile a malheureusement largement quitté le territoire, certaines entreprises encore présentes sont extrêmement innovantes et s'inscrivent entièrement dans la dynamique du nouveau monde grâce à l'objectif d'en faire un acteur majeur de l'économie circulaire (3.2.3.1.1.) une filière complète (3.2.3.1.2.) et un vecteur d'essaimage de modèles exemplaires (3.2.3.1.3.)

##### 3.2.3.1.1. Faire du textile un des acteurs majeur de l'économie circulaire

Aujourd'hui, on estime à 600 000 tonnes de produits textiles, soit environ 2,4 milliards de pièces, mises chaque année sur le marché français.

Or, l'empreinte écologique des articles textiles n'est pas neutre pour la planète: chaque étape de leur cycle de vie (culture des fibres, ennoblement, confection, distribution, transport, entretien et fin de vie) soulève des enjeux, sanitaires, sociaux et également environnementaux auxquels nous nous devons de répondre.

Pour cela, il est essentiel que l'industrie des textiles et de la mode puisse effectuer une transition vers une économie plus circulaire, afin de concevoir ces produits de façon différente. Cela signifie concrètement, que dès l'étape de leur conception, la possibilité de leur donner **une deuxième vie** doit être prise en compte.

Parallèlement, il est fondamental d'amener les citoyens-consommateurs à changer de regard sur ces produits, en les amenant à leur donner cette deuxième vie, de façon systématique (réutilisation et recyclage).

Or, la transition de cette filière vers une économie plus circulaire représente une véritable opportunité de développement économique pour la France du nouveau monde, grâce à l'innovation et au développement de l'activité liée au recyclage de ces produits.

En effet, si l'industrie du textile a malheureusement largement quitté le territoire, certaines

entreprises encore présentes, sont extrêmement innovantes. Elles mettent en place des projets et disposent de savoir-faire qui constituent de réels atouts dans le cadre de la transition de la France vers le Nouveau Monde.

### 3.2.3.1.2. Déboucher sur une véritable filière grâce au recyclage

Tout d'abord, la France dispose du leader mondial des machines d'effilochage de textile, Laroche. Il s'agit d'un système de défibrage grâce auquel il serait possible de développer des fils issus de matières textiles recyclées en grand nombre et donc offrir une grande diversité de produits. A ce jour, quelques entreprises développent des fils issus de matières textiles recyclées mais elles sont très peu nombreuses et la petite variété des fils rend le développement de produits à large échelle encore limité.

Aussi, selon Eric Boël, le dirigeant de l'entreprise « Les Tissages de Charlieu », le manque de matières premières secondaires est à ce jour encore un obstacle. A titre d'exemple, il existe au sein de son entreprise 2000 fils différents mais seulement 30 fils issus de textiles recyclés. Or, cela est notoirement insuffisant pour permettre réellement une créativité. Filatures du parc (<http://filatures-du-parc.com>) est la seule et dernière entreprise en France à pouvoir fabriquer des fils cardés à partir de fibres recyclées. Autour de cette entreprise s'est constitué un écosystème local très fertile de métiers autour du tissage, de la teinture et des apprêts et du finissage.

L'intérêt de l'économie circulaire est grand mais peu de partenariats existent aujourd'hui entre les marques et ces entreprises et c'est fort dommageable car cela permettrait de redévelopper certaines parties de l'industrie en France. Or, de tels partenariats pourraient être noués localement permettant ainsi aux entreprises de rester en France. Ainsi, on peut donner l'exemple de la GENTLE FACTORY (groupe HappyChic) qui travaille en partenariat avec des entreprises situées sur le territoire et possédant le savoir-faire leur permettant de s'approvisionner pour offrir un produit éco conçu, intégrant de la matière TLC recyclée.

Au-delà du développement de fils issus de textiles recyclés pour fabriquer d'autres textiles (débouchés en boucle fermée), des entreprises basées sur notre territoire innovent également pour trouver des débouchés pour les textiles et chaussures usagés, applicables à d'autres secteurs et développer ainsi une véritable filière. À ce propos, les domaines du bâtiment (recyclage de textiles usagés en matériau d'isolation phonique ou thermique) ou de la chimie (granulats plastiques) sont particulièrement intéressants.

A titre d'exemple, l'entreprise Le Relais, qui collecte et trie les TLC usagés, a développé un matériau d'isolation, le métisse développé à partir des textiles usagés qu'il collecte, trie et recycle.

C'est donc une filière qui doit se repenser et se transformer, dans la perspective du Nouveau Monde tout en assurant des aujourd'hui, sa rentabilité.

### 3.2.3.1.3. Essayer un nouveau modèle industriel à partir d'entreprises textiles porteuses

Dans le domaine textile, on peut également citer les exemples très connus d'Interface qui présente un nouveau modèle industriel défini comme offrant plus de bénéfices, plus d'emplois et moins d'impact sur l'environnement. Ce modèle repose sur l'utilisation plus efficace des ressources non liées au travail, l'investissement dans des intrants durables et la rentabilisation des avantages concurrentiels. Ce modèle fonctionne. La société Interface indique avoir réduit sa consommation d'énergie de 40 % par unité de production depuis 1996, de disposer de sites 100 % énergies renouvelables, d'avoir réduit sa consommation d'eau de 77 % par unité de production depuis 1996, de pratiquer une politique zéro déchets mise en décharge depuis mai 2013 et d'utiliser 43 % de matières premières recyclées ou bio-sourcées.

Ce modèle s'il était appliqué à l'ensemble du secteur industriel en Europe, permettrait une amélioration du bénéfice avant impôt de 100 milliards d'euro par an, la création de 168 000 nouveaux emplois qualifiés essentiellement locaux, la réduction de 200 millions tep par an de gaz à effet de serre. Si ce modèle était appliqué aux 20 plus grands fabricants européens, ce serait 10 milliards pour l'augmentation

des bénéfices nets provenant de l'utilisation rationnelle des matières, de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable, et 3,5 % de réduction du montant total des gaz à effet de serre européens, enfin, 33 000 emplois supplémentaires. Qui prétend encore le Nouveau Monde ne permet pas d'allier rentabilité et avantages collectifs?

L'entreprise Serge Ferrari est également un modèle d'économie circulaire. Elle produit et recycle des matériaux composites pour l'architecture, la protection solaire le mobilier la protection des ressources. Ces solutions sont modulables et recyclées par le procédé texyloop. Ces solutions ont permis de contribuer aux objectifs "Green and Legacy" des JO de Londres 2012.

Ces exemples sont très intéressants car ils démontrent comment l'économie du Nouveau Monde ne se limite pas aux secteurs de l'économie verte tels qu'on les définit habituellement. Elle concerne toutes les activités économiques et ce qui vient d'être décrit pour le textile vaut tout autant pour le plastique, le secteur de la construction et celui des biens d'équipement.

### 3.2.3.2. Faire du domaine de la santé un vecteur de l'économie du Nouveau monde

Ce domaine est un domaine majeur pour l'économie de bien-être (3.2.2.2.1.), la Silver économie est en pleine expansion (3.2.2.2.2.) et la révolution de l'e-médecine est en marche

#### 3.2.3.2.1. Considérer que la prévention est un gain économique majeur

Le domaine de la prévention est essentiel et la meilleure prise en compte de la prévention est incontestablement l'internalisation des coûts externes liés à la dégradation de la santé.

Ce domaine est trop vaste pour pouvoir être traité dans le présent rapport mais il devrait faire l'objet d'une étude spécifique tant il est essentiel.

La santé de l'ensemble de la population, dans le Nouveau Monde, ne peut pas être abordée sous l'angle uniquement du traitement des maladies que le système a contribuées à créer. L'économie du bien-être a précisément pour objectif de s'attaquer aux sources de pollution et de mal être engendré par les fonctionnements sociétaux afin d'en réduire les conséquences pathologiques et, par extension, le coût pour la collectivité.

#### 3.2.3.2.2. La Silver économie, secteur d'avenir

La Silver économie est considérée comme un des grands secteurs d'avenir et il est tout à fait clair au sein de ce secteur que la santé tant dans ses aspects prévention que dans ses aspects soins et accompagnement au vieillissement est essentielle. Le Japon, dans son plan à 20 ans publié en 2013 en avait fait un de ses 3 axes majeurs de développement.

Là aussi, la robotique et le digital vont transformer profondément la vie des seniors et par voie de conséquence les produits et services qui vont leur être proposés. C'est un secteur économique multifonctions. Il est évidemment impossible dans le cas de ce rapport de l'étudier *in extenso*. Qu'il soit simplement permis de donner quelques illustrations des innovations possibles.

Aux Pays-Bas, quelques infirmières libérales, mécontentes de la manière dont leur travail était organisé ont décidé de changer radicalement. Elles se sont organisées et leur système recouvre aujourd'hui 45 % du marché hollandais. C'est un excellent exemple de la manière dont les individus peuvent changer la donne, et, si leurs propositions rencontrent le souhait de la population, du changement qui peut s'en suivre extrêmement rapidement.

Une autre illustration est intéressante celle des techniques médicales de santé numérique qui regroupe à ce jour 350 adhérents, produit 100 milliards d'euro en Europe. Il existe, dans ce champ, 1000 fabricants français représentant 65 000 salariés. Ces entreprises s'intègrent dans le Nouveau Monde dans la mesure où elles travaillent sur des logiciels qui aident au traitement et qui sont considérés comme des dispositifs médicaux. Les logiciels concernent les maladies ou le traitement et créent un lien entre le patient et l'équipe soignante. C'est la télémédecine.

L'entreprise Volutis (Annexe audition Volutis) s'inscrit dans l'économie de fonctionnalité appliquée à la santé. C'est une entreprise qui compte 75 collaborateurs en France et a une filiale à Boston. Son *business model* est lié à la pertinence d'un traitement en lien avec les assurances. Elle s'occupe de l'efficacité thérapeutique et fournit des solutions intégrées. Elle s'inscrit dans la transition d'un modèle économique de la santé par l'accompagnement in situ, d'un mélange entre consultation physique et utilisation des logiciels. Ce secteur est l'exemple même de nouveaux métiers comme celui par exemple d'infirmier de télémédecine.

C'est un modèle d'économie partagée circulaire dans la mesure où les objets connectés concernaient jusqu'à présent le bien-être mais entrent désormais dans la sphère médicalisée en permettant de suivre l'évolution des maladies et de dépister les signes de dégradation des personnes. C'est un outil une révolutionnaire très important pour gérer la crise de la médecine de proximité et les déserts médicaux qui s'étendent.

Mais ces quelques exemples, certes très illustratifs ne reflètent pas cependant, la mesure de l'importance de ce secteur. Des décisions très volontaristes devraient être prises rapidement.

**D'abord dans les relations avec le GAFAM :** il devient le plus grand acteur du domaine de la santé. Il est plus qu'urgent de protéger nos données et donner les moyens à nos entreprises de rester « dans la course ».

**Supprimer les blocages** à l'innovation notamment de la part de la CNAM qui n'accepte pas des solutions qu'elle n'a pas elle-même mises en place.

**Elaborer** un plan 2020 pour la télémédecine car il n'y a à ce jour aucune logique d'anticipation des filières. Il est plus que temps de consolider nos forces et de faciliter le développement de nos entreprises du domaine de la santé qui constituent des acteurs potentiellement majeurs de l'économie du bien-être et du soin.

Au terme de ces nombreuses propositions, certaines très simples à mettre en oeuvre, d'autres de moyen terme, un constat s'impose : une vie économique intense, adaptées à notre Nouveau Monde, dont on parle peu ou pas, peut se développer et ne demande qu'à croître vite à la condition que les obstacles permanents auxquels elles se heurtent, soient levés et que a fortiori des mesures positives, créatives, soient enfin prises.

Mais pour y parvenir, il est indispensable que les acteurs du Nouveau Monde s'organisent et se mettent en ordre de bataille pour peser sur les grands choix.

**L'option en faveur ou en défaveur de l'économie du Nouveau Monde n'existe pas ; le seul choix est celui de choisir ou de subir, de faire de cette révolution un projet de renaissance ou de l'assumer comme une fatalité !**

## IV CRÉER DE NOUVEAUX OUTILS POUR PERMETTRE DE NOUVELLES SYNERGIES

Pour créer la dynamique et changer de braquet, il est indispensable de disposer de nouveaux outils en capacité de fédérer les énergies et de créer une synergie d'ensemble. Autour d'une marque (4.1) une cartographie des acteurs est nécessaire (4.2) qui pourra bénéficier de l'appui d'un mouvement de chefs d'entreprise du Nouveau Monde (4.3) et d'un institut de la transition (4.4). Enfin, un fonds de remédiation pourrait assurer la cohérence autour du financement d'investissements de long terme qui apparaissent aujourd'hui insuffisamment rentables (4.5)

### 4.1. La marque : mettre en place une marque pour fédérer une communauté autour des nouvelles synergies

La FRENCH TECH est un excellent exemple de ce qui pourrait être fait pour mobiliser tous les acteurs de l'économie du Nouveau Monde. On rappellera que la FRENCH TECH est une initiative qui a été conçue par le Gouvernement et plus précisément par Fleur PELLERIN avec l'idée qu'il fallait miser sur les START UP plus que sur les PME. L'idée était de jouer avec les entrepreneurs et de créer une dynamique collective portée par les entreprises. Pour créer cette dynamique et donner envie, en essayant de fédérer le système, s'est mis en place un pilotage par deux personnes pendant un an, personnes payées par BERCY et travaillant à côté des cabinets ministériels.

Cette organisation a permis un lien immédiat entre les opérateurs et les ministres. Cette initiative a été portée conjointement par le Gouvernement, la BPI et la Caisse des Dépôts.

L'objectif de la FRENCH TECH est que dans cinq ans il existe une marque comme il existe celle de la SILICONE VALLEY. Les grands enjeux étaient de fédérer les acteurs dans une logique territoriale, l'utilisation d'un label avec un cahier des charges, à la base un grand projet collectif, local porté par les acteurs dans le cadre d'une construction sur 5 ans. L'idée d'une métropole FRENCH TECH label donnait un écosystème de communication avec un partage politique, l'émulation entre les différents territoires d'où l'effet dynamisant sur le territoire.

C'est donc une stratégie de marque qui a très bien fonctionné et que nous proposons d'adopter pour l'économie du Nouveau Monde. Cette marque pourrait du reste travailler en cohérence avec French Tech dans la mesure où les nouvelles technologies de l'information sont indissociables de l'économie du Nouveau Monde.

La marque pourrait être créée à partir d'une toute petite équipe, pilotée par la société civile, mais portée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable avec l'appui de la Caisse des Dépôts. Cette association serait gérée avec différents collègues dans le cadre d'une approche systémique.

Elle serait fondée sur une charte avec des engagements précis sur les critères technologiques, le nombre d'emplois créés, les externalités positives dégagées etc

Nous proposons que le système soit cogéré par les acteurs et que l'objectif de la marque soit de présenter une vision du Nouveau Monde à partir d'une approche territoriale dans le cadre d'une stratégie de marque, c'est-à-dire un nom pour le collectif des START UP, PME et ETI françaises inscrites dans le Nouveau Monde.

Cela s'adresserait donc à un grand nombre d'acteurs de l'économie du Nouveau Monde à condition qu'ils répondent aux obligations du cahier des charges, mais également aux acteurs de l'économie numérique et à tous les territoires qui sont engagés dans cette logique.

Le système pourrait également être ouvert aux associations comme les coopératives citoyennes chargées de développer les énergies renouvelables à partir d'un financement local, les plateformes de financement participatif engagées dans le nouveau monde etc...

Le nom de cette marque reste à trouver.

## 4.2. Accélérateur numérique de mise en synergie entre acteurs

La première partie de ce document a mis en évidence la multiplication des acteurs individuels et des organismes dans des secteurs extrêmement variés mais qui se retrouvent tous autour d'une philosophie si ce n'est totalement identique tout au moins parfaitement cohérente.

L'objectif est dans un premier temps de permettre aux parties prenantes de disposer d'une vision d'ensemble, par secteur, par territoire, par préoccupation transverse (une sorte de cartographie intelligente), pour qu'ensuite elles participent à leur tour aux décisions en bénéficiant d'outils de développement et de mise en synergie (applications diverses en Web contributif).

Concrètement 3 objectifs doivent être poursuivis:

- élaborer une première information pour représenter les grandes lignes des secteurs existants
- créer les modules de mise en synergie contributive ce que certains nomment la mise en abîme
- mettre à disposition du grand public cette information par une ergonomie évidente.

Ce système existe pour l'Ancien Monde. Il faut le créer pour le Nouveau en innovant non seulement par la technologie web2 contributive et web3 sémantique, mais aussi par une double approche cartographique : à la fois géographique et thématique.

Dans la lignée de Wikipédia ou open street map, l'approche contributive d'auto-inscription de projets permet d'une part de légitimer les innovateurs sans qu'ils ne perdent trop de temps à se faire comprendre (leur pairs les accueillent très bien du moment qu'ils se positionnent), d'autre part de patrimonialiser une donnée toujours plus pertinente avec le temps (plus le temps passe, plus l'outil est puissant).

En ce qui concerne les fonctions à mettre à disposition des utilisateurs, elles sont multiples. Cette cartographie s'accompagnerait d'une méthode d'information par rubrique pour ne pas refaire ce qui existe déjà. Elle permettrait la mise à disposition d'une méthode de duplication des pratiques inspirantes par parrainage. Elle pourrait s'accompagner d'une mise en lien automatique des pairs. Nous pensons aussi à ajouter les outils de discussion et de réunion à distance. Enfin, elle pourrait s'accompagner de la mise à disposition de boîtes à outils divers et utilisables librement.

Cette cartographie pourrait également conduire à la création d'une agence de mutualisation des savoirs qui permettrait plus facilement le partage par filière et par territoire.( voir 4.4)

Il ne s'agirait pas de créer le réseau des réseaux, dont l'objectif pourrait être de chapeauter les autres. Il s'agit bien d'un outil co-construit et utilisé ensuite selon des procédures adaptées par diverses plateformes.

Sur le thème de la transition économique, deux grandes constellations peuvent être dessinées : celle des entreprises «Nouveau Monde» et celle des acteurs citoyens.

Cette cartographie permettrait à chaque acteur de se positionner à la fois sur un plan territorial et sur un plan thématique de manière à favoriser les approches matricielles, transverses et circulaires. La cartographie permettrait également l'interconnexion avec les réseaux existants, la mise en place de comités de parties prenantes avec des pépinières (incubateurs). Il pourrait être intéressant de choisir deux ou trois leaders par filière et par territoire.

### **Les Innovations d'un tel outil sont considérables.**

Innovation structurelle web 3.0 : les outils sont participatifs et contributifs auto-construits utilisant la sémantique et un interface plus proche des centres d'intérêts humains, non pas une bibliothèque énumérative (web 1.0) ou un réseau communautaire cloisonné (web 2.0).

Innovation citoyenne par le terrain : «Faire par les citoyens au lieu de faire pour les citoyens» : Outil libre de travail au service des porteurs de projet eux-mêmes et de leurs besoins pour améliorer nos sociétés alors que jusqu'à présent on considère les citoyens comme matière peu contributive.

Innovation par les sciences humaines : on utilise les centres d'intérêts humains suivant les typologies connues de comportements humains (ex : « j'optimise ma vie personnelle, j'agis pour davantage de solidarité, j'agis en mon âme et conscience, on coopère au service d'une cause commune »).

Innovation sociale : les mises en lien automatiques par préoccupations ou centre d'intérêts, permettent de réduire les distances entre les acteurs : qu'ils soient jeunes isolés en campagne ou experts seniors urbains reconnus, ils se rencontrent plus rapidement qu'auparavant.

Innovation graphique et cartographique par thèmes : la base de données est représentée graphiquement. Elle se veut ergonomique, rapide et esthétique (approche inspirée du logiciel Prezi). Elle peut être organisée par thème, centre d'intérêt, niveau d'implication de l'utilisateur, état d'avancement du projet, répartition géographique

Innovation de décloisonnement des milieux : en représentant graphiquement les grandes familles de milieux rencontrées et en favorisant l'ajout libre d'autres rubriques, cet outil permet de relier les acteurs : politiques, solidaires, technologiques, ceux du développement durable, les innovateurs indépendants, les coopérants, ceux du numériques...

Innovation juridique : notre approche est libre (modérée par les utilisateurs eux-mêmes comme pour Wikipédia), en marque blanche sans propriété et suivant les licences du bien commun alors que toutes les plateformes actuelles sont gérées sous une logique « propriétaire ».

Innovation d'union et de fédération : la non-propriété permet de sortir des logiques de compétition et favorise ainsi l'adhésion de tous les acteurs en place.

Innovation de gouvernance : le mode de gouvernance est diagonal. La décision est partagée entre les utilisateurs et un comité de pilotage tournant.

Innovation technique : construction de modules d'interopérabilité entre toutes les plateformes existantes qui facilite l'échange de données entre toutes les plateformes d'action citoyennes (Colibris, GNIAC, Transition citoyenne, Bleu Blanc Zèbre...)

Cette cartographie d'un nouveau genre permettrait de compléter la marque en ouvrant sur la Société dans son ensemble, citoyens et collectivités territoriales.

### 4.3. Le mouvement des entreprises pour la nouvelle économie MENE

La troisième proposition consiste à créer le mouvement des entreprises pour la nouvelle économie ou pour l'économie du Nouveau Monde. En effet, pour parvenir à changer les règles du jeu, il est indispensable de pouvoir disposer d'un levier d'intervention auprès des pouvoirs publics et de plaider. Il existe aujourd'hui déjà, un certain nombre d'organismes qui regroupent des entreprises engagées dans la logique du Nouveau Monde autour des synergies existantes (le CJD, Entreprendre etc.) Il s'agit d'envisager, en partant des réseaux existants, s'ils le souhaitent, la fédération de toutes les entreprises, de préférence TPE et PME voire ETI qui œuvrent pour le changement de système.

Cet organisme, s'il existait, constituerait très vite un acteur très important de la vie économique française, tout d'abord parce qu'il regrouperait un grand nombre d'entreprises et de salariés et ensuite parce qu'il serait un acteur des secteurs les plus importants et les plus innovants de notre économie. Ainsi, sur le plan des nouveaux outils, de la fiscalité, de la réglementation, des choix d'investissement, ce mouvement serait en capacité de défendre l'économie du Nouveau Monde.

Il s'agit en fait de créer le mouvement patronal du Nouveau Monde dont le nom pourrait être « MOUVEMENT DES ENTREPRISES POUR LA NOUVELLE ECONOMIE ». Cette entité devrait être dirigée vers les START UP et les PME jusqu'aux ETI et particulièrement adaptée à leur fonctionnement et au manque de temps dont disposent leurs dirigeants. Son objectif serait de défendre les intérêts collectifs des acteurs du Nouveau Monde et notamment de pouvoir développer une activité de plaider, il s'agirait de faire masse et de pouvoir peser sur les décisions. Ce Mouvement d'ordre uniquement privé devrait pouvoir s'appuyer sur un réseau avec des médias, des experts et des chefs de file. Il pourrait également s'inspirer des clubs APM (association pour le progrès du management) en appliquant au XXI<sup>e</sup> siècle les méthodes qu'avaient été utilisées afin de conduire au mieux la révolution industrielle et sociétale.

### 4.4. Un institut de la transition

Enfin, Il pourrait être utile de créer un institut de la transition, avec un Conseil d'Administration privé ou public/privé dont l'objectif serait d'assurer la veille sur les innovations remarquables à fort potentiel pour la société en s'appuyant sur les dispositifs déjà existants, d'offrir un service opérationnel aux innovateurs, appuis à la recherche de financement, actions visant à réduire les blocages administratifs, appuis à l'industrialisation, appuis au développement commercial et marketing. En particulier, il pourrait mettre en relation les éco-innovateurs avec les entreprises ou collectivités qui souhaiteraient s'impliquer dans la transition écologique.

Il serait notamment chargé d'élaborer les indicateurs nécessaires.

Sur le plan de l'export, la mission serait confiée au PEXE avec pour objet précisément de développer à l'exportation ce soutien aux innovateurs. Cet Institut nécessiterait des financements initiaux et pourrait très rapidement s'autofinancer par les services rendus.

Enfin, il ne faut pas se dissimuler le fait que cette période de transition est lourde de conflits dans la mesure où il peut y avoir des perdants mais qu'il ne doit pas y avoir de laissés pour compte. Nous avons donc besoin d'un médiateur entre l'Ancien et Nouveau Monde. Il pourrait s'agir d'une personne ou d'une structure très légère dont la mission serait précisément de chercher des solutions d'accompagnement. L'institut de la transition pourrait éventuellement également jouer ce rôle de médiateur.

Certaines de ces propositions appartiennent à l'évidence à la société civile comme la création d'un mouvement des entrepreneurs du Nouveau Monde. Pour les autres, elles peuvent rester du domaine de la société civile ou au contraire faire l'objet d'un partenariat entre l'État et les acteurs ce qui serait évidemment beaucoup plus efficace, beaucoup plus rapide et éviterait les stratégies de contournement et la perte de temps et d'énergie, inévitables si l'Etat ne fait pas clairement le choix de se tourner vers le Nouveau Monde.

## 4.5. Le fonds de remédiation

Nous proposons de créer un Fonds de Remédiation destiné à favoriser les investissements de très long terme. Il s'agit d'un Fonds destiné à financer la régénération économique, sociale et environnementale et l'adaptation au changement climatique. Sa particularité consiste à bloquer les sommes sur 30 ans avec un avantage fiscal équivalent à celui qui existe en France pour la forêt. En effet, la forêt se transmet en France hors droit de succession en raison de la pérennité de la durée nécessaire à la pousse des arbres et elle bénéficie d'un allègement des  $\frac{3}{4}$  pour l'ISF. Le même raisonnement pourrait être tenu pour des investissements qui visent d'une part à réparer les catastrophes du passé (qu'il s'agisse des émissions de gaz à effet de serre, de la destruction des ressources et du patrimoine) et d'autre part à financer la transition. La vocation intergénérationnelle est très clairement marquée. Sa seconde particularité consisterait à pouvoir disposer de fonds très importants, en raison de l'avantage fiscal (les fonds pourraient être également hors ISF et en tout cas servir à financer l'ISF à 100 %), donnant une capacité d'investissement dont notre pays ne dispose pas à l'heure actuelle.

Pour le fonctionnement on peut imaginer soit un fonds public, soit un fonds privé.

Dans le premier cas, il s'agirait d'un fonds d'État articulé sur un plan de développement sur 30 ans accompagné d'un plan de développement industriel. Dans l'idéal, et pour donner toute la confiance nécessaire, ce Fonds, son conseil d'administration, les véhicules d'investissement privés créés par lui, et les modifications fiscales nécessaires devraient faire l'objet d'un engagement de l'État de ne pas changer les règles du jeu durant toute la période de mobilisation des placements. Si le fond est public, il doit bien entendu être alimenté pour partie au moins par de l'argent public, ne serait-ce que par une réaffectation des subventions publiques au secteur fossile qui représentent selon la Cour des Comptes, 19 milliards par an. Cette réaffectation serait neutre pour les finances publiques. Si le secteur pétrolier décidait de se convertir aux énergies renouvelables en dehors des agro carburants de première génération, il pourrait aussi être bénéficiaire des investissements. Si un jour la taxe carbone voyait le jour, elle pourrait également pour partie est affectée à ce fonds.

Si en revanche l'État refusait d'allouer des fonds publics il faudrait alors que ce fonds de remédiation soit purement privé mais bien entendu bénéficiant de la garantie de l'État quant à sa pérennité. Le fonds serait alors uniquement alimenté par des livrets d'épargne consentis moyennant une exonération des droits de succession contre un blocage des fonds durant 30 ans. On pourrait également imaginer que des fonds verts privés puissent alimenter le fond global. Il faudrait définir un régime juridique spécifique pour ces fonds en s'inspirant du système proche de celui de la fondation utilisée en Belgique et ailleurs (mais maintenant illégal en France) Une dérogation pourrait être envisagée en faveur de ce type de fond particulier qui ne permettrait aucun avantage financier à court terme pour le déposant. L'argent mis sur ces fonds ne pourrait être déboursé que pour des investissements validés par l'organisme chargé de veiller sur les investissements choisis.

Ce fonds pourrait être l'occasion de lancer un plan de relance keynésien spécifiquement dédié à l'économie du Nouveau Monde et donc au financement de la transition dans son volet adaptation au changement climatique et restauration des Biens Communs .Il s'agit en effet de financements qui n'ont aucune rentabilité à court terme mais qui sont indispensables au maintien des conditions de vie dans notre pays. Ces réformes structurelles changeraient la donne en permettant effectivement le changement d'échelle grâce aux synergies enfin réalisées entre les acteurs du Nouveau Monde.



## LE PLAN D'ACTION PAR ACTEURS : PARTIR DU LOCAL ET DES ACTEURS PRIVÉS

Les blocages auxquels notre pays est confronté pour entrer dans le Nouveau Monde sont très largement imputables à l'Etat qui reste très centralisé et donc opposé à une réelle décentralisation et à quelques grands groupes dont l'intérêt économique est de maintenir le système ancien.

De plus, l'expérience prouve que ce sont les acteurs de terrain qui sont les innovateurs, qu'il s'agisse de citoyens, de collectivités locales ou d'entreprises. C'est la raison pour laquelle la dynamique ne peut venir que d'eux. Les propositions qui précèdent ont donc été réalisées en fonction des acteurs qui sont en capacité de les mettre en œuvre

C'est la raison pour laquelle le présent rapport formule des propositions en direction des différentes catégories d'acteurs pour ne pas laisser à l'Etat le monopole des actions à mener.

Il propose également une méthodologie de la transition et de la mise en synergie

### 5.1. La méthodologie

La méthodologie proposée repose sur des principes simples : partir des succès pour les comprendre (5.1.1.), les diffuser pour donner envie et convaincre (5.1.2.), proposer des solutions viables, accessibles et rentables (5.1.3.), travailler *step by step* (5.1.4.).

#### 5.1.1. Partir des succès pour les comprendre

Il convient d'abord de comprendre les raisons des succès

Les succès sont ceux de:

□ L'approche circulaire qui regroupe des démarches écologiques et circulaires qui ont fait leur preuve (parcs éoliens citoyens, bio méthanisation, toits solaires etc...),

□ L'approche diagonale qui réside dans la création de passerelles entre des cultures qui ne se côtoient pas habituellement, le monde de l'écologie et celui du numérique, le monde du bien commun et celui de l'économie marchande, le scientifique et le profane créateur contre l'industrie etc Les initiatives comme celle d'Antoine HERON, (ICDD), de Matthias Lahiani (onpassealacte) et de Michel BRIAND « faire par les citoyens plutôt que pour les citoyens », sont à cet égard très riches d'enseignement,

□ L'approche transversale qui repose sur le principe de la mutualisation entre pairs et s'appuie sur une mise en réseau d'acteurs, exemple le PEXE, le GNIAC, d'entraide aux projets. TELA BOTANICA, les monnaies complémentaires, le CROWFUNDING, les FABLABS, les ressourceries. Energie partagée, Energy city (le modèle de BARCELONE), l'offre de fonctionnement et d'hébergement (GENEVE) constituent également des modèles,

□ L'approche horizontale, celle qui vient directement du terrain, interactive souvent fondée sur le numérique qui contribue au bien commun. Trois exemples intéressants peuvent être mis en valeur : BURTZORG en HOLLANDE<sup>125</sup>, 5 ans d'existence, représentant 75 % du marché de l'infirmier à domicile, et 40 % d'économies faites dans le secteur des soins à domicile. OPENSTREETMAP, 5 ans d'existence, les pompiers utilisent les cartes citoyennes et l'IGN a dut changer de métier.

125 [http://www.metiseurope.eu/paysbascommentreinventerlessoinsdesante\\_fr\\_70\\_art\\_29974.htm](http://www.metiseurope.eu/paysbascommentreinventerlessoinsdesante_fr_70_art_29974.htm)

WIKIPEDIA représente une prise du marché mondial de l'encyclopédie en moins de 10 ans. Les territoires hautement citoyens et la relocalisation (voir ci-dessous) en sont également une illustration. Comme les exemples cités ci-dessus à propos de l'ESS.

### **5.1.2. Diffuser massivement les succès pour donner envie et convaincre**

Pour y parvenir, le meilleur moyen est de s'appuyer sur le terrain et les réseaux existants, de faire communiquer les pionniers et de les valoriser, de démontrer preuves à l'appui que ces solutions sont gagnantes à tous égards.

Les outils culturels doivent être utilisés sous toutes leurs formes : vidéos, films, livres etc...

Le digital est un atout majeur pour assurer l'essaimage. Il serait souhaitable que l'Etat soutienne les initiatives permettant de passer du net aux grands médias, notamment dans les cahiers des charges passés avec les chaînes de l'audiovisuel.

### **5.1.3. Proposer des solutions viables, accessibles et rentables**

L'objectif est de remplacer la culture procédurière par l'efficacité, remplacer la compétition par la coopération et le souci du bien commun, promouvoir une utilisation éclairée du Web.

Il faut imaginer des opérations pilote, le développement sur le mécanisme lui-même ; dans ce cadre, l'institut la transition pourrait assurer soit le management, soit l'appui aux opérations décentralisées qui peuvent être très diverses :

Favoriser les créations d'activités en *bottom up* aux quatre niveaux de terrain (voir 3ème point). Pour cela il faut rassembler ceux qui le font déjà, puis ceux qui réfléchissent, pour attirer ceux qui pourraient y réfléchir.

Diffuser les outils de coopération et former aux synergies grâce aux acteurs de la coopération (BREST, MONTPELLIER et LILLE sont de très bons exemples).

Créer des outils numériques et physiques de soutien et d'encouragement (voir ci-dessus 3ème et 4ème parties).

Simplifier toutes les procédures en s'appuyant sur les besoins pratiques des utilisateurs plutôt que sur ces concepts théoriques.

Créer une cellule de conception numérique de quatre "quasi objets" qui dynamiseront les transversalités entre acteurs des quatre secteurs de terrain : citoyens, TPE, PME et ETI. A cet égard, l'arrivée proche du WEB 3 (sémantique) va précipiter le mouvement de transition que le WEB 2 a amorcé. Le WEB 3 est la prochaine révolution numérique qui mettra en lien automatiquement les personnes et les projets en évitant les problèmes dus à l'utilisation des mots clés. De même, cette technologie va abattre les cloisonnements par silos (silos de messagerie de réseaux sociaux, de fournisseurs de services quelconques), par une fluidité d'informations en direct.

#### **5.1.4. Donner des perspectives et des objectifs à court, moyen et long terme avec un programme *step by step***

Notre pays a une longue tradition de proposer des objectifs sans jamais indiquer les moyens pour les atteindre, meilleure manière de ne pas les tenir. Les objectifs en termes d'énergies renouvelables pour 2020, dont on a tendance à oublier qu'il s'agit d'obligations communautaires, en sont une parfaite illustration.

Il n'en demeure pas moins que chaque acteur et catégorie d'acteurs a besoin d'objectifs à long terme pour avoir une direction, mais surtout de buts à court et moyen terme atteignables et qui constituent autant de moyens de vérifier le bien-fondé et le sérieux des objectifs à long terme et de procéder à toutes les adaptations nécessaires. Or, pour reprendre exemple des énergies renouvelables, on voit bien que les objectifs du Grenelle pour chaque type d'énergie renouvelable ne seront pas atteints faute de s'être donné des objectifs intermédiaires et surtout des moyens pour y parvenir.

C'est la raison pour laquelle Il est nécessaire de bâtir un programme *step by step*, dans lequel chaque acteur puisse s'intégrer et qui constitue une cohérence d'ensemble

## **5.2. Les acteurs.**

Le Nouveau Monde est un changement global qui n'est pas seulement économique.

Les rapports entre les acteurs changent en même temps qu'évoluent les comportements et les technologies. La société verticale et la vision jacobine sont incompatibles avec ce Nouveau Monde. C'est la raison pour laquelle la transformation de l'État est incontournable.

La stratégie des autres acteurs sera naturellement différente en fonction des choix publics, ainsi que de l'adaptation de l'État au Nouveau Monde et au modèle de gouvernance que le Nouveau monde induit.

Dans l'idéal, l'État devrait être un moteur de cette transformation, c'est peu probable mais il faut au moins œuvrer pour qu'il l'accompagne, en gardant à l'esprit le fait que la dynamique viendra des citoyens, des entreprises et des territoires,

### **5.2.1. Les citoyens**

Les premiers acteurs de la transition vers le Nouveau Monde et sans doute les principaux sont les citoyens eux-mêmes.

En effet, les innovations citoyennes sont multiples même si elles ne sont pas reconnues, pas valorisées. A cette fin, le tableau de l'ICDD (annexe contribution Antoine Héron-ICDD) sur les demandes citoyennes prioritaires auxquelles répondent des innovations citoyennes est très éclairant des transformations rapides en fonction des grandes thématiques (logement, transports, alimentation, santé, formation, culture).

Il est également nécessaire que le comportement social et civique soit stimulé et encouragé. En effet, chacun peut faire là où il est et les pionniers n'ont attendu personne pour engager la transition. C'est un état d'esprit qui s'appuie sur un désir qu'il est indispensable de favoriser. Les slogans « je peux le faire », « nous pouvons le faire », « faisons le nous-mêmes », « fais le toi-même » sont des mots d'ordre clé, de plus en plus porteurs tant pour des raisons financières que pour des raisons liées à la propre réalisation des personnes. Le système D, qui en période de nécessité fait loi, devient une force d'innovation remarquable, d'autant plus qu'il s'accompagne d'une redécouverte des enjeux collectifs et de la capacité de chacun de jouer un rôle

Et c'est tout naturellement vers les jeunes qu'il faut se tourner en priorité pour rechercher les innovations et les inventions fondées sur les convergences technologiques tout simplement parce qu'ils sont la génération internet.

Un citoyen peut intervenir comme consommateur (5.2.1.1.), comme investisseur (5.2.1.2.), comme acteur local (5.1.1.3), comme acteur au sein de son entreprise ou son activité professionnelle (5.1.1.4.) et comme innovateur (5.1.1.5). Au titre de ces cinq fonctions, il peut être un acteur majeur de la transformation.

### 5.2.1.1. Comme consommateur

Le citoyen consommateur vote avec son porte-monnaie c'est à dire en choisissant les produits qui sont durables, sains, et bien entendu financièrement acceptables. Cela passe aussi par une accession aux informations largement disponibles aujourd'hui sur Internet et qui lui permettent d'agir. Il doit être exigeant en termes d'information de toute nature et faire de son acte d'achat un véritable acte politique au sens noble du terme. La croissance des problèmes de santé liés à l'alimentation et l'utilisation des produits chimiques, la tension croissante du grand public sur ces sujets, la montée en puissance de l'importance de la demande dans la stratégie des entreprises constitue autant de moyens pour les consommateurs de prendre conscience de leur capacité à imposer des changements. À cet égard, on ne peut que souhaiter un rôle plus actif et plus vigoureux des associations de consommateurs.

De plus, le consommateur doit savoir qu'aujourd'hui il peut économiser en s'insérant dans la nouvelle économie. La question du prix est très importante. Une étude réalisée en 2014 par le Credoc sur l'évolution du comportement des Français face au développement d'économie circulaire relevait que seuls 36 % des Français se disaient prêts à payer 10 % plus chers des produits reconnus comme préservant l'environnement alors qu'ils étaient 66 % en 1994. Un constat qui met en évidence l'urgence à déployer des outils de marchés incitatifs notamment sur le signal prix pour favoriser les pratiques de consommation à faibles externalités.<sup>126</sup>

«En matière de consommation, près de la moitié des ménages consent à choisir des produits respectueux de l'environnement, à condition toutefois que ceux-ci ne coûtent pas plus cher.»

Dès lors, prouver comment un comportement vertueux peut-être moins cher est très important. La révolution du transport en est un parfait exemple. La sobriété énergétique jointe à l'abonnement à Enercoop qui ne fournit que de l'énergie verte en est une autre illustration. Le développement du « *Do it yourself* » est également très important. Dans cette optique, l'utilisation de l'internet participatif (Wiki) qui existe mais peut être développé permet de faire soi-même beaucoup de choses tout en ayant recours, le cas échéant, à des professionnels dûment agréés pour les points techniques clés.

### 5.2.1.2. Comme acteur local

Il est le point focal de toutes les synergies de territoires. En effet, qu'il s'agisse d'alimentation, d'énergie, ou de transport, tout passe par le consommateur et l'acteur de terrain.

De nombreux exemples ont déjà été donnés. On ajoutera celui de la ferme citoyenne de CLAMECY qui comprend un marché bio, une légumerie, des unités de méthanisation, unités de granulation de la biomasse, séchage de luzerne, du tourisme culturel, de l'écotourisme, une production locale, et enfin

126 L'évolution du comportement des Français face au développement de l'économie circulaire"  
[http://www.presse.ademe.fr/wpcontent/uploads/2014/06/EconomieCirculaire\\_RapportCREDOC\\_16062014.pdf](http://www.presse.ademe.fr/wpcontent/uploads/2014/06/EconomieCirculaire_RapportCREDOC_16062014.pdf)  
Opinions et pratiques environnementales des Français en 2014 - Commissariat général au développement durable  
<http://www.developpementdurable.gouv.fr/Opinionsetpratiques,43055.html>

du covoiturage, et des transports mutualisés. Ceci a été rendu possible grâce à un regroupement de projets portés par différentes associations puis la création d'une société coopérative d'intérêt collectif, avec la création d'une SAS pour les actionnaires locaux. La participation publique peut se faire via une SEM ou une SCIC. Un autre exemple est celui du projet bioénergie Val de Saône qui concerne 4 collectivités 12 agriculteurs et 2 commerçants et qui concerne un projet de méthanisation et de granulation pour 6 M<sup>1/2</sup> d'euro et la création de 12 emplois. Certes, il ne s'agit que de projets modestes mais leur multiplication fait sens. De manière plus large, les sociétés coopératives d'habitants pour financer les infrastructures du renouvelable devraient devenir habituelles, créant ainsi un mouvement irréversible.

### 5.2.1.3. Comme épargnants

Les citoyens peuvent utiliser tous les systèmes de *crowdfunding* et utiliser les coopératives d'habitants pour financer des projets locaux notamment dans le domaine des énergies renouvelables. Ils peuvent également exiger des comptes sur la manière dont leur épargne est gérée par les grands établissements financiers et le cas échéant, se détourner d'eux pour aller vers des banques locales, des banques coopératives et des banques éthiques. Ils peuvent également utiliser les monnaies locales lorsqu'elles existent ou susciter leur création

### 5.2.1.4 Comme acteurs au sein de leurs entreprises et plus généralement de leur activité professionnelle

Les salariés peuvent jouer un rôle important comme initiateur de bonnes pratiques ou d'innovation au sein de leur entreprise (voir les exemples ci-dessus) mais aussi pour porter des changements de cadre qui peuvent être impulsés de la direction de l'entreprise. La fierté des salariés d'une entreprise porteuse d'innovation et de bien commun est une évidence et elle est un facteur majeur de succès et d'essaimage

### 5.2.1.5. Enfin, comme innovateurs

Les citoyens sont de grands inventeurs et toutes les initiatives citoyennes en sont la preuve. En termes d'innovation la position citoyenne est cruciale car elle s'intéresse directement aux préoccupations «de terrain». Les innovateurs de terrain ont cette préoccupation du soin au vivant qui fait d'eux les meilleurs chercheurs/trouveurs à propos de nos problèmes de société, dans la mesure où ils sont en prise en prise directe avec la préservation de ce qui vit.

#### Encourager et favoriser ces différentes actions pour changer d'échelle

- D'abord, en exigeant un nouveau rapport avec les institutions qui soit fondé sur la responsabilité et la confiance envers ces citoyens/innovateurs en validant les approches, en encourageant le développement de solutions pertinentes, en positionnant cet apport citoyen comme complémentaire des dispositifs institutionnels,
- En imaginant une sorte d'université sans mur des nouveaux savoirs qui servent de référence pour tout citoyen (de base, entrepreneurs, responsables du territoire etc) qui viendront s'inspirer des leçons prises à partir des pionniers (en relation avec les institutionnels comme l'ADEME) avec des WIKIPEDIA de la transition énergétique/écologique/sociétale, des bases de données d'initiatives et d'innovations remarquables classées par thématiques citoyennes grâce à la mutualisation des savoirs (audition croix verte)

- En organisant des lieux de débat et de synergie entre les acteurs du Nouveau Monde et en favorisant le *coworking*.
- En développant sur Internet les démarches participatives sur les plateformes actives en citoyenneté peuvent être également utilisées.
- En favorisant l'inter-générationnalité : 65 % des seniors souhaitent poursuivre une activité professionnelle à la retraite, le site « bitwiin » propose une mise en relation des seniors actifs avec des employeurs.

Les propositions faites ci-dessus de création d'une cartographie et d'un Institut de la Transition ont précisément pour objectif de répondre à ces besoins.

### Dupliquer les outils et initiatives déjà réalisées.

De nombreuses initiatives tout à fait concrètes peuvent servir de modèles à la condition d'être connues. C'est l'objectif poursuivi par les outils proposés dans la quatrième partie : en particulier, mise en place d'un labo des initiatives citoyennes, boîtes à outils à disposition de tous, duplication des pratiques réussies, village d'ateliers d'accélération, développement informatique de fonctions contributives pour faire remonter les expériences.

Pour les zones rurales et les petites villes, on pourrait imaginer une caravane mini labo des initiatives citoyennes qui pourrait parfaitement fonctionner.

L'Institut de la Transition aurait précisément pour objectif d'aider à la formalisation des projets en reliant les protagonistes entre eux, en diffusant des outils de méthodologie, en favorisant les parrainages entre ceux qui ont agi et ceux qui veulent dupliquer leurs actions. Il pourrait s'appuyer et coopérer avec les structures d'appui existantes comme le comptoir de l'innovation ou le réseau entreprendre.

Surtout, la technique des incubateurs reste le meilleur outil pour permettre aux innovateurs de pouvoir développer leur projet. Il faut favoriser les premiers pas économiques en *slow business* ou ouvrant cette option pour les incubateurs des territoires à travers des boîtes à outils mises en ligne ou sur les plateformes citoyennes à travers les équipes de coach des labos et mini labos ci-dessus. Il faut se réjouir des initiatives dans le domaine de la High Tech et chercher à les étendre aux différents domaines du Nouveau Monde.

L'institut pourrait accompagner les innovations individuelles, citoyennes, émanant de chercheurs auxquels il manque la *compétence du « business model »* et envisager de nouveaux critères de sélection au lieu de rejeter la majorité des innovations.

Il pourrait être enfin soutenir plus précisément les innovateurs dont le projet peut avoir un intérêt national ou international. Il n'existe à ce jour aucun dispositif qui accompagne spécifiquement une startup en fonction de l'intérêt pour la société dans son ensemble. Les bons projets portés par des personnes qui n'ont pas forcément les compétences commerciales et de management d'entreprise sont éjectées. C'est une perte pour l'ensemble de la collectivité.

## 5.2.2. Les entreprises

Ce sont évidemment les entreprises qui sont les acteurs majeurs du passage au Nouveau Monde. Mais, au sein du monde économique, tous les acteurs ne souhaitent pas ce passage et, la situation des entreprises est très différente selon leur taille. C'est la raison pour laquelle les propositions qui figurent dans le rapport peuvent être génériques (5.2.2.1) spécifiques à l'export (5.2.2.2) propres aux petites (5.2.2.3) ou aux grandes entreprises (5.2.2.4) sans oublier le secteur financier privé (5.2.2.5)

### 5.2.2.1. Propositions concernant tous les acteurs économiques

Il va de soi que les outils proposés dans les troisièmes et quatrièmes parties de ce rapport ont pour objectif précisément d'accélérer le passage des secteurs traditionnels au Nouveau Monde et faciliter le développement de la nouvelle économie.

**Tout d'abord, Il est indispensable que le monde économique dans son ensemble s'empare des modèles d'économie à promouvoir** à savoir l'économie de fonctionnalité, l'économie du partage, l'économie circulaire et plus précisément encore l'écologie industrielle du territoire (EIT), l'économie de la transition. Ces modèles peuvent être recherchés quel que soit la taille de l'entreprise et quel que soit son secteur économique. Il s'agit d'une stratégie d'ensemble, d'une vision systémique et non d'une question liée aux produits fabriqués ou aux services rendus. À cet égard, le travail que font déjà un certain nombre d'institutions comme l'institut de l'économie circulaire, Orée, le Comité 21 ou d'autres s'inscrivent dans ce contexte.

Et, la défense de cette nouvelle économie doit être avant tout **celle de l'efficacité économique**. Si en effet un patron d'entreprise pense développement durable et nouvelle économie comme importants et rentables pour son entreprise, il va trouver le moyen pour aller dans cette direction. Le tout est de trouver l'élément déclencheur pour expliquer qu'il s'agit avant tout d'efficacité économique pour l'entreprise mais qui bénéficie aussi dans son ensemble à la collectivité.

### 5.2.2.2 L'export

Le développement de l'exportation est une nécessité sur ces marchés en pleine croissance. Nos majors de l'eau et des déchets occupent une place enviable mais l'objectif doit être de promouvoir aussi les autres activités, de production et de services. Ce sujet mériterait lui aussi un rapport à lui tout seul. 3 pistes seront soulignées.

#### **Renforcer le PEXE**

Parmi tous les réseaux, le réseau PEXE mérite un traitement particulier dans la mesure où tout le bénéfice qui pourrait en être tiré est loin d'être obtenu.

Il est tout d'abord souhaitable de renforcer les acquis en s'appuyant sur le PEXE dans la structuration du réseau filières et en renforçant sa légitimité. Cela sous-entend bien évidemment des moyens financiers. Il va de soi que dans la cartographie, le rôle du PEXE doit être essentiel. Il convient également de fournir au PEXE des moyens supplémentaires pour pouvoir se projeter hors de France notamment à Bruxelles pour assurer la présence des PME, faire émerger un réseau de têtes de réseau européen pour peser sur les décisions mais également pour répondre à des appels d'offres innovations avec des groupements

d'éco-entreprises européennes très qualifiées par leurs réseaux nationaux.

Enfin, une présence à l'export pérenne pourrait être assurée par la création de clubs d'entreprises dans une dizaine de pays majeurs affiliés au PEXE.

### **Donner une vitrine française aux EnR**

Les éco-industries affichent des résultats enviables grâce à nos majors de l'eau et des déchets qui peuvent bénéficier de nombreuses réussites sur le territoire national. En revanche, dans les autres filières, les difficultés sont immenses le secteur des EnR et de l'efficacité énergétique souffre évidemment de l'absence de vitrine française digne de ce nom. Les contrats de filière constituent un progrès mais tant que la France ne passera pas des paroles aux actes, l'export sur ces marchés à progression exponentielle restera très réduite, quelque soient les efforts et les technologies excellentes développées par nos entreprises.

### **Miser sur l'expertise à l'export**

Malgré les efforts du PEXE, nous restons très faibles sur les marchés internationaux dans le domaine de l'expertise qui sont pourtant immenses de l'ordre de 25 milliards d'euro sur cinq ans. Le sujet de l'expertise est essentiel car l'objectif pour un pays est d'imposer ses propres standards et ses propres bonnes pratiques lesquels renvoient inmanquablement à ses propres entreprises. Or, nous sommes incapables de le faire en raison de l'absence de coordination par grands domaines d'intervention, par zone et par grands acteurs. Il existe une approche projets par les grands acteurs institutionnels mondiaux, mais les PME ne disposent ni de la collecte et la diffusion de l'information. Une seule exception encore modeste vivapolis sur la ville durable.

Nous devons comme les Allemands apprendre à «chasser en meute» à l'export et mettre ainsi en avant des innovations qui aujourd'hui ont tendance à quitter le territoire national

#### **5.2.2.3. Chercheurs, startup, TPE et PME**

L'essentiel des propositions du rapport leur est consacré. Un certain nombre d'entre elles reviennent à l'Etat, au secteur financier et aux institutions publiques. Mais l'essentiel est dans les mains des acteurs ; **le plan d'action des entreprises est simple**: auto-organisation, participation de réseau, bon usage de la RSE. L'essentiel du rapport est consacré au pourquoi et au comment, c'est à dire aux outils nécessaires pour assurer le changement d'échelle et la transition vers de le nouveau Monde dans l'intérêt propre des entreprises comme dans celui de la collectivité, en particulier une **veille sur les innovations remarquables, la disposition de modèles, de dispositifs d'investissements adéquats, de structures d'appui**. La quatrième partie vise précisément à créer les leviers permettant la synergie, donc le renforcement de chacun grâce à la mutualisation des efforts, l'instauration d'un rapport de force plus favorables, un changement culturel.

**Par ailleurs, le pacte PME devrait être revu pour y introduire l'innovation**

#### **5.2.2.4. Les grands groupes**

La situation des grands groupes est très paradoxale. Certains d'entre eux sont à l'origine des immenses blocages que rencontre notre pays tout simplement parce qu'ils bénéficient d'un marché quasi captif en France, fondé sur l'ancienne économie, qui leur sert une rente et dont ils ne veulent pas sortir. Mais d'autres adoptent une attitude plus ouverte. Il est évident qu'une révolution du type de celle qu'Eon vient de faire changerait du tout au tout la physiologie générale de notre pays.

#### 5.2.2.4.1. Relier les forces innovantes au sein des grands groupes

Tout d'abord, même à l'intérieur de ces grands groupes de l'Ancien monde, il existe des directions qui ont des points de vue beaucoup plus innovants et qui sont chargés de porter la transition. Il serait intéressant de les regrouper au sein d'un réseau pour que ces approches novatrices puissent trouver leur place qui reste aujourd'hui beaucoup trop marginale

#### 5.2.2.4.2. Valoriser le nouveau modèle industriel

Par ailleurs, certaines grandes entreprises ont décidé de faire leur mue. C'est le cas de Eon en Allemagne qui a créé une société de défaisance pour récupérer la production énergétique de l'ancien. Ce sera peut-être le cas de GDF Suez devenu ENGIE. Aujourd'hui, dans presque tous les secteurs, il existe un grand acteur qui change la donne. Il est indispensable d'en faire les parrains au sens noble du terme la transition

Ainsi, le nouveau modèle industriel prôné par interface donne des exemples d'entreprises qui se sont inscrites dans ce nouveau modèle comme Toyota qui a réduit sa consommation d'énergie et d'eau à la production de 70 % par véhicule depuis 1993 ou d'Unilever qui réduit ses déchets production de 82 % par tonne produite en 15 ans. Certes, il ne s'agit que d'une partie de l'évolution vers le Nouveau Monde, mais elle est notable.

#### 5.2.2.4.3. Favoriser les innovations participatives

Qu'il s'agisse de PME, d'ETI ou de grands groupes, il est indispensable d'encourager les chefs de projet et/ou directeurs d'usine et/ou salariés à promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies éco innovantes et compétitives. Dans son entreprise qui est une PME du textile, Éric Boël cite le cas d'une styliste qui a proposé une activité de création d'écharpes et a su créer une activité au sein de l'entreprise qui génère 98 % de valeur ajoutée et représente aujourd'hui 7 % du chiffre d'affaires et l'embauche de 7 personnes.

#### 5.2.2.4.4. Banaliser les coopérations sur le modèle des réussites

Les grands groupes pourraient avoir une attitude différente en engageant une réflexion au niveau économique sur l'identification des facteurs de changement en termes de filières et en termes d'offres de distribution C'est aux grandes entreprises d'aider, comme le fait l'économie allemande, les PME et les ETI et non de jouer leur disparition sous une forme ou sous une autre.

Les exemples réussis de coopération entre un grand groupe et une PME existent. Il conviendrait de les mettre en valeur afin de réduire la défiance et de montrer qu'un autre modèle est possible. Ainsi, le groupe innoveox propose d'accompagner de valoriser les coopérations probants entre laboratoires et groupes de jeunes entreprises innovantes. Il cite à cet égard son expérience réussie avec le CNRS (Voir contribution Lépine). Les pôles de compétitivité avaient aussi cet objectif. Il conviendrait d'en faire un impératif dans une vision gagnant-gagnant.

Les acteurs du monde économique, en intégrant bien entendu ceux de l'économie sociale et solidaire disposent de très nombreux moyens s'ils le veulent, de changer leur orientation et d'entrer dans la rationalité du Nouveau Monde. C'est une question d'état d'esprit, de compréhension que les entreprises ont tout à gagner et rien à perdre de ce nouveau modèle.

## 5.2.4. Le secteur financier privé

Le secteur financier privé (banques, investisseurs institutionnels, sociétés de gestion et société de services associées) a un rôle clé à jouer le financement du Nouveau Monde :

- L'analyse financière (agences de notation, analystes actions) détermine dans une large mesure la perception de la rentabilité des différentes activités et technologies. Or elle est aujourd'hui par construction fondée sur une extrapolation des tendances passées et de court terme (1 à 3 ans), sans vision prospective. Des changements sont en cours, notamment chez les grandes agences de notation (Moody's et S&P), mais le chemin à parcourir est long.
- Les choix d'allocation d'actifs financiers (composition des portefeuilles) des investisseurs influent indirectement sur le coût et la disponibilité du capital pour les différentes activités et technologies. Aujourd'hui leur processus d'investissement (focalisation sur les actifs les plus liquides et donc les technologies éprouvées mise en oeuvre par les très grandes sociétés) pénalise de facto les activités du Nouveau Monde. Une réflexion est engagée sur ces sujets au sein du secteur, notamment en préparation de la COP21. Le débat est aujourd'hui très largement focalisé sur le « désinvestissement » des activités carbo-intensives (concrètement la vente de titres liés au secteur du charbon), mais on assiste aussi à une mobilisation des groupes sur les investissements verts. L'introduction d'un article 48 dans la loi sur la transition énergétique, obligeant les investisseurs à justifier leur stratégie d'investissement sur ce sujet ouvre ici une fenêtre intéressante d'opportunités.
- Enfin les banques, notamment en France et en Europe devront financer le gros des investissements prévus (banque de détail et corporate banking) et aider les entreprises à lever les fonds sur les marchés (banque d'affaires). Dans ce domaine, la demande de crédit crée très largement l'offre. Toutefois, les banques ont quand même un rôle important à jouer en mobilisant des équipes sur les technologies et activités émergentes du Nouveau Monde, et en s'accordant pour couper les financements à certains secteurs dont le déclin doit être accéléré. Une démarche de ce type est actuellement en phase d'amorçage sur le secteur du charbon. Elle peut être amplifiée et étendue à d'autres activités.

## 5.3. Les collectivités locales

Dans l'approche de localisation, il est évident que les collectivités territoriales jouent un rôle majeur dans la mise en oeuvre des synergies locales qui sont la clé du développement rapide et massif du Nouveau Monde. Les propositions qui suivent diffèrent selon le type de collectivités territoriales, régions (5.3.1), départements (5.3.2) et communautés d'agglomérations et de communes (5.3.3)

### 5.3.1. Les régions

La réforme régionale offre une occasion historique d'engager, dans l'esprit d'une réelle décentralisation, nos territoires dans l'économie du Nouveau Monde en généralisant l'expérience du Nord- Pas de Calais (5.3.1.1.), En appliquant le droit à l'expérimentation (5.3.1.2.), en utilisant de nouveaux outils financiers (5.3.1.3), en développant l'actionnariat local et les monnaies complémentaires (5.3.1.4.), en accompagnant les TPE et PME (5.3.1.5.), en légitimant les initiatives des territoires (5.3.1.6.), et en encourageant l'innovation (5.3.1.6)

### 5.3.1.1. Généralisation du principe du master plan du Nord- Pas de Calais à toutes les régions

Un certain nombre de régions se sont engagées pour partie dans la transition énergétique comme les régions Rhône-Alpes, Picardie, Bretagne avec la boucle énergétique ou Poitou Charentes, avec le système Ester et Soregies (voir ci-dessous 5.2.3.1.3.)

Ainsi, la politique énergie climat de la région Picardie représente 150 millions d'euro d'aides (ADEME, région, FEDER) sur la période 2007-2013 et 15 000 opérations pour 795 millions d'investissements avec une approche partenariale pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et une approche convergente afin de dépasser chaque objectif particulier dans la stratégie de développement régional. (annexe contribution Catherine Le Tyrant)

Mais, il est incontestable que celle qui a eu une véritable vision de ce que pouvait être un projet régional à long terme pour entrer dans la troisième révolution industrielle est la région Nord Pas de Calais.

La Région Nord Pas de Calais a en effet décidé, voici trois ans, d'un master plan grâce à la coopération entre le Président de la Région, M. Daniel Percheron et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, M. Philippe Vasseur. Le modèle du Nord se fonde sur plusieurs collègues qui ont élaboré, à partir du master plan proposé par Jérémy Rifkin, un schéma directeur de la région qui vise à une autonomie complète en 2050 sans nucléaire. La troisième révolution industrielle a suscité d'ores et déjà 150 projets qui visent à créer 36 000 emplois en région à l'horizon 2020 et à réduire les factures pour les consommateurs. De nouveaux métiers émergent, ils sont relatés sur un site [www.générationnpdc.fr](http://www.générationnpdc.fr). Le modèle de développement est bien celui Nouveau Monde : énergies renouvelables, bâtiments producteur d'énergie, stockage de l'électricité, réseau intelligent, mobilité douce, efficacité énergétique, économie circulaire, économie de la fonctionnalité Ce plan est un formidable outil de dynamisation et de perspectives pour la Région et crée entre tous les acteurs, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques, une véritable synergie.

La refonte de la carte régionale offre une occasion historique de créer une dynamique en faveur du passage au Nouveau Monde.

Le moment est donc venu de proposer la généralisation de cette stratégie de développement en permettant aux régions d'emprunter, en l'adaptant à chaque territoire, la stratégie du Master plan du Nord Pas de Calais. Le modèle existe, il suffirait de reproduire la méthodologie en l'adaptant aux caractéristiques de chaque région.

### 5.3.1.2. Le droit à l'expérimentation

Il a été question ci-dessus de reconnaître un droit à l'expérimentation et c'est notamment au niveau local qu'il doit s'exercer.

Il peut se faire par la voie de la création de zones franches et de principautés temporaires permettant réellement l'expérimentation législative locale. La loi de 2003 sur l'expérimentation a été jusqu'à présent extrêmement peu utilisée. C'est pourtant un outil formidable pour développer les expérimentations nécessaires au changement dans le domaine de la fiscalité mais aussi du revenu d'existence ou encore en s'inspirant de l'expérience territoire zéro chômeur mise en place par ATD QUARTMONDE.

Dans le même ordre d'idée, les zones franches écologiques utilisant les systèmes d'avances remboursables pourraient également être mises en place.

De même, pour les marchés publics, la capacité de recourir à des systèmes innovants pourrait être autorisée avec une adaptation des règles habituelles du Code des Marchés Publics

### 5.3.1.3. Sur le plan des outils financiers

Un certain nombre d'innovations pourraient être mises en œuvre sur le plan financier :

- Instauration dans les régions des contrats pluriannuels avec les acteurs régionaux de manière à permettre une pérennité dans les investissements.
- Mise en place de garanties publiques régionales qui assureraient une sécurité du financement des projets innovants dans les marchés émergents innovateurs. Elles sécuriseraient l'accès au financement pour les investisseurs, de solutions et des techniques de marché originales donc plus risquées. La garantie publique régionale serait conditionnée à la vérification des conditions inhérentes au prêt aidé, à un mode opératoire clair impliquant les professionnels. On rappellera qu'un fonds de garantie du FEI lié au programme « croissance et environnement » avait fonctionné de 1996 à 2002 - il avait fait preuve de performances remarquables tant dans ses caractéristiques d'intervention que de fonctionnement. Gratuit, il avait assuré 50 % des encours de prêts. La même demande de soutien pourrait être faite auprès du FEI
- mise en place dans les banques régionales de dispositifs d'épargne dédiés au financement de la transition énergétique pour apporter le mode de financement nécessaire aux investissements d'efficacité énergétique peut être sous la forme d'un livret d'épargne environnementale propre au financement de la croissance verte et se substituant au LDD

Déjà des territoires d'inscrivent dans cette logique, comme la Région Poitou-Charentes avec le dispositif Ester : une Société d'Economie Mixte investit dans des parcs solaires situés en région et dont la production est achetée par deux ELD (compagnies locales d'électricité), Séolis et Sorégies. D'autres collectivités s'inscrivent dans la logique du « solaire municipal » : un parc solaire pour une station d'épuration (ces dernières sont au nombre de 13 000 en France )

Les bonnes pratiques de toutes les régions françaises pourraient figurer dans la cartographie proposée à la quatrième partie ci-dessus pour qu'elles puissent être facilement dupliquées.

### 5.3.1.4. L'actionnariat local et les monnaies complémentaires

Le développement au niveau régional d'un l'actionnariat local doit être envisagé comme à un niveau plus local. La synergie entre des banques régionales, un actionnariat local, des monnaies complémentaires destinées à ne financer que le local, constituent autant d'outils permettant de financer de manière très accélérée la transition.

### 5.3.1.5. L'accompagnement des TPE et PME

Les Chambres de Commerce et d'Industrie qui jouent déjà un rôle important pourraient se voir doter d'une compétence spécifique en termes d'accompagnement technico-financier pour les TPE et les PME spécifiquement dans le domaine de l'économie du Nouveau Monde. A cet égard, l'exemple de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan est tout à fait intéressant et pourrait être démultiplié (annexe

audition Philippe desroberts. Cette chambre de Commerce et d'industrie soutient la transition écologique énergétique et numérique, et une économie verte bleue et grise. Ses conseillers ont identifié les nouvelles filières industrielles entreprises de la transition et il existe un interlocuteur consulaire sur l'énergie dans le Morbihan comme pour les TEPOS. Il s'agit de briques technologiques, de grands *mapping*, de la création d'événements et de rencontres. Il existe ainsi un compte Twitter un site Internet dédié ainsi que des ateliers des conférences. C'est exactement la stratégie qui a été proposée ci-dessus

### **5.3.1.6. Légitimer les projets**

De nombreux projets sont aujourd'hui contestés et les innovations méritent d'être légitimées. Des réflexions s'engagent sur l'amélioration de la participation des citoyens à la prise de décision (les marges de progression sont immenses) et sur la définition participative des besoins des territoires.

Mais d'ores et déjà, sans aucune modification réglementaire, le rôle des Conseils Economiques et Sociaux régionaux pourraient être renforcé par une capacité d'appréciation de la légitimité des projets qui sont envisagés, quelle que soit leur origine. Ce débat à l'échelle régionale entre les acteurs du territoire pourrait conduire à des consensus et des déblocages.

### **5.3.1.7. Encourager l'innovation et l'entrée dans le Nouveau Monde**

Enfin, les nouveaux critères d'indicateurs du bien-être et de création d'externalités positives pourraient être utilisés dans le cadre des dotations de l'Etat. Il s'agirait de mettre en place un système de bonus/malus par rapport aux objectifs de transition et d'entrée dans le Nouveau Monde qui permettrait d'infléchir le niveau des dotations de l'Etat. Ce serait parfaitement justifié par les économies réalisées localement et nationalement. Il s'agirait d'un outil extrêmement puissant pour encourager les collectivités territoriales à tous les niveaux à opter pour la transition.

## **5.3.2. Les Départements**

Il est assez difficile de raisonner sur le département dans que la loi n'a pas fixé quel serait le socle exact de ses compétences.

Toutefois, à titre d'exemple, celui du Département de la Somme, positionné comme le département des énergies solidaires, est intéressant. 90 parcs éoliens ont été réalisés avec 110 emplois à la clé, un site été créé dans la filière éco bâtiment sous le sigle «sommeecoactivité.fr» pour favoriser la rénovation énergétique avec une formation spécifique et des qualifications reconnues par le Grenelle de l'Environnement avec la CAPEB et FFB ont été mises en place.

Pour faire émerger les actions innovantes, le Département a suscité un concours départemental ECLOSIA qui aboutit à 40 projets accompagnés de 51 emplois créés pour 20 structures.

L'entreprise AM2C pour l'étude conception fabrication de portails de détection de radioactivité, ESIRIS pour l'analyse d'essais à l'inspection de matériaux de chantiers et ELSTAIR spécialiste du comptable et fournisseur de solutions complètes pour le gaz ont permis la création de 106 emplois.

Dans le domaine agricole, une politique volontariste à destination des collègues pour les approvisionner en produits locaux puis à la mise en place d'une filière pour regrouper les offres et l'installation

d'un site de commande en ligne. 110 agriculteurs se sont impliqués, 100 lieux d'achats ont été créés et une charte sur les circuits courts a été validée.

On peut citer également comme collectivité imaginative, le SyDEV, Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée. Il est propriétaire des réseaux vendéens de distribution électrique basse et moyenne tension (22 000 km) et de gaz (2 400 km) et agit au nom des 282 communes et 28 communautés de communes de Vendée. Il s'est lancé dans les énergies renouvelables en créant dès 2002, la REVe, Régie d'Électricité de Vendée, devenue Vendée Énergie pour acquérir et exploiter une partie du parc éolien de Bouin. Aujourd'hui, 6 parcs totalisant 36 éoliennes produisent de 50 MWh. Des dizaines de centrales solaires photovoltaïques sur toitures ont également été réalisées et le SyDEV s'intéresse aussi à la géothermie, la biomasse et l'hydroélectricité.

Ce type de politique pourrait bien entendu être réalisé dans tous les départements.

De manière générale, les propositions formulées pour les régions pourraient ensuite être déclinées au niveau du département, en assurant la cohérence de l'ensemble et en faisant bénéficier les départements les plus innovants des avantages les plus importants

### **5.3.3. Villes et communautés de communes**

C'est au niveau des villes et communautés de communes et d'agglomération que l'autonomie énergétique peut passer en actes. C'est à la fois le moyen pour la collectivité locale de créer une dynamique locale mais aussi de réduire à terme la facture de ses concitoyens et de se constituer des ressources propres (5.3.3.1). La gestion partagée est également un outil formidable de dynamiques locales (5.3.3.2)

#### **5.3.3.1. Imiter Montdidier et le Mené : L'autonomie énergétique en actes**

Le niveau des villes et des communautés de communes est le bon niveau pour la décentralisation énergétique sans laquelle rien ne peut se faire.

L'exemple de Montdidier est évidemment le plus concluant. Cette commune s'était donné comme objectif de couvrir 100 % des besoins grâce à la production des énergies renouvelables en 2020, de contribuer au stockage de l'énergie à terme, d'avoir réhabilité 30 % du patrimoine locatif privé pour réduire la consommation énergétique. Le travail remarquable fait dans la commune de MONTDIDIER a permis la mise en place de l'éolien, d'une centrale photovoltaïque au sol, de deux réseaux de chaleur, d'une méga éolienne, et d'un système de méthanisation (annexe contribution Catherine Le Tyrant). Actuellement, dans le canton de MONTDIDIER, pour 12 500 habitants, 53 % des besoins en énergie électrique sont couverts par des panneaux photovoltaïques et des éoliennes publiques de la ville de MONTDIDIER. Ceci a été rendu possible par le fait que la commune de MONTDIDIER est en régie d'électricité.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable que toutes les communes de France qui le souhaitent puissent revenir à la régie.

Il faut également citer la communauté du Mené qui sans atteindre les 100 % d'énergie renouvelable est un modèle et le travail remarquable en Alsace d'énergie partagée. Mais, ces exemples sont encore trop rares, exigent des efforts colossaux de la part des élus et des acteurs économiques de terrain alors qu'ils devraient être considérés comme des modèles et totalement soutenus. Le développement des TEPOS et leur regroupement permettra probablement d'accélérer la cadence.

Il n'en demeure pas moins que toutes les collectivités locales qui le souhaitent pourraient entrer dans cette logique, quel que soit par ailleurs le bon vouloir de l'État ou d'EDF, tout simplement parce que

c'est leur intérêt sur un plan économique financier et sociétal. C'est ce mouvement qui, lorsqu'il deviendra majoritaire, ce qui se passera beaucoup plus vite que beaucoup ne le croit, qui permettra de faire la bascule. Il faut ajouter qu'au-delà les coopératives d'habitants pourront constituer une très forte pression en réalisant eux-mêmes les installations à la place ou en sus des installations collectives

### **5.3.3.2. La gestion partagée**

Au-delà, la gestion de partage de projets s'étend avec des exemples extrêmement éloquents qui pourraient être facilement dupliqués dans toutes les communes françaises. En effet, après les pionniers, les autres collectivités peuvent s'inspirer des succès, éviter les échecs et s'inscrire dans les très nombreux projets existants.

Les projets partagés sont des outils qui peuvent être appliqués dans quasiment tous les domaines et les exemples sont légion en particulier au niveau territorial ; des réalisations de gestion partagée au niveau agricole ont été citées ci-dessus. Mais la gestion partagée de projets joue également pour l'aménagement du territoire comme par exemple la réalisation d'un espace d'accueil d'entreprises, l'éco parc d'Auxonne ou encore celui du Pays d'Aubigné dont le portage concerté a d'abord été le fait d'une association de projets types PALME puis d'un établissement public dédié.

La même méthode est applicable à la réhabilitation d'une friche industrielle comme à Pont En Royans avec le musée de l'eau sur l'ancien site industriel ARNOULT grâce à la création d'une structure de portage composée de la ville, de la communauté de communes, de restaurateurs, hôteliers, et des banques puis la constitution d'un EPIC

Les nouveaux critères à prendre en compte sont la création de la valeur financière à long terme, la création de la valeur immatérielle, la création d'externalités positives, la responsabilité sociétale, les activités créées indirectement par cascade et la contribution au bien commun. Il n'y a pas de limite à l'imagination. Les seules limites peuvent être financières ou psychologiques. Mais elles peuvent être solutionnées et les exemples qui précèdent le montrent.

Le Nouveau Monde passe incontestablement par les territoires. Les élus locaux—et le non-cumul des mandats sera un outil précieux à cet égard - sont et seront d'autant plus les moteurs de ce passage Nouveau Monde que l'État persistera dans une politique frileuse voir conservatrice.

### **5.2.4. Médias**

Des journalistes ont été des pionniers comme certaines revues et émissions (voir 3.1.1.8). La connaissance et la prise de conscience dépendent des journalistes eux même et des rédactions.

Le développement d'un modèle économique en progression et l'apparition de marchés prometteurs devraient convaincre les services annonceurs et les propriétaires de journaux que le temps de l'Ancien Monde est en passe d'être révolu et que leur intérêt bien compris peut être celui de leur propre transition.

### **5.2.5. L'Etat**

Le rôle de l'État est déterminant. Il est acquis que l'Histoire est en marche et que l'État peut aujourd'hui soit décider d'entrer pleinement dans la troisième révolution industrielle, soit continuer à freiner.

Dans un cas, la France, grâce à tous ses atouts, peut trouver dans la troisième révolution industrielle les moyens de sa renaissance et ce, assez rapidement. Dans l'autre cas, les industries du passé et la société verticale auront temporairement gagné du temps, mais auront fait perdre un temps précieux au reste de la société. On peut espérer que la loi sur la transition énergétique se traduira par une politique ferme et constante traduisant un vrai changement.

Quoiqu'il en soit, même s'il se place dans une position résistance, l'État ne peut plus constituer longtemps un obstacle à la vague qui a déjà déferlé (5.2.5.1.). Mais il pourrait décider d'avoir une action positive en rassemblant les forces vives (5.2.5.2.) en élaborant une vue d'ensemble et un plan d'action pour le Nouveau Monde (5.2.5.3.), en faisant évoluer les institutions (5.2.5.4) , en changeant les règles du jeu (5.2.5.5), en utilisant les moyens de l'État actionnaire (5.2.5.6), en prenant une position de leadership au niveau européen et international (5.2.5.7).

### 5.2.5.1. A minima ne plus constituer un obstacle

Le minimum que l'on pourrait demander à l'Etat serait de ne pas constituer un obstacle vers le développement de l'économie du Nouveau Monde.

La première question est donc celle de la politique et de l'affirmation d'une volonté de passer dans le modèle de la transition.

Mais, dans la mesure où la transition impose un changement dans le modèle énergétique, tant que le choix politique français dominant sera celui de maintenir envers et contre tout un monopole de l'énergie nucléaire, c'est la transition dans son ensemble qui devient quasi impossible au moins au niveau de l'Etat et qui oblige les autres acteurs à n'utiliser que des stratégies de contournement qui, certes produisent des effets, mais sont beaucoup moins efficaces et ne permettent qu'une stratégie du pas à pas et non pas un véritable bouleversement qui serait de nature à doper de manière globale notre économie.

Il est évident pour tous les observateurs économiques que la bascule qui est en train de s'opérer sur le prix de l'électricité entre du renouvelable qui ne cesse de baisser et le prix du nucléaire qui ne cesse de monter, est évidemment la condamnation à terme pour des raisons financières, de l'industrie nucléaire au moins comme pilier du mix énergétique.

Plus la France tardera à le reconnaître, plus elle perdra du temps sur le plan industriel, plus le coût pour les finances publiques sera immense comme pour le porte-monnaie des particuliers et des entreprises.

Mais, même sans vouloir renoncer au nucléaire à terme (le renoncement sera obligatoire pour des raisons financières et liées au marché mondial) l'État pourrait déjà changer de stratégie et accepter de pousser véritablement une offre française de la troisième révolution industrielle. La loi sur la transition énergétique ouvre de nouvelles perspectives mais s'il y a évolution, il n'y a pas révolution.

Elle impliquerait à minima une égalité d'investissements dans les deux filières, la liberté pour les collectivités locales de revenir à la régie et l'assouplissement de toutes les règles administratives, une égalité de traitement quant au raccordement.

De plus, cette politique aurait pour intérêt, en cas de très grandes difficultés malheureusement très prévisibles avec l'EPR, de nous permettre de disposer d'une filière alternative le moment venu ce qui n'est manifestement pas le cas aujourd'hui.

En même temps, il est nécessaire de **tirer les leçons des erreurs des expériences** qui ne percent pas ou échouent : en soi tout un programme. Nous avons fait beaucoup d'erreurs avec des projets d'ingénieurs qui se sont révélés des gouffres financiers et des fiascos commerciaux. Il est vraiment temps de changer notre fusil d'épaule et d'analyser les raisons d'un perpétuel recommencement

Mais il faut aller beaucoup plus loin, beaucoup plus vite, beaucoup plus fort :

**Rassembler et soutenir les forces vives**, aujourd'hui dispersées, et qui peinent à prendre leur essor. Comment ? En soutenant les propositions de ce rapport et en orientant certaines initiatives déjà prises comme celle des **Agences nouvelles de développement territorial** voulues par le Premier Ministre qui pourraient tout à fait s'inscrire dans la vision du Nouveau Monde. D'où l'intérêt de la « **plateforme des Forces vives** » (ci-dessus 4 .2 .2) en s'appuyant sur les nouvelles techniques d'info et de communication

**Donner un rôle central aux pionniers du Nouveau Monde** : les identifier, les soutenir et s'appuyer sur eux : Ils fournissent des éléments des **nouveaux modèles de développement** comme les éléments d'un nouveau puzzle qui peu à peu prend forme et dans tous les domaines : alimentaire : La Ferme du **Bec Héluouin** (alimentation proche des villes et saine, et lieu de formation pour toute la France) ; énergétique : **Montdidier** : (autonomie énergétique d'un territoire : exemple à suivre pour de très nombreuses villes) ; traitement des déchets : **Melle** ( traitement des déchets peu coûteux et à haut rendement, et « totalement circulaire » (Oxalor) etc : à généraliser ! ,il en va de même pour le transport, la Santé, la solidarité (**Mutuelle pour tous, Compte Nickel** promu à juste titre par Bleu-blanc-zèbre), etc etc

### 5.2.5.2. Avoir une vue d'ensemble: pour une vision française du Nouveau Monde

La situation actuelle se caractérise par une absence de vue d'ensemble.

Certes, il existe des investissements d'avenir et les 34 plans de la nouvelle France industrielle.

Mais, il n'y a pas de vision globale dans la mesure où il n'y a pas de choix déterminé pour l'entrée dans le Nouveau Monde Et donc de véritable stratégie comme l'on fait l'Allemagne, le Japon et même la Chine.

L'Etat doit se redéfinir avec une vision sur le long terme. Il doit sortir du discours pour passer aux actions et lorsque celles-ci s'avèrent impossibles et elles ne doivent pas être annoncées. A partir de cette vision de long terme, il doit définir des objectifs globaux qui s'insèrent dans les projets internationaux et communautaires. Mais, dans Nouveau Monde, cette stratégie de long terme doit se faire avec tous les autres acteurs. En réalité, ce qui avait été fait pour le Grenelle de l'environnement devrait être transposé dans le Grenelle du Nouveau Monde auquel seraient appelés tous les secteurs économiques, les PME comme les grandes entreprises, les universités et dans lequel le lien digital / environnement serait constant. Il va de soi que les consommateurs, les O.N.G. et syndicats et bien sûr le monde agricole et les collectivités territoriales devraient être parties totalement prenantes.

C'est à l'État qu'il revient évidemment dans un système démocratique de fixer les objectifs globaux, le projet d'ensemble et de mettre en place un système efficient de veille au niveau national, système auquel toutes les parties doivent pouvoir avoir accès

### 5.2.5.3. Faire évoluer les institutions

Quelle organisation de l'Etat pour intégrer le long terme que ce soit au niveau de l'exécutif (5.3.4.3.1), au niveau de la représentation nationale (5.3.4.3.2) ou du contrôle (5.3.4.3.3)

Engager la **reconversion des structures de l'Etat** pour qu'elles soient en ligne et s'appuient l'une l'autre sur cette nouvelle vision et ces nouveaux axes de travail, chaque Ministère devenant un « éco système » orienté sur ces quatre fondamentaux :

- la préservation de ce que nous transmettrons demain aux générations futures,
- la préservation de la biosphère dès aujourd'hui,
- la réduction des fractures sociales qui minent nos démocraties
- et la reconversion de nos modes de gouvernance (transparence, confiance, solidarité)

Plus largement, aligner sur les mêmes valeurs et une même vision : le CESE et le Sénat, la Caisse des Dépôts, la BPI (qui a bien engagé sa métamorphose), les Agences de l'Etat (Afp, Pole Emploi, etc.), les Chambres de Commerce et de l'Industrie, etc.

Inscrire cette transition dans un **profond changement de culture** fondé sur les valeurs (qui ne devraient pas être nouvelles !) :

- de **respect du Vivant** dans sa diversité, sa puissance, sa résilience, etc...
- de **notre responsabilité**, notamment quant à la nécessité de préservation des ressources planétaires (notre Grand Village) serait-ce qu'en pensant aux générations futures
- de la prise de conscience de **l'urgence** d'un travail pour la **réduction des fractures sociales** (doubles fractures : Nord/Nord et Nord/Sud), ce qui nous mène droit à des enjeux de réconciliation grâce précisément à cette transition profonde, qui est à la fois un accouchement et *une naissance : promouvoir donc et multiplier cette joie d'inventer et de créer qu'éprouvent les pionniers du nouveau monde quand ils se rencontrent.*

*« Quand j'annonce que l'on peut, à partir du marc de café produire des champignons de qualité et nourrir sa famille, en Europe, on m'annonce qu'on va lancer une étude (quand l'étude sera terminée, on nous dira qu'il ne reste plus d'argent pour lancer l'expérimentation) ; quand j'annonce la même nouvelle en Afrique, les femmes de l'assistance se lèvent et dansent ! »*  
Günter Pauli

La disparition du Commissariat au Plan que France Stratégie ne remplace évidemment pas, a fait en réalité disparaître toute stratégie.

Certes, les études sont utiles et bienvenues mais, la mise en œuvre et surtout la dynamique sont annihilées.

La difficulté économique du moment, le chômage, les difficultés budgétaires expliquent parfaitement cette difficulté de sortir du très court terme mais c'est pourtant un exercice indispensable pour un Etat.

La transition vers l'économie du Nouveau Monde offre une occasion unique de repenser l'architecture gouvernementale et administrative pour donner une visibilité et une priorité à cette obligation.

Le Conseil Economique, Social et Environnement est un outil sous-utilisé, les avis rendus sont de très grande qualité mais sans effet.

En réalité, la seconde Chambre devrait être celle chargée de veiller à ce que le long terme, les droits des générations futures et de manière plus générale la transition, soient la colonne vertébrale des grands choix que notre pays fait et de la politique européenne qu'elle poursuit.

Dans le Nouveau Monde, dans la mesure où les territoires représentent précisément l'essentiel de cette nouvelle organisation, il serait tout à fait logique et cohérent de considérer que le Sénat et le CESE puissent fusionner représentant ainsi à la fois des territoires en action et une priorité donnée à l'économie du Nouveau Monde.

Il serait alors tout à fait logique que cette seconde Chambre puisse disposer, à l'inverse de ce qui existe aujourd'hui, en faveur de l'Assemblée Nationale, du droit de véto dans certains domaines en gardant le dernier mot lorsque des textes sont de nature à défavoriser, voire rendre impossibles les objectifs de l'économie du Nouveau Monde.

#### 5.2.5.3.3. *Étendre le pouvoir de la Cour des Comptes*

Sans attendre de « révolution » institutionnelle, la Cour des Comptes pourrait déjà être dotée d'une extension de compétences permettant sur la base des critères d'externalités positives et négatives, de juger et fonder des choix politiques et de proposer des actions aux politiques destinées à améliorer dans l'économie du bien-être que de vérifier que les choix correspondent bien à ce qui est conforme à l'intérêt général.

En même temps et dans la logique de la loi sur les indicateurs qui vient d'être votée, il conviendrait de mettre en place un dispositif national d'études du bien-être des Français permettant de fournir les études nécessaires au contrôle de la Cour des Comptes.

#### **5.2.5.4. Changer les règles du jeu**

Il est évident que toutes les propositions d'ordre législatif, réglementaire, fiscal, institutionnel dépendent entièrement du bon vouloir de l'État.

Certes, les collectivités territoriales ou les entreprises peuvent mettre en place des stratégies de contournement mais celles-ci doivent immanquablement s'inscrire dans la législation nationale et se heurtent donc aux obstacles examinés dans la 2<sup>ème</sup> partie. Cette situation est parfaitement contre-productive pour la Maison France dans son ensemble. Il ne faut en effet jamais perdre de vue le fait que dans un univers mondialisé, les règles de droit et les règles fiscales constituent un élément majeur de compétitivité des Etats tout comme la qualité de vie, les services publics et la cohésion sociale. Pour toutes ces raisons, l'État a intérêt à aller dans la direction de l'économie du Nouveau Monde.

### 5.2.5.5. Utiliser les moyens de l'Etat actionnaire

Les actionnaires d'un certain nombre d'entreprises notamment dans le domaine énergétique mais également industriel les participations de l'État sont gérées par une agence (APE) et la Caisse des Dépôts (CDC). Jusqu'à présent, les objectifs pour l'APE ont été largement fixés par Bercy, avec un objectif de rentabilité à court terme pour l'Etat actionnaire et de soutien des poids lourds industriels. Il est indispensable de faire évoluer les objectifs de gestion pour y introduire le long terme et assurer la cohérence entre la vision à long terme de l'État et le rôle que les entreprises dans lesquelles il est actionnaire peuvent jouer. Sur ce point la CDC a engagé depuis quelques années, de façon encore timide, une démarche d'intégration d'objectifs sociaux et environnementaux dans sa politique de vote. Elle devrait accentuer la mise en oeuvre sur la question de la transition énergétique, et à annoncé des objectifs quantitatifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre obtenus.

### 5.2.5.6. Prendre un leadership au niveau européen et au niveau international : la COP21 est une occasion historique unique

Au niveau européen, la France pèse. Traditionnellement, les deux sujets qui lui importent le plus sont l'agriculture et l'industrie nucléaire. Il faut savoir qu'au niveau communautaire, chaque pays a des intérêts majeurs qu'il défend moyennant quoi il cède sur d'autres intérêts qui peuvent être très importants mais qui font partie des compromis à obtenir pour sauvegarder ce qui paraît essentiel. Il est indispensable que sur le plan énergétique nous évoluions. Notre addiction au nucléaire a mis à mal, voire condamné le plan Juncker pour une Europe de l'énergie. C'est un très mauvais coup porté à l'Europe et à moyen terme, nous nous sommes évidemment tirés une balle dans le pied. Chacun de nos concitoyens devrait en être conscient - plus particulièrement ceux d'entre eux qui restent des Européens convaincus - que ce que la construction européenne a pu faire pour la progression de la protection de l'environnement France, elle pourrait le faire pour permettre à la France de changer de mix énergétique et pour entrer dans la troisième révolution industrielle. Nous sommes aujourd'hui, en dehors des pays de l'Est, parmi les plus mauvais élèves dans le domaine environnemental et dans le domaine énergétique puisque nous sommes désormais très en deçà de la moyenne européenne pour la part des énergies renouvelables dans notre bouquet.

Par ailleurs, il n'est plus acceptable que nous refusions de transcrire les directives que nous votons à Bruxelles ou que nous les transcrivions de telle sorte que l'objectif poursuivi ne soit jamais atteint. C'est particulièrement vrai dans le domaine énergétique et dans le domaine environnemental. Ainsi, une plainte est déposée contre la France par les acteurs de la transition énergétique pour la transcription de la directive efficacité énergétique. La conception que se fait le SGAE de faire prévaloir une vision passéiste et corporatiste pour faire évoluer et faire appliquer le droit communautaire doit impérativement changer. La COP21 nous offre une occasion unique, parce que nous assurons la présidence dédiée au continent européen, de changer notre fusil d'épaule et de rejoindre l'Allemagne dans le leadership incontestable qu'elle exerce en Europe - même si cet état de fait déplaît en France. Le 3 fois 2020 a été adopté sous présidence allemande de l'Europe. La COP 21 pourrait attacher à la France un rôle déterminant dans la révolution à mettre en oeuvre.

De plus, au niveau international, nous devrions être beaucoup plus actifs sur la conquête de notre indépendance nationale qui ne peut aujourd'hui venir que du renouvelable et de l'efficacité énergétique. Qu'il s'agisse du gaz russe ou algérien, du pétrole moyen-oriental ou de l'uranium nigérian ou kazakh, notre dépendance énergétique est extrêmement coûteuse pour notre balance commerciale et extrêmement préjudiciable pour décider librement de nos choix diplomatiques.

L'effort déployé par la France pour faire aboutir la COP 21 constitue une chance historique non seulement de changer notre image au niveau international mais de mettre en route une nouvelle stratégie qui puisse à terme nous assurer sur le plan politique comme sur le plan économique une forme de leadership dans l'économie et la société du Nouveau Monde



## CONCLUSION : FAIRE RÊVER LES FRANÇAIS ET CRÉER UN NOUVEAU DÉSIR

L'État doit devenir un servant leader. Cela signifie qu'il doit créer le désir dans le cœur de nos concitoyens en leur fournissant une direction qui les fait rêver. Dans le mythe français, cela signifie à la fois la réalisation de chaque individu en lui-même et le succès de grands projets collectifs. C'est ce que permet le Nouveau Monde. C'est utopie réaliste et nécessaire conduit à une réorganisation de la société dont l'État doit prévoir les changements notamment pour permettre de faire évoluer la protection sociale et d'assurer des conditions de vie en bonne santé le plus tard possible.

En définitive, faute de devenir la locomotive de l'entrée dans le Nouveau Monde, l'État pourrait en être que le wagon de queue, conduisant inmanquablement à une déliquescence de l'État jacobin sans solution pensée et maîtrisée du rôle et de l'organisation de l'État dans la société du Nouveau Monde. Nous sommes à la croisée des chemins. Tous les critères rationnels nous conduisent à faire le choix du Nouveau Monde. La société civile y est prête. Il ne manque que le signal du départ pour que la transformation se mette en oeuvre et que l'envie d'avenir revienne dans le coeur et l'esprit de nos concitoyens.

**« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas  
tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour  
expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque  
chose**

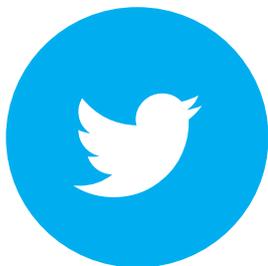
**Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le  
cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer. »**

— Saint Exupéry

**Notre challenge est de faire naître le désir de la Terre et de l'avenir !**







@AdNmonde



[www.adnmonde.fr](http://www.adnmonde.fr)



[bienvenue@adnmonde.fr](mailto:bienvenue@adnmonde.fr)



@AdNmonde



[www.adnmonde.fr](http://www.adnmonde.fr)



[bienvenue@adnmonde.fr](mailto:bienvenue@adnmonde.fr)

